JOURNAL A NOUVELLES

LA PRESSE

CIRCULATION TOTAL DE LA SEMAINE 640,503

24ME ANNEE—No 117 MONTREAL, VENDREDI 20 MARS 1908 16 PAGES—UN C[illegible]TIN

Mgr Lafl[illegible] 1939 Universite Laval

AYONS SOIN DE NOS ENFANTS

M. le Dr J. E. Laberge, bactériologiste en chef de la Ville, a vivement intéressé son auditoire par sa conférence sur la mortalité infantile et les moyens de la prévenir.

Quoique la proportion des naissances soit plus forte chez les Canadiens-Français que chez n'importe quelle autre race, dans le Dominion, la mortalité des enfants est aussi plus grande, et cela à un degré très élevé. Telle est la triste constatation qu'a faite le Dr J. E. Laberge au cours de la conférence qu'il a donnée hier soir, à l'université Laval, sur la "Mortalité Infantile".

Ce sujet, d'un si primordial intérêt, avait attiré dans la salle des conférence une foule d'amis de l'hôpital Sainte-Justine, sous les auspices duquel la soirée était donnée. Mais on eut désiré voir la salle encore plus pleine. Ce qu'a dit l'éminent bactériologiste de la Ville, c'est à la face de toute la population qu'il aurait désiré le faire. Les statistiques désolantes, disons le mot, qu'il a données, c'est les pauvres gens comme les heureux du monde qui auraient dû les entendre. Car il est inutile de se leurrer de belles paroles; si les Canadiens-Français ont plus d'enfants que leurs compatriotes d'autres langues, c'est aussi en plus grand nombre qu'ils en perdent, et cela par ignorance des principes si simples de l'hygiène du premier âge.

C'est ce qu'a si bien fait ressortir M. le Dr E.-P. Lachapelle, doyen de la Faculté de Médecine, qui présidait à la conférence.

En présentant le conférencier, M. le

M. le Dr Sévérin Lachapelle, professeur à l'Université Laval, qui a pris la parole à la conférence du Dr Laberge. — Photo. Laprés et Lavergne, 360 rue Saint-Denis.

M. le Dr J. E. Laberge, bactériologiste en chef de la ville, qui a donné une conférence sur la "Mortalité Infantile". — Photo. J. A. Dumas, 460 rue Saint-Denis.

doyen a fait remarquer combien d'enfants auraient vécu, s'ils avaient reçu ces soins raisonnés qui ne se gâtissent pas toujours, mais qui font bien mieux, puisqu'ils ferment la porte à la maladie.

Le docteur a félicité M. Laberge d'attirer l'attention sur le danger et ses remèdes. Nul plus que le conférencier, a-t-il dit, n'est à même de traiter ce sujet avec plus d'autorité et de compétence. Sa position de médecin en chef de l'hôpital municipal, ses travaux de bactériologie, la nature même de son travail de tous les jours lui montrent tout ce que nous perdons par le manque de connaissance raisonnée de l'hygiène de l'enfance, en même temps qu'ils le mettent à même de dire comment on réparera ces pertes.

Il est évident que beaucoup d'enfants meurent qui auraient dû vivre, qui auraient vécu, s'ils avaient reçu les soins dont ils ont besoin. Dans la plupart des cas, la mort aurait pu être prévenue par une alimentation raisonnée, par les soins de propreté, de ventilation des maisons, par une quantité de moyens qui sont à la portée de tous et qui ne coûtent rien. Le lait, l'eau, le vêtement, l'air qu'on respire, tout cela ne demande que du soin pour être ce qu'il faut.

M. le Dr Lachapelle a fait un vibrant éloge de l'oeuvre entreprise par l'hôpital Sainte-Justine. Les Canadiens-Français avaient besoin de cette institution. Elle mérite l'aide de tous parce qu'elle a pour but de conserver l'enfant qui est l'avenir de la race. Ses débuts sont modestes, mais le succès ne saurait tarder à venir entier. Il est déjà venu, pourrait-on dire, puisque tant de dames appartenant aux premières familles de la ville y consacrent leur temps, leur dévouement, leur argent. Il faut souhaiter que leurs efforts soient secondés par d'autres, car l'oeuvre le mérite entièrement.

M. le docteur a fait part à l'auditoire des regrets de M. le chanoine Dauth, vice-recteur, qui aurait assisté à la séance s'il n'eut été forcé de partir pour Québec. M. le Dr Dubé, chef du service médical de l'hôpital Sainte-Justine, aurait aussi vivement désiré assister à la conférence.

M. le Dr Laberge a vivement intéressé son auditoire. Nous n'entreprendrons pas une analyse inutile de sa conférence, puisque nous la donnons en entier ci-après.

M. le Dr Séverin Lachapelle, professeur à la Faculté de Médecine, a remercié le conférencier de son intéressant travail. Il a fait l'éloge de l'hôpital Sainte-Justine et a exhorté les dames patronnesses à continuer leur oeuvre. Il a déploré que l'audi-

A suivre sur la page 5

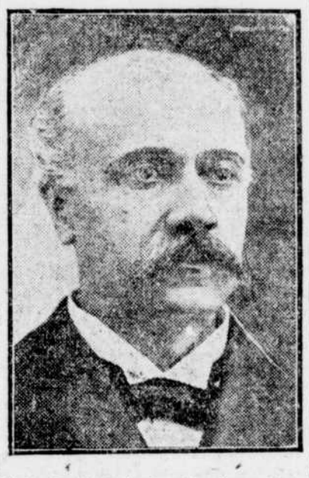

M. le Dr E. P. Lachapelle, doyen de la faculté de médecine de Laval, qui présidait à la conférence du Dr Laberge. — Photo. Laprés et Lavergne, 360 rue Saint-Denis.

LES MALHEURS D'UN FERMIER

C. Thresher, de Kawkawlin, est attaqué et volé d'une importante

SOMME D'ARGENT

Plus tard, on tente de l'assassiner, pour l'empêcher de comparaître comme témoin.

FORCAT EVADE

Detroit, Mich., 20. — C. Thresher, fermier bien connu dans le Township de Kawkawlin, a été attaqué dans sa propre maison et volé d'une somme de $200.

Peu après, Georges Lafontaine a été arrêté et reconnu par Thresher comme son agresseur. Le procès de Lafontaine aura lieu la semaine prochaine.

Hier soir, deux hommes sont entrés dans la demeure du fermier et l'ont cruellement battu à coups de bâton. On aurait même tenté de lui fracturer le crâne. Thresher s'est cependant défendu si vaillamment qu'il mit les deux hommes en fuite, puis à bout de force, se laissa tomber sur le plancher de sa demeure.

L'infortuné put ensuite, en s'aidant des genoux et des mains, se traîner jusque chez un voisin où, après avoir raconté ce qui lui était arrivé, il perdit connaissance.

La police a depuis visité la maison de Thresher et a découvert de nombreuses taches de sang sur les murs de la chambre à coucher, preuves non équivoques du combat que le malheureux a eu à livrer contre les forcenés.

Les représentants de l'autorité virent aussi que la maison avait été saturée d'huile à lampe. On croit que les amis de Lafontaine, pour faire disparaître un témoin important, avaient résolu d'assommer Thresher, puis de mettre le feu à sa demeure.

On vient de découvrir, dit-on, que Lafontaine est un forçat évadé du pénitencier de l'Iowa.

S'il était déclaré innocent de la grave accusation qui pèse sur lui, il serait forcé de retourner dans son ancienne prison.

COURS PUBLICS

De l'Association Saint-Jean-Baptiste au Monument National.—Histoire du Canada.

Ce soir à huit heures, au Monument National, conférence sur l'Histoire du Canada.

Conférencier, M. l'abbé L. A. Desrosiers. Des projections lumineuses illustreront cette leçon d'histoire. Entrée gratuite.

LES DEPOSITIONS D'UN MOURANT

L'hon. juge Lavergne permet à la Couronne de prendre les déclarations ante-mortem de l'Italien Cassieri, accusant Ciavari de meurtre et la femme Ardita et Mancini de complicité.

LA TRAGEDIE DE LA RUE AMHERST.

La séance d'hier après-midi en Cour du Banc du Roi a été tout particulièrement intéressante et plutôt défavorable aux accusés Ciavari, Mancini et Maria Ardita. Malgré les efforts et l'opposition de Mtre J. A. Saint-Julien, C.R., avocat de la défense, les deux dépositions faites par la victime Cassieri, une journée avant sa mort, devant le magistrat U. Lafontaine, ont été mises au dossier des trois prisonniers sur décision de l'hon. juge Lavergne.

Le Dr Duncan McTaggart a déclaré que pour exprimer une opinion encore plus certaine sur l'effet des cartouches trouvées dans cette maison, où a eu lieu le meurtre supposé, il serait important de faire des expériences avec ces mêmes cartouches.

Le Dr Côme Alfred Dugas, médecin expert, a corroboré le témoignage de son confrère le Dr McTaggart pour ce qui concerne les blessures de la victime et son état physique. Il est aussi de la même opinion sur l'effet d'une balle tirée à bout portant ou à une distance plus ou moins éloignée, à savoir qu'une balle tirée, par exemple, à une distance de 30 pouces ou moins, laisse des brûlures et des grains de poudre sur la partie blessée. C'est là un fait qu'il a constaté sur les suicidés, invariablement. Il est médecin expert à la morgue depuis 1897 et il en sait quelque chose.

M. le magistrat Ulric Lafontaine est appelé à rendre témoignage. C'est lui qui a pris

LES DEUX DEPOSITIONS

de la victime les 8 et 9 février, avec l'aide d'un sténographe et d'un interprète.

Le samedi soir, le 8, il a posé les questions obligatoires à Cassieri, et il a constaté que celui-ci n'était pas en position — d'après les exigences de la loi — de donner une déposition "ante mortem"; car il ne croyait pas qu'il allait mourir. Cependant, le témoin a pris sa déposition comme devant servir à l'enquête préliminaire. La femme Maria Ardita ainsi que Giovanni Mansini — maintenant prisonniers — étaient présents.

Mtre Saint-Julien s'oppose à ce que cette déposition soit mise au dossier.

Le témoin ajoute que le lendemain matin, ayant appris que le blessé faiblissait beaucoup et qu'il allait mourir, il se transporta de nouveau à son chevet à l'hôpital Notre-Dame et prit une deuxième déposition en présence des officiers ordinaires et de Francesco-Ciavari.

Mtre Saint-Julien s'oppose de nouveau à ce que cette déposition ainsi que la première soient portées au dossier des accusés. Il prétend qu'elles sont inadmissibles.

Il allègue que ces dépositions ne sont pas régulières; car, elles ont été faites les 8 et 9 de février et la dénonciation du détective Giguère n'a été faite que le lundi suivant, le 10 du même mois. De plus, il ajoute que la femme Ardita et Mancini, seuls, ont assisté à la première déposition et qu'ils n'étaient pas à la deuxième; Ciavari qui n'avait pas assisté à la première était seul à la deuxième déposition. Il allègue encore: que l'on n'a pas demandé au blessé, lors de la deuxième déposition, s'il savait, qu'il était sur le point de mourir; qu'à la première déposition le blessé ne pensait pas mourir. Le savant criminaliste cite des autorités.

Mtre D. A. Lafortune, avocat de la Couronne, prétend que lors de la première déposition l'enquête préliminaire de M. le magistrat Lafontaine était légalement commencée en vertu de l'article 668 du Code et que la déposition de M. Giguère n'était pas nécessaire. Il est prêt à faire servir pour ou contre les accusés les parties des dépositions auxquelles chacun des accusés a assisté.

Mtre Saint-Julien demande que l'on élague de ces dépositions tout ce qui se rapporte aux circonstances, qui ont précédé ou suivi le fait qui y est relaté.

L'HON. JUGE LAVERGNE

président du tribunal, maintient qu'un magistrat peut agir en pareilles circonstances sans qu'il y ait de mandat d'émis, surtout lorsqu'il y a urgence et que ces dépositions ont été légalement prises en vertu de l'article 668 du Code, et il accepte ces dépositions et il ordonne qu'elles soient lues.

Au milieu d'un silence de mort, M. Gustave Duteau, interprète officiel, donne lecture de ces documents.

Voici un passage de la première déposition:

—Qui vous a tiré?

—Un homme du nom de Ciavari qui était de complicité avec Mancini, le prisonnier ici que je reconnais comme tel, et qui était aussi de complicité avec une femme du nom de Maria Donata Ardita, la traîtresse de la maison.

—A-t-elle eu des relations avec vous, cette femme?

—J'ai vécu avec cette femme depuis deux ans; mais j'ai ma femme en Italie.

—Pourquoi dites-vous qu'il était de complicité avec eux?

—Parce qu'il était jaloux.

—Où étiez-vous lorsque vous avez été tiré?

—J'étais dans ma maison, 473 rue Amherst. Nous étions quatre dans la maison: moi-même, la femme Mancini et Ciavari.

—Avez-vous eu une querelle?

—Ciavari est venu à ma maison dans le but de faire du trouble.

—Ciavarri ne vivait pas dans votre maison?

—Ciavarri ne pensionnait pas dans ma maison; mais Mancini y était, et quand j'étais à l'ouvrage en dehors, il était dans la maison et conspirait contre moi.

—Où Ciavari a-t-il pris le revolver dont il s'est servi pour vous tirer?

—Il le portait toujours sur lui.

—Mancini ou la femme vous ont-ils tiré?

—Non, ni l'un ni l'autre; seulement Ciavarri; je n'ai entendu qu'un coup.

—Qu'est-ce qu'a dit Ciavarri avant de vous tirer?

—Nous nous chicanions ensemble, et je lui reprochais de venir trop souvent à la maison, et il a sorti un revolver et m'a tiré.

—Qu'ont fait les autres?

—Mancini et la femme Ardita excitaient Ciavarri.

—Est-ce que Mancini et la femme Ardita encourageaient Ciavarri à tirer?

—Non, mais ils m'ont engendré chicane. La femme était assise près du poêle et elle n'a dit que ceci: "Peu importe la querelle."

—Savaient-ils que Ciavarri était pour vous tirer?

—Ils étaient de complicité. Je crois ainsi, parce que je n'étais pas traité aussi bien qu'auparavant par la femme.

—N'est-il pas vrai que samedi dernier, le premier du mois courant, vous nous avez frappés tous deux dans une chambre et que vous aviez un revolver dans votre main et que vous avez essayé de nous tuer et vous-même ensuite, demanda l'accusé?

—C'est une histoire que vous faites vous-mêmes, répondit Cassieri.

Questionné par le juge Lafontaine s'il croyait qu'il allait mourir ou non, la victime dit qu'il ne le savait pas.

A suivre sur la page 5

SOUS LE SCALP DES INDIENS

La mort étrange d'un ermite évoque tout un monde de légendes, au sujet de Shawinigan Falls,—La croix du promontoire — Le martyre du missionnaire.—Un exploit audacieux.

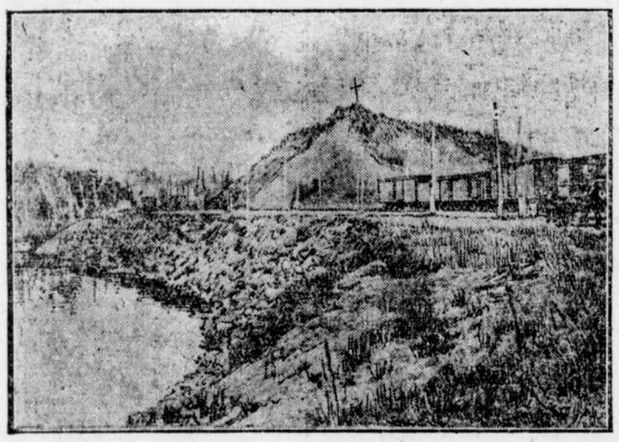

La croix du Promontoire à Shawinigan, au pied de laquelle se sont déroulées tant de légendes.

(Spécial à la "Presse")

Shawinigan Falls, 20. — Au moment où la mort mystérieuse d'un ermite défraye les conversations et tient en émoi notre petite population, il sera intéressant pour les lecteurs de la "Presse" de savoir qu'à Shawinigan Falls, il n'y a pas que des existences mystérieuses de solitaires comme celui qui vient de trépasser si brusquement qui hantent la curiosité publique; il y a aussi ces incidents dramatiques et étranges qui apparaissent à chaque page dans les annales de notre localité.

Les étrangers qui visitent Shawinigan, en été surtout, ne manquent jamais d'élever leurs regards vers un promontoire qui domine le village et toutes les prairies avoisinantes.

Au sommet de ce promontoire, se dresse

UNE HAUTE CROIX

de bois noir, que les vents, les tempêtes et les saisons n'ont pu abattre malgré qu'elle soit là plantée depuis dix-huit ans au moins.

C'est en vain que vous interrogerez l'un des gens de la place sur le motif qui a poussé quelqu'un à planter si haut ce signe de rédemption, personne ne vous donnera une réponse catégorique.

Et pourtant cette croix a joué un rôle quelconque dans l'histoire de notre localité et ce n'est pas un simple acte de piété qui l'a érigée sur ce promontoire. Non, il s'est évidemment passé une drame ou un événement quelconque à cet endroit ou près de cet endroit puisqu'on y a marqué la place par un signe qui demeurera

J'ai fouillé parmi les souvenirs de vieillards et j'ai conclu que cette croix n'était qu'une clef d'événements comme ceux qui ont fait de la vallée et des forêts du Saint-Maurice une

CONTREE DE LEGENDES,

un pays fertile en incidents tragiques consignés par des voyageurs et transmis à des nouvellistes qui refont l'histoire des nôtres.

Au sujet de cette croix un saint prêtre me raconte qu'un jour, il y a de cela dix-huit ans, Mgr Laflèche visitait, en tournée pastorale, Shawinigan Falls, lorsqu'en se rendant aux chutes pour jouir du beau spectacle qu'offrent des cascades se ruant les unes sur les autres en énormes bouillons, il aperçut ce promontoire élevé du sommet duquel le regard embrassait des distances infinies.

Sa Grandeur s'arrêta pour admirer le panorama et s'asseyant ensuite au pied de ce cap, il se fit raconter tout ce qu'on savait sur l'histoire de ce voisinage.

On lui apprit ainsi qu'aux premiers temps de la colonie,

UN MISSIONNAIRE JEUSITE

avait été scalpé par les indiens. Une petite croix découverte à quelques pas du promontoire avait prêté quelque véracité à cette légende.

On raconta aussi à Sa Grandeur une légende qui a libre cours dans la vallée du Saint-Maurice. Cette lé-

A suivre sur la page 5

DANS LE PARC DES BATAILLES

M. Frank Lascelles, l'organisateur du festival artistique et historique du tricentenaire de Québec, va visiter pour la première fois, hier après-midi, les Plaines d'Abraham.—Son programme.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 20. — Comme nous l'annoncions brièvement hier, M. Frank Lascelles, le grand organisateur du festival artistique et historique, est arrivé lundi soir à Québec.

Des appartements spéciaux lui ont été réservés au Château Frontenac.

M. Lascelles, avec la courtoisie exquise qui le distingue, a bien voulu donner une interview à votre correspondant.

Hier après-midi, l'artiste s'est rendu dans les plaines d'Abraham, où il a choisi le site où sera construite l'immense estrade, pouvant contenir de 15,000 à 20,000 personnes, devant être érigée spécialement pour les représentations historiques.

On verra sur la scène 4,000 personnes vêtues des habits du temps où se sont passées les scènes que l'on représentera. Tous les jours, il y aura changement de tableaux et probablement une procession par les rues avant la représentation.

M. Lascelles rencontrera, ce soir, les membres du comité d'archéologie et de recherches historiques; il émettra ses idées sur les tableaux que le comité veut faire représenter.

Lundi, il verra les membres du conseil exécutif et aura avec eux une longue entrevue.

Ce n'est pas une mince tâche que celle d'organiser des représentations historiques de la sorte, où l'on verra sur la scène des milliers de figurants.

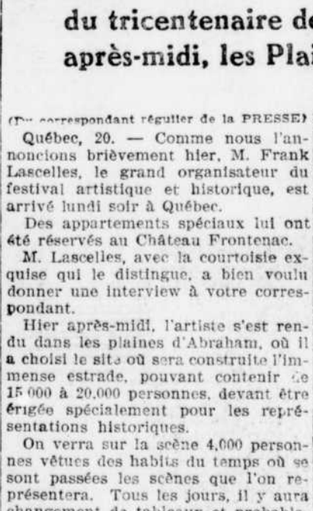

M. Victor Huot, l'artiste québecquois, collaborateur de M. Lascelles.

M. Lascelles parle le français; il l'écrit et le lit très bien.

—"On commence à parler de moi, sur votre journal", a-t-il dit, en me montrat un article de la "Presse" paru mercredi.

Il s'est informé de l'organisation des journaux au Canada, de leurs moyens de subsistance.

M. Lascelles travaillera en collaboration, pour les costumes, avec notre peintre-artiste, M. Victor Huot.

UN CONVOI HORS DES RAILS

Un accident assez sérieux s'est produit, hier soir, sur les voies du Vermont Central, à L'Acadie.—Trois passagers sont blessés.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

St Jean, Qué., 20 — Le train de Boston, du Vermont Central, partant de Montréal à 8.10 heures p.m., et arrivant à Saint-Jean à 9.05 hrs p.m., a déraillé, hier soir, à quelque distance de la gare de l'Acadie. Trois wagons de passagers sont tombés en dehors de la voie. Il y a eu trois personnes de blessées, mais aucune grièvement. Le train a aussitôt été reformé et il a continué sa route, arrivant à Saint-Jean une heure en retard. Heureusement que le train, au moment de l'accident, n'allait pas à une grande vitesse: sans cela on aurait probablement à déplorer plusieurs pertes de vie.

Les premières nouvelles de l'accident ont causé une vive sensation en notre ville. On disait qu'il y avait plusieurs morts et un grand nombre de blessés. Par bonheur, il n'en était rien, et tout le monde fut bientôt rassuré par l'arrivée du train, à dix heures et quelques minutes.

LE MAITRE DE LA MORT

Les répétitions du "Maître de la Mort", la superbe tragédie biblique qui sera représentée par les élèves du Conservatoire d'art dramatique, dirigé par M. Eugène Lassalle, sont poussées activement. Les deux premiers actes sont sus et mis en scène. Les élèves et le professeur comptent sur un succès qui dépassera celui obtenu dans "Athalie."

Malgré la lourde besogne qui s'impose pour arriver à bien interpréter cette oeuvre adorablement belle, le travail devient de moins en moins laborieux, car les élèves font des progrès surprenants avec la méthode de M. Lassalle, qui consiste à joindre la pratique à la théorie. C'est du reste grâce à ce système que l'on a pu constater le résultat si brillamment obtenu.

La partition musicale de M. Fred. Pelletier est presque totalement terminée.

AU 65EME

Emission de nouveaux uniformes aux recrues. — Les anciens sont priés de venir échanger leurs vieux uniformes.

Les autorités du régiment commenceront ce soir à distribuer les nouveaux uniformes. Afin de prévenir tout malentendu, des soirs de distribution différents sont assignés aux compagnies.

Ce soir, vendredi, de 8 à 11 hrs, on distribuera les uniformes des Cies 1 et 2.

Demain soir, samedi, Cies 3 et 4.

Lundi soir, Cies 5 et 6.

Mardi soir, Cies 7 et 8.

Les officiers de chaque compagnie seront présents à la distribution. Que les soldats fassent en sorte de se rendre aux soirs et aux heures indiqués pour leurs compagnies respectives.

Les anciens devront apporter leur vieil uniforme au complet pour pouvoir l'échanger pour un neuf.

Nous espérons que tous les soldats s'empresseront d'aller s'uniformer. Maintenant que la nouvelle émission d'uniformes est arrivée, il n'y a pas de raison pour que personne fasse défaut aux exercices.

La parade de mercredi soir a été superbe. Le 65ème régiment fera honneur à Montréal durant les fêtes du Tricentenaire de Québec, si officiers et soldats continuent à travailler comme ils le font depuis le commencement des exercices.

Ce soir il y aura des exercices de tir pour les Cies 5 et 6.

AUX PORTES DU TOMBEAU

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Saint-Jean de Matha, 20 — Mme Cyr, épouse du champion des hommes forts du monde, a vu, ces jours derniers, la mort de bien près. Une maladie cruelle (pneumonie grippale) l'a conduite aux portes du tombeau. Plusieurs médecins appelés à son chevet ont jugé son état désespéré.

C'est avec plaisir, toutefois, qu'on apprendra que Mme Cyr est maintenant hors de danger et en pleine convalescence. Les soins habiles et assidus de M. le Dr Z. M. Aumont lui rendront, — espérons-le, — bientôt la santé parfaite.

LA PRESSE

51 rue Saint-Jacques, angle du Boulevard Saint-Laurent, Montréal, Canada.

ABONNEMENT:
ETATS-UNIS

EDITION QUOTIDIENNE $3.50 par année, $1.75 pour 6 mois, $1.00 pour 3 mois.

Payable d'avance.

LA PRESSE est imprimée et publiée au No 51 rue Saint-Jacques, Montréal, par La Compagnie de Publication de LA PRESSE (limitée).
T. BERTHIAUME, Président.

Toute lettre doit être adressée comme suit: LA PRESSE, No 51 rue Saint-Jacques, Montréal, Canada.

BUREAUX POUR LES ETATS-UNIS
A New-York, W. J. MORTON, 919 Brunswick Bldg, 225 Fifth Ave, Corner, 26th St.

A Chicago, W. J. MORTON, M. Elmer Wilson, représentant, 87 rue Washington.

POUR L'ETRANGER
Londres, Angleterre, CHS. DEWYNTER, Limited, 11 Charing Cross Road.

Circulation de LA PRESSE

TOTAL DE LA SEMAINE
14 MARS

LUNDI	94,379
MARDI	94,366
MERCREDI	94,425
JEUDI	94,567
VENDREDI	94,453
SAMEDI	117,485
TOTAL	589,675
HEBDOMADAIRE	50,828
	640,503

Circulation des éditions quotidienne et hebdomadaire de la "Presse" pour la semaine dernière. **640,503**

MOYENNE PAR JOUR DE L'EDITION QUOTIDIENNE

98,279

La moyenne de la circulation de la "Presse" dans la ville de Montréal et la banlieue, dépasse 45,000 copies par jour.

Aucun autre journal français de cette ville ne peut prouver que son tirage pour la Ville de Montréal et la banlieue, atteint le tiers de cette circulation.

LE FEU DANS L'ECOLE

LES ENFANTS SONT EVEILLES A TEMPS POUR ECHAPPER AU DANGER.

Elkhorn, Man., 20 — Hier soir, après le coucher des élèves, le feu s'est déclaré dans une école d'Indiens.

L'incendie, commencé dans la chambre de Mlle Cameron, infirmière, se propagea très rapidement.

Par bonheur les enfants furent placés en sûreté, ne courant aucun risque. Les dommages ne seront pas très élevés.

NOS PREFETS

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Baie St Paul, 20 — Mercredi, le 11 du courant, à une séance du conseil de la deuxième division du comté de Charlevoix, tenue au Palais de Justice de la Baie St Paul, Emile Gagnon, avocat et maire du village de la Baie St Paul, a été élu à l'unanimité, pour la quatrième fois, préfet de la deuxième division du comté de Charlevoix. Nos sincères félicitations.

Un Quart de Siècle de Succès!
—LE—
BAUME RHUMAL
Contre la Toux et le Rhume.
Prix: 25c la Bouteille
(1) A wB

Chronique

VERS LA SOMPTUOSITE

Un riche contribuable parisien a légué à sa ville natale une somme de 10,000 francs, destinée à l'achat d'une masse d'armes gothique surmontée de l'image de sainte Geneviève, la douce et humble pastourelle, précurseur de Jeanne d'Arc, qui est devenue la patronne de Paris. L'intention, du donateur est que cette masse d'armes soit portée solennellement devant les membres du conseil municipal, lorsque celui-ci, dans les circonstances importantes, sortira en corps.

La Ville de Paris n'a pas encore accepté ce legs et elle ne semble pas disposée à l'accepter jamais. Elle n'apprécie pas l'idée du défunt et se soucie fort peu de voir son édilité marcher dans les rues derrière une sainte Geneviève, fût-elle en or.

Eh bien, j'estime que la Ville de Paris a tort de dédaigner ainsi la pensée et le geste d'un homme qui avait sans doute une autre ambition que celle d'être compris dans la légion des généreux donateurs. Le défunt a évidemment voulu redonner de la couleur, du symbole, de la beauté, du sens traditionnel aux manifestations de la vie officielle et publique. Trop peu fortuné pour doter les conseillers municipaux de Paris d'un uniforme atributif, il a voulu du moins leur offrir un emblème saisissant qui, de maîtres, les transformait en patrons, c'est-à-dire en protecteurs de la Ville. Ces messieurs n'en veulent pas. C'est une faute, car la démocratie se fait le plus grand tort en ne se créant pas son décor comme l'a fait la Monarchie.

Pourquoi les conseillers municipaux de Paris n'ont-ils pas un costume éblouissant, brodé, doré, passementé, qui leur donnerait un prestige réel, que leurs agréments physiques ne suffisent pas toujours à leur communiquer. Je sais bien qu'en outre de leurs habits vulgaires ils sont moralement vêtus d'autorité et de majesté ; mais ce n'est pas assez pour des magistrats dont le seul titre renoue la tradition des grands âges, suscite le souvenir de ceux qui parlaient haut en face des ducs et des comtes qui émoulaient toujours et battaient souvent les rois de France, avant que Louis XI n'ait mis le holà à ces incessantes insubordinations ; dont les fonctions rappellent le déchaînement dans les beffrofes de la grande clameur des tocsins appelant la populace à la défense de la cité.

Parfois, aussi, les prédécesseurs des conseillers actuels portaient sur l'échafaud, en grande pompe, des têtes augustes et blanches. Et les successeurs des Etienne Marcel repoussent avec dédain un intelligent et glorieux trophée qui symboliserait leurs vertus civiques ? Ah ! les pauvres gens !

Mais peu nous importe, au surplus. Ce que je voudrais tirer de l'incident, c'est que nous songions sérieusement à relever le prestige de nos conseillers à nous par un costume en rapport avec leur puissance, leur savoir et leur dévouement.

Voir nos édiles vêtus dans le même style qu'un banquier ou qu'un cocher de fiacre, cela me chiffonne. Je voudrais qu'on les habillât comme des doges, avec d'amples robes de velours, de brocart, d'hermine, de drap d'or... Et si les temps évoluent selon mes voeux, si les artistes, parvenant à triompher de la vulgarité du siècle, obtiennent enfin, selon leur fonction, de faire le décor de notre vie, de réaliser le rêve des paraphaélistes et de dessiner les costumes officiels, je ne désespère pas de voir bientôt tous les êtres privilégiés, dépositaires de l'autorité souveraine, habiter des costumse étincelants devant lesquels la volonté populaire n'aura plus qu'à se courber.

Et si l'on fait valoir que l'état de nos finances ne permet pas ce luxe désirable, eh bien, nous nous rabattrons sur des costumes plus modestes, suffisants, après tout, pour affirmer le principe de l'indispensable mise en scène.

Dans ce cas, c'est-à-dire s'il fallait renoncer à la splendeur, on pourrait se contenter de petits costumes coquets. Et si l'on ne peut octroyer aux membres de notre conseil échevinal la robe à traîne ondoyante, rien ne s'opposerait à ce qu'on leur donnât des jupes décentes, voir même le kilt écossais, qui comporte en dessous un tutu de velours vraiment confortable en hiver. Il me semble bien qu'il y a dans notre milice un bataillon ainsi vêtu ; mais avec quelques changements raisonnés on éviterait toute confusion, et on parviendrait sans difficulté à faire comprendre au peuple que le but de ce costume est d'exalter la splendeur intellectuelle et morale de nos édiles.

Ah oui, à notre époque de petitesses, le besoin de luxe, d'apparat, de décor, de séduction, de pittoresque se fait sentir. Ce n'est pas parce qu'elle veut plus de justice, plus de liberté, plus de faveurs, qu'une démocratie doit avoir moins de beauté. Elle s'embellirait elle-même, la démocratie, en embellissant ses élus, qui la représentent et qui l'incarnent.

Enfin, on en fera ce que l'on voudra. Je ne puis faire plus que livrer mon idée toute simple. Elle contient du moins la magnificence future de notre conseil municipal, comme le gland contient le chêne.

21-3—1908.

LAURENT BART.

DEUX POIDS ET DEUX MESURES

LES DEPUTES DU CENTRE ALLEMAND, APRES AVOIR DECOUVERT QUE LES NEGRES ONT UNE AME, APPELLENT LES JOURNALISTES : "COCHONS."

Berlin, 20 — Il s'est produit, aujourd'hui, une scène tumultueuse au Reichstag, au cours du débat sur le budget colonial. Herr Erzberger, centriste, a prononcé un discours dans lequel il a fait allusion au traitement infligé par le gouvernement aux noirs des colonies, et dans lequel il a employé la phrase suivante : "Un nègre a aussi une âme immortelle." Comme l'orateur faisait une pause après avoir prononcé ces mots, des exclamations et des rires moqueurs partirent des galeries, et apparemment de la partie réservée à la presse.

MALENCONTREUSE EXPRESSION

Le parti du centre se leva comme un seul homme, plein d'indignation, et le chef du parti, Herr Broebez, montra du doigt la tribune des journalistes, et lança le mot.... extra-parlementaire : "Cochons !"

Il s'en suivit un tumulte indescriptible, et le président agita sa cloche et menaça de faire évacuer les galeries. Les représentants de la presse se réunirent un peu plus tard, et adoptèrent une résolution de protestation, qui fut lue à la Chambre par Heinrich F. Muller, député de Meiningen. L'incident fut alors déclaré clos.

LES RAVAGES DU FEU

DE LOURDES PERTES SUBIES PAR PLUSIEURS MARCHANDS DU MANITOBA.

Deloraine, Man., 20 — Les magasins de MM. Preswood Bros., W. McComb et W. J. Chalmers ont été détruits, hier matin, par un incendie.

Les pertes sont d'environ $20,000.

Un autre incendie s'est déclaré dans les bureaux et les chambres d'engin de la "Imperial Elevator Co.", à Rosenfeld, Man.

Grâce au travail actif de toute la population environnante, l'ascenseur a pu être sauvé

COMMENT FAIRE LE REMEDE DOMESTIQUE

Bonne recette de famille pour soulager le rhumatisme et les maux de reins.

FACILE A PREPARER

Découpez ceci ou passez-le à quelqu'un et vous ferez un acte humanitaire.

CELA PEUT ETRE UTILE

Une importante publication médicale donne à ses lecteurs un nombre de recettes simples et efficaces qui peuvent être préparées à la maison. Celle qui suit, pour la guérison du rhumatisme, des maux de reins et de vessie est surtout recommandée: Extrait fluide de dandelion, une demi-once ; Kargon composé, une once ; sirop composé à la salsepareille, trois onces. On peut se procurer ces ingrédients simples et inoffensifs dans toute bonne pharmacie, à peu de frais, et les mélanger en les agitant convenablement dans une bouteille.

La dose pour adulte est une cuillerée à thé après chaque repas et au coucher ; boire un plein verre d'eau après chaque dose. On dit de plus que cette préparation est un véritable remède pour les reins et le mal de dos, faiblesse de la vessie et les maladies urinaires, surtout chez les gens âgés, et c'est une des meilleures choses à se servir dans les cas de rhumatisme, soulageant la douleur et réduisant promptement l'inflammation.

Un pharmacien local bien connu déclare que ce mélange agit directement sur les tissus éliminateurs des reins ; nettoie ces organes spongieux et leur donne la force de filtrer les matières empoisonnées et l'acide urique du sang qui est cause du rhumatisme.

Découpez ceci et faites-le lire à quelque personne souffrante, et vous ferez là une bonne action.

TEL QUE NOUS LES VOYONS

M. J. E. CLEMENT, Jr., GERANT DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MONT-ROYAL. — Photo : "The Canada Newspaper Cartoonists' Association."

LE FLEAU DE LA TUBERCULOSE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 20 — L'association canadienne qui combat la tuberculose dans toutes les parties du pays est actuellement en convention à Ottawa, sous la présidence du Dr J. B. Calkins, de Truro, N. E., en l'absence du président Edwards. Le Rév.Dr Moore, secrétaire général, a présenté un rapport très encourageant sur le travail de l'association durant l'année.

Une résolution a été présentée demandant au gouvernement fédéral d'établir un Bureau de santé sous lequel seront placés tous les bureaux provinciaux.

Le Dr Laberge, officier de santé de la ville de Montréal, a fait mercredi soir la conférence annuelle. Il dit que depuis trente ans la consomption a fait 16,256 victimes à Montréal, soit 20 par 10,000 âmes. Au cours de ses remarques, le Dr Laberge dit que la boisson est le pire ennemi de l'homme et le meilleur auxiliaire de la consomption. L'Etat doit aider à combattre la consomption, comme il prend soin des prisonniers, idiots et autres malheureux.

Le Dr Bryce, inspecteur médical en chef du Canada, admet que les immigrants qui arrivent en Canada augmentent d'au moins 3 par 10,000 âmes le nombre des consomptifs. Aujourd'hui il y a 50,000 consomptifs en Canada et à Ottawa seul l'année dernière l'implacable maladie a fait une centaine de victimes.

Le Dr Bryce en terminant fait appel à tous les Canadiens de s'unir dans la lutte contre la maladie la plus terrible du pays, faisant chaque jour de si nombreux et fatals progrès.

DANS LA REGION DU GOLFE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Sainte-Flavie, 20 — A la séance régulière du conseil du comté de Rimouski, tenue sous la présidence de Son Honneur le préfet P. E. Danjou, M.P.P., il a été proposé par M. C. N. A Caron, de Mont-Joli Station, secondé par M. T. Beaulieu, maire de Ste Flavie Paroisse, que le conseil de comté profite de sa première réunion, après l'incendie dont la ville de Rimouski a été le théâtre le 31 décembre dernier, pour offrir aux Rév. Soeurs de la Charité l'expression de sa profonde sympathie. En reconnaissant au nom de tous ceux qui se présentent les nombreux services rendus par les religieuses de la Charité à la population du golfe depuis au delà de 35 ans, le conseil de comté exprime l'espoir qu'elles n'abandonneront pas leur oeuvre de charité et qu'avant de jeter les bases d'une nouvelle construction elles aviseront par les diverses autorités dont elles dépendent aux moyens à prendre pour gratifier la vaste région du golfe d'un hôpital bien outillé, moderne, dans le genre de ceux qu'elles dirigeaient avec tant de zèle, en plusieurs endroits du Canada.

Ce conseil exprime l'espoir que les autorités religieuses et civiles prendront en sérieuse considération toute suggestion qu'il se permet de faire et qu'elles s'entendront pour favoriser le projet d'un hôpital en venant en aide pour cette fois aux religieuses de Rimouski.

LE SERVICE DE L'ILE STE HELENE

M. LAMARRE OFFRE DE CONTRIBUER A LA CONSTRUCTION D'UN QUAI PERMANENT, D'AMELIORER SES BATEAUX ET DE TRANSPORTER GRATUITEMENT LES ENFANS DE 12 ANS ET MOINS.

L'Ile Sainte-Hélène a fait les frais d'une partie des conversations à la commission des parcs. On a parlé du quai, des traversiers, de la passerelle.

Celle-ci devra bientôt être reconstruite. On a reçu hier, de la "Montreal Ship Lining Co.", une lettre par laquelle elle offre de faire ce travail, moyennant la somme de $800. L'an dernier il en a coûté $700 pour la démonter. Il a été décidé d'accepter cette offre ; comme la somme est moindre que $1,000, la commission n'est pas obligée de demander des soumissions.

M. J. Lamarre, entrepreneur de la traverse de l'Ile Sainte-Hélène, a écrit à la commisison demandant que son contrat soit renouvelé pour cinq ans. Il est prêt à faire toutes les améliorations possibles à ses bateaux et même à les reconstruire si c'est nécessaire. Les enfants de 12 ans et en dessous seraient transportés gratuitement. M. Lamarre attire l'attention de la commission sur la nécessité d'avoir un quai permanent. Il est prêt à donner une somme de $400 par année, ce qui représenterait l'intérêt d'un capital raisonnable.

Les échevins Stearns et Carter n'aiment pas le service actuel, et le second dit qu'un citoyen d'Ontario serait prêt à l'entreprendre.

L'échevin Couture a répondu que rien ne pressait, le contrat de M. Lamarre étant loin d'être terminé.

Une sous-commission composée des échevins Robillard, Stearns et Carter étudiera l'opportunité d'acheter la propriété Redpath pour agrandir le parc Mont-Royal.

L'échevin Guay a obtenu qu'un morceau du terrain des anciens abattoirs de l'Ouest soit ajouté au square Georges-Etienne-Cartier.

M. A. Pinoteau, surintendant et jardinier en chef de la Ville, a soumis à la commission son rapport annuel. La phrase suivante mérite d'être signalée aux autorités municipales. Souhaitons qu'elles en fassent leur profit.

"Il est inutile de planter des arbres ou arbustes sur les parcs tant qu'il y aura des dépotoirs de neige, le terrain étant toujours humide, les arbres ou arbustes ne peuvent vivre. Pour le gazon c'est la même chose et de plus nos chemins sont gaspillés par ces dépotoirs".

La somme de $33,899.78 a été dépensée en 1907 pour l'entretien des parcs, moins le Mont-Royal et des crédits spéciaux ont été obtenus au montant de $6,821.

L'HONORABLE M. SCOTT

L'hon. Walter Scott, premier ministre de la Saskatchewan, est arrivé hier à New-York, à bord de l'Adriatic.

BOVRIL

Comme nourriture concentrée rien n'égale le "Bovril". Dans une bouteille de 16 oz vous avez 50 tasses de "Bovril" et chaque tasse ne vous coûte que 3½ cents.

A y

LE COUT DE VOTRE PAIN

ne peut être évalué d'après le prix de la farine seulement, il faut aussi tenir compte des résultats obtenus. Certaines farines font moins de pains par sac que d'autres, et par conséquent, ne sont pas économiques tout bas qu'en soit le prix. La farine "Five Roses", bien qu'elle coûte quelques cents de plus par sac que les marques ordinaires, est, à la fin, meilleur marché, car elle fait plus de pains par sac et elle est d'emploi plus facile que plusieurs autres marques qui coûtent moins cher. Si vous comparez les prix aux résultats vous trouverez que la "Five Roses" est la farine la moins chère sur le marché. Demandez-en un sac aujourd'hui à votre épicier.

Lake of The Woods Milling Co. Limited

116—3

TOUTES LES FEMMES

Devraient seconder la nature chaque fois que l'organisme est sens dessus dessous, que le système nerveux perd du ton et qu'elles constatent une sensation d'abattement ou de langueur. Une expérience de plus de 50 ans est là pour appuyer l'avancé qu'aucun médicament ne donne un aussi prompt soulagement que

Beecham's Pills

Vendues partout. k 22. En boîtes 25c. A

THOMAS LIGGET & CO.
642-644 rue Ste Catherine Ouest.
Tapis, lits, rideaux et tout à bas prix. 116—2

LES RAISONS D'UN REFUS

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 20 — M. le juge Mabee, de la Haute Cour d'Ottawa, a, après considération, décidé de demeurer sur le banc et n'acceptera pas la position de président de la Commission des chemins de fer, en remplacement de feu le juge Killian. Il est compris qu'une des raisons apportées pour cette décision, est le fait qu'en se retirant du banc après quelques deux ans de service, et en acceptant une position dans la Commission des chemins de fer pour dix ans, il perdrait par là son droit de pension de retraite. Pour avoir droit à retirer une pension il est requis un service de quinze ans. Dans le cas du juge Killian, il est pourvu par un amendement que son terme antérieur sur le banc, au-delà de cinq ans, compterait avec son terme de position dans la Commission des chemins de fer, pour être qualifié de retirer sa pension. Mais dans son cas, le juge Mabee, à la fin de son terme de dix ans dans la Commission des chemins de fer, ne pourrait pas retirer sa pension. De plus, il est entendu que d'autres raisons : telles l'aversion qu'il a de changer de domicile, de Toronto à Ottawa, et celle d'abandonner le banc, ont aussi contribué à lui faire prendre cette décision.

La question d'un autre choix pour la présidence est maintenant devant le Cabinet.

FEU MADAME LAVIGNE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Vaudreuil, 20 — Lundi dernier, le 16 du courant, ont eu lieu les funérailles de Madame J. B. Lavigne. La paroisse entière s'est donnée rendez-vous autour de cette tombe si soudainement ouverte, pour témoigner à la famille éprouvée sa sympathie la plus sincère.

Au service funèbre présidait M. l'abbé J. O. Godin, curé, assisté de MM. les abbés Meloche et Lessard.

Les porteurs étaient MM. Napoléon Lavigne, Gatière Lavigne, Elie Lavigne, beaux-frères de la défunte ; Joseph Grégoire et Joseph Ménard, ses gendres, et Hilaire Lauzon.

Le deuil était conduit par MM. Jean-Bte Lavigne, époux de la défunte ; Alfédéric, Atchez, Elie et Alice Lavigne, ses enfants ; Joseph Grégoire, et Joseph Ménard, ses gendres ; Napoléon, Gatien et Elie Lavigne, ses beaux-frères ; Oscar et Napoléon Lavigne, Joseph Besner, Wilfrid et Télesphore Lussier, et Joseph Gagnon, ses neveux ; André Brosseur et Charles Léger, de Como, ses cousins.

Madame Lavigne était une femme modèle, qui laisse derrière elle le souvenir d'une vie remplie de zèle et de dévouement pour les siens et se samis.

A la famille éprouvée nous offrons nos sincères condoléances.

LES VAGABONDS

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Farnham, 20. — Un nègre a été arrêté, pendant la nuit dernière, dans la cour du C.P.R., Il a été traduit comme vagabond devant M. le magistrat R. H. Fairfield, qui le condamna à quelques semaines de prison.

Hedrite

L'insomnie se guérit en prenant une tablette de "Hed-Rite" avant de vous coucher. Elle vous procure un sommeil paisible. 25 cents la boîte dans toutes les pharmacies. A x

Résumé des règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien

TOUTE section de nombre pair des terrains de la Puissance au Manitoba, ou des provinces du Nord-Ouest, excepté les lots 8 et 26, non réservés, pourra être prise comme homestead par toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou par tout individu mâle de plus de dix-huit ans, sur un espace d'un quart de section de 160 acres, plus ou moins.

La demande d'entrée pour homestead doit être faite personnellement au bureau de l'agent local ou du sous-agent. Néanmoins, une entrée par procuration peut être faite dans certaines conditions par le père, mère, fils, fille, frère ou soeur du futur colon.

Une demande l'entrée ou de résiliation faite personnellement à tout sous-agent, peut être télégraphiée à l'agent local par le sous-agent, aux frais du solliciteur, et si le terrain demandé est vacant lors de la réception du télégramme, telle demande aura la priorité et le terrain sera détenu jusqu'à ce que les papiers nécessaires pour compléter la transaction aient été reçus par la poste.

Dans le cas de "personnification" ou fraude, l'entrée sera sommairement cancellée et le solliciteur perdra tous ses droits de priorité au claim.

Tout individu demandant à faire une résiliation doit le faire en personne et posséder les titres requis pour l'acquisition d'un homestead, et l'on ne recevra qu'une seule demande de résiliation du même individu tant que l'on n'aura pas disposé de cette demande.

Là où l'entrée est cancellée après l'instruction des procédures de cancellation, le solliciteur de résiliation aura droit au premier droit d'entrée.

Les solliciteurs pour annulation doivent dire en quoi le propriétaire d'homestead est en défaut.

Un propriétaire d'homestead dont l'entrée est non sujette à être cancellée, peut, sujet à l'approbation du ministère, le céder en faveur du père, de la mère, du fils, de la fille, du frère, ou de la soeur, s'ils sont éligibles, mais à aucun autre, en présentant la déclaration de l'abandon.

DEVOIRS — Un colon devra remplir les conditions s'y rapportant de l'une des manières suivantes :

(1) Au moins un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours du terme de trois ans.

(2) Si le colon a feu et lieu sur la ferme qu'il possède, d'une étendue de pas moins de 80 acres dans les environs de son homestead, les conditions de cet acte quant à la résidence, pourront être remplies par le fait de résider sur ledit terrain. Un co-propriétaire en terrain ne sera pas tenu à cette formalité.

(3) Si le père — ou la mère si le père est décédé — d'un propriétaire de homestead, demeure sur la ferme possédée seulement par lui, d'une étendue de pas moins de 80 acres dans le voisinage du homestead ou sur un homestead entré pour lui dans les environs, les conditions de cet acte, quant au lieu de résidence, avant d'obtenir la patente, pourront être remplies par le fait que cette personne habitera avec le père ou la mère.

(4) Le mot "voisinage" des deux précédents paragraphes, veut dire, pas plus de neuf milles en ligne directe, excluisivement des largeurs allouées aux routes croisantes dans l'arpentage.

(5) Un propriétaire d'homestead, désireux de remplir ses devoirs de résident en concordance avec les articles ci-dessus, pendant qu'il habite avec des parents sur une ferme lui appartenant, devra notifier l'agent du district de cette intention.

Avant de demander des lettres patentes, le colon devra donner un avis de six mois en écrivant au Commissaire des Terres du Dominion, à Ottawa, de son intention de ce faire.

RESUME DES REGLEMENTS SUR LES TERRAINS MINIERS DU NORD-OUEST CANADIEN

CHARBON — Les terrains à charbon peuvent être loués pour une période de vingt et un ans à un taux annuel de $1 l'acre. Un individu ou une compagnie ne peut en acheter plus de 2,560 acres. Une royauté de 5 cents la tonne de 2,000 livres sera perçue sur le charbon marchand.

QUARTZ — Une personne de dix-huit ans ou plus ayant découvert du minerai dans un endroit, peut se choisir un "claim" de 1,500 x 1,500 pieds.

Le prix d'enregistrement d'un claim est de $5.00.

On devra dépenser $100 par année au moins sur le claim ou les payer au régistrateur du district. Lorsque $500 auront été dépensées ou payées, le locataire pourra faire faire l'arpentage de son claim et l'acheter à $1.00 l'acre, après avoir rempli toutes les autres conditions.

La patente d'un droit minier devra pourvoir au paiement d'une royauté de 2½ pour cent sur les ventes.

Les claims de travail de mine dans les placers sont généralement de 100 pieds carrés. Prix d'entrée, $5.00, devant être renouvelé tous les ans.

Un solliciteur peut obtenir deux baux pour miner de l'or, de 5 milles chacun, pour un terme de 20 ans, qu'il peut faire renouveler à la discrétion du ministre de l'intérieur.

Le locataire devra faire fonctionner un dragueur par 5 milles, la première saison qui suivra la date de son bail.

Taux, $10 par année pour chaque mille de rivière louée. Royauté de 2½ pour cent perçue sur la production dès qu'elle excède $10,000.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'intérieur.

N. B. — La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

201—x

Feuilleton de La "Presse"

L'OFFICIER BLEU

PAR GEORGES PRADEL.

Feuilleton de La "Presse"

TROISIEME PARTIE

MEA

164 Suite

Son repas était interrompu; depuis l'entrée du prince Alexis Livachoff dans la salle du buffet, il n'avait pas quitté celui-ci des yeux.

Alexis marcha donc droit à lui.

—Monsieur, lui dit-il à mi-voix, après l'avoir courtoisement salué, voulez-vous m'accorder un entretien de quelques secondes.

Et il ajouta:

—Je ne sais, monsieur, si vous êtes Russe ou Français, mais vous êtes certainement l'un ou l'autre. C'est ce qui me décide, dans le suprême péril où je me trouve, à m'adresser à vous.

L'inconnu s'était levé.

Sa physionomie avait une gravité extrême.

—Monsieur, je suis votre compatriote.

L'inconnu salua également de la tête.

Alexis poursuivit:

—Je me nomme le prince Alexis Livachoff, à la suite d'une dénonciation calomnieuse et infâme, j'ai été condamné à mort, j'ai vu mes biens confisqués. J'ai dû fuir pour échapper au dernier supplice, ou tout au moins à la Sibérie. Tout a profité à mon cousin germain, le comte Wladimir Paloutine.

—A quoi jouis-je vous être utile? demanda simplement l'étranger.

—Voici: j'ai en ce moment charge d'âme. Je suis le seul être au monde qui protège la belle-mère de mon cousin Wladimir Paloutine. Cette malheureuse a déjà été enfermée une fois comme folle, et elle a toujours joui de la plénitude de sa raison. Aujourd'hui, Paloutine est intéressé à la faire enfermer de nouveau. Des agents sont à sa poursuite. Dans un instant, un commissaire de police arrivera ici et l'arrêtera, j'en suis sûr. Une fois enfermée dans une maison de fous, elle y mourra. Pouvez-vous, au nom de la chrétienne humanité oui, pouvez-vous la prendre sous votre protection, affirmer que c'est l'une de vos parentes, que vous répondez d'elle ?

—Très bien! Je vois ce que c'est. Et vous avez bien fait, mon cher compagnon, de vous adresser à moi.

—Ah! que je vous rends grâces!

—Voici ce que nous allons faire. Où est cette dame ?

—En wagon. Fort heureusement elle n'a pas voulu descendre, elle serait déjà arrêtée.

—Où vous rendez-vous ?

—A Cologne.

—Est-ce pressé, ce voyage? Devez-vous arriver à Cologne à heure fixe?

—Non!

—Très bien! Suivez-moi, alors. Et vous vous rendrez à Cologne en faisant un long circuit par Bruxelles.

—Ah! tout ce que vous voudrez, monsieur.

—Conduisez-moi au wagon où se trouve la baronne Cazérès.

Les deux hommes sortirent de la salle tandis que l'étranger s'adressait à l'un des garçons et lui ordonnait:

—Mettez immédiatement deux autres couverts à ma table.

D'un pas précipité, tous deux marchaient au wagon où se trouvait la baronne Cazérès.

A la vue de l'étranger, la malheureuse femme, déjà tant éprouvée, porta les deux mains à son coeur.

—Ne craignez rien, chère madame, s'empressa de lui dire Alexis, c'est au contraire un sauveur qui vous arrive, envoyé, on peut le dire par la Providence.

La baronne interrogea Alexis du regard.

Ce fut l'étranger qui répondit :

—Baronne, vous avez bien une mantille quelconque pour vous abriter contre la fraicheur des nuits ?

—Parfaitement, répliqua-t-elle toute tremblante, dans ma valise.

—Veuillez la mettre sur votre tête. Dépêchez-vous. Laissez-la tomber sur les yeux. Bien. Méconnaisable. Endossez mon cache-poussière. Un peu ample et un peu long, mais le déguisement est parfait.

Maintenant, descendez de wagon. Ah ! je vous en fais toutes mes excuses, mais ce déplacement est indispensable. Et vous allez, en outre, me permettre d'avoir l'honneur de vous inviter à déjeuner.

Tout cela était dit avec précipitation, mais sur un ton d'indiscutable loyauté.

Dans sa nerveuse agitation, la baronne obéissait sans mot dire.

—Là ! fit encore l'inconnu, en faisant asseoir la baronne en face de lui et Alexis Livachoff de l'autre côté de la table. Là ! Et si la police se permet de s'occuper de nous, nous allons la bien recevoir.

Aussitôt il ajouta encore :

—Surtout, baronne, ne vous troublez pas. Ne dites rien. Ne prononcez pas un mot. Et tout ira bien.

Se tournant vers Alexis :

—Mon prince, une dernière question : vous me jurez sur l'honneur, sur la mémoire de votre mère que les choses se sont passées telles que vous venez de me le dire ?

Sans hésitation, Alexis étendit la main :

—Je le jure sur l'honneur, sur la mémoire de ma mère !

Dans son mouvement sa manchette s'était déplacée, laissant voir au poignet la longue cicatrice rouge de la blessure.

—Qu'avez-vous donc là ? demanda l'étranger.

—Un souvenir, celui d'un incendie dans lequel j'ai été assez profondément atteint.

L'inconnu n'eut pas le temps de pousser plus loin son interrogatoire.

—Ah ! fit-il, en n'ayant pas l'air de regarder du côté de la porte, surtout baronne, ne bougez pas, vous ne pouvez avoir aucune idée de ce qui se passe autour de nous.

Un commissaire de police, sortant le bout de sa ceinture tricolore de sa poche, s'avançait, accompagné de l'agent et de deux gendarmes.

—N'ayez pas l'air même de les remarquer. Vous, mon cher prince, pas un mot ! Vous feriez tout manquer. Je réponds du succès.

L'agent avait devancé la police et la gendarmerie, et s'adressant au commissaire :

—Je vous adjure de faire votre devoir, monsieur le commissaire. Madame est la baronne Cazérès. Depuis plusieurs mois elle s'est échappée d'une maison de santé.

L'étranger ,levant la main, l'arrêta net, d'un geste violent.

—Je vous ordonne de vous taire.

D'un mouvement bref, prompt, il avait sorti de sa poche une rosette d'officier de la Légion d'honneur et la plaçait à sa boutonnière.

—Je vous défends de continuer, répéta-t-il. Fort heureusement madame ne comprend pas un mot de français, autrement, comme elle est très nerveuse, elle pourrait être effrayée par ce déploiement de forces, elle s'en trouverait très certainement malade, et en ce cas, je serais forcé de m'en plaindre à mon gouvernement, qui, à son tour, exigerait des réparations du gouvernement français.

—Mais, monsieur ! fit l'agent, élevant malgré lui le diapason de sa voix.

—Je vous ai dit de vous taire. Je vous l'ordonne, un mot de plus, et j'intime l'ordre à M. le commissaire de police de se servir des deux gendarmes qui sont là pour vous faire jeter à la porte.

S'adressant alors directement au commissaire:

—Je vous le répète, madame est ma femme, elle voyage avec moi. Quant à moi, voici ma carte, mon passeport.

Et, ces mots prononcés, l'étranger sortit de sa poche un portefeuille armorié, et y prit une carte et un parchemin qu'il tendit au commissaire.

Celui-ci n'eût pas plus tôt jeté les yeux sur la carte qu'il se montra très décontenancé et se confondit en excuses.

—Bien! bien! — répliqua l'étranger l'arrêtant également, — il y a malentendu, il y a erreur, je ne donnerai aucune suite à cette très désobligeante méprise, mais vous me permettrez tout simplement de vous faire observer que vous feriez bien, dans votre propre intérêt, de ne pas prêter si légèrement main-forte à ces agences interlopes qui, si fréquemment, vous attirent sur les bras de déplorables affaires. Vous le savez mieux que moi, la police en récolte assez par elle-même.

Le commissaire, en moins de temps qu'il n'en faut pour l'écrire, avait passé par toutes les nuances du spectre solaire, c'est-à-dire que du ponceau le plus vif il était devenu d'un vert prononcé.

Cette exécution très nette, très carrée, ne faisait nullement l'affaire du Tricoche qui, maladroitement, crut devoir le prendre de très haut.

—Mais, dites donc, monsieur le commissaire, vous ne voyez donc pas que ces rastaquouères-là vous montent le job, tout simplement. En voilà une histoire? Ah ben! par exemple. Pour un peu, ils vous fourreraient dedans, et vous mèneraient au clou!

L'étranger fronça le sourcil et un éclair flamba dans ses yeux énergiques.

—Faites-moi le plaisir de faire enlever ce grossier personnage, vous m'avez entendu.

Et comme l'autre répliquait encore avec un accent canaille:

—De quoi! de quoi! Ca va-t-il continuer longtemps, cette farce-là?

Le commissaire de police le saisit par le collet et d'une voix qu'enrouait une colère concentrée.

—Vous! filez! au trot et du train, autrement vous ne coucherez certainement pas dans votre lit ce soir. Vous m'avez compris, n'est-ce pas?

—Mais! commissaire.

—Il n'y a pas de: "Mais, commissaire", j'ai la stupidité de couper dans vos godans, et vous me faites commettre la plus absurde des gaffes. Une histoire qui pourrait me faire fendre en deux comme un navet! Je n'ai qu'un conseil à vous donner, mon garçon, c'est de filer, et tôt, et vite! Autrement, je vous fais crocher dans la peau. Et une fois que l'on vous tiendra, je vous colle mon billet qu'on ne vous lâchera plus. Ah, mais!"

Il s'en faisait une tête, le malheureux agent.

A suivre

CASTORIA
Pour Bébés et Enfants.
La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée
Porte la Signature de Chas. H. Fletcher

CACHETS du Dr FRED. DEMERS contre le mal de tête, guérison en 5 minutes de tous maux de tête, les seuls vraiment bons. Exigez toujours le nom du Dr Fred. Demers, gravé sur chaque cachet.

CE SOIR LA LUTTE LUMDEN-CAZEAUX

Le Parc Sohmer sera le théâtre d'une rencontre émouvante.

LA LUTTE

LUMDEN ET CAZEAUX

LES DEUX GRANDS RIVAUX DE LA LUTTE GRECO-ROMAINE

CAZEAUX A FAIT SON PLAN

SOUVENIR DU PASSAGE DU LION RUSSE A BOSTON

LA GRANDE LUTTE

Ce soir, le Parc Sohmer ne sera pas assez grand pour contenir la foule qui assistera au match de Cazeaux avec Lumden. Comme il n'y aura pas de match avec Gotch, et que le Lion Russe doit lutter le 20 avril à Londres et que par son contrat, il doit s'embarquer aussitôt son septième match fait, ce qui sera le 3 avril, à Chicago, nos amateurs comprennent qu'ils doivent en faire leur deuil du match avec Gotch et du match avec le Lion Russe. Le match le plus intéressant qui reste avec Cazeaux est celui de ce soir avec Lumden.

QUI GAGNERA ?

Cazeaux a vu Lumden à Boston, mardi dernier, et de plus il connaît son record en Europe. Il sait de plus les misères de Steurs dans son match avec le Suédois. Pour toutes ces raisons, il sait qu'il a affaire à un bon homme.

Ceux qui connaissent Cazeaux savent combien il se sent humilié quand son adversaire lui résiste. C'est alors qu'il se fâche, et qu'il devient incontrôlable. Or, Lumden n'est pas un homme qu'on tombe facilement ni vite. Pas plus Cazeaux qu'un autre n'est capable de tomber Lumden vite ; il n'est pas sûr même qu'il puisse être tombé du tout.

LES PLANS DE CAZEAUX

Ce sera un charivari dans l'arène si Lumden offre une résistance longue, car le Français ne tolère pas qu'on lui résiste. Un amateur demandait à Cazeaux ce qu'il faisait en Europe quand il avait devant lui un homme qu'il ne pouvait tomber.

—Nom d'un chien, dit Cazeaux, si je ne puis le tomber par une prise de lutte, je l'assomme !

Bien entendu qu'il ne s'agit pas d'un assassinat en règle, mais cette expression parisienne dans la bouche d'un lutteur veut dire que l'agresseur saute sur son adversaire dans une suite d'assauts qui épuise l'adversaire, le décourage, et lui enlève toute sa défense.

Tel est le plan de Cazeaux pour ce soir. Lumden est trop fort et trop bon lutteur pour être tombé avec des prises ordinaires.

Cazeaux sera obligé de prendre les grands moyens.

LA LUTTE

Boston, 18 — Le "Lion Russe," sobriquet de Georges Hackenschmidt, a prouvé aux spectateurs à la Armory A. A., hier soir, qu'il était vraiment un phénomène comme lutteur. Il a joué, pour ainsi dire, avec ses adversaires. Perelli, dans une lutte genre libre, n'a pas duré plus de 4 minutes et 30 secondes, et Algréco-romain, malgré ses 250 livres, a agi comme un enfant d'école entre les mains du terrible "Lion Russe," il fut tombé en 3 minutes.

Hackenschmidt a donné plusieurs exhibitions de ses différentes prises avec ses entraîneurs, ce qui a beaucoup plu à ses auditeurs.

Au nombre des spectateurs on remarquait entre autres le fils du président Roosevelt, Théodore, fils, accompagné de plusieurs athlètes du Harvard. M. Charles Bunker, de Lowell, était aussi présent et a profité de l'occasion pour obtenir la signature du fameux Cazeaux pour une lutte à Lowell, pourvu que cette lutte ait lieu d'ici à trois semaines.

Comme bien l'on pense, les conversations hier soir, allaient leur train sur le résultat de la rencontre Hackenschmidt-Gotch, le 3 avril prochain. Plusieurs prétendent que cette rencontre sera la dernière pour Gotch, tandis que d'autres sont d'opinion que Gotch lui donnera du fil à retordre.

A LA SALLE TREMBLAY

Robichaud a tombé Lalonde deux fois, hier soir, à la salle Tremblay. Temps : 4 minutes et 5 minutes.

Richard et Dubois ont lutté pendant une heure sans parvenir à se terrasser. Le spectacle a été excitant.

SALLE FAVREAU ET THEORET

Nous rappellerons au public que c'est mardi soir qu'aura lieu à la salle Favreau et Théoret, 1447 rue Notre-Dame Ouest, la lutte entre Jos. Montferrand et l'inconnu qui avait lancé un défi dans la "Presse."

Il y aura en outre deux luttes préliminaires entre W. Guénette et A. Gariépy, à 110 livres, et entre V. Chênevert et H. Gauthier, à 120 livres. Le programme comprend aussi une exhibition de boxe. Si Montferrand triomphe de l'inconnu, il acceptera le défi de A. Bénard, pour un pari de $50. Il ajoute qu'il ne pèse pas 132 livres, comme on l'a dit, mais 128.

Georges Leblanc, 130 livres, offre de tomber n'importe quel lutteur de Montréal de son poids.

Lumden, le lutteur suédois, qui doit rencontrer Cazeaux, ce soir. D'après une photographie prise à son arrivée à Montréal. (Richard Photo,)

Nowadays its

Jess Applegath's

$ 2.50 HATS

Le Printemps est le Temps des Chapeaux

Genres convenables et exclusifs de Chapeaux d'Hommes seulement.

Chapeaux ROSS $4.00

Chapeaux DUNLAP $5.00

NOTRE NOUVEAU CHAPEAU ANGLAIS :

HERBERT JOHNSON $5.00

DONT NOUS SOMMES LES SEULS AGENTS.

467 rue Ste Catherine Ouest, près de la rue Peel.

Où se trouvent les Meilleurs Chapeaux du Monde à $2.50.

Ouvert le Soir. Magasin de Toronto : 89 rue Yonge.

C

LE DR CHABOT ELU PRESIDENT

Il remplacera M. Emmanuel Tassé dans la direction du club Capital.

LA CROSSE

LE Dr CHABOT EST ELU PRESIDENT DES CAPITALS

Ottawa, 20 — Le Dr J. L. Chabot succèdera cette année à M. Emmanuel Tassé, comme président des Capitals. Ainsi en a-t-il été décidé à l'assemblée annuelle tenue hier soir.

M. Tassé a refusé de remplir la charge une autre année.

D. B. Milligan, du Russell, était sur les rangs, mais sa candidature ne fut pas poussée avec vigueur. M. Foran a abandonné sa charge de secrétaire-trésorier à King Clancy, et va prendre un repos bien mérité.

Voici le résultat complet des élections :

Président honoraire — Emmanuel Tassé.
Président — Dr J. L. Chabot.
Vice-président — Ald. Foran.
Secrétaire-trésorier — T. F. Clancy.
Assistant secrétaire — E. H. Hinchey.
Comité exécutif — M. Davidson, éch. Cunningham, W. F. Powell, D. B. Milligan, A. G. Pittaway, P. H. Wall, C. A. Irvine et Geo. Duncan.

PITRE SIGNE SON ENGAGEMENT

Pitre a signé hier après-midi son engagement avec le National.

On nous informe qu'il épousera bientôt une jeune Canadienne-Française du Sault Sainte-Marie.

Le Dr J. L. Chabot, le nouveau président des Capitals.

PRINCE VS. CABANA

Nous recevons de Hector Prince, une longue lettre, dans laquelle il ne cache pas son étonnement de ce que Cabana refuse de lever sur les reins. Il nie peser 15 livres de plus que ce dernier, et affirme que Cabana pèse autant que lui. Ce dernier est invité à donner ses tours de force. Prince déclare être enchanté de l'offre de Viau de lui faire un cadeau de $200 s'il réussit son dévissé. Il dit qu'il a justement besoin d'argent, vu qu'il ne travaille pas depuis trois mois. Viau n'a qu'à déposer les $200 et Prince viendra les chercher et faire le dévissé.

AU CLUB CHAMPETRE

Le euchre du Club Champêtre annoncé pour dimanche dernier, mais qui a été remis à plus tard, aura lieu le 22 du courant, au chalet du club, à la Pointe aux Trembles. Il y aura souper puis amusements divers au cours de la soirée.

Les invités sont priés de descendre à la station du club.

L'assemblée annuelle du club Wind Rose aura lieu samedi soir, à 8 heures, au Russell House, Lachine. Tous les joueurs et les amis du club sont invités.

LES TOURNOIS ATHLETIQUES DE LA PRESSE

115ème LEÇON.—Les sauts.

Le saut est un mode de locomotion caractérisé par le déplacement, dans l'espace, du corps de l'athlète, sous l'influence de la brusque extension des masses musculaires appropriées. Il développe et assouplit les membres inférieurs.

On distingue en athlétisme différentes sortes de sauts :

Saut en longueur, lancé.
Saut en longueur, de pied ferme.
Saut en hauteur lancé.
Saut en hauteur de pied ferme.
Saut en longueur, en trois points, lancé ou de pied ferme.
Voltige à la perche en longueur et hauteur.

L'hygiène du sauteur est celle de tout athlète. Elle doit constituer un entraînement général de toutes ses facultés physiques et avoir pour but de leur donner le développement le plus favorable à la conservation de la santé et à l'amélioration de la constitution.

Il est indispensable à l'athlète de prendre, en dehors de son travail d'entraînement spécial, un exercice physique qui lui permettra de compléter sa préparation. Entre tous les exercices recommandables à cette fin, la marche s'impose, car, étant d'une pratique plus facile par le travail qu'elle donne aux muscles, elle réunit presque tous les avantages que les autres exercices physiques ne présentent que séparément. La marche du sauteur doit être une promenade faite à une allure soutenue. Elle ne doit jamais produire la fatigue.

Un exercice complémentaire au travail spécial de l'entraînement ainsi compris au seul point de vue de l'hygiène, tout en régularisant le développement musculaire, agira de la façon la plus heureuse sur les fonctions de circulation, de respiration et de digestion, surtout chez celui qui fait un travail sédentaire.

Le saut en longueur lancé. Remarquer la position des pieds.

La nourriture ,simple et variée, ne doit comporter aucun mets épicé. Des légumes en abondance fourniront la base de l'alimentation. Il faut attendre l'appétit et ne jamais le dépasser ni le solliciter par des moyens factices. La régularité dans l'heure des repas est indispensable.

Les ablutions d'eau froide, le matin, au saut du lit; les frictions au gant de crin produisent sur le système nerveux et musculaire l'action la plus salutaire.

HOCKEY

WANDERERS, 6 ; BANKERS, 4.

Pittsburg, 20 — Les Wanderers, de Montréal, ont triomphé hier soir des Bankers, champions de la Western Pennsylvania League, par un score de 6 à 4. Il y avait longtemps que le public n'avait vu une aussi bonne exhibition de hockey que celle d'hier.

A la fin du premier mi-temps le score était de 4 à 1 en faveur des Wanderers.

Les équipes se composaient comme suit :

Wanderers.		Bankers.
Hern.	Buts.	MacKay
Ross.	Point.	Povey
Smaill.	Couvert.	McRobie
Russell.	Centre.	H. Smith
xGlass.	Rover.	Sixsmith
Johnston.	Avants.	Dey
Lffiton.	Avants.	T. Smith

x Remplacé par Morrison.

Arbitres — Roy Schooley et Hodge.

Les deux mêmes clubs joueront samedi et lundi.

TORONTO vs BERLIN

Les clubs Toronto et Berlin joueront ce soir pour un pari de $500.

LES CAPITALS L'EMPORTENT

Fredéricton, N. B., 20 — Bien qu'affaiblis par l'absence de Morrison, gardien des buts, les Capitals ont défait hier soir le club Victoria, de Charlottetown, par un score de 8 à 5, dans une partie pour le trophée Starr.

EN ROUTE POUR NEW-YORK

Dix-huit membres du club de hockey Victoria sont partis hier soir pour New-York, où ils joueront samedi une partie d'exhibition contre une équipe formée des meilleurs joueurs de la métropole.

LE SAINT-LOUIS VICTORIEUX

Le club de hockey Saint-Louis a triomphé du club National, par un score de 10 à 8, dans une partie très contestée. A la fin du premier mi-temps le score était de 5 à 3. Pigeon se distingua dans les buts, en arrêtant plusieurs coups dangereux.

La défense, composée de Bourguignon et C. Dupré, fit très bien. Les avants firent de très belles combinaisons.

Voici quelle était la composition des équipes :

Saint-Louis.		National.
Pigeon.	Buts.	Eddy
Charles.	Point.	Roy
Dupré.	Couvert.	Sauvé
F. Dupré.	Centre.	Viau
Dupré.	Avants.	Bienvenu
Rouselle.	Avants.	C. Dupré

IL EN A ASSEZ DU HOCKEY

Toronto, 20 — Tom Phillips, de Kenora, qui a figuré cette saison sur l'équipe du club de hockey Ottawa, est passé ici hier, en route pour Kenora. Il dit qu'il en a assez du hockey, et que sa carrière de joueur est terminée.

Phillips a reçu le plus fort salaire payé à un joueur professionnel, $1,600 pour la saison.

COURSE DE SIX JOURS A HAMILTON

Hamilton, 20 — La Britannia Amusement Co., de cette ville, est à organiser une course de six jours sur patins à roulettes. Elle commencera à Hamilton, le 30 du courant. Les prix seront les suivants : 1er, $100 ; 2e, $50 et 3e, $25.

La course est pour équipes de deux coureurs. Chaque homme courra pendant une heure chaque soir et sera ensuite remplacé par son partenaire, ce qui donne deux heures de course par jour.

L'inscription est gratuite. Les coureurs peuvent envoyer leurs noms jusqu'au 26. Les organisateurs espèrent que Montréal sera représentée par une équipe au moins.

LE BILLARD

HOPPE BAT SCHAEFER

New-York, 20 — Willie Hoppe a défait Jake Schaefer, hier soir, par un score de 400 à 146, dans une partie à 18.2. George Sutton, de Chicago, champion du monde à 18.2 a gagné deux parties contre M. Cassignol, champion français. Le score a été de 300 à 67 et de 500 à 364.

DEMAREST FAIT UNE SERIE DE 170

Chicago, 20 — Calvin Demarest, de Chicago, a défait Ferdinand Poggenburg, de New-York, par un score de 400 à 135, hier soir, dans une partie pour le championnat national amateur. Pour la troisième fois en trois jours, Demarest a brisé le record amateur, deux fois pour la série, et une fois pour la moyenne. A la troisième inning, Demarest, qui, l'avant-veille, avait fait 168, fit une série de 170.

CONKLIN VICTORIEUX

Chicago, 20 — Conklin a défait Jackson par un score de 400 à 340 hier soir, dans le tournoi pour le championnat amateur national. Les deux hommes sont de Chicago.

BASEBALL

LA SAISON DE LA LIGUE DE L'EST

Toronto, 20. — Pat. Powers, président de la Ligue de l'Est, était en visite ici hier. Il a annoncé les dates des parties d'ouverture de la saison. Ce sont les suivantes :

Mercredi, 22 avril.

Rochester à Newark.
Montréal à Baltimore.
Buffalo à Providence.

Jeudi, 23 avril.

Toronto à Jersey City.

La saison à Toronto s'ouvrira mardi, 12 mai. Jersey City sera ce jour-là l'adversaire du club local.

NOTES DE BASEBALL

Frank Chance, capitaine du club Chicago, de la Ligue Nationale, champion du monde, ne pourra probablement plus jouer au baseball. Il s'était blessé au pied, l'an dernier, mais il avait pu croire que le temps et le repos avaient guéri la blessure, mais le mal a reparu l'autre jour au cours d'une pratique, et Chance sera obligé de subir une opération. Celle-ci le forcera, selon toute apparence, à prendre sa retraite.

Le club International vient de se réorganiser sous le nom de Royal. Il invite le Baimoral, le Chambly, le Sorel, le Drummondville, etc., à former une ligue avec lui.

ABSORBINE

Guérit grossissement de la bourse, les tissus gonflés, engorgements et toutes enflures. Guérit les infirmités, soulage la douleur sans que l'animal cesse de travailler. Pas d'ampoules, pas de chute du poil, $2.00 la bouteille livrée. Livret 1-C gratuit. ABSORBINE jr., pour hommes, $1.00 la bouteille. Guérit les affections synoviales, les tendons malades, les efforts, la goutte et le rhumatisme, veines variqueuses, la varicocèle, l'hydrocèle. Elle soulage la douleur. Livre gratuit. La véritable. Manufacturée seulement par W. F. YOUNG, P. D. F., 175 rue Monmouth, Springfield, Mass. Agents Canadiens, Lyman Sons & Co., Montréal. A C

WILSON EST VICTORIEUX

Il obtient la décision sur Miller après un combat acharné de 15 assauts.

LA BOXE

Bob Wilson, d'Utica, a obtenu hier soir la décision du referee sur Dick Miller, de New-York, à la fin d'un combat acharné de quinze assauts. Les cinq cents personnes témoins de la rencontre en ont eu pour leur argent. Le verdict qui aurait pu à l'assistance, aurait été "partie nulle", car Miller avait toutes les sympathies de la foule. Wilson avait cependant eu un léger avantage, et se montra le plus habile des deux. Il était très agile sur ses pieds, et ses coups étaient portés avec plus d'adresse et de précision que ceux de son adversaire. Il était évident que Wilson avait plus d'expérience et plus de jugement que Miller. Ce dernier fit preuve d'une rare endurance et se montra très courageux. Ses coups favoris sont le "swing" et l'"uppercut", mais il manque souvent son but. Cela ne signifie pas toutefois que Wilson se tira d'affaire à bon marché. Il a chèrement acheté sa victoire, car il a reçu de formidables coups sur le corps et à la figure.

Le public était d'âme et de coeur avec Miller, et chacun de ses succès provoqua des scènes d'enthousiasme indescriptibles.

Le troisième assaut fut le plus excitant de la rencontre. Les deux hommes se criblèrent de coups, et Miller faillit être mis hors de combat. La minute de repos qui suivit, lui fit beaucoup de bien, et il eut l'avantage dans la ronde suivante.

La lutte violente et les coups affaiblirent les deux hommes, les fatiguèrent. Ils étaient épuisés à la fin.

Wilson pesait 138 livres et Miller 133½. L'un et l'autre était parfaitement en forme.

Jack Costello était referee.

Mike Barry obtint la décision sur Jack Brown, dans la première rencontre préliminaire, qui fut de six assauts. Il fut constamment à l'attaque, mais ne put mettre son adversaire hors de combat.

Jack Martin, de Buffalo, qui s'était engagé à battre Bob Critcher en dix assauts de deux minutes chacun, ne put accomplir la tâche entreprise, et Critcher fut déclaré vainqueur par Arthur Brière.

Cette rencontre fut très excitante.

Le combat de jeudi prochain sera entre Billy Allen, d'Ottawa, et Jimmy Moran, de New-York.

DORMAN SE MONTRE SUPERIEUR A NELSON

New-York, 20 — Jack Dorman a eu l'avantage sur Battling Nelson dans un combat de 6 assauts qui a eu lieu hier soir. Les deux hommes essayèrent, mais en vain, de se mettre hors de combat dans le dernier assaut.

SHOE BOSTON STORES

Vente de Balayage de CHAUSSURES D'HOMMES, SAMEDI

STOCK DU Boston Shoe Stores.

Un grand écoulement de Chaussures fines pour hommes, et un grand balayage dans tous les coins et recoins du magasin, de tous nos lots désassortis, que nous offrons sans égard au prix coûtant, vu qu'il nous faut de l'espace

Fonds de Banqueroute de W. H. STEWART.

191 paires de bottines d'hommes, en veau, styles à lacets et blucher, valant $3.00. Samedi. $1.97

176 paires de souliers d'hommes, en veau et en cuir verni, à lacets et blucher, valant $3.50. Samedi. $2.37

96 paires de chaussures fines de toilette, pour hommes, dessins américains les plus nouveaux, valant $6. Samedi. $3.47

CLAQUES A vendre seulement au BOSTON, angle Mansfield et Sainte-Catherine.

Claques d'hommes, lots désassortis, pas tous les points. Valant $1.00. Samedi. 45c

Claques d'hommes, "Everstick" et "Clogs", presque tous les points, valant $1.00. Samedi. 73c

Pardessus d'hommes, en drap, et à boucles, pas tous les points, valant $1.50. Samedi. 97c

103 paires d'Oxfords fins pour hommes, en cuir verni, en veau bronze et en veau feu, tous les points, valant $6. Samedi. $3.47

201 paires de bottines de toilette pour hommes, en cuir verni et en veau bronze, tous les styles, valant $4.00. Samedi $2.97

186 paires de bottines d'hommes, en veau et en cuir verni, grandes valeurs à $3.50. Samedi $2.67

78 paires de bottines américaines, pour hommes, semelles à trépointes cousues à la main, tous les cuirs, tous les points, valant $7.00. Samedi. $4.47

200 paires de bottines fines pour hommes, semelles à trépointes, nouveaux styles, valant $5.50. Samedi. $3.97

BOSTON Shoe Store Rue Sainte-Catherine Ouest et Mansfield.

BOSTON Shoe Stores Les magasins qui vous font économiser de l'argent.

Ancien Poste de W. H. STEWART 517 Sainte-Catherine Ouest. Maintenant la propriété du Boston Shoe Store.

LA PRESSE
MONTREAL, 20 MARS 1908

A PROPOS DE SYLVICULTURE

Un de nos amis nous demande comment, tenant compte de l'idée émise par Monseigneur Laflamme et de ce que nous avons écrit nous-même, nous entendons la formation, à un point modéré, d'une école de sylviculture.

Nous sommes bien aise qu'on nous pose cette question et nous allons y répondre le plus aisément du monde.

Une école de sylviculture doit s'appliquer aux besoins de son pays et à l'état actuel de la forêt qui y règne, soit pour la reconstitution, soit pour la conservation.

Dans notre Province et quoique le feu et la hache aient commis beaucoup de dégâts, nous avons encore d'immenses territoires forestiers, et tout en reconnaissant l'à-propos de former l'opinion en faveur d'un coin de forêt sur chaque femre, nous en revenons toujours à l'idée principale de conserver nos incalculables ressources forestières mises sous bail ou restées sous la main libre du gouvernement.

45,000,000 d'âcres de terre sont actuellement concédés aux exploiteurs de limites. L'Etat est l'affermeur, les concessionnaires sont ses fermiers. Des deux côtés on est intéresé à la conservation de la forêt.

L'Etat et ses fermiers doivent donc contribuer, dans une part donnée, à protéger la forêt et à s'assurer ainsi le meilleur rendement possible. Tout cela est étranger aux procédés de reconstitution suivis dans les pays d'Europe, plus particulièrement en France et en Allemagne. Et c'est précisément dans l'étude de ces procédés que consistent les programmes des écoles européennes, de celle de Nancy, entre autres, que nous prendrons comme type des meilleures écoles existantes.

Il nous resterait donc comme objet principal de l'enseignement des écoles à fonder, l'étude des meilleurs moyens à apporter pour la conservation de nos forêts actuelles.

Sous ce rapport, nos concessionnaires de limites devraient être appelés, comme à Ontario, à contribuer leur très forte part à la protection de leurs limites. Ils sont, après tout, les meilleurs juges des méthodes et des hommes à employer.

M. Aubrey White, le sous-ministre des terres publiques d'Ontario, a développé devant le Congrès forestier tenu en 1906, à Ottawa, des idées extrêmement pratiques sur le sujet. Nous voudrions les voir admises chez nous, comme elles l'ont été à Ontario.

Que resterait-il en dehors de ces méthodes pratiques et tout à fait particulières à notre pays, comme sujets d'enseignement dans des écoles de sylviculture ? Nous n'irons pas aussi loin que le sénateur Edwards qui ne paraît guère admettre la nécessité de telles écoles, en dehors de ses vues particulières, mais nous croyons que l'enseignement sylvicole, pourrait se limiter à des notions de propagande générale qui feraient aimer la forêt à notre population, sauf, plus tard, à fur et à mesure que le besoin s'en ferait sentir, à inculquer aux élèves les pratiques nécessaires au reboisement là où il pourrait être pratiqué.

On formerait ainsi, petit à petit, une école de sylviculteurs que le département des Terres de la Couronne pourrait en très forte partie, employer à son service et qui devraient être, sur diplômes, imposés au service des exploiteurs de limites. Une telle école, après tout, ne peut pas coûter les yeux de la tête. Au moins pour commencer, ne suffirait-il pas de faire donner des conférences aux universités, à l'école polytechnique, aux écoles d'agriculture de Sainte-Anne et d'Oka.

L'école de Nancy n'a prospéré que grâce au patronage de l'Etat et à la préférence obligatoire qu'il a donnée à tous ses diplômés. Elle a fourni des sujets de grande distinction aux pays de l'Amérique du Sud et aux Indes. Nous pourrions nous-même tirer grand parti des élèves que nous y enverrions, à condition, toujours, qu'ils tiennent bien compte des circonstances particulières où se trouvent nos possibilités forestières.

Ces élèves nous revenant après des études sérieuses, formeraient un noyau uffisant pour l'établissement définitif d'une bonne école de sylviculture.

L'ARBITRAGE OBLIGATOIRE

Entre tous les problèmes modernes, dont la solution est recherchée par les économistes et les législateurs, celui des grèves est un des plus sérieux et des plus difficiles à résoudre.

La grève est une des plaies de notre siècle, elle met une entrave au progrès d'un pays et pour l'ouvrier lui-même, elle est un véritable désastre quand bien même l'issue lui devient favorable, ce qui, malheureusement n'arrive pas toujours.

Les esprits bien pensants de chaque pays, c'est-à-dire les véritables amis del 'ouvrier, ont recherché le moyen de mettre fin à cet état de choses désastreux, mais le succès n'a pas répondu à leurs louables efforts, et les grèves existent toujours presque aussi nombreuses et néfastes qu'auparavant.

Cependant, depuis un an la loi Lemieux sur l'arbitrage, a semblé améliorer la situation, et malgré que plusieurs grèves n'aient put être évitées malheureusement, certains patrons et ouvriers sont parvenus, grâce à cette loi bienfaisante, à s'entendre à l'amiable, et éviter ainsi, d'un côté et de l'autre, une perte considérable de temps et d'argent.

La loi Lemieux n'est pas parfaite ; il est certain qu'elle subira encore maints changements, et modifications ; tout de même, elle est, jusqu'à ce jour, supérieure aux lois semblables sur l'arbitrage, des Etats-Unis, del 'Allemagne, de la France.

En France, on a reconnu l'urgence à modifier la loi de 1892, relative aux différends collectifs entre patrons et ouvriers, en raison du nombre croissant des grèves depuis ces dernières années. En conséquence, cinq projets de loi ont été déposés devant la Chambre pour parer à l'insuffisance de cette loi de 1892.

L'augmentation des grèves a suivi une marche assez inquiétante dans ces dernières années, en France. En 1907, le nombre des grèves a atteint 1,251. En Allemagne, la même année, on compte 3,328 grèves.

Les législateurs français tentent maintenant de remédier à cet état en calquant leurs lois sur les lois identiques d'Angleterre ; là, le nombre des grèves est en constante diminution. Le chiffre des grèves, qui était de 1,040 en 1890, n'est plus maintenant que de 358.

Les bureaux de conciliations fonctionnent admirablement en Angleterre et l'augmentation des salaires résulte de conventions amiables et non pas de grèves. Cinq pour cent seulement des ouvriers ont été augmentés à la suite de grèves durant la période 1897-1906 et quatre-vingt-quinze pour cent ont profité durant le même temps de conventions entre patrons et ouvrières. Ceci représente environs 400,000 ouvriers anglais qui ont obtenu une augmentation pacifique, sans perte de temps ni d'argent. Durant la seule année 1906 les ouvriers français perdaient trois millions cinq cent soixante-dix mille trente-trois journées de chômage. Combien cela représente-t-il en salaire? et combien les ouvriers ont-ils perdu? le calcul est facile à faire.

Ceci démontre l'utilité absolu de l'arbitrage obligatoire.

Dans presque tous les cas la grève peut être évitée grâce à ces bureaux de conciliation surtout si la grève est faite dans un but purement pratique et pour provoquer une augmentation de salaires.

Cependant ce qui fait que ces tribunaux à arbitrage n'ont pas tout le succès désirable c'est que beaucoup de grèves sont souvent dues à d'autres causes qu'au désir d'une augmentation de salaire. L'élément socialiste et même l'intérêt individuel, pour rallier le plus grand nombre d'adhérents, font appel aux théories les plus séduisantes et déchaînent ainsi la guerre entre patrons et ouvriers.

Les ouvriers devraient comprendre leurs intérêts et ne pas se mettre en grève avant d'avoir eu recours à l'arbitrage, car ce sont des luttes stériles qui la plupart du temps ne rapportent, en somme, aucun avantage aux ouvriers. Au Canada pays essentiellement démocrate où le patron d'aujourd'hui est l'ouvrier d'hier, l'autoritarisme étroit et jaloux des patrons, la répugnance à considérer leurs employés comme leurs égaux, n'existent pour ainsi dire pas comme dans les pays d'Europe. D'un autre côté, les ouvriers sont en général, disposés à accepter le règlement à l'amiable de préférence à la grève, ainsi, c'est presque toujours un malentendu qui cause ces conflits du travail qui font tant de mal et que le tribunal d'arbitrage aurait pu éviter si facilement.

CHOSES ET AUTRES

"Tel est pris qui croyait prendre", voilà un dicton usuel qui s'adapte admirablement à l'amusante aventure arrivée dernièrement à un artiste français des plus connus.

On sait qu'une loi défend en Italie de laisser sortir du royaume les tableaux des maîtres anciens. Or, tout récemment, un peintre français fit une trouvaille intéressante et se rendit acquéreur pour une somme assez rondelette d'un tableau du Titien qui lui parut de premier ordre.

Il rentrait en France : le difficile était de dissimuler le tableau à la vigilance des douaniers italiens ; comment faire ? Un trait de génie illumine son esprit : il prend ses pinceaux, et dans sa chambre, à l'hôtel, à gros traits, il peint un Victor-Emmanuel, en grand uniforme.

Le truc réussit à merveille : à la frontière, les cerbères saluèrent respectueusement le portrait de leur souverain et le peintre ravi arriva à Paris. Il se mit en devoir de rendre son Titien à l'état primitif. Avec un tampon de ouate imbibée d'alcool, délicatement il efface son oeuvre, mais ô stupeur ! le Titien s'écaille : très intrigué, il le lessive et il reste en présence du portrait de Garibaldi — la vraie toile, celle-là ! Le peintre, consterné, parle de faire un procès. L'affaire en est là !

× × ×

La cupidité est souvent mauvaise conseillère. Exemple ce petit fait relaté dernièrement dans les journaux de Roumanie et dons le héros est un médecin de Braïla.

Appelé en toute hâte auprès d'une femme souffrant d'un anthrax, déclara qu'une petite opération était nécessaire, mais avant d'y procéder, il exigea qu'on lui remit au préalable ses honoraires, soit quarante francs.

La famille, extrêmement pauvre, se trouvait dans l'impossibilité de s'exécuter.

On parlementa, mais l'homme de science ne se laissa pas fléchir. Enfin, on lui compte les quarante francs et l'opération a lieu avec succès. Le docteur sort, mais il ne trouve plus dans l'antichambre la riche pelisse qu'il y avait laissée en entrant. Que s'était-il passé ? Pendant qu'on parlementait avec le médecin, un membre de la famille de la malade, en présence du danger que courait la pauvre femme et de l'insistance du docteur à être payé d'avance, avait pris la pelisse et était allé la mettre en gage chez un voisin pour quarante francs. Le docteur dut, pour la ravoir, débourser cinquante francs, car le prêteur exigea dix francs d'intérêts pour quarante francs prêtés pour une heure.

× × ×

Le président du conseil du Parlement Français, M. Clémenceau n'entend pas précisément que l'on lui mange la laine sur le dos.

M. Clémenceau qui a en main "ses" ministres et ses députés, exige à plus forte raison de la docilité de "ses" fonctionnaires.

Or, dans l'une des grandes directions de l'Intérieur, figurait il y a peu de temps encore, un chef de bureau qui, aux volontés exprimées du ministre, osait opposer des observations, des remontrances, allant jusqu'à retarder par sa ténacité les mouvements préfectoraux.

Un tel état de cnoses ne pouvait durer. M. Clémenceau fit comparaître devant lui le fonctionnaire récalcitrant et lui tint à peu près ce langage:

—Monsieur, il y a ici un empereur et un président du conseil. L'empereur gêne le président du conseil. Donc le président du conseil supprime l'empereur. Dorénavant, vous voudrez bien employer votre activité dans une autre situation.

Et voilà pourquoi le trop zélé chef de bureau, nommé percepteur, vient d'être remplacé par un sien collègue.

Le Canada n'est donc pas le seul pays où les premiers ministres mènent rondement les affaires!

× × ×

Les familles françaises. — Le ministère du travail vient de publier la statistique des familles françaises. On y relève les chiffres suivants:

Le nombre des familles françaises, c'est-à-dire des ménages avec ou sans enfants, est évalué à 11,315,000. Sur ce total:

1,804,710	familles	n'ont pas d'enfants
2,966,171	"	ont un enfant.
2,661,978	"	ont deux enfants.
1,643,425	"	ont trois enfants.
987,392	"	ont quatre enfants.
566,768	"	ont cinq enfants.
327,241	"	ont six enfants.
182,998	"	ont sept enfants.
94,729	"	ont huit enfants.
44,728	"	ont neuf enfants.
20,639	"	ont dix enfants.
8,305	"	ont onze enfants.
3,508	"	ont douze enfants.
1,437	"	ont treize enfants.
554	"	ont quatorze enfants.
249	"	ont quinze enfants.
79	"	ont seize enfants.
34	"	ont dix-sept enfants.
45	"	en ont dix-huit ou plus.

La moyenne des enfants est de 2 par famille.

Cette moyenne fera sourire nos bonnes familles canadiennes.

× × ×

Le fond de la mer—Il est plein de richesses, nous savons cela depuis longtemps. Mais ces richesses ne sont pas seulement celles que contiennent les flancs des navires échoués à la suite des tempêtes. Il y a autre chose, au fond de la mer, que les trésors que rapportaient du Pérou les galions des conquistadors !

M. Thoulet, del 'Université de Nancy, ayant eu l'occasion d'analyser un fond marin récolté en 185 dans le golfe de Gascogne, à une profondeur de 500 mètres, trouva un singulier minerai qui est, ou peu s'en faut, du diamant.

Le fond des mers pavé de diamant, il y a là de quoi faire rêver.

Malheureusement, M. Thoulet nous raconte ensuite qu'il examina de la terre végétale à la surface du sol dans un sentier conduisant à Liverdun par la forêt de Haye sur le plateau découvert qui s'élève au-dessus du faubourg de Maxéville, près de Nancy. Cet échantillon fut reconnu analogue à celui du fond marin du golfe de Gascogne. Cette fois encore, il isola un minerai possédant les mêmes caractères que celui qui avait été trouvé dans la mer. C'était donc encore du diamant.

C'est beaucoup de diamant, tout cela. C'est trop. Que dit de cela l'ingénieur Lemoine ?

EN VENTE DANS LES MAISONS SUIVANTES :

SAINTE-CATHERINE EST,
entre les rues St Hubert et Plessis.

E. A. STE MARIE . . . . . 561 Ste Catherine Est.
BASTIEN et BRUNELLE. . . . . 781 Ste Catherine Est.
P. G. DUGRE. . . . . 523 Ste Catherine Est.
J. B. A. CORBEIL. . . . . 669 Ste Catherine Est.
HENRI DUBOIS, Semi-ready. . . . 631 Ste Catherine Est.

SAINTE-CATHERINE EST,
entre Saint-Laurent et Saint-Denis.

M. FRIEDMAN. . . . . 5 Ste Catherine Est.
BONIN et FRERES. . . . . 107 Ste Catherine Est.
ROYAL STORE. . . . . 271 Ste Catherine Est.
P. J. PELLETIER. . . . . 163 Ste Catherine Est.

SAINTE-CATHERINE OUEST.

ROYAL STORE. . . . . 261 Ste Catherine Ouest.
ROYAL STORE. . . . . 342 Ste Catherine Ouest.
ROYAL STORE. . . . . 552 Ste Catherine Ouest.

SAINT-LAURENT SUD.

H. HART. . . . . 311 Boulevard St Laurent.
LORGE et CIE. . . . . 71 Boulevard St Laurent.
BROADWAY HAT & FUR STORE.. 183 Boulevard St Laurent.
J. O. GENEREUX. . . . . 139 Boulevard St Laurent.
J. B. DYON. . . . . 301 Boulevard St Laurent.

SAINT-LAURENT NORD.

R. A. GIRARD. . . . . 1253 Boulevard St Laurent.
E. DEGUISE. . . . . 763 Boulevard St Laurent.
R. A. GIRARD. . . . . 821 Boulevard St Laurent.
E. MARTIN et CIE. . . . . 1806 Boulevard St Laurent.
O. S. LEDOUX. . . . . 1373 Boulevard St Laurent.

NOTRE-DAME OUEST.

W. CURRIE . . . . . 423 Notre-Dame Ouest.
ROYAL STORE . . . . . 225 McGill.
A. AMYOT . . . . . 1025 Notre-Dame Ouest.
ROYAL STORE . . . . . 903 Notre-Dame Ouest.
BONIN & FRERES . . . . . 905 Notre-Dame Ouest.
O. NAVERT . . . . . 613 Notre-Dame Ouest.
E. STUART . . . . . 330 Notre-Dame Ouest.

SAINT-HENRI.

A. THIBAULT . . . . . 1789 Notre-Dame Ouest.
F. CANTIN . . . . . 1987a St Jacques.
E. M. BARIL . . . . . 2559 Notre-Dame Ouest.

SAINT-DENIS NORD.

H. DESJARDINS . . . . . Mont-Royal et St Denis.
A. BARCK . . . . . 350 Rachel.
J. CORBEIL . . . . . 1806 St Hubert.
O. BRIEN . . . . . 1809 St Hubert.

SAINTE-CUNEGONDE.

LEFORT & CIE . . . . . 1109 St Jacques.
J. LEFEBVRE . . . . . 3142 Notre-Dame Ouest.

SAINTE-CATHERINE EST PLESSIS.

S. CHAPUT . . . . . 1285 Ste Catherine Est.
E. COTE . . . . . 1413 Ste Catherine Est.
J. DURAND . . . . . 1885 Ste Catherine Est.

POINTE SAINT-CHARLES.

GEO. DeLAUNIERES . . . . . 254 Centre.

MAISONNEUVE.

DROLET, DUFOUR & CIE . . . . 577 Ontario, Maisonneuve.
M. ALARY . . . . . 1875 Ontario Est.

yed

Un opticien diplômé est attaché à l'établissement. EXAMEN DE LA VUE GRATUIT. Nous avons en magasin tous les genres de lunettes lorgnons plaquettés, etc., etc., en argent, or, ou plaqué.

HENRI SCOTT,
479 rue Ste Catherine Est. Tél. Est 761. k

Pour vos Auvents

Si vous voulez avoir pleine satisfaction, vous vous adresserez directement à la

Compagnie d'Auvents des Marchands, Ltée, MONTREAL.
25 à 29 Notre-Dame Est

BANQUE D'HOCHELAGA

CAPITAL PAYE : . . . $2,500,000
FONDS DE RESERVE : $2,000,000

L'EPARGNE que vous faites pendant la jeunesse vous assure une vieillesse exempte de soucis. La Banque d'Hochelaga paie l'intérêt quatre fois par an sur les dépôts d'épargne. ed

Clark's
COOKED MEATS
IN TINS

VOUS EPARGNEZ TOUTE LA PERTE—

Ordinaire aux viandes de boucher en employant les "Viandes Cuites Clark," en boîtes.

Pas d'os ni de gaspillage; uniquement de la Viande Canadienne de premier choix, et dans ses meilleures parties — comestible jusqu'à la dernière parcelle.

Pas de cuisinage ennuyeux — de dépense de charbon.

Voulez-vous dîner économiquement et agréablement ? — Mangez des viandes "Clark" en boîtes. Leur pureté et leur qualité sont garanties par le nom de

WM. CLARK, MONTREAL.

Canada Office Supply Co.

Seuls Agents pour le
Canadian Loose-Leaf System

Imprimeurs, Règleurs, Relieurs.

PAPETERIE DE TOUS GENRES

SPECIALITE.— Duplicateurs "Multiplex", Fournitures de Clavigraphes, Carbones, Rubans, Papier "Multiplex."

Meubles de Bureaux

101 Notre-Dame Ouest
114—l.v.n

SOLLICITEURS DE PATENTES

PATENTES QUI PROTEGENT

FETHERSTONAUGH & CIE.
Charles W. Taylor, ancien examinateur du bureau canadien des Brevets. Edifice Canada Life, Montréal, Chambre 39.
176—1Mvsn

THOMAS LIGGET & CO.
642-644 rue Ste Catherine Ouest.

Pas de réserve sur les tapis, rideaux, lits et literie à cette vente d'écoulement. 116—2

MINISTERE DES CHEMINS DE FER ET CANAUX
CANAUX DE QUEBEC

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au soussigné, et portant à l'endos "Soumission pour fournitures", seront reçues par le soussigné, jusqu'à midi, le 27 mars 1908, pour fournitures requises sur les canaux de la province de Québec, durant l'année fiscale 1908-09.

Des formules peuvent être obtenues au bureau de l'ingénieur surintendant des canaux de Québec, No 2 Place d'Armes, Montréal, le ou après le 20 mars 1908.

Le ministère ne s'engage à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
ERNEST MARCEAU,
Ingénieur surintendant des canaux, P. Q.
Montréal, le 12 mars 1908.

Les journaux insérant cet avis sans l'autorisation du ministère, n'en seront pas payés. 115—8

VILLE DE N.-D. DE GRACES
AVIS PUBLIC.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que la ville de Notre-Dame de Grâces recevra des soumissions d'ici au 27 mars courant, pour la vente de débentures au montant de $275,000.00, payables en 40 ans, au taux de 4½ pour cent par an, payable semi-annuellement.

Le conseil ne s'engage à accepter ni la plus basse ni la plus haute, ni aucune des soumissions. Notre-Dame de Grâces, 13 mars, 1908.

L. DESCARIES,
Secrétaire-trésorier de la ville de
112—11 Notre-Dame-de-Grâces.

COMMON SENSE

tue les rats, les souris, les coquerelles, les punaises, les mites. Pas de mauvaise odeur. Chez tous les marchands ou de la Common Sense Mfg Co., Toronto, Canada. 101—n A

AYONS SOIN DE NOS ENFANTS

Suite de la première page

toire ne fut pas plus nombreux. C'est à la masse qu'il faut s'adresser, il faut vulgariser les notions de l'hygiène infantile, montrer au peuple comment il faut nourrir, vêtir, soigner le bébé pour qu'il vive.

CONFERENCE DU DR LABERGE

Mesdames,

Vous méritez non-seulement les compliments et les souhaits de succès mais aussi tout l'encouragement et l'aide du public car vous avez entrepris une oeuvre qui, à mon point de vue, est très compliquée pour être menée à bonne fin. Je le sais, ce n'est pas le courage qui vous manquera et vous surmonterez tous les obstacles qui se présenteront; votre oeuvre est si belle, elle est si grande et si éminemment patriotique, vous voulez conserver au pays ses enfants, dont il a un si grand besoin pour se développer. Je n'ai pas le moindre doute que le succès couronnera vos efforts et j'ai la ferme conviction que vous obtiendrez tout l'aide qui vous sera nécessaire pour surmonter les difficultés que vous rencontrerez. Mesdames, tous ceux qui s'occupent de colonisation, d'immigration, de rapatriement, les sociétés de bienfaisance, les gouvernements vont vous ouvrir largement leurs trésors et vous permettre d'y puiser afin de vous fournir les moyens de mener à bonne fin cette grande et si éminemment charitable entreprise.

VOUS AVEZ INSCRIT EN TETE DE VOTRE PROGRAMME.

1er. — Fondation d'un hôpital pour les jeunes enfants malades et refuge pour recueillir les enfants abandonnés.

2me. — Etablissement de dispensaires où les mères pourront consulter des médecins qualifiés pour traiter les affections dont souffriront leurs enfants.

3me. — Etablissement de goutte de lait pour fournir une alimentation saine et appropriée aux bébés.

4me. — Vulgarisation de l'hygiène dans les familles.

C'est là un vaste programme, mais le tout s'enchaîne et vous ne pourriez pas en retrancher un seul article sans rendre votre oeuvre incomplète. Le premier article de votre programme est réalisé l'hôpital Sainte-Justine est fondé, cet hôpital répond à un besoin urgent, il vivra; il grandira et il prospèrera, soyez-en convaincue. Mais, à quoi bon, comme résultat final, traiter dans un hôpital un enfant souffrant, je suppose, de gastro enterite si, lorsqu'il retournera dans sa famille, il sera soumis aux mêmes causes; naturellement les mêmes effets se reproduiront. A quoi bon traiter un enfant souffrant de débilité générale, si les causes qui ont produit cet état de faiblesse extrême persistent encore lorsqu'il sera retourné chez ses parents, si l'air malsain et humide qu'il respirait et qui l'a rendu malade, n'a pas été renouvelé dans la maison. Sans doute ces petits malheureux ne doivent pas être abandonnés mais ne faut-il pas aussi s'attaquer à la source du mal. Vous avez d'abord répondu à un besoin immédiat, vous vous proposez maintenant de compléter votre oeuvre en réalisant les autres articles de votre programme guéri. Mesdames, c'est très bien, mais prévenir la maladie, c'est encore mieux, et c'est ce que vous vous proposez de faire en établissant ces gouttes de lait et en vulgarisant l'hygiène dans les familles; nul mieux que vous, mesdames, ne peut remplir ce rôle d'apôtre de l'hygiène dans les familles.

Je viens, à la demande du dévoué Président de votre bureau médical, vous dire combien il y en a de ces petits enfants qui partent, pour un monde meilleur, je l'espère bien, mais qui partent prématurément. Beaucoup de ces petits enfants s'ils avaient eu une nourriture appropriée, un logement plus salubre, auraient vécu, et un jour ils auraient donné à leur pays ce que leurs aptitudes leur auraient permis de donner. Ces petits enfants moissonnés dans leur jeune âge, ce sont des petits anges, oh oui mes Dames! mais ils ont été créés ces petits anges pour devenir des hommes d'abord et remplir une mission, avant de disparaître. Vous voulez conserver à la famille ces petits anges qui apportent avec eux au foyer tant de joies, tant de bonheur et tant d'espérances. Vous voulez conserver à votre pays ces futurs citoyens qui apporteront leur part de labeur à l'édifice social.

J'ai fait un relevé de la mortalité infantile à Montréal comparée à la mortalité générale, je comparerai aussi cette mortalité infantile à celle d'autres villes. J'ai emprunté ces chiffres aux différents rapports annuels publiés par le bureau d'Hygiène de Montréal depuis 1890 jusqu'à 1906. Moins l'année 1904, il n'y a pas eu de rapports de publiés pour ladite année 1904. J'ai puisé dans les rapports respectifs des autres villes les renseignements qui les concernent.

Tableau indiquant la moyenne annuelle de la mortalité à Montréal depuis 1890:

Mortalité au-dessous de six mois	1609	188	197
Mortalité de six mois à 1 an	870	89	90
Mortalité de 1 an à 5 ans	561	78	77
Mortalité générale	4633	900	921
Mortalité au-dessous de 5 ans	3040	355	364
Pourcentage de la mortalité infantile	65.61	39.44	39.62

Pourcentage de la mortalité générale par quartier, par 1,000 habitants:

St Gabriel	24.00
Ste Marie	26.48
St Jacques	20.80
St Jean Bte	29.00
Est	18.06
St Antoine	13.40
Hochelaga	22.68
Ste Anne	13.40
St Laurent	12.99
Centre	14.23
St Louis	16.17
Ouest	11.12
St Denis	41.11

Moyenne de la mortalité totale des enfants à Montréal, depuis 1890 jusqu'à 1906.

Mortalité par quelques maladies spéciales.

3759; pourcentage sur mortalité générale, 58.24.

Choléra des enfants	774.70
Débilité générale	546.00
Convulsion	126.00
Dentition	86.00
TOTAL	1532.70

Différence entre la mortalité totale	3759
Et celle causée par ces maladies que je viens d'énumérer	1532
Différence	2227

Moyenne de la mortalité dans d'autres villes. Moyenne du pourcentage de la mortalité infantile sur la mortalité générale dans 25 villes 40 p.c.

Mortalité infantine dans quelques unes de ces villes.

Lowell	39.03
Philadelphie	28.13
Liverpool	43.01
Chicago	41.86
Villes de l'Etat du Mass.	31.75

Le rapport du bureau d'Hygiène Provincial, publié en 1901 nous donne les chiffres suivants; sur 1,000 naissances en ville il meurt 9.9 enfants de diarrhée; à la campagne il meurt de diarrhée 1.5 enfants sur 1,000 naissances. Différence 8.4 enfants de plus par 1,000 qui meurt à Montréal qu'à la campagne.

On voit aussi que la mortalité infantile sur la mortalité totale est de 33 p.c. dans la province de Québec.

A mon avis, Mesdames, les deux grandes causes, presque les deux seules causes de cette mortalité excessive à Montréal, est la mauvaise habitation et la mauvaise alimentation. Une mortalité annuelle de 1,532 jeunes enfants par ces maladies : dentition, convulsion, diarrhée, peut être diminuée dans de très grandes proportions pour ne pas dire presque complètement enrayée. Donnez à un jeune enfant une nourriture qui lui convienne, donnez-lui un logement salubre, et il ne sera jamais malade. La dentition se fera normalement et sans accidents, les convulsions, la diarrhée ne l'incommoderont pas et il résistera bien plus facilement à toutes les autres maladies qui se présenteront.

La nature chez l'enfant, est toute puissante ; il ne s'agit que de ne pas la contrecarrer dans ses fonctions pour qu'un enfant soit vigoureux et plein de santé. Si les mères ignorantes n'empoisonnaient pas leurs enfants avec une mauvaise alimentation, si elles lui donnaient du bon air à respirer, il n'y aurait presque pas de mortalité infantile.

Le logement à Montréal n'est pas ce qu'il doit être ; généralement on construit sur 25 pieds de front, souvent sur moins de 25 pieds. Je connais des logements d'ouvriers de 15 pieds de largeur sur 80 de profondeur. Dans ces logements il y a deux chambres obscures, les chambres de toilettes ne sont pas éclairées ni ventilées, beaucoup de ces logements n'ont pas de bains. Le plus bel appartement de ces maisons est réservé pour la visite, c'est le salon ; c'est à peu près la seule pièce éclairée de toute la maison, les autres donnent sur une cour étroite et humide. Les enfants passent la nuit dans des chambres non ventilées, où la lumière solaire n'a pas exercé son influence bienfaisante pendant le jour, là ils respirent pendant huit à dix heures un air chargé d'acide carbonique et tout à fait impropre à la respiration. Quelquefois, souvent même, ces logements sont construits sur des terrains plus ou moins imprégnés d'eau, cette eau monte dans les murs par capillarité et se répand à l'intérieur de la maison ; comme il n'y a pas de ventilation, cette humidité reste en permanence dans les divers appartements qui la composent.

Dans ces logements, Mesdames, en hiver surtout, il est très difficile de tenir une température uniforme dans tous les appartements ; les jeunes enfants contractent le rhume facilement, vu la différence de température entre les différentes chambres ; ce rhume contracté au mois de novembre, ils le garderont jusqu'au mois de mai, et un rhume chez un jeune enfant est toujours une affection assez sérieuse.

Cet air confiné que l'enfant respire continuellement pendant les six ou sept mois de l'hiver, altère sa santé. Ce manque d'oxygène empêche les fonctions physiologiques nécessaires à son développement de se produire. l'enfant s'étiole, languit et il n'a pas la force de résistance dont il a besoin.

Qu'une maladie quelconque se présente à la suite soit d'un accident, d'un refroidissement ou encore qu'il subisse les atteintes d'une maladie contagieuse, l'enfant ne pourra pas résister aux effets nocifs de cette maladie ; alors la véritable cause de la mort, Mesdames, ne sera pas la pneumonie, la fièvre scarlatine, ou la diphtérie ; non, ce sera la mauvaise hygiène qui aura débilité l'enfant. A l'enfant surtout il faut du soleil et de l'air pur, de l'oxygène. L'érection de ces horribles logements qu'on appelle communément des flats, ne devraient être permise que dans de certaines conditions, ils ne devraient jamais contenir de chambres non ventilées, non éclairées et ils ne devraient pas couvrir plus du tiers de la superficie de toute la propriété. De cette façon il y aurait de l'air qui circulerait tout autour de la bâtisse et le soleil pénètrerait partout. Le soleil et l'oxygène de l'air sont les deux éléments qui contribuent le plus à assainir les habitations ; de grâce ne les empêchons pas de produire leur action bienfaisante. A Montréal et dans la banlieue, à quelques exceptions près, que voyons-nous ? Le terrain subdivisé en lots de 25 x 100, 25 x 80 ; voilà ce que l'on appelle de beaux grands terrains à bâtir. Mais vous en voyez d'autres de 20 et 18 et 15 pieds de front sur 60, 75, 80 de profondeur ; ce sont là de petits terrains sur lequels on construira de bien pauvres maisons. Naturellement ces petits terrains sont moins dispendieux de quelques dollars ; encore, pour les vendre plus facilement et réaliser de gros bénéfices, on trace des rues étroites et bien souvent on ne laisse pas de terrain en arrière pour une ruelle ; les spéculateurs qui se soucient bien peu de l'hygiène, couvrent toute la superficie de constructions plus ou moins bien faites ; ces maisons, parce qu'elles sont mal faites et construites avec des matériaux de qualité inférieure, sont presque toujours froides, souvent humides, parce que le propriétaire n'a pas eu le soin de drainer le terrain convenablement, soit par ignorance, négligeance ou même parfois par avarice.

Alors les fondations reposant dans un milieu humide, l'eau monte dans les murs par capillarité et se répand dans toute la maison. Il faudrait un règlement sévère pour prévenir de tels abus et protéger les familles, les familles des ouvriers surtout, contre les logements insalubres.

Le jeune enfant respire en moyenne dans des conditions normales, 39 fois par minute; son coeur bat en moyenne 102 pulsations par minute. Pourquoi respire-t-il plus souvent que nous? Pourquoi son coeur bat-il plus rapidement que celui de l'adulte? C'est que le jeune enfant a besoin de plus d'oxygène dans son économie. La respiration fréquente fait entrer dans ses poumons la quantité d'oxygène dont il a besoin, et la circulation rapide amène un plus grand nombre de globules rouges au poumon, où ils s'emparent de cet oxygène, et le transportent dans les diverses parties de l'économie. Alors, Mesdames, il leur faut de l'oxygène à ces petits enfants, il leur faut du bon air, non seulement une heure de temps à autre, mais il leur faut du bon air toujours, la nuit comme le jour. Le bon air est aussi nécessaire à l'enfant que la bonne nourriture.

Permettez-moi ici de vous rappeler le taux de la mortalité enfantine dans les villes de l'Etat du Massachusett. Il meurt dans ces villes une moyenne de 31.75 p.c. d'enfants sur la mortalité totale. Ici, à Montréal, chez une certaine partie de la population, et ce n'est pas celle qui nous est la moins chère, la mortalité s'élève jusqu'à 65.61 p.c. sur la mortalité totale.

La comparaison de ces chiffres est très intéressante, elle vous démontre que dans ces villes neuplées par des ouvriers de manufactures, la mortalité est de moitié moindre que chez nos co-nationaux de Montréal. Ces enfants ne sont pas mieux nourris que les petits Montréalais; non, je crois qu'il faut chercher la cause de cette différence de la mortalité dans la différence du logement. Dans ces petites villes les maisons sont séparées les unes des autres, elles sont mieux éclairées, mieux ventilées, l'enfant y respire jour et nuit un air riche en oxygène. Cet oxygène permet à chaque cellule de son organisation de remplir le rôle physiologique qu'elle a à remplir. On dit, les familles étant moins nombreuses les enfants reçoivent plus de soins et résistent mieux aux accidents de la vie. Cet argument n'a pas la valeur qu'on veut bien lui donner; voyez à la campagne où les familles de huit, dix, douze et seize enfants ne sont pas rares. J'ai connu dans la paroisse où je suis né, une famille de vingt et un enfants vivants et tous bien portants. Dans ces familles la mère s'occupe des soins du ménage et même quelquefois des travaux de la ferme, elle ne peut donner à son enfant que les soins absolument indispensables. A la campagne cependant la mortalité infantile n'est pas considérable comme le démontrent les statistiques du Bureau Provincial d'Hygiène. La raison est que, à la campagne, l'enfant a du bon air à respirer et du bon lait frais à boire. Non, Mesdames, si les jeunes enfants meurent dans de plus grandes proportions à Montréal que dans les autres villes de l'Etat du Massachusett, ce n'est que parce que les familles sont ici plus nombreuses, mais parce que les enfants n'ont pas à Montréal l'habitation qui leur convient. Quant à la nourriture, je crois qu'il n'y a pas de différence entre Montréal et ces villes. Dans cette croisade que vous allez entreprendre en faveur de l'hygiène, demandez la construction de cottages, ce qui se fait ailleurs pourrait se faire ici.

Maintenant un mot de la mauvaise alimentation qui est donnée aux bébés: il faudrait écrire tout un gros livre sur cette question pour la traiter complètement. Lorsque l'on songe à tout ce que les mères, par ignorance, donnent à manger à leurs enfants, on frémit d'horreur et si on n'était convaincu de leur ignorance, on croirait réellement qu'elles cherchent à les faire mourir. On donne à de jeunes enfants, de six mois à un an, de la viande, des pâtisseries plus ou moins bien apprêtées, ce sont des aliments qu'un jeune enfant ne peut pas digérer, son système digestif n'est pas encore préparé à recevoir cette nourriture; et que de choses malpropres ne leur donne-t-on pas? La fameuse couenne de lard qu'on donne à un enfant pour l'amuser qu'il traîne partout, qu'il porte à sa bouche de temps en temps, n'est pas un jouet bien propre et bien inoffensif. Dans un but louable certainement, c'est afin de fragmenter la nourriture. J'ai vu des mères porter à leur propre bouche l'aliment qu'elles administraient à leurs petits enfants sans savoir naturellement que leur bouche contient une quantité considérable de germes très malfaisants qu'elles forçaient ainsi ces pauvres petits êtres à ingurgiter. Le biberon mal nettoyé dans lequel on laisse quelquefois le lait stagner plus ou moins longtemps et à une température qui permet la germination; le biberon dans ces conditions est un instrument que je qualifierai d'enfanticide.

La suce qu'on donne à l'enfant pour l'amuser, qui est toujours imprégnée de salive, qui tombe bien souvent par terre et traîne dans la poussière plus ou moins longtemps. L'enfant pleure-t-il? On la ramasse et sans la laver, sans la nettoyer, on la remet dans la bouche du bébé qui reçoit avec elle une quantité de microbes considérable qui se sont attachés à cette suce pendant son séjour sur le plancher.

Que dire maintenant des sirops calmants que l'on administre si généreusement aux jeunes nourissons, soit pour les empêcher de pleurer, soit pour les faire dormir, les meilleurs ne valent rien. La plupart, sont des drogues qui sont loin d'être inoffensives. Une bonne et saine nourriture, Mesdames, est le meilleur calmant pour un enfant. Car si l'enfant pleure la nuit, c'est qu'il souffre, c'est qu'il a des coliques, c'est sa digestion qui se fait difficilement.

Il me faut passer sur ces considérations qui m'entraîneraient trop loin. Le lait de la mère est la meilleure nourriture qui puisse être donnée à l'enfant, et dans la première année de son existence ce devrait être presque la seule nourriture qui lui fut donnée ; malheureusement il est des circonstances spéciales qui font que l'enfant ne peut recevoir cette nourriture maternelle. Il faut la remplacer par une autre et même après les premiers dix mois le lait de la mère ne lui suffit pas, il faut recourir à l'alimentation artificielle ; c'est le lait de vache qui remplira le mieux ce but, et je désire vous dire deux mots du lait qui est mis en vente à Montréal.

C'est un fait admis, Mesdames, que l'esprit humain quelque inventif qu'il soit, ne parviendra jamais à trouver un produit qui puisse remplacer le bon lait frais, pur et provenant d'un animal sain, pour l'alimentation des jeunes enfants. Toutes ces poudres que l'on met sur le marché, produits savamment préparés, je veux bien croire, ne valent pas le bon lait quoi qu'en disent les fabricants de ces produits. S'il faut quelque fois les employer, ce ne doit être que comme pis-aller ; il faut du bon lait, mais du bon lait provenant d'un animal sain ; car le mauvais lait non seulement ne vaut pas l'eau claire, mais il est plus malfaisant que l'eau ou que tous les produits du commerce.

Donc, puisque le lait, je ne dirai pas le lait pur, mais le lait propre, est nécessaire à l'enfant, il faut l'obtenir dans les meilleures conditions possibles. Malheureusement à Montréal, les efforts tentés par ceux qui veillent sur la santé publique, sont restés sans résultats bien appréciables, et le lait servi au consommateur de notre ville est un lait bien souvent impropre à l'alimentation surtout des jeunes enfants. Des analyses bactériologiques du lait nous ont démontré que du lait mis en vente dans les limites de la ville, contenait des quantités surprenantes de germes, jusqu'à 5,000,000 de bactéries par c.c., la moyenne des analyses faites au laboratoire municipal de bactériologie, a donné 987,917 bactéries par c.c., le minimum était de 171,429 bactéries par c.c.

A Boston et à New-York on condamne sévèrement un laitier qui offre du lait en vente qui contient plus de 500,000 bactéries par c.c., et on refuse tout lait qui contient des globules de pus ou certains germes particulièrement pathogènes.

Ces quantités presqu'innombrables de microbes qu'on a trouvé dans le lait mis en vente à Montréal, ne passent pas dans l'économie même d'un adulte sans causer certains dérangements plus ou moins sérieux. Comment voulez-vous qu'un jeune bébé puisse résister à une telle armée de microbes. Pour mieux vous faire comprendre le rôle considérable que jouent les microbes dans la conservation du lait, et l'influence pernicieuse du mauvais lait sur la santé des jeunes enfants, permettez-moi de vous faire un peu de bactériologie.

Les bactéries sont des êtres excessivement petits qu'on ne voit qu'à l'aide d'un microscope, de là leur nom de microbes ; mais ces infiniment petits êtres se multiplient avec une rapidité étonnante et c'est ce qui fait leur force. Ainsi, placez une bactérie, une seule, dans un milieu humide, chaud et contenant les substances nutritives qui lui conviennent, au bout de trois heures vous en constaterez 200, au bout de six heures, 15,000, et enfin, au bout de neuf heures, cette bactérie aura 2 milliards de descendants.

Dans le lait qui est un excellent milieu pour le développement de ces infiniments petits êtres, ils se multiplient avec une rapidité prodigieuse, et en bien peu de temps, le lait placé à la température de 95o, sera complètement modifié. Les bactéries transforment dans leur économie des substances qu'elles prennent dans le lait pour leur nourriture, elles excrètent des produits plus ou moins malfaisants qu'on appellent des toxines. C'est là le procédé qui fait sûrir le lait. Par exemple, la bactérie transforme dans son économie le sucre de lait, la lactose, et elle rejette un acide. Cette bactérie qui fait surir le lait, Mesdames, provient de l'intestin des animaux. Dans les écuries, elle est en suspension dans l'air, ou attachée aux poils de la vache, déposée sur le pis, les trayons ou encore sur les mains du laitier malpropre ; le moindre mouvement la fait tomber dans le réceptacle dans laquelle le laitier reçoit le lait pendant la mixtion. Le moindre courant d'air la met en mouvement, vu son poids si léger, et il y a de grandes chances pour qu'l en tombe dans les ustensiles qui sont dans l'étable au moment de la traite. Voilà une source de contamination du lait : il y en a bien d'autres, tel que vaisseaux malpropres, où se produit une certaine putréfaction, etc. Mais je ne puis faire l'énumération de toutes les sources de pollution du lait, cela m'entraînerait encore trop loin, et je passe à l'influence de la température sur la multiplication de ces infiniment petits.

La température de 95 degrés Fh est celle qui convient le mieux aux développements des bactéries et chaque degré en plus ou en moins gêne plus ou moins leur développement, ainsi exposées à 212 degrés Fh pendant quelques minutes elles mourront toutes. Exposées à une température de 45 degrés Fh. la multiplication s'arrête et restera dans le statu quo, tant que la température sera maintenue à 45 degrés F., mais dès que vous élèverez cette température, les bactéries reprendront leurs qualités de vigueur et de croissance avec d'autant plus de rapidité que vous rapprocherez la température du milieu de culture plus près de 95 degrés Fh.

Ainsi, un exemple pour illustrer ma pensée. Prenons un échantillon de lait recueilli dans de très bonnes conditions de propreté, il contiendra je suppose immédiatement après la traite 300 bactéries par C. C.

Il est impossible d'éviter cette contamination elle sera plus ou moins considérable, il est vrai, mais enfin on ne peut pas pratiquement recueillir du lait absolument aseptique, ce fait sera conservé pendant 48 heures à une température de 45 degrés Fh., alors il contiendra 900 bactéries par C. C., après 72 heures on comptera 150,000, le lait caillera vers le sixième jour.

Un autre échantillon recueilli dans de moins bonnes conditions. Etables et animaux assez malpropres, laitier plus ou moins négligent, etc., etc. Ce lait sera conservé à 52 degrés Fh., c'est-à-dire à 7 degrés de plus que l'échantillon précédent, il contient d'abord 2,000 bactéries par c. c., en 48 heures ce chiffre s'élèvera à 245,000 et après 72 heures nous compterons 16,500,000 bactéries, le lait caillera le quatrième jour. — Cet échantillon correspond au bon lait qui nous est vendu à Montréal.

L'histoire de ces deux échantillons de lait vous démontre à quels différents résultats on peut arriver par la propreté et une bonne réfrigération. Quelques points en plus ou en moins feront une différence très considérable après 24 heures. Donc, le nombre de bactéries doit être aussi minime que possible dès le début de la traite, pour cela il faut que les étables, les vaches et le laitier lui-même soient tenus dans des conditions de propreté excessives. Le lait doit être refroidi immédiatement après la traite, et conservé à la température de 45 degrés Fh. au moins, jusqu'à ce qu'il soit livré au consommateur, ce qui devrait toujours se faire dans les 24 heures. A l'heure qu'il est on reçoit à Montréal du lait vieux de 48 et 72 heures ; il serait très important de changer l'heure de la livraison du lait qui devrait se faire l'après-midi. Ce changement nous permettrait d'avoir du lait moins vieux.

Les ustensiles doivent être tenus dans des conditions de propreté telle qu'il n'y ait jamais la moindre petite odeur qui s'en échappe et doivent être nettoyés aussitôt, après avoir servi, ne pas attendre le moment de s'en servir de nouveau pour les nettoyer, car le résidu qui reste au fond de chaque bidon se corrompt et c'est là la cause de la putréfaction du lait.

Il faut bien l'admettre, mesdames, une des grandes causes de la mortalité des enfants, c'est le mauvais lait.

Ces années passées, il y a eu des dépôts de bon lait établis dans divers quartiers de la ville; mais ces louables efforts tentés par la Goutte de Lait n'ont pas rencontré l'encouragement qu'on était en droit d'espérer de la part du public, et permettez-moi de le dire de la part de la profession médicale. L'année dernière les sociétés médicales de cette ville ont étudié divers projets de règlements et je crois qu'un effort sérieux va être tenté auprès des gouvernements tant fédéral que provinciaux ou municipaux pour obtenir une règlementation vraiment efficace.

Le président du Bureau d'Hygiène, M. le docteur Dagenais, a préparé un projet de règlement pour la ville de Montréal. Ce Code Sanitaire très élaboré règlemente la construction afin d'empêcher l'érection de ces maisons malsaines qui sont si préjudiciables à la santé des jeunes enfants ; il pourvoit aussi à la règlementation du commerce du lait. Mais ce Code Sanitaire, pour qu'il soit mis en force il faut qu'il soit soumis et accepté par le conseil ; il est possible, lorsqu'il sera présenté au conseil, qu'il soit rejeté entièrement, peut-être sera-t-il seulement amendé ou tronqué, alors il sera plus ou moins efficace.

Puisqu'un des articles de votre programme est la vulgarisation de l'hygiène dans les familles, permettez-moi de vous demander d'élargir un peu votre sphère d'action et de commencer votre belle oeuvre en demandant à ceux qui nous gouvernent, tant au conseil de ville qu'à la législature, d'adopter des règlements efficaces pour protéger la santé des petits enfants et de prendre les moyens de faire observer ces règlements.

Mesdames, vous êtes toutes puissantes, vous pouvez obtenir toutes les réformes justes que vous demanderez ; vous pouvez exiger que Montréal soit dotée d'un Code Sanitaire vraiment efficace; vous pouvez et vous devez exiger que par des lois sages la santé des petits enfants soit protégée.

Je termine, mesdames, en vous souhaitant tout le succès que mérite votre belle oeuvre.

LES DEPOSITIONS D'UN MOURANT

Suite de la première page

LA SECONDE DEPOSITION

Voici un autre extrait de la déposition de Cassieri faite le lendemain en présence de Clavarri:

—Qu'est-ce qui est arrivé cette nuit-là?

—Francesco m'a tiré.

—Le reconnaissez-vous ici?

—Oui.

—Est-ce cet homme, maintenant présent?

—C'est cet homme qui est ici qui m'a tiré.

—En quelles circonstances, et pourquoi?

—Hier.

—Où ?

—Dans ma maison.

—Qui étaient présents dans la maison, à ce moment-là ?

—Mon beau-frère et la femme avec laquelle je vivais étaient les complices de Ciavari.

—Quel est le nom de votre beau-frère ?

—Giovanni Mancini.

—L'un de vous a-t-il eu une querelle ?

—Il avait l'habitude de venir à ma maison lorsque j'étais à l'ouvrage.

—Qui avait l'habitude d'aller à votre maison ?

—Francesco et Mancini avaient l'habitude de venir à ma maison et celui-ci aimait cela lorsque j'étais à l'ouvrage.

—Hier, avez-vous eu une querelle avant que vous fussiez tiré ?

—L'accusé est venu à ma maison pour faire du trouble—lui et le beau-frère.

—Où Clavarri a-t-il pris le revolver dont il s'est servi pour vous tirer ?

—Il portait toujours un revolver dans sa poche.

—Aviez-vous un revolver vous-même ?

—Dans ma maison, je n'en ai jamais eu.

—Travailliez-vous le jour ou la nuit ?

—Je travaillais une semaine le jour et une semaine la nuit.

—Pourquoi Clavarri vous a-t-il tiré ?

—Parce que je ne l'avais pas demandé de venir à ma maison.

—Avant de tirer, le prisonnier a-t-il dit quelque chose ?

—Avant de tirer, il a dit toutes sortes de choses, et m'a menacé.

—Avez-vous menacé l'accusé ?

—Non, je ne lui ai fait aucune menace du tout.

—Y a-t-il eu bagarre ?

—Non.

—Le prisonnier a-t-il tiré par accident ou intentionnellement ?

—Il n'y a pas eu d'accident. Il l'a fait avec l'intention de me faire du mal. Il y avait une conspiration entre eux trois pour se débarrasser de moi.

—Combien de coups a-t-il tirés?

—Un ou deux; je ne suis pas certain parce qu'après le premier coup, je suis tombé par terre.

On a aussi lu la transquestion du mourant par l'accusé Clavarri:

—N'avez-vous pas tiré vous-même?

—Ceci n'est pas vrai; je n'ai pas tiré.

—N'aviez-vous pas un revolver vous-même et ne le portiez-vous pas toujours autour de vous?

—Je n'en ai jamais eu un; mais l'accusé en avait toujours un . Le prisonnier m'a montré son revolver plusieurs fois.

Cassieri est transquestionné par le juge Lafontaine:

—N'avez-vous jamais menacé de faire du mal à l'accusé?

—Non, jamais.

—N'avez-vous jamais dit que vous vous suicideriez?

—Je n'ai jamais dit cela.

—Si les trois personnes disaient que vous vous êtes tiré vous-même, est-ce que ce serait vrai?

—Ils sont tous trois ensemble mes meurtriers. S'ils prétendent que je me suis tiré moi-même, cela n'est pas vrai.

—Qui est venu à votre secours?

—Je n'ai pas reconnu qui est venu à moi en premier.

—Etait-ce une femme ou un homme?

—Quand ils sont venus à moi je ne pouvais pas bien voir et je ne pouvais reconnaître qui c'était.

—Avez-vous quelque chose de plus à dire?

—Je n'ai rien de plus à dire. Tous les trois étaient ensemble dans cette affaire.

Ces dépositions étant lues, la séance a été ajournée à ce matin.

AU TOUR DE LA DEFENSE

M. Jean-Marie Viglino, interprète officiel, a été entendu ce matin, en Cour du Banc du Roi.

Le 8 février dernier, les deux accusés, la femme Ardita et Muncini se sont rendus chez lui, vers deux heures de l'après-midi, et lui ont annoncé qu'Ernesto Cassieri s'était suicidé. Le témoin leur a reproché de ne pas lui avoir porté secours ou encore de ne pas avoir appelé soit un médecin ou la police à la maison.

Muncini lui a aussi déclaré le premier février que Cassieri avait menacé de le tuer, lui Muncini, ainsi que la femme Ardita et il lui avait dit qu'il se suiciderait et qu'un autre payerait pour tout cela.

Le témoin a compris que Muncini et les deux autres voulaient faire arrêter Cassieri, l'envoyer en prison et se débarrasser de lui.

M. Albert Payfer rapporte que le cadavre du défunt a été transporté à l'hôpital Notre-Dame, à la morgue, vers 9 heures du matin, le 11 février.

Mtre Saint-Julien commence à faire entendre les témoins de la défense.

Francesco Charlo dit que l'accusé F. Ciavarri s'est livré volontairement à la police et qu'il l'a accompagné à la station de police et au bureau de la Sûreté.

Le juge Lafontaine est longuement interrogé et dit qu'il a pris la déposition de Cassieri en sa qualité de juge de paix. Il n'y avait alors aucune plainte contre les prisonniers ; mais il les a avertis, cependant, qu'ils étaient accusés d'avoir tiré et blessé le défunt. Il a cru devoir agir ainsi, dans ce cas d'urgence, dans l'intérêt de la justice et en même temps pour donner l'opportunité aux prisonniers de pouvoir transquestionner le blessé avant sa mort.

Renato Ricci et Hercule Muni,deux jeunes Italiens, chez qui l'accusée Maria Ardita a été employée en qualité de servante pendant l'absence de Cassieri, disent que celui-ci en partant pour l'Italie a déposé chez eux un revolver qu'il avait l'habitude de porter sur lui et qu'il l'a repris à son retour au pays, le 25 novembre dernier. Les deux témoins reconnaissent que le revolver produit en cour est bien le revolver de Cassieri. En réponse à Mtre D. A. Lafortune, ces témoins persistent à dire que ce revolver est bien la propriété de Cassieri; mais qu'ils ne peuvent le reconnaître comme tel par des marques particulières ou spéciales.

Hercule Muni est allé chez Cassieri le 8 février au matin et déclare qu'il était bien malade. Cassieri avait toutes les apparences d'"un cadavre vivant".

SOUS LE SCALP DES INDIENS

Suite de la première page

gende veut qu'un jour, deux sauvages de la tribu des Têtes-de-Boules, nation montagnaise, sautassent en canot d'écorce la chute de Shawinigan. En passant vis-à-vis le promontoire les deux indiens s'étaient signés en demandant protection au

GRAND MANITOU,

et, bravement, ils s'étaient précipités en canot dans la chute. "Ils ne se noyèrent pas, dit la légende, mais longtemps, le bruit courut dans la région que ce n'était pas deux sauvages, mais bien le diable en deux personnes qui avait accompli ce coup audacieux."

Frappé par tout ce qu'il venait d'entendre, Mgr Laflèche fit ériger une croix sur ce promontoire au pied duquel avait succombé un martyr de la foi.

Depuis l'érection de cette croix, les paroissiens de Shawinigan ont pour ce cap de la Croix une vénération très naturelle.

L'INVITATION DU MIKADO

Washington, 20. — Il est à peu près décidé, à la Maison Blanche, que l'invitation faite aux Etats-Unis, par le Mikado, de visiter les ports de mer japonais, sera acceptée.

LE GOUVERNEMENT DE M. HAZEN

L'on croit que l'hon. M. Robinson, premier-ministre défait du Nouveau-Brunswick, a cédé la place à M. Hazen qui aurait été appelé à former un cabinet.

St Jean, N.B., 20—En présence du fait significatif du Premier ministre Robinson,refusant de faire aucune déclaration, l'on croit que le chef dont le gouvernement fut renversé le 3 mars dernier, a envoyé sa démission au lieutenant-gouverneur Tweedie et que ce dernier a dû appeler M. Hazen à former un ministère.

L'honorable M. Hazen, du Nouveau-Brunswick, qui aurait été appelé à former un ministère conservateur.

Dans un discours fait au banquet que la Société du Barreau offrait au juge en chef Burker, le lieutenant-gouverneur Tweedie fit subtilement remarquer qu'il était sans "aviseurs."

Aucun titulaire n'avait été assigné aux postes restés vacants avant l'élection du 3 mars. Ceci semble bien indiquer que le gouvernement Robinson cède la place au nouveau régime conservateur dont M. Hazen est le chef. D'aucuns croient que l'on n'a pu obtenir la sanction du lieutenant-gouverneur Tweedie

FEU MADAME G. HASSENEIER

Ce matin, à 8 heures, ont eu lieu les funérailles de Madame Hasseneier. Une foule nombreuse avait tenue à y assister afin d'apporter un dernier tribut d'hommage à la femme de coeur enlevée à l'estime de tous ceux qui ont pu apprécier ses nobles qualités.

Le cercueil disparaissait sous les couronnes et les fleurs.

Une messe a été chantée en l'église du Sacré-Coeur. M. Georges Hasseneier conduisait le deuil.

Remarqué dans l'assistance, MM. Théo. Vandermeerschen, Joseph Goulet, le professeur J. J. Goulet, M. Rivest, M. Léon Mouton, Pierre Vandermeerschen, Chamberlan, père; Chamberlan, fils; Deremoncnamps, Naud, Arnold, Wattieux, Henri Hicguet, Versmissen, Lavigne, Joseph, Fyon, Borremans, Pansaert, Raemachers, Fabry, Cordonnier, Gagné, etc., etc.

LA LOI DES LICENCES

Les distillateurs, les brasseurs et les marchands de vins décident de s'unir pour combattre tout amendement qui serait de nature à nuire à leurs intérêts.

IMPORTANTES RESOLUTIONS.

Ceux qui ont des intérêts dans le commerce des liqueurs, qui s'occupent de la vente des vins, spiritueux, bière, etc., ont eu une grande assemblée, hier après-midi.

Ces messieurs, qui affirment posséder un capital d'au moins $50,000,000, sont décidés à combattre la Ligue anti-alcoolique du Dominion et les autres sociétés de tempérance.

Des résolutions énergiques ont été adoptées ; on a même décidé d'encourager les gens à organiser une délégation monstre qui irait à Québec, dans le but de supporter la loi actuelle des Licences et de combattre, d'après les termes employés par les promoteurs, ce qu'on appelle les demandes déraisonnables faites auprès des gouvernements par certains Corps de tempérance.

De plus, on s'occupera activement de former une puissante association protectrice, et de sauvegarder ainsi les intérêts de ceux qui sont versés dans le commerce des liqueurs.

M. Herbert Molson occupait le fauteuil, et M. Lawrence Wilson fut prié d'expliquer le but de la réunion.

M. Wilson déclara que les bases d'une association pour protéger les marchands de spiritueux avaient été jetées en février dernier.

Il s'agissait donc pour le moment de fonder cette société.

"Une vague de tempérance, dit-il, passe sur le pays, et bien que nous soyons habitués à de tels mouvements depuis quarante ans passés, il n'en est pas moins nécessaire de protéger nos diverses industries".

Les marchands et manufacturiers de liqueurs ont souffert du fameux "Scott Act", loi qu'on a répudiée en plusieurs endroits, vu ses effets pernicieux.

M. Wilson ajoute que la loi actuelle des Licences a été acceptée par la "Dominion Alliance", et qu'il est étonnant de voir aujourd'hui cette société combattre ce qu'elle approuvait il y a peu de temps encore.

Rappelant les faits, l'orateur parle du nombre des licences qui a été diminué dans la ville de Québec, tombant de 175 à 125.

Des requêtes sont encore à se faire pour amener le nombre des licences à 75. Et depuis les nouveaux règlements de fermeture à sept heures, le samedi soir, il y a plus d'ivrognerie à Québec, affirme M. Wilson, que dans le passé.

M. Wilson parle du mouvement de tempérance qu'on a voulu partir en Angleterre. En terminant, l'orateur regrette qu'il n'y ait aucun brasseur pour combattre les nouvelles lois qu'on voudrait passer à la Législature de Québec. "A tout prix, il faut un fort mouvement, dit-il, pour forcer le Gouvernement à agir dans le sens qui protégera nos intérêts."

Mais pour arriver à de bons résultats il faut que les marchands ou hôteliers actuels s'entr'aident et prêtent leur appui aux autorités pour qu'on empêche la vente des boissons le dimanche de même que faite après les heures légales.

LES RESOLUTIONS

M. Molson propose alors une longue résolution secondée par M. J. M. Wilson.

Nous donnons ci-après un résumé succinct du document. :

"Vu que des demandes ont été faites auprès du Gouvernement de la province de Québec pour réduire le nombre des licences et diminuer la vente des spiritueux; vu que cette question intéresse les propriétaires d'immeubles et autres, engagés dans divers commerces, comme les manufacturiers de glaces, de vitrines, les imprimeurs, les manufacturiers de bouchons, de cigares et de tabac, les brasseurs, les fabricants de malt, les manufacturiers d'eaux gazeuses, les distillateurs, les marchands de spiritueux tous ceux qui font le commerce des vins;

"Attendu que la présente loi des Licences a été adoptée à la Législature après délibération et consultation des Représentants de la "Dominion Alliance" et autres corps de tempérance ;

"Attendu que cette loi affecte des investissements de plus de cinquante millions, dans les différentes classes d'affaires plus haut mentionnées.

"Vu que l'administration de la loi actuelle des licences est confiée à des commissaires à qui on ne peut rien reprocher dans leur devoir de régulariser et de protéger le commerce honnête des liqueurs;

"Attendu que c'est l'opinion de l'assemblée que les plaintes faites n'atteignent pas ceux qui tiennent légalement leur licence, mais viennent plutôt du fait qu'il y a dans toute la province une vente considérable de liqueurs, sans licence autorisée;

"Attendu que l'assemblée croit que si la loi des licences était exercée dans toute sa force et la vente illicite supprimée, il n'y aurait plus de plaintes; et pour d'autres motifs."

"Il a été résolu que les divers membres intéressés se rendront en délégation auprès du Gouvernement de Québec afin de demander que la loi actuelle des Licences ne soit pas changée, et d'exercer une pression sur les autorités gouvernementales pour leur bien faire comprendre tout ce qu'une législation hâtive aurait de préjudiciable pour les intérêts si nombreux et un capital si considérable.

Cette résolution unanimement adoptée, des discours furent prononcés par l'ex-maire Ekers, M. Orsali,M. F. X. Saint-Charles, E. A. Scott, etc.

Il a été décidé, après une motion faite par M. L. A. Wilson, et secondée par M. E. Davis, que l'Assemblée nommerait un comité pour organiser la "Protective Merchant's and Manufacturing Association."

Le comité comprendra les noms suivants : MM. A. Orsali, M. E. Davis, E. A. Scott, S. B. Townsend, A. Chaput, W. R. Wonham, J. M. Wilson, Herbert Molson, A. Aumond, O. Zeph. Hébert, L. A. Wilson, C. Robillard et A. Hébert.

M. Nightingale fut nommé secrétaire honoraire du comité.

Parmi les personnes présentes nous avons remarqué :

Marchands de liqueurs en gros : MM. John Hope et Cie., Gillespie et Cie, Hill, Thompson et Cie., Geo. Percival et Cie., Hudon, Hébert et Cie., Ltée, Laporte, Martin et Cie, Ltée., Meagher Bros et Cie., S. B. Townsend et Cie, D. Masson et Cie, F. X. Saint-Charles et Cie, Ltée., John Robertson et Cie, Ltée., Bernard et Laporte, A. E. Mallette et Cie, Henry J. Chard et Cie, Law, Young et Cie, W. R. Wonham et Sons, J. M. Douglas et Cie, Colin, Campbell, Boivin, Wilson et Cie, L. Chaput, Fils et Cie, J. A. Taylor, Fraser, Viger et Cie, Ltée., D. C. Brosseau, Ltée., Wm. Farrell, Ltée., Hudon et Orsali, L. P. Pelletier, Lawrence A. Wilson Co., Ltée.

Distillateurs : "Corby Distillery Co., Ltée" ; E. W. Parker, Canada Sugar Refinery.

Brasseurs : Dawes et Cie ; Wm. Dow et Cie, Canadian Breweries,Ltée; Imperial Breweries, Ltée., Montréal Brewing Co., J. R. Molson et Bros., Union Brewing, Ltd., G. Reinhardt et Sons.

Manufacturiers d'eaux gazeuses : Radnor Water Co., Canadian Aerated Water Co., Chas. Gurd et Cie, Laurentian Water Co., Joseph Viau et Cie, Robert Allan, Jos. Christin et Cie, Goulet Frères, C. Robillard et Cie, Rowan, Bros et Cie.

Divers commerces : Diamond Glass Co., Ltée., Cuddy, Brodeur et Cie, Thos. Burdett, S. H. Ewing et Cie, John L. Cassidy et Cie., Ltée, Hamilton Brass Co., Freysing Cork Co., John Auld.

Manufacturiers de cigares : American Tobaco Co., E. N. Cusson et Cie, Z. Davis, et Cie, H. Fortier, E. A. Gerth, F. et J. Grands, Granda Hermanos, L. N. Hadd, H. Jacobs et Cie, Armand Larue, L. Lewis et Cie, Martin et Frères, J. Rattray et Cie, E. Youngheart et Cie, Chaput et Cie, S. Davis and Sons, Dominion Tobacco Co., J. M. Fortier, Ltée., Goulet Frères, Frank Granda, L. O. Grothé et Cie, Harris, Harkness et Cie, Lande et Cormack, L. Larue et Fils, Poirier Bros., Tucket Cigar Co., Ltée.

Une requête circulera et l'on s'attend qu'elle sera signée de plus de 100,000 noms. Elle sera présentée à l'hon. M. Gouin. On demande que la loi des licences demeure la même et qu'on ne soit pas forcé de fermer plus de bonne heure qu'on ne le fait actuellement à Montréal.

PROCEDURES PEU BANALES

Les propriétaires de la Montée du Zouave veulent forcer la ville de Montréal à prendre possession de ce bout de rue.

Lundi prochain, l'honorable juge Davidson aura à se prononcer, en cour de Pratique, sur une poursuite de la plus haute importance légale.

Un "mandamus" vient d'être pris par MM. Robillard et Tétreault, avocats, au nom de plusieurs contribuables et propriétaires de la Montée du Zouave, et à la demande de M. Chs. Emard, avocat. Ce bref de "mandamus" a pour but de forcer l'inspecteur de la ville de Montréal, M. John R. Barlow, à enregistrer dans le livre du registre exclusivement tenu à cette fin par les autorités de l'Hôtel de Ville, le nom de la rue "Montée du Zouave". Et ceci afin que cette rue soit considérée comme voie publique, suivant l'article 410 de la Charte de Montréal.

L'action se trouve également prise contre la Corporation de Montréal, pour la forcer de faire bénéficier la "Montée du Zouave" et tous les contribuables des services municipaux.

Les requérants veulent que la Ville entretienne, balaye, arrose, etc., la rue et les traverses. De plus, la Ville, suivant la demande, devra protéger les constructions élevées dans la "Montée du Zouave" contre l'incendie, en mettant des bornes-fontaines.

La Ville est également requise de protéger les habitations situées au plus bas niveau contre les inondations et d'assurer en même temps aux personnes et à leurs biens la sûreté et la salubrité.

Les immeubles de cette rue sont estimés à $100,000, dit-on.

Toujours les contribuables ont payé leurs taxes, etc., et n'ont rien reçu en retour, d'après leurs prétentions.

Quand ils bâtissent, les propriétaires de la Montée du Zouave ont besoin de permis de construction et ils doivent s'adresser à la corporation pour demander l'alignement de même que payer les licences requises.

Ce qui a déterminé les contribuables à prendre cette procédure extraordinaire existe dans le fait que tout dernièrement, et par quatre ou cinq fois, ils ont été traduits devant la Cour du Recorder, pour refus d'entretenir le bout de chemin qui conduit de la rue Saint-Denis à la Montée du Zouave.

Tout dernièrement, le recorder Dupuis a débouté les actions de la Ville, disant que ce bout de chemin, comme toute la Montée du Zouave, était rue publique, appartenant à la Ville qui devait l'entretenir.

MM. Robillard et Tétrault présenteront donc une requête en Cour de Pratique pour obtenir l'émission d'un bref de "mandamus".

La cause promet des détails intéressants.

IL IRA AUX ASSISES

Napoléon Cayer, arrêté par les détectives Trudel et Leboeuf, pour répondre à l'accusation d'avoir en pleine rue assailli Mme Fred. Martel, 95 DeMontigny, a été condamné à subir son procès en Cour du Banc du Roi.

TARIF

invariablement payable d'avance

Pour Annonces Classifiées de LA "PRESSE"

EMPLOI DEMANDE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot de plus, chaque insertion.

ELEVES DEMANDES, 10 cents pour 20 mots ou moins, ½ cent par mot de plus, chaque insertion.

Toutes les autres annonces "ON DEMANDE", 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.

CHAMBRES A LOUER, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot de plus, chaque insertion.

TROUVE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot de plus, chaque insertion.

A LOUER, MAISONS, MAGASINS, ETC., 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.

PROPRIETE A VENDRE, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.

PERDU, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.

CHANCES D'AFFAIRES, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.

PERSONNEL, 2 cents par mot, avec un taux minimum de 25 cents, chaque insertion.

AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est au **COMPTANT** avec la commande. Quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées, et le taux est, en conséquence, beaucoup plus élevé.

Nous n'entrons dans nos livres aucune annonce classifiée de moins de cinq lignes.

EMPLOIS DEMANDES

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, 244 rue Craig Est. Main-d'oeuvres de toutes sortes fournies. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Le samedi on ferme le bureau à 1 heure p. m. — Urbain Lafontaine, gérant.

BOULANGER de 3 ans d'expérience, demande un emploi. S'adresser E. Lebeau, 423 Lafontaine. 115—3

BON DESSINATEUR industriel ou mécanique français, ne parlant encore que très peu l'anglais, connaissant parfaitement géométrie, trigonométrie, algèbre, etc., bonnes références, demande situation stable. E. C. V., boite 126, St Jean, Prov. Qué. 117—3

BOUCHER demande emploi, homme marié, âgé de 30 ans, 15 ans expérience, anglais, français. S'adresser le soir après 7 heures seulement, 957 Mentana. F. G.

COUPLE BELGE sans enfants demande place. L'homme, chauffeur, ingénieur, avec certificat de 3ème classe, ou n'importe quel ouvrage. La femme peut aussi servir comme concierge. 93 rue Marcil, Ville St Louis. 113—6

CHAUFFEUR mécanicien connaissant très bien l'automobile, 12 années d'expérience, cherche emploi. S'adresser E. P., 243 Visitation. 113—6

DEUX Françaises, connaissant parfaitement la couture, demandent à avoir des journées dans maisons privées. Ecrire Mlle Thérèse C., 71 Lagauchetière Ouest. 117—3

EMPLOI DEMANDE — Jeune homme, connaissant bien les deux langues, la sténographie française et anglaise, la clavigraphie, la comptabilité, désire occuper ses soirées. S'adresser par lettre boite 413 la "Presse." 115—6

EMPLOI DEMANDE — Une jeune fille expérimentée dans la tenue des livres, employée dans un bureau, accepterait position pour travailler le soir et le samedi après-midi. Ecrire casier 131 la "Presse". 117—2

FRANCAIS parlant anglais, sérieuses connaissances commerciales, désire situation comme vendeur, commis ou comptable. Ecrire casier 367 la "Presse". 114—6

FEMME — Une très bonne femme de journée demande emploi pour lavage, faire le ménage, repassage. S'adresser 501½ Sanguinet.

FEMME — On trouvera une bonne femme de journée, 198 Hôtel de Ville.

HOMME demande place comme machiniste ou chauffeur, connait un peu d'électricité. Ecrire casier 440 la "Presse". 116—3

JARDINIER horticulteur, expérimenté, désire situation à Montréal ou ailleurs dans famille privée ou établissement. Adresser les offres à Casier 352 la "Presse". 114—6

JARDINIER d'expérience dans les fleurs et légumes, demande place, ville ou campagne. Bonnes références. Ecrire casier 449 la "Presse." 117-2

MODISTE-TAILLEUR — Mme Chs. Vézina, 211 Amherst, ayant à son emploi des modistes et des tailleurs d'expérience, se chargera de faire les costumes, robes, blouses, manteaux. Coupe garantie. N'oubliez pas que nous faisons la teinture, nettoyage et réparations de robes et fourrures. Nous avons étoffes et fournitures. Les commandes données le lundi, sont livrées le samedi, et vous ne serez jamais désappointés. 110—26

MODISTE pour confection de robes, costumes et lingerie. On trouvera entière satisfaction, en s'adressant au No 1763 Labelle, boulevard. 112—6

MAITRE d'hôtel français, 28 ans, certificats magnifiques, demande place dans bonne maison bourgeoise. Ecrire boite 251, 66 Sainte-Catherine Est. 116—3

MODISTE demande ouvrage dans une famille privée. S'adresser 171 rue Bourbonnière, Maisonneuve.

MODISTE de robes demande de l'ouvrage à domicile. S'adresser 833 Mentana.

MODISTE — Une bonne modiste de robes et manteaux, avec expérience, demande de la couture chez elle, prix modéré. S'adresser 214 Saint-Hubert. 117—3

OPERATEUR français, avec références, conduirait machine de vues animées, tous systèmes, ville ou campagne, 12 ans d'expérience, peut donner explication des vues. S. G., 1187 Sainte-Catherine Est. 116—3

PEINTURAGE de voitures demandé par un premier peintre, tel que finissages, "strappages", "scrolages", etc., etc. Tout ouvrage exécuté avec soin et satisfaction, en dehors de la ville ainsi que dans la ville. Adresse pour prix et condition: D. Montpetit, 2418 St Hubert, Montréal. 114—6

PROSPECTEUR demande à joindre partie de prospecteurs, comme analyste minéralogiste, (sur le champ), sera prêt vers premier mai. S'adresser Ed. Bregent, 936 St Denis. 115—3

SERVITEUR — On demande situation comme serviteur utile à l'intérieur, ou maitre d'hôtel dans une bonne maison. (Chance d'apprendre le français). Ecrire en anglais, disant gages, à Casier 439 la "Presse". 116—2

TENEUR de livres demande position, dix années d'expérience, peut prendre charge complète de bureau. Meilleures références. Ecrire à casier 329 la "Presse". 112—6

UNE PERSONNE demande emploi à la journée, nettoyage, blanchissage, repassage. Bonnes références, 148 Lagauchetière Est.

VENDEUSE — Dlle Française, très expérimentée dans commerce, connaissant les deux langues, cherche place vendeuse. 218 Berri. Excellente références. 115—3

ELEVES DEMANDES

COURS DE M. DE KERMENO — Le cours de révision en vue des examens de fin d'année solaire, droit, médecine, pharmacie, commencera lundi, 30 mars, à 9 heures du matin, 271a rue Ontario Est. Tél. Bell Est 1720. 113—15

ELEVES DEMANDES — M. O. A. Beaudry, ci-devant de Boston, professeur de violon. Studio, 341 Saint-Denis. Prix modéré, succès garanti. 110—11

ELEVES DEMANDES — Anglais, français, arithmétique, tenue des livres, correspondance, sténographie, clavigraphie. Privément. Prof. J. Emery, 285 rue Sherbrooke Ouest. 112—6

ELEVES DEMANDES — Jeunes gens pour télégraphie et affaires de chemins de fer. Adressez-vous à l'Ecole de Télégraphie, Monument National, Montréal. 112—6

ELEVES DEMANDES — Mlle Irène Joly, diplômée et professeur déléguée de l'Institut Sténographique de France, ex-professeur au Montreal Business Colllege, professeur au Monument National. Sténographie française et anglaises — système unique — clavigraphie et travail de bureau. Termes modérés, diplôme accordé, position assurée, 359 Saint-Denis. 112—6

ELEVES DEMANDES — Leçons privées : anglais, français, latin. Satisfaction garantie. Bonnes conditions. S'adresser 152A Panet, entre Visitation et Plessis. 115—6

ELEVES DEMANDES — Sténographie Elite s'apprend dans les deux langues en 2 mois. Positions assurées. Anglais, comptabilité. Institut Sténographique Elite, 490 Sainte-Catherine Est. Tél. Est 2807. 116—6

ELEVES DEMANDES — Leçons de dessin, peinture, piano, mandoline, données à domicile, ou au No 490 Sainte-Catherine Est.

HOMMES GARCON DEMANDES

BARBIER — On demande un bon barbier pour demain, samedi, $4.00 pour la journée. S'adresser 55 Fairmount.

BARBIER — Bon barbier demandé pour le samedi. S'adresser 999 Ontario Est.

BARBIER — On demande un barbier au No 675 Ontario Est.

BARBIER — On demande un bon barbier et un apprenti immédiatement, pour commencer demain. S'adresser 105 Mont-Royal.

BARBIER — On demande un barbier pour samedi. 702 Sainte-Catherine Est.

BOUCHER — On demande un boucher de première classe, parlant les deux langues, avec références. S'adresser E. Richard, 67 Mont-Royal. 115—6

BON FERBLANTIER et ouvrier en fer demandés. S'adresser à 208 rue McGill. 117—2

BOUCHER — On demande un garçon ayant un peu d'expérience dans le métier de boucher. Références exigées. S'adresser 295 rue des Carrières.

BOUCHER — On demande un boucher d'expérience, sobre, connaissant le tuage préfé. Inutile de se présenter sans références. S'adresser Albert Rochon, 107 St Charles, Longueuil. 117—2

CHEF CUISINIER demandé immédiatement. Bon salaire, homme compétent. L. E. Dufresne, propriétaire, hôtel Dufresne, Trois-Rivières. 114—5

CONTREMAITRE demandé — foreman — pour manufacture confection dame, homme pouvant faire les échantillons préféré. Bon salaire. S'adresser M. Marchand, 307 Notre-Dame ouest. 115—3

COMMIS d'expérience dans la marchandise sèche demandé. S'adresser 2053 Notre-Dame ouest. 116—2

COMMIS — On demande un commis épicier sobre, honnête, sachant parler les deux langues, bons gages à un homme compétent. S'adresser entre 9 et 10 heures a. m., 516 Lasalle, Maisonneuve. 117—2

FERBLANTIER — On demande immédiatement un bon ferblantier, emploi permanent pour un homme compétent et tout le confort désirable. Bons gages. S'adresser Joseph Lebeault, Longueuil. 116—3

GARCON de bureau demandé, actif et connaissant bien la ville. S'adresser salle 58, bâtisse Alliance, 107 rue Saint-Jacques. 116—2

GARCON — On demande un garçon pour faire les commissions. S'adresser au "Nationaliste", 20 rue Ste Thérèse.

GARCON — On demande un garçon pour livrer les paquets et se rendre généralement utile, avec bonnes références. S'adresser 236 Sainte-Catherine ouest.

GARCON — On demande un garçon pour prendre soin d'un cheval et se rendre généralement utile. Salaire, $6.00 par semaine. Références exigées. 73 rue Saint-Charles-Borromée. 117—n

HOMME — On demande immédiatement, à salaire et dépenses payées, un bon homme dans chaque localité, avec voiture, ou capable de conduire les chevaux, pour annoncer et introduire nos races d'animaux et volailles garantis ; l'expérience n'est pas nécessaire. Nous vous faciliterons votre travail. $25 par semaine et les dépenses. Position permanente. Ecrire à W. A. Jenkins Manufacturing Co., London, Ont. 55—n

HOMMES — Organisateurs locaux et voyageurs demandés. S'adresser à Alfred Tyler, importateur de thé en gros et fabricant d'épices. London, Ont. 78—n

HOMMES et femmes pour apprendre métier de barbier en huit semaines ; gradués gagnent $12 à $18 par semaine ; aidons à vous placer. Classes jour et soir. Catalogue gratuit. Moler's Barber College, 119 rue Craig, Montréal. 2—n

HOMMES demandés pour apprendre les métiers de chauffeurs ou de serrefreins ; expérience pas nécessaire ; chemins de fer dans le voisinage ; $75.00 à $100.00 par mois ; avancement rapide. Pour conducteur ou ingénieur, $100.00 à $200.00 par mois, doivent comprendre l'anglais. S'adresser à la Station de Recrutement pour chemins de fer, prenez l'ascenseur, 1er étage, 518 Sainte-Catherine Ouest. 106—26

HOMMES — On demande 2 bons hommes de cour, connaissant bien le soin des chevaux, à l'hôtel Vandelac, No 31 Place Jacques-Cartier. Références exigées.

HOMME — On demande un homme connaissant la fabrication de la crème à la glace, avec expérience. S'adresser à 400 rue Parthenais. 117-2

HORLOGER — On demande un horloger sachant parler l'anglais. S'adresser immédiatement avec références. J. E. Leclair, 1301 Ste Catherine Est. 116—6

JEUNES GENS — Jeunes gens demandés pour télégraphie et affaires de chemins de fer. Adressez-vous à l'Ecole de Télégraphie, Monument National, Montréal. 114—6

JEUNE COMMIS demandé pour un bureau d'assurance contre le feu. Ecrire, disant âge et expérience, à casier 423 la "Presse". 116—8

JEUNE HOMME demandé dans une épicerie. S'adresser 209 Saint-André. 116—2

JEUNES GENS DEMANDES — Salaire $45 à $60 par mois. Adressez-vous immédiatement à Montreal Telegraphy and Railroad Business School, 120 Sainte-Catherine Est, bâtisse la "Patrie," Montréal. 117—6

JEUNE HOMME fort demandé pour apprendre le métier d'ouvrier en cuivre. S'adresser à 208 rue McGill. 117—2

JEUNE HOMME, 18 à 20 ans, sachant le français et l'anglais, trouvera de l'emploi dans un magasin de fer. S'adresser à 362 rue Craig Ouest. 117—2

MENUISIERS — On demande 6 ouvriers au banc et 1 débiteur, chez Dorais et Sabourin, manufacturiers, St Laurent. Tél. longue distance. 116—3

PEINTRES — On demande immédiatement deux bons peintres de maison. S'adresser chez F. N. Tremblay, 349 rue William, le soir, 197 rue McCord.

LES gens que vous ignorez, mais que vous désirez voir, viendront vous trouver dans votre bureau si vous les y **appelez par les annonces.**

HOMMES GARCON DEMANDES

TAPISSIERS — On demande de bons tapissiers. S'adresser 198 rue St Hubert. L. E. Poirier. 115—6

TAILLEUR — On demande un tailleur pour faire les modifications. S'adresser immédiatement, chez Workman, angle des rues McGill et Notre-Dame.

VENDEURS demandés pour l'"Auto-Spray". C'est le meilleur arrosoir à main. Air comprimé. Automatique. Conditions libérales. Cavers Bros., Galt, Ont. 83—n

VENDEURS demandés pour représenter les plus grandes pépinières du Canada. L'assortiment le plus complet de spécialités rustiques, de fruitiers et d'ornementation propagés en particulier pour la province de Québec. Gages libéraux ; on fournit un bon équipement gratuit. Pour les conditions, adressez-vous par lettre à Stone et Wellington, Toronto, Ontario. 79—n

W. H. SCROGGIE

demande un vendeur de machines à coudre parfaitement expérimenté. Il devra parler anglais. F

FEMMES, FILLES DEMANDEES

COUTURIERE — On demande une bonne coutrière pour habits d'hommes; seule une de première classe doit se présenter. Bons gages. S'adresser 11. Albert, 163 boulevard Saint-Laurent. 113—6

COUTURIERES — On demande des couturières de bonne expérience, pour la confection des jupes à la machine. On est disposé à payer un salaire de première classe, travail constant, pas d'ouvrage le samedi après-midi. Café ou thé fourni pour le lunch. S'adresser immédiatement, à The National Skirt Mfg. Co., 291 Notre-Dame Ouest. 113—6

COUTURIERE — On demande une couturière de première classe pour faire des vestes. Aussi une personne pour la confection des boutonnières à la main. Murray et Michaud, angle rues Mont-Royal et Saint-Laurent. 114—6

COUTURIERES à la machine, dans les jupes, demandées. Celles qui sont habituées à faire du bon ouvrage. S'adresser immédiatement à A. Sommer and Co., 507 rue Saint-Paul. 114—12

CUISINIERE — On demande une cuisinière au No 644 rue Saint-Denis. 117—n

CUISINIERE — On demande une bonne cuisinière. S'adresser 955 Dorchester Ouest. 117—2

CLAVIGRAPHISTE — On demande une clavigraphiste et sténographe écrivant le français et l'anglais. Références exigées. S'adresser à Delorme Frères, 15 rue de Bresoles. 117—2

FILLE — On demande une fille active de 15 à 17 ans, pour aider au travail de la maison. Bon chez soi et $5 par mois à une bonne fille. S'adresser 556 avenue Esplanade. Annexe. Doit parler anglais. 116—2

FILLE DE CHAMBRE — On demande immédiatement une très bonne fille de chambre absolument bien recommandée. Salaire très élevé. S'adresser No 23 Carré St Louis. 117—2

JEUNE FILLE demandée pour travailler les cheveux et pouvant s'occuper de vendre au comptoir, parlant le français et l'anglais. S'adresser immédiatement, 202 Saint-Denis. 116—6

JEUNE FILLE demandée comme servante générale dans petite famille. Maison confortable pour jeune fille respectable. 98 avenue Columbia, Westmount.

MODISTE de chapeaux demandée, ainsi qu'une apprentie. Aussi modiste de robes. S'adresser chez Mlle Archambault, 95 Saint-Zotique, coin Saint-Dominique, ville Saint-Louis. 115—6

MODISTES — On demande des modistes de robes et des apprenties, au No 56 rue Drummond. 117—2

MODISTE — On demande une modiste de chapeaux immédiatement. S'adresser 1806 rue Saint-Hubert. 116—2

MODISTE d'expérience demandée pour faire les jupes et les costumes. Chs. Vézina, 211 Amherst. 117—2

W. H. SCROGGIE

demande une vendeuse de machines à coudre parfaitement expérimentée. Elle devra parler anglais. F

SERVANTES DEMANDEES

SERVANTE demandée pour un presbytère de campagne. Elle devra être en bonne santé et savoir bien faire la cuisine. Ecrire Casier 739, la "Presse." 110—10

SERVANTE — On demande pour Viauville une très bonne servante générale, aimant les enfants. Bons gages pour personne qualifiée. S'adresser au No 296 rue Saint-Denis. 113—6

SERVANTE — On demande une servante, pas de lavage, poêle à gaz, No 112 avenue Laval. 115—6

SERVANTE — On demande une servante générale, une parlant l'anglais et devra savoir faire la cuisine. S'adresser 802 Dorchester Ouest, Appartement Coloniale, No 4, entre 6 à 8 hrs p.m. 115—6

SERVANTE — On demande une servante générale sachant faire la cuisine, petite famille, pas de lavage. Références. 150 Cherrier. 115—6

SERVANTE — On demande une jeune fille pour aider avec les enfants. Références. S'adresser 87 rue Durocher. 116—2

SERVANTE — On demande une bonne d'enfants ou pour ouvrage général, petite famille, plain-pied, 945B Saint-Denis. 116—6

SERVANTE DEMANDEE — On demande immédiatement une servante générale sachant faire la cuisine, pour petite famille. Références. Salaire $12 par mois. S'adresser 105A Christophe Colomb. 116—2

SERVANTE—Fille générale demandée sachant bien faire la cuisine, pas de lavage ni repassage, bons gages, pas d'enfant. S'adresser le matin ou le soir 916 Dorchester Ouest.

SERVANTE — On demande une bonne servante pour une petite famille. Bons gages. 450 Parc Lafontaine.

SERVANTE — On demande une servante, pas de lavage, au No 552B Berri, entre Cherrier et Roy.

SERVANTE — On demande une bonne servante avec références. Bons gages. 316B Beaudry. 117—6

SERVANTE — On demande une servante générale, sachant lire et répondre au téléphone. Inutile de se présenter sans références. 174 Maisonneuve. 117—3

SERVANTE demandée, 61 rue Cadieux. Pas de lavage.

SERVANTE — On demande une servante. S'adresser immédiatement au No 464 rue Centre.

SERVANTE — On demande une servante dans une famille privée, sachant faire la cuisine et ouvrage de maison. S'adresser S. Sauvé, marchand, 474 Notre-Dame ouest.

SERVANTES DEMANDEES

SERVANTE — On demande immédiatement une bonne servante générale pour famille de trois. Bons gages, 36 Mont-Royal, coin Marquette. 117—2

SERVANTE — On demande pour une famille de trois personnes une servante générale recommandée, ni trop jeune ni trop âgée, bien portante, sachant faire la cuisine, lavage en dehors. Se présenter l'avant-midi ou le soir, 194 Parc Lafontaine. 117—6

AGENTS DEMANDES

AGENTS — Tous les agents et agences d'annonces à commission de la province de Québec et ailleurs, désirant travailler pour notre ouvrage patriotique et national, "L'Album Commémoratif et Historique du Tri-Centenaire de la Fondation de la Ville de Québec," qui sera publié à l'occasion des fêtes cet été, sont priés de s'adresser à J. O. Léger, agent général, 316 New York Life Bldg., Montréal, chargé de donner tous les renseignement à ce sujet. 116—6

AGENTS — On demande une femme ou fille active, comme agents pour vendre un article de nécessité. S'adresser après 6 heures, 26 Mont-Royal.

ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIE DEMANDE — Marchand général demande associé avec trois à quatre mille piastres, devra prendre charge du département de chaussures et marchandises sèches, commerce établi, bonne localité, loyer très bas, bonne chance pour homme actif. Ecrire à casier 411 la "Presse". 18,20,21

CHAMBRES A LOUER

AVENUE LAVAL 373 — C. A. L. — Chambres à louer meublées ou non meublées, (localité St Louis de France). Famille de trois personnes sans enfant. 117—3

BERRI, 212. — C. M. — Chambre à louer, près rue Sainte-Catherine, pour un ou deux messieurs, pas d'enfants, famille privée. 116—3

CHAMP DE MARS, 114 — C. A. L. — Deux grandes chambres doubles sur l'étage du bain, éclairées, confort du chez-soi. Possession immédiate. 116-3

DORCHESTER EST, 341 — C. A. L., entre Berri et Saint-Denis. Belle chambre, localité tranquille, avec toutes améliorations modernes, prix modéré, pas déménagement. 116—3

DORCHESTER EST, 343 — C. A. L. — Jolie chambre à louer, étage du bain, lumière Auer, chauffée à l'eau chaude, garde-robe, pour messieurs, pas d'enfants.

DORCHESTER EST, 319. — C. A. L. — Chambres doubles, simples, pour messieurs, sur le devant, améliarations modernes, prix modérés, entre Saint-Denis et Berri. 117—3

MONT-ROYAL, 406. — C. A. L.—Belle chambre à louer, dans famille privée, bain, gaz, lumière Auer, confort du chez-soi. $6.00 par mois. 116—2

NOTRE-DAME EST, No 37 — C. A. L. — Chambre à louer, pour travail léger, 3 et 4ième étage. S'adresser 213 rue Saint-Paul. 114—6

PANET, 180A — C. A. L. — Salon double à louer, meublé ou non, dans une famille tranquille. 115-3

PAPINEAU, 227 — C. A. L. — Deux grandes chambres meublées ou non pour couple marié ou messieurs, 4 ou 5, pas déménagement.

SANGUINET, 282 — C. A. L. — Belle chambre double, meublée à neuf, préférence pour couple marié, pension si désiré, près Ontario. 116—3

SAINT-HUBERT, 200 — C. A. L. — Chambre simple, électricité, usage du téléphone, pas de déménagement, possession immédiate. Est 3457. 116—3

SAINT-HUBERT, 218 — C. A. L. — Grande chambre à louer dans famille privée, à très bas prix, pas de déménagement. 117—3

SAINT-HUBERT, 277 — C. A. L. — Belle grande chambre à louer, pour un ou deux messieurs, lumière Auer, étage du bain, famille privée. 117—2

SAINT-DENIS, 111A. — C. A. L. — Chambre double, en avant, sur l'étage du bain, chauffée à la vapeur, lumière Auer. 117—3

SAINT-DENIS, 979. — C. A. L.—Chambre à louer, sur le devant, chauffée à l'eau chaude, lumière Auer. Prix modéré. 117—3

SAINT-HUBERT, 216. — C. A. L. — Belles grandes chambres à louer, avec pension si désiré. 117—2

SAINT-DENIS, 311 — C. A. L. — Chambre avec améliorations modernes; bain émaillé, eau chaude ; aussi sous-sol chauffé, éclairé, en échange pour le diner de trois personnes ; références exigées. 117—3

CHAMB. MEUBLEES A LOUER

AVENUE VIGER, 69A — Grandes chambres meublées ou non, privilège de tenir petit ménage. Aussi étage contenant trois pièces meublées. Porte et numéro spécial. 115—3

AVENUE VIGER, No 1 — C. M. — 3e plain-pied Est, chambre meublée à louer sur le devant, avec tout le confort désiré. 116—3

AMHERST 104A — C. M. — Chambre garnie à louer pour messieurs. 117—3

BOULEVARD SAINT-LAURENT, 145 — C. M. — Grande chambre confortable, pour couple ; usage du poêle si désiré, pas de déménagement. 115-3

BEAUDRY, 321A — C. M. — Magnifique salon et chambre meublée et non meublée, dans une maison privée, améliorations modernes, logis neuf. Près Sainte-Catherine. 114—6

BERRI, 151 — C. M. — Chambre double à louer, sur le troisième plancher, à prix modéré. 117—3

BOULEBARD SAINT-LAURENT, 404 — C. M. — Chambres meublées à louer sur l'étage du bain, pour couple marié ou messieurs préféré, famille privée. 117—3

DORCHESTER EST 249 — Magnifiques chambres meublées, pour messieurs ou couple marié, place centrale près St Denis, pas de déménagement. 115—3

DUMONT, 189 — C. M. — Chambre garnie à louer, sur la rue Dumont, près Delorimier et Sherbrooke. 116—3

HOTEL DE VILLE, 163A — C. M. — Chambres meublées à louer sur l'étage du bain, grande garde-robe, pour couple marié ou messieurs seulement, famille privée, prix modéré. 115—3

HOTEL DE VILLE 63 — Chambre meublée à louer avec l'usage de la cuisine, pas de déménagement.

RUE SAINT-DENIS, 268 — C. M. — Chambres magnifiquement meublées pourvues du téléphone Bell, d'eau chaude et de lumière Auer, à louer à des prix très raisonnables, à 268 Saint-Denis, près de Montigny. 109-12

ST DENIS, 266, C.M.—Magnifique grande chambre, joliment meublée, lumière électrique, bain émaillé, chauffée à eau chaude, garde-robe, messieurs seulement. 114-6

CHAMB. MEUBLEES A LOUER

SAINTE-ELISABETH, 248 — C. M. — Chambre meublée, maison privée, pas d'enfant, sur le devant, pas de déménagement. 248 Sainte-Elisabeth, près Ontario. 116—3

SAINTE-CATHERINE, 414. — C. M.— Près Saint-Hubert. Chambre garnie à louer, sur le devant et sur le plancher du bain, gaz, dans une famille privée. 116—3

SAINT-ANDRE, 571 — C. M. — Chambre meublée à louer.

ST LAURENT 91 — C. M. — Chambres doubles et simples avec ou sans pension, améliorations modernes. Pas de déménagement. 117—3

SAINT-HUBERT, 81 — C. M. — Premier étage, à côté chambre de bain, lumière électrique, eau chaude, améliorations modernes, dans famille privée. 117—3

STE ELISABETH 215 — C. M. — A louer belle grande chambre avec garde-robe, dans famille privée. 117—2

SAINTE-CATHERINE EST, 413 — C. M. — Grandes chambres meublées sur le devant, chaudes, bien éclairées, gaz, lumière Auer, étage du bain, w.c., famille de trois personnes. Cloche à droite. 117—3

SAINT-URBAIN, 263 — C. M. —Chambre meublée à louer, pour monsieur ou couple sans enfant, lumière Auer, bain, w.c. S'adresser 263 Saint-Urbain. 117—3

SAINTE-CATHERINE EST, 64 — C. M. — Chambres doubles et simples meublées, très confortables, famille sans enfants, possession immédiate. Montez, sonnez à droite. 117—2

CHAMBRES ET PENSION

BERRI, 122 — C. E. P. — Magnifiques chambres sur le devant, avec pension, étage du bain, eau chaude, lumière Auer, usage téléphone. 116—3

SAINT-DENIS, 994 — C. E. P. — Chambres simples et doubles. Améliorations modernes, pensionnaires de table, pas de déménagement. Tel. Est 3414. 113—6

SAINT-DENIS, 400A — C. E. P. — Magnifiques chambres, ainsi qu'un salon double, avec pension si désirée, et une cuisine. 115—6

SAINT-HUBERT, 46 — C. E. P. — Pension Sainte-Cécile, magnifique chambre et pension, au deuxième étage, pension de table de première classe, les touristes pourront se procurer chambre et pension avec tout le confort désirable, eau chaude, gaz, électricité, usage piano, téléphone Est 4121. Pas de déménagement. 116—6

SAINT-LAURENT, 153. — C. E. P. — A louer, chambre meublées, pour messieurs seulement, étage du bain, confort désirable, pension première classe. 116—3

SAINT-DENIS, 402 — C. E. P.—Chambres avec confort moderne, aussi sous-sol — basement — chauffé, éclairé, à un couple sans enfants, en échange de la pension de deux personnes. Références exigées. 117—3

SAINT-ANDRE, 421. — C. E. P. — Deux belles grandes chambres, aussi un petite et salon meublé, avec pension.

SANGUINET, 197 — C. E. P. — Chambre et pension dans une famille privée. 117—2

CHAMBRES DEMANDEES

CHAMBRE DEMANDEE — Une jeune veuve demande chambre simple avec une autre veuve. Veuillez spécifier le prix, qui doit être modique. S'adresser M. A., pharmacie Lanctôt, angle Sainte-Catherine et Saint-Denis.

PENSION D'ENFANTS

PENSION D'ENFANTS — Vous trouverez une bonne maison de pension pour jeunes enfants, prix modéré. S'adresser 313 Dorion. 117—2

MAISONS A LOUER

RUE MONT-ROYAL — M. A. L. — Près Papineau, plain-pieds modernes de 7 et 8 pièces, $18. N. U. Lacasse, 717 St André ou 17 Côte de la Place d'Armes. 106—26

RUE ST DENIS — Un logement de 4 chambres et un passage. Aussi une boutique de 800 pieds à louer. S'adresser au No 1414 rue St Denis. 112—7

APPARTEMENTS FRONTENAC, square Saint-Louis — M. A. L. — Entrée rue Sanguinet, côté nord, 2 appartements de 7 pièces, chauffés, eau chaude toute l'année, poêles à gaz, gazeliers, électroliers, concierge, etc. Loyer $42.50 à $45.00 par mois, à part taxe d'eau. S'adresser sur les lieux, au concierge, de 2 à 4 heures, ou à J. Emile Vanier, 5 square Beaver Hall, téléphone Up 2816. 110—26

RUE ESPLANADE, 923-929. — M. A. L. — A louer, magnifique plain-pieds, fournaise à eau chaude, 7 pièces, $18 et $20. Nadeau Realty Co., 56 St Jacques. Main 5744. 112—6

RUE ESPLANADE 1017 à 1023A — M. A. L. — Beaux plain-pieds avec toutes les améliorations modernes, site superbe. Venez voir avant de louer ailleurs. U. Limoges, 2216 St Laurent. Tél. Bell E. 2904. 113—6

RUE PANET, 480 — M. A. L. — Coin Sherbrooke. Possession immédiate, 8 chambres bien éclairées, très chaudes. Belle place. Conditions faciles. S'adresser Isidore Gougeon, 368 Dorchester Ouest. Up 5187. 114—6

PLAIN-PIEDS A LOUER — Beaux plain-pieds de milieu, 7 pièces, 886, 892 et 898, rue Saint-Hubert. $20.00 chacun. John James Browne and Son, 207 Saint-Jacques. 114—6

RUE SAINT-DENIS, 1983 — M. A. L. — Beau plain-pied de 8 pièces, bain, lavabo et évier émaillés, chauffé à l'eau chaude, améliorations modernes. Prix $18.00. 114—6

RUE AGNES — M. A. L. — 26 à 32, entre Saint-Jacques et Saint-Antoine, nouveaux et gais plain-pieds de 6 et 7 pièces, ayant toutes les commodités modernes, $17, $19, $20. S'adresser 28 Agnès. 115—26

M. A. L. — Au village de Saint-Vincent de Paul, maison de trois côtés de 8 et 5 pièces, de $100 et $72 par année. S'adresser 265 Visitation. Bell Est 1337. 115—6

LOGEMENT à louer, Nos 79, 81, 83, 87, 89 Saint-André ; 60, 62 Saint-Timothée. Geo. Paré, 99 Saint-Jacques. 115—6

RUE DE GASPE — M. A. L., coin McGoire, très éclairée, bain, gaz, électricité, eau chaude, etc., 6 pièces, loyer $12, $12.50. S'adresser 117A de Gaspé. 116—3

RUE LABELLE, 1746 — M. A. L. — Logement à louer, 6 pièces, avec une écurie. S'adresser 1746 Labelle, Boulevard Saint-Denis. 117—2

PLAIN-PIED à louer, sous forme de cottage, 7 pièces, électricité, gaz, plomberie ouverte, un des plus beaux du pied de la montagne, coin Mont-Royal, 510 Hutchison. Téléphone Est 2226. 117—6

RUE SAINT-DENIS — M. A. L. — Rue Saint-Denis, logement de 2 étages, 9 pièces. Aussi beau ménage à vendre. Loyer $40 par mois. S'adresser Montreal Real Estate Co., bâtisse la "Patrie." 117—6

MAISONS A LOUER

AVENUE MONT-ROYAL, 903 — M. A. L. — Plain-pieds modernes, 7 chambres, en face de la montagne. S'adresser 576 Sanguinet. 117-2

VERSAILLES, 203, près Saint-Antoine — M. A. L. — Haut de maison, 8 pièces, chambre de bain et w.c. Fournaise à l'eau chaude. S'adresser à 201 Versailles. 117—2

LOGEMENT neuf, 6 pièces, garde-manger, garde-robe, w.c., loyer $10.50. S'adresser 189 Hogan, 3e rue à l'est Frontenac, sur rue Ontario, de 1 heure à 4 heures p.m. 117—2

AVENUE LETOURNEUX — A louer, haut de maison, 5 grandes pièces, $10.00. No 602 avenue Létourneux. S'adresser 592 avenue Létourneux. 117—2

RUE LAFONTAINE, 581, 583, Maisonneuve, près Pie IX, 2 logements, sept pièces, plain-pied, bain, w. c., gaz, améliorations modernes. A. A. Ranger, 1377 Notre-Dame Est. 117-6

RUES MENTANA ET BOYER — M. A. L. — Plain-pieds de quatre et cinq pièces, gaz, imité, près Gilford, $9, $10. Mentana, 967, 969, 973. Boyer, 476, 480, 484, 494. Romulus Lavallée, notaire, 97 Saint-Jacques. 117—6

RUE BEAUDRY — M. A. L. — Petits logements de trois à quatre pièces, situés rue Beaudry; autres logements dans la même cour, de quatre pièces. S'adresser 902 rue Sainte-Catherine Est.

A VIAUVILLE

MAISONS à louer, beaux plain-pieds modernes de 7 à 8 pièces, et un logement de 10 pièces avec appareil de chauffage. Gaz et électricité, le tout situé à Viauville, coin de la 4ième avenue et Lafontaine. S'adresser sur les lieux. 78—n

A LOUER

A LOUER, plain-pieds pour manufacture, 40 x 140 pieds, comprenant pouvoir, lumière et chauffage. Arrosoirs installés. Taux d'assurance bas. On peut en prendre possession le 1er avril. Conditions faciles pour fournitures de bureau, fixtures électriques, etc. E. F. Lawrence, 173 rue William. 110—12

A LOUER — Plain-pied de 4,500 pieds, très bien éclairé en avant et arrière, très propice pour une manufacture, au centre de la ville. S'adresser à M. Marchand, 307 Notre-Dame ouest. Main 5303. 76—n

A LOUER, un des meilleurs coins de la ville, très central, convenable pour bureau succursale de charbon, lunch, voitures ou pour entrepôt de matériaux de constructeurs. 179 Saint-Antoine. 113—6

BOUTIQUE — A louer, au No 49 rue Saint-Justin, une boutique, 35 pds large par 60 pieds de profondeur, avec grande cave cimentée, même dimension, pouvant servir pour manufacture, salle de billard, quilles, salle à manger, imprimerie, etc. S'adresser 62 Sainte-Catherine Est. 92—n

BOUTIQUE à louer, 44 x 65, éclairée sur 3 côtés, bonne pour différents commerce et manufacturier, long bail, établissement des plus avantageux. O. Octeau, 53 Bonsecours. 112—6

BOUTIQUE de forge à louer, bonne place d'affaires. S'adresser à Trottier et Adams, 323 Richmond. Téléphone M. 2825. 117—2

ETAGE A LOUER — Joli plain-pied chauffé, convenable pour bureaux ou manufacture de menus objets; loyer raisonnable. 219 rue Notre-Dame Ouest. 114—6

ESPACE pour entrepôt à louer, cour d'environ 80 x 200 pieds, sur le canal Lachine, avec voie ferrée. Prix raisonnable. Ecrire boite 442 la "Presse." 116—10

ECURIE A LOUER — A louer, 1423 Notre-Dame Ouest, maison 7 pièces, grande cour, écurie de 20 places. $25 par mois. F. E. Brown, agent d'immeubles, 97 St Jacques. 117—6

FERME A LOUER — Douze à quinze arpents d'une ferme à Ste Anne de Bellevue, pour culture maraîchère. I. Wargny, Sainte-Anne de Bellevue, Qué. 114—6

SALLE — A louer, grande salle, ou on la divisera en magasin, avec logement en arrière. Pour renseignements voyez O. Jutras, 705 rue Saint-Denis. 113—6

SOUBASSEMENT rue Sainte-Catherine, entre Saint-Laurent et Saint-Denis, 35 x 47 pieds, bien éclairé, convenable pour manufacture. Ecrire boite 260, 66 Sainte-Catherine Est. 114-6

MAGASINS A LOUER

MAGASIN — A louer, pour le 1er mai prochain, double magasin chauffé, actuellement occupé par MM. Bloomfield Bros, coin Saint-Gabriel et Notre-Dame Est. Tél. Main 2829. S'adresser 213 rue Saint-Paul. 114—5

MAGASIN — Magnifique magasin à louer sur la rue Rachel, situé dans le centre des affaires. S'adresser 916 St Denis. 114—6

MAGASIN à louer, coin Montcalm et Sainte-Catherine, aussi entrée en arrière, bonne place pour marchandises sèches, chaussures, ferronneries, groceries. S'adresser Café Absalon, 604 Sainte-Catherine Est. 115—6

RUE SAINT-JACQUES — A louer, magasin No 1227 rue Saint-Jacques. Geo. Paré, 99 Saint-Jacques. Tél. Main 2619. 117—6

BUREAUX A LOUER

BUREAU à louer avec l'usage du téléphone, convenable pour un homme de profession. Ecrire à boite 674 la "Presse" 24—n

MAISONS DEMANDEES

LOGEMENT DEMANDE — On demande un logement de 4 à 5 pièces pour un ménage sans enfants. Ecrire Boite 264, succursale la "Presse", 66 Ste Catherine Est.

ON DEMANDE A LOUER

OUTILLAGE — On demande à louer ou à acheter immédiatement, un set d'outillage pour forgeron. S'adresser 189 Brébeuf, le soir jusqu'à dix heures, et 241 Carrière, le jour.

ON DEMANDE A LOUER à Montréal, pour 2 ou 3 ans, un local bâti, lequel pourrait servir, après quelques modifications, à un fabricant étranger de vitraux coloriés d'églises, lequel désire venir s'installer ici, avec aussi salle d'échantillons au rez-de-chaussée. On demande un local qui serait situé dans l'arrondissement compris entre les rues Sainte - Catherine, Windsor, Saint-Jacques et Saint-Laurent. Communiquer avec J. Emile Vanier, architecte, No 5 square Beaver Hall, Montréal. 117—6

ON DEMANDE A ACHETER

AVIS AU HOTELIERS — On demande à acheter une licence transférable dans la ville. Ecrire casier 452, la "Presse." 117—2

DICTIONNAIRE — On demande à acheter un "Dictionnaire Larousse," de seconde main, édition canadienne, en sept volumes, avec ou sans supplément. S'adresser à Alphonse Provost, Boite 524, Sorel, P. Q. 114—6

FERME — On demande à acheter une bonne ferme au environ de Montréal. S'adresser T. Girard, 68 St Jacques. 112—6

MAGASIN — On demande à acheter magasin bonbons, cigares, avec logement, dans l'est ou sud de la ville. S'adresser par lettre H. L., 1305 Sainte-Catherine Est. 115—6

MOTEUR — On demande à acheter un moteur à un c.v., phase simple, 110 volts, doit être bon et bon marché. Livingston Mfg. Co., 25 rue Saint-Antoine. 117—2

ON DEMANDE A ACHETER un magasin de cigares, etc., avec logement, ou bien une maison meublée, de pension, ou une épicerie. Ecrire immédiatement, casier 421, la "Presse." 116—6

ON DEMANDE A ACHETER des bons pianos droits et carrés. Ces instruments seront payés un prix raisonnable ou seront pris en échange, comme paiements partiels, contre des neufs. Layton Bros., 144 rue Peel 117—4

A VENDRE OU A LOUER

MANUFACTURE — A vendre ou à louer grande manufacture avec outillage complet pour portes et châssis, etc. S'adresser à D. Bernier, 460A Rachel. 114—6

POINTE CLAIRE — Grand magasin à vendre ou à louer, eau dans la maison, cave cimentée, ancienne place Duchesneau, excellente place d'été. S'adresser Joseph Martin, 119 Brewster, St Henri. 116—6

VIAUVILLE—A vendre et à louer plain-pieds modernes, en face fleuve et parc, possession immédiate. Propriété de rapport à vendre. C. A. Prévost, 2 avenue Prévost, Viauville, Tél. Est 1187 98—26

A VENDRE

A VENDRE, après fortune faite, un commerce d'au delà de $100,000 par année, dans les épiceries, vins et liqueurs, clientèle de gros et de détail. Stock d'environ $25,000. Dans une des localités les plus florissantes de la province de Québec. Chance peu ordinaire pour un marchand sérieux et ayant des capitaux. S'adresser à l'Agence Canadienne de Publicité, 25 rue Saint-Jacques, Montréal. 106—n

A VENDRE — Si vous désirez acheter hôtel, magasin de cigares, bonbons, maison meublées pour louer des chambres, épiceries, etc., venez en toute confiance chez Jean Castelli, 117 Ste Catherine Est, en face la "Patrie," depuis 19 ans dans cette ligne. 112—6

AMEUBLEMENT complet, mobiliers de salon, salle à diner, cuisine, trois chambres, beau poêle d'acier, ustensiles. Aussi un bon piano, tapis et prélarts. No 418 Saint-Hubert. 113—6

AMEUBLEMENT — A vendre mobilier de salon "Wireback", miroir de salon, commode en chêne, couchette émaillée avec sommier et matelas, rug 9 x 13, poêle à gazoline tout neuf, tabouret de piano, et autres articles. S'adresser 63 St Denis. 113—6

AMEUBLEMENT — Bel ameublement de salle à vendre, chambre à coucher, cuisine très bon marché, avec bail d'un an. S'adresser le soir après 6½. 53 rue Roy. 114—6

AMEUBLEMENT — A vendre, un ameublement de maison de six pièces, complet, en usage depuis quelques mois seulement. L'acheteur aura le privilège du loyer, gaz, w.c. S'adresser J. Os. Proulx, 113 Mont-Royal. 114—6

AMEUBLEMENT de 13 pièces à vendre immédiatement à sacrifice. Tapis, prélarts, "blinds", rideaux, poêles, lampes fantaisie, tablettes en marbre, gazeliers, mobilier de salon, pianos, vendra en bloc ou séparément. Visiter avant-midi, cause déménagement, 421 Notre-Dame Ouest. 115—6

AMEUBLEMENT ET EFFETS DE MENAGE — A vendre, mobilier de chambre à coucher, couchette pour enfant, gazeliers, manteaux de cheminée, tapis, poêles à charbon, à bois et à gaz, magnifique Regal Perfection presque tout neuf, avec "water front" et tuyaux de raccordement, fournaise tortue, bureau-bibliothèque en acajou, avec grandes glaces biseautées, etc., etc. S'adresser au No 344 rue Saint-Hubert, entre Ontario et Sherbrooke. 116—3

A VENDRE, deux chaudières à eau chaude Daisy, No 8, — Twins. — Se présenter au bureau du secrétaire, université McGill. 115—6

A VENDRE, tous les meubles d'une maison de 9 pièces, $200 comptant, ou par parties. 188 Saint-Timothée. 116—3

A VENDRE — Voici plusieurs chances exceptionnelles : Maison meublée pour louer des chambres, rue Saint-Laurent, 15 pièces, rapportant $100 par mois, prix $400, $200 comptant.

AUTRE maison, rue Saint-Denis, 8 pièces, près l'église Saint-Jacques, valant $600, pour $400.

Autre, rue Saint-Denis, 15 pièces, valant $2,000, pour $1,000, $500 comptant.

Plusieurs autres à vendre, meublées, rue Dorchester, Sainte-Elisabeth, Sainte-Catherine, etc.

J'ai aussi magasin cigares, bonbons, avec logement, valant $600, pour $400.

Salle à manger, place de fortune, épiceries, hôtels ville et campagne. Jean Castelli, 117 Sainte-Catherine Est, en face la "Patrie". Tél. Est 4351. 117—6

AMEUBLEMENT — Différents articles de ménage à vendre, 251 Hôtel de Ville.

AMEUBLEMENT A VENDRE — Maison meublée, avec toutes les chambres louées, vendra à grand sacrifice, bon revenu, loyer $25 et chauffé. S'adresser à 352 Dorchester Ouest. 117—2

BEURRERIES-FROMAGERIES — A vendre 22 beurreries et fromageries d'ici quinze jours, chance exceptionnelle pour acheteurs désirant faire de l'argent dans cette ligne. Informations et conditions, E. Parent, 1957 St Laurent. 102—23

BALANCES — Balances calculatrices Dayton pour boucher, épiciers et confiseurs. Cette compagnie a ouvert de nouveaux bureaux à 74 Notre-Dame Est. Nous serons heureux de montrer les balances à ceux qui se proposent d'acheter. 106—26

BOULANGERIE à vendre, établie depuis plusieurs années, ventes : 5,000 pains par semaine. Très bonne clientèle. Chance exceptionnelle pour un prompt acheteur. S'adresser Casier 315, la "Presse." 112—6

BEURRERIES — Deux beurreries à vendre, et un poste d'écrémage, Forget et Parthenais, ou bien la part de Forget, avec des conditions faciles. S'adresser Magloire Forget, Sainte-Anne des Plaines. 113—6

BOUTIQUE de sellier à vendre, bonne place d'affaires. S'adresser à Jos. Légaré, Côte Saint-Michel. 114—6

BOUTIQUE — A vendre une boutique de barbier et tabaconiste dans l'ouest de la ville, établie depuis dix ans, avec logement privé, cinq pièces, loyer $15, bail à mai 1909; bonne clientèle. S'adresser par lettre, boite 12, 803 Notre-Dame Ouest. 115—6

BALANCE calculatrice à vendre, ayant coûté $120, sera sacrifiée à $75; un mois d'usure seulement. A qui la chance? S'adresser 295 des Carrières. 116-6

BOUTIQUE de barbier. Bonne boutique de barbier à vendre. S'adresser F. Dupré, 350 Notre-Dame ouest, Montréal. 117—5

BOUTIQUE de barbier de 2 chaises à vendre, pour cause de départ. Chance exceptionnelle, $125 comptant, 247 Marie-Anne.

CLOS bois, charbon, clientèle de 15 ans, gros chiffre d'affaires, machine et chevaux. Vendra ou louera à bonnes conditions, abandon d'affaires, 314 Duluth, ou 931 Hôtel de Ville. 112—6

COMMERCE de confiserie à vendre, gros et détail, établi depuis plusieurs années, très bonne clientèle, aussi le roulant, chevaux, voitures d'été, d'hiver, etc. Vendra à très bas prix. Ecrire à Casier 742 la "Presse". 118—6

CLIENTELE de lait à vendre pour cause de mortalité, deux clientèles de lait, 135 gallons par jour, le vendeur fournira le lait. S'adresser 2207 St Laurent. 115—6

CLIENTELE DE BIERE — A vendre, une bonne clientèle de bière Dow, avec voiture et cheval. S'adresser 305B Panet. 115—6

CLAVIGRAPHE — A vendre, un clavigraphe presque neuf, de première classe, offert au quart du prix, pour de l'argent comptant, chance unique pour quelqu'un qui en a besoin. S'adresser à Casier 424, la "Presse." 116—6

CHANCE RARE — A vendre, Pension Sainte-Cécile, une des plus belles maisons de pension, très achalandée, rue Saint-Hubert, site admirable. Ameublement ayant coûté $3,000. Près des gares Viger, Windsor, Bonaventure. Conditions faciles. Plus amples détails, s'adresser à Mme Côté, 46 Saint-Hubert. 116—6

COMMERCE A VENDRE — Chance exceptionnellez pour prompt acheteur, commerce établi, sans concurrence, payant 50 pour cent, petit loyer. Vendra 100 cents dans la piastre. Voiture, machinerie, chevaux, contrat, licence, etc. Bonnes raisons de vendre. Ecrire casier 448 la "Presse." 117—6

CHANCE EXCEPTIONNELLE — Place embouteilleur de bière et porter, payant 50 cents pour cent, bonne clientèle, vendra à bonnes conditions, chevaux, voitures, contrat, licence, machinerie. Petit loyer. Bonne raison de vendre. Ecrire casier 451 la "Presse". 117—6

A VENDRE

DECORATIONS — Orenments en papier mâché pour salles de spectacle, de concert, magasin, etc., facile à poser et du plus bel effet. A vendre à [illegible] réduction. 13 boulevard Saint-Laurent. 92—n

ETAL de boucher à vendre, bonne place d'affaires, bonne clientèle, cause de maladie. S'adresser 471 Grand Tronc, Pointe Saint-Charles. Le soir, 644 Mullins. 116—6

ETAL DE BOUCHER à vendre, établi depuis quinze ans. Bonne clientèle. S'adresser à 178 rue Vinet, Sainte-Cunégonde. 116—3

FIGURES EN CIRE — Plusieurs personnages en cire, formant un magnifique tableau, grandeur naturelle, à vendre à bon marché. Belle occasion de faire de l'argent pour un jeune homme intelligent. Installation facile. 13 boulevard Saint-Laurent. 92—n

GRANDES OCCASIONS dans tous les rayons. Rideaux, tapis, rugs, draperies, meubles, lits, literie et prélart, à des prix d'écoulement. Thomas Ligget et Co., 642-644 rue Sainte-Catherine Ouest. 97—26

HUITRES — Pour finir la saison. Malpeques de choix, $8.00 le baril. No 1, $5.00 ; Caraquettes, $3.00. En parfait ordre, conservés en entrepôts froids. D. Hatton et Cie, 18 Bonsecours. 114—6

INSTALLATIONS ELECTRIQUES — Lampes et abat-jour électriques. Plusieurs centaines de pieds de fil électrique avec accessoires, "switch board", etc., en parfait état, à très bon marché. 13 boulevard Saint-Laurent. 92—n

MACHINES A LAVER — $3.50, $4.00, $5.50, $6.50, $8.00, $10, livrées à domicile. J. M. Guindon, 958 Sainte-Catherine Est. 96—26

MEUBLES ET VETEMENTS par paiements faciles, aux prix du comptant, toutes sortes de meubles, poêles, tapis et prélarts, aussi gros assortiment de complets tout faits ou confectionnés sur commande, pour hommes, aux plus bas prix, ou par paiements hebdomadaires. Universal Furniture Co., 53 rue Craig ouest. 103—26

MARCHANDS DE CHAUSSURES — Marchands, écrivez et demandez la liste de prix de nos 1,050 variétés. Holmes Warehouse, Newark Street, Leicester, England. 107—n

MEUBLES — A vendre un ménage complet et neuf, acheté à grande réduction, et sera vendu très bon marché. S'adresser 1822 St Urbain, Ville St Louis. 112—6

MOULIN A CARDER à vendre, contenant 2 sets de cadre, 1 picker et autres machineries, avec un pouvoir d'eau et bâtisses. Le tout à vendre en bloc ou séparément, pour cause de mortalité. S'adresser à Dame veuve Gingras, Farnham, P. Q. 112—6

MACHINERIE à vendre, 3 tours à fer, 1 shaper, 1 drill, engin vapeur, bouilloire, tout le nécessaire pour boutique de machiniste. O. Octeau, 53 Bonsecours. 112—6

MICROSCOPE à vendre, conditions faciles. S'adresser 15 avenue Hôtel de Ville. 113—6

MEUBLES — Au nouveau magasin, près du Parc Lafontaine, salle à dîner, mobilier de chambre, mobilier de salon, cuisine, $50.00, 4 pièces. Rachel Furniture Co., 269 rue Rachel. 114—22

MENAGES — Poêles, ustensiles cuisine, vaisselle, tapisseries, peintures, vitres. Le plus grand assortiment de l'Est. N'oubliez pas nos outils. Cultivateurs invités. Joseph Versailles, 1897 Ontario Est. 115—22

MEUBLES — A vendre, mobilier de chambre, buffet, table à rallonge, cabinet d'argenterie, couchette de fer, canapé ouvrant, chez F. Guibord et Cie, 916-922 Sainte-Catherine Est. 115—6

MACHINE à vapeur "Rival" à vendre, de 8 c. v., avec chaudière verticale, toutes complètes et en bon état. S'adresser à Paul Lair, 628 rue Notre-Dame Est, Montréal. 117—6

MACHINERIES à vendre, tout le contenu d'une manufacture, portes et châssis, machine pour préparer le bois, tout neuf et en parfait ordre, très bon marché. Israël Charbonneau, 2382 boulevard Saint-Laurent. 117—6

MACHINE à vendre, bon marché, engin Léonard, 15 forces, bouilloire, 20 forces; un sticker, 6 pouces; un mortaiseur, une scie, courroies, le tout n'ayant presque pas servi. M. Sainte-Marie, No 680 rue Huntly, boulevard Saint-Denis, Montréal. 117—6

MACHINERIES — A vendre un engin à gaz, 5 forces, scie ronde avec banc en fonte moulée, et fixtures pour boutique de menuisier. S'adresser le soir 741 DeLorimier. 117—6

OUTILS — A vendre, set d'outils pour ferblantier et plombier, presque neuf, moitié prix. S'adresser Dame Ubald Ledoux, Saint-Liboire, comté Bagot, Qué. 114—5

PUPITRES — Le plus grand assortiment, prix les plus bas. Bureaux droits, à dessus plat et dessus s'enroulant, bibliothèques tournantes, bibliothèques à sections. Tees and Co., 300 Saint-Jacques, Montréal. 97—26

PAPIER à couverture à vendre à bon marché, coal tar, goudron, papier à lambrissage jaune ou noir, papier 2 et 3 plis, etc. The National Coal Tar Co. 21 rue Wellington, Main 2992. 108—26

PUPITRE à vendre, deux grands tiroirs chaque côté, surmonté de petite bibliothèque, deux tiroirs, deux portes, casiers, chaises à ressort, bon marché, $12. 870 Saint-Dominique. 113—6

POELE — Beau poêle à vendre, ayant coûté $35, pour $20, bonne machine à coudre en bon ordre, pour $5. S'adresser 693 Letourneux, Maisonneuve. 114—6

POELE de cuisine à vendre, Leader No 8 Clendinneng, adapté à eau chaude. Bon marché, en bon état. S'adresser 193 rue Drolet. 117—6

QUICONQUE désire acheter, par versements, tapis, rideaux, meubles, go-carts, vêtements de dames et messieurs, est prié de s'adresser 191 rue Sainte-Elisabeth. Commandes prises par téléphone, Est 3272. 112—20

SALLE A DINER et chambres garnies à vendre. Bonnes raisons de vente. S'adresser au No 210 Notre-Dame Est. 117—2

TAPIS A VENDRE — 60 verges de tapis, cadre, à moitié prix, chambre 7 de Salaberry, appartement, aussi un poêle de cuisine en acier, coin Sherbrooke et St Denis. 112—6

VUES ANIMEES — A vendre, machine Edison, "Exhibition Model", de vues animées. Pour informations s'adresser au No 52A Garnier. 113—6

VENTES de complets, pardessus, pour cause de déménagement. Avant de déménager à la rue Sainte-Catherine Ouest, 184, complets, pardessus à bon marché, sur commande. Style le plus nouveau et ajustement garanti. Albert, 163 rue Saint-Laurent. 96—26

VENTE PRIVEE — Piano, poêle en acier, glacière, prélart, tapis, chaise, fauteuils, tables, étagères, argenteries, vaisselles, rideaux, comptoirs, gazeliers, etc. S'adresser au No 980 rue St Laurent.

RESTAURANT de tempérance à vendre avec tout les ustensiles de cuisine et de salle à dîner, comptoirs, glacière et vitrines, etc. S'adresser 980 boulevard St Laurent. 115—6

CHEVAUX TONDUS

FAITES CLIPPER VOS CHEVAUX à l'électricité, en 30 minutes, chez J. L. Gaudet, 540 Amherst, coin Ontario. Ouvrage garanti. Tél. Est 1306. 106—26

CHEVAUX VOITURES HARNAIS

BON CHEVAL café à vendre ainsi que harnais, express d'épicerie et sleigh. Le tout pour $135. Vendra séparément. S'adresser 877 Hôtel de Ville. 117—6

CHEVAUX A VENDRE — Nous venons de recevoir un autre char de chevaux pesants et légers. Damase Gravel, 113 Saint-Paul. 112—6

CHEVAUX — A vendre, bons chevaux de voiture, pesant 1,000 à 1,200 livres. S'adresser 5 rue Shannon, Montréal. 113—6

CHEVAL — Joli cheval trotteur à vendre. S'adresser D. Bougie, 714 Notre-Dame Ouest. 115—7

CHEVAUX VOITURES HARNAIS

CHEVAL à vendre bon marché, pour collecteur ou distributeur ; aussi cheval ambleur, trotteur. S'adresser Oscar Rivet, 812 Notre-Dame Ouest. Aucune offre raisonnable ne sera refusée. 114—6

CHEVAUX — Nous venons de recevoir 30 bons chevaux pesants, chevaux de trait et de chemin. Trottier et Adams, 323 rue Richmond. Tél. M. 2825. 115—6

CHEVAUX — Je viens de recevoir des chevaux de la campagne pesant 1,000 à 1,400 livres. S'adresser G. Latreille, chez T. W. Foster et Fils, 605 St Paul. 115—6

CHEVAUX — Nous avons à vendre deux chars de chevaux pesants de première classe, 1,200 à 1,600 livres, un char de chevaux de voiture mélangés de toutes sortes, aussi plusieurs chevaux bon marché, une jument brune de 8 ans et saine pesant 1,300, à bas en mai, 3 ponies de première classe de 5 à 8 ans domptés pour les enfants. Nous faisons encan les mardis et les vendredis, vente privée en tout temps, consignation prise. J. E. Charlebois, 53 St Henri, coin rue St Paul. Tél. Main 2369. 115—6

CHEVAUX — Quarante chevaux à vendre. Un char de chevaux de voitures légères; un char de chevaux de traits. Jos. Brossard, Montreal Horse Exchange, 520 rue Charlevoix, Pointe St Charles. 116—6

CHARIOTS — A vendre, deux chariots à pain d'été, express de boucher et d'épicier neufs, charrette, etc. 336 Rachel, ou 88 Labelle. 116—6

CHEVAL — A vendre, bon cheval d'express, convenable pour boucher, épicier et laitier. S'adresser Nos 140 ou 142 rue Murray. 117—6

CHEVAUX — A vendre, 25 chevaux divers, légers et pesants, aussi belle jument de route, facile à conduire. Prix raisonnable. P. Vandelac et Cie, 33 Place Jacques-Cartier. 117—6

ETALON à vendre, cinq ans, rouge foncé, sans blanc, race canadienne [illegible], pesanteur 1,550 livres. Pour autres informations s'adresser J. L. Longtin, Saint-Philippe, Laprairie. 108—22

ETALON à vendre, 5 ans pesant plus de 1,500 livres, sain, parfait de forme, gris fer. Adressez M. Bourgeois, La Baie du Febvre, comté Yamaska. 113—6

ETALON canadien enregistré à vendre, à Lachine, pesant 1,350 livres, beau cheval café extra, a remporté quatre premiers prix aux expositions, bien dompté et bien doux. S'adresser à 157 Saint-Louis. 113—6

ETALON enregistré à vendre, pesant 1300, âgé de 6 ans, rouge brun, à bon marché. S'adresser à Avila Beriault, Saint-Clet, comté Soulanges, P. Q. 115—5

EXPRESS d'épicier, de boucher, neuf et de seconde main, à vendre ; bon jeune cheval bien sain, bien dompté. N. Villeneuve, 1140 Saint-Laurent. 116-6

EXPRESS — Bel express de laitier à vendre, presque neuf, ayant coûté $165 l'année dernière, vendra pour $110. S'adresser à 714 de Gaspé, boulevard St Denis. 117—6

VOITURES — A vendre, un stock de Victoria de charretier neuves et seconde main. Express de livraison, concorde et piano box bogheis neufs, bandages en caoutchouc, posés sur roues. Jos. Bonhomme, 200 rue Guy. 112—6

VOITURES à vendre, express pour boucher, épicier ou livraison, jobbing, neufs et d'occasion. Aussi piano box. J. T. Gariépy, 712 Demontigny, coin [illegible] 116—6

FOURRURES A VENDRE

AVANT DE LES EMMAGASINER — magnifique manteau mouton de Perse, $45 ; manteau seal électrique et near seal, $22 ; capot chat, première qualité, $45 ; manchons, étoles de vison, manteaux drap doublés en fourrure, capots doublés rat musqué, collets en loutre et moutonde Perse. Venez nous voir. Aucune offre raisonnable refusée. Nous ne voulons pas en emmagasiner. Il faut tout vendre. Ouvert le soir jusqu'à 9 heures. W. Albert, fourrures en gros, 39 Saint-Hubert. 113—6

AVANT DE LES EMMAGASINER — Capots de chat sauvage, $60 pour $40 ; $40 pour $25 ; manteaux de mouton de Perse, $65 pour $45 ; $40 pour $25. Capots doublés en rat musqué, $50 pour $30. Grand assortiment de fourrures de toutes sortes, 50 pour cent de leur valeur. R. Marks, 137 Craig Est. 113—6

PIANOS ET ORGUES A VENDRE

PIANO A VENDRE — Joli piano droit en noyer français, ayant peu servi, à moitié prix. C. A. McNee, 550 Sainte-Catherine Ouest.

VOYEZ CECI — $175.00 achèteront un piano droit en parfait état et n'ayant servi que quelques mois. Le propriétaire, s'en allant dans l'ouest, fait ce sacrifice pour se procurer de l'argent. C. A. McNee, 550 rue Sainte-Catherine Ouest.

PIANO — A vendre, piano Emerson, 7 1-3 octaves, quatre coins ronds, excellente sonorité et beau fini, $125, $10 comptant et $5.00 par mois. C. A. McNee, 550 rue Sainte-Catherine Ouest. 113—6

PIANO DROIT à vendre, parfaitement neuf, trois pédales, notes d'ivoire, 7⅓ octaves, a coûté $350. Vendra $165 comptant. S'adresser le jour ou le soir, 516 avenue Mont-Royal, près Saint-Denis. 112—6

PIANO cottage, moyenne grandeur, bon son, $60, 317 Saint-Antoine.
Bon gros piano carré extra, $55. 161 Poupart.
Très petit piano cottage, $30. 163a rue Saint-Maurice.
Bon piano carré, $35, bon son, 28 Van Horne, près Bleury, Annexe.
Magnifique carré, de $350, pour $125, par Evans Bros. Orchestre, cottage, très propre, 3 pédales, $60. Brosseau, 85 rue Saint-Maurice.
Bon piano carré, $45, vendra sans réserve. 65 Saint-Maurice. 116—6

PETIT PIANO carré Dunham, 7 octaves, caisse en palissandre, en bon état, justement l'instrument pour pratiquer. Prix, seulement $75. $5 comptant et $3 par mois. C. W. Lindsay Limited, 512 rue Sainte-Catherine Ouest.

PIANO carré Chickering, 7 1-3 octaves, pattes sculptées, très jolie caisse en palissandre, a l'apparence d'un neuf. Prix, seulement $165. $5 comptant et $5 par mois. C. W. Lindsay Limited, 512 rue Sainte-Catherine Ouest.

MAGNIFIQUE Lindsay droit, 7 1-3 octaves, en usage quelques mois seulement. Nous le garantissons aussi bon qu'un neuf. $200. $10 comptant et $6 par mois. C. W. Lindsay Limited, 512 Sainte-Catherine Ouest.

ACHETEZ votre nouveau piano chez C. W. Lindsay Limited, qui sont agents pour les meilleurs pianos canadiens et américains, tels que: Chickering, Boston; Heintzman and Co., Toronto; Wormwith and Co., de Kingston. C. W. Lindsay Limited, 512 Sainte-Catherine Ouest. 116—3

PIANO — Piano droit Mason et Risch, a servi six mois, $220 comptant. The Leach Piano Co., Ltd., 560 rue Sainte-Catherine Ouest, près Drummond.

PIANOS—Nouveaux pianos Bell droits, $350, payables $7.00 par mois ; chaque instrument pleinement garanti. The Leach Piano Co., Ltd., 560 rue Sainte-Catherine Ouest, près Drummond.

PIANOS — Beaux pianos carrés, $95 à $125, payables $5.00 comptant et $4.00 par mois. The Leach Piano Co., Ltd., 560 rue Sainte-Catherine Ouest, près Drummond.

PIANO — Piano droit presque neuf grande occasion pour acheteur immédiat au comptant. 38 rue Notre-Dame ouest, près église Notre-Dame.

ILLARD TABLE DE POOL ETC

BILLARD — A vendre, billard, 5 x 10, 2 Life Pools, un 6 x 12, avec tous les accessoires en acajou. S'adresser 80 rue Windsor. 112—6

BILLARDS, tables de pool neufs et d'occasion. Fixtures de buvette, jeux de quilles, vendus à termes faciles. Assortiment considérable à nos salles d'échantillons, pour livraison immédiate. The Brunswick - Balke - Collender Co., 11 Notre-Dame ouest, Montréal. 113—26

CHALOUPE, YACHT A VENDRE

YACHT à gazoline à vendre, parfait état, 33 pieds, 12 c.v. Occasion. Téléphonez Main 1608. Boîte poste 269. 256—n

YACHT — A vendre, une superbe coque de yacht, largeur 5 pieds par 31 de long. Une année d'usage seulement. S'adresser au Dr Lemieux, 187 Saint-Denis. 112—6

COMBUSTIBLE A VENDRE

COMBUSTIBLE à vendre, bois mou, bois franc scié, $1.50 et $2.00 le voyage, livré, aussi charbon. S. Désy, 1004 Mont-Royal. Tél. Est 97.

PROPRIETES A VENDRE

LISEZ AVEC ATTENTION — P. A. V. — Grande chance, dans les Cantons de l'Est. Ceux qui désirent propropriété de campagne ou dans petite ville. Désirez-vous acheter propriété de médecin avec bonne clientèle ?
Pharmacie première classe.
Hôtels tous prix.
Beurrerie et fromagerie.
Moulin à farine avec pouvoir d'eau.
Moulin à scie.
Boutique d'ouvertures, pour entrepreneur.
Boutique de ferblantier.
Boutique de forge.
Bonnes fermes, différentes grandeurs.
Maison privée.
Lot à bâtir.
Magasin de différentes lignes.
Terrain minier d'amiante et de coppe.
Tous renseignements seront fournis gratuitement et je ne charge aucun sou à l'acheteur. Pour informations, adressez-vous sans crainte à Elz. Sasseville, agents d'immeubles, Roxton Falls, P. Q. 109—10

PROPRIETE de deux logements, située rue du Parc, près du boulevard St Joseph, loyer $720.00. Prix $6,500. S'adresser à P. O. Coulombe, propriétaire, Montreal Real Estate, Bâtisse la "Patrie." 112—6

A VENDRE, près de Montréal, jolie maison avec dépendances et deux acres de terre, en face du fleuve, ayant coûté plus de $15,000.00. Celui qui se hâtera pourra l'acheter à moins que moitié prix. S'adresser à W. Alex. McKay, 22 rue Saint-Jean. Téléphone Main 1816. 112—6

RUE DUROCHER, 37, près Fairmount — P. A. V. — Cottage neuf, de 10 pièces, chauffé à l'eau chaude, gaz, électricité, deux w. c., possession immédiate. S'adresser Z. St Aubin, 292 Saint-Denis. Tél. Est 1020. 96—26

P. A. V. — 9 logements et un magasin, place d'avenir, très bien bâtis, loués $1,200; prix $10,000. Une chance exceptionnelle pour un prompt acheteur. 1178 St André, 6 à 9 heures le soir. 112—6

P. A. V. — A vendre maison de 25 par 32, en bois et brique, et devant en brique pressée, et un logis dans la cour, grandeur du terrain 30 x 80, le tout raportant $372 par année, peu comptant, conditions faciles. S'adresser 168 rue Dufferin. 112—6

RUE DORION — P. A. V. — 2 côtés, trois étages, façade en pierre, gaz, électricité, eau chaude, bain, rapporte $1,080 par année, prix dix mille piastres. No 1021 à 1027A. S'adresser 321 rue Chambord. Tél. Est 3715. 112—6

RUE SAINT-ZOTIQUE — Maison à vendre, 4 logements de 4 et 5 pièces, bien finie, louée $384 par année, pour $3,300. S'adresser au propriétaire, coin Alma et Saint-Zotique. 113—6

RUE BORDEAUX — P. A. V. — Propriété à vendre rue Bordeaux, Delorimier, 2 plain-pieds, bois et brique, $2,300, profit $240. S'adresser à 1311 Bordeaux. 114—6

RUE SAINT-HUBERT — Propriété à vendre, No 2102 Saint-Hubert, 5 logements, pour $4,500, solage de 6 pieds avec remise, $1,000 comptant. S'adresser T. Girard, 68 Saint-Jacques.

RUE ST HUBERT — Propriété à vendre, No 2080 Saint-Hubert, pour $3,500, $1,000 comptant. S'adresser T. Girard, 68 Saint-Jacques. 113—6

RUE LABELLE — P. A. V. — Belle maison neuve, façade en pierre, 4 logements, revenu $408, prix $3,700, comptant $500 en montant. S'adresser D. Gilbert, 1748 Labelle. 113—6

RUE CHURCH — P. A. V. — Propriété de trois plain-pieds. Prix $8,500. Revenu 15 pour cent.

RUE CHAMPAGNE — Maison tout en brique, onze pièces, une chance à $3,000.

RUE DUROCHER, Outremant, maison à un seul logement, $5,500.

D'ARGENSON, Pointe Saint-Charles, trois maisons de deux plain-pieds. Prix $8,250. Revenu annuel $750.

NOUS avons des propriétés de choix à vendre dans toutes les parties de la ville. Pour autres renseignements s'adresser à Severs and Co., 55 Saint-François-Xavier, Tél. Main 399. 113—6

RUE HUNTLEY — P. A. V. — 3 plain-pieds modernes, gaz, lumière électrique, bains émailléss, bouilloire à eau chaude. Revenu 11 pour cent, $3,600, partie comptant, balance conditions faciles. E. Lalonde, 468 Huntley. 113-6

RUE SIMARD — P. A. V. — Entre Marie-Anne et Mont-Royal — Deux logements neufs. Prix $2,850, comptant $850, balance $50 par six mois. E. Lacasse, 811 Saint-Denis soir ; jour, 17 Côte Place d'Armes. 93—26

RUE HOTEL DE VILLE, propriété de 4 logements, 5 et 6 pièces, loyer $512, prix $4,800. S'adresser à J. O. Coulombe, propriétaire Montreal Real Estate Co., bâtisse la "Patrie". 114—6

BERRI, près Mont-Royal, — P. A. V. — Cottage moderne en brique solide, cuisine d'allonge, fournaise, etc., six pièces et chambre de bain, $2,800, à conditions faciles. Norman Binmore, 19 rue Saint-Jean. Main 5535. 114-6

P. A. V. — Pour cause de maladie, propriété de 29 x 125, maison de huit pièces, douze places d'écurie, harnais, clientèle. S'adresser 265 Visitation. Bell Est 1337. 115—6

BRUNET, JASMIN et PARIZEAU, agents d'immeubles, 76 Saint-Jacques. Main 6767.

RUE RIVARD, près Rachel, bois et brique, 3 étages, 6 logements, $828. Prix $7,800, comptant $1,800, balance $400 par année.

RUE HUTCHISON, bois et brique, 2 étages, moderne, chauffage à eau chaude, revenu $576. Prix $5,200.

RUE ALBINA, bois et brique, 2 étages, deux logements, avec écurie, prix $2,550, revenus $264, comptant $500, balance $200 par année.

RUE SAINT-ANDRE, près rue Roy, bois et brique, 2 étages, 2 logements, avec écurie, revenu $336, prix $2,700, comptant $1,000, balance $200 par année.

RUE WAVERLEY, bois et brique, 3 étages, 3 logements, prix $6,000, comptant $1,000, balance $200 par année.

BRUNET, JASMIN et PARIZEAU, agents d'immeubles, 76 Saint-Jacques. Tél. Main 6767. Le soir, 720 rue Mance. Téléphone Est 5787, ou M. Parizeau, 1297 Notre-Dame Est. Tél. Est 4188. 115—6

P. A. V. — Maison en brique, de 3 étages, comprenant 3 logements et épicerie. S'adresser coin des rues des Carrières et Rivard. 116—3

P. A. V. — Bonne maison bois et brique, 2 logements, gaz, 6 pièces chambre de bain, conditions faciles. S'adresser 458 Joliette, Hochelaga, près usines C. P. R. 116—6

RUE SAINT-LAURENT, No 3002. — P. A. V. — En bois et brique, pour $2,500, moitié comptant, balance facile. S'adresser T. Girard, 68 Saint-Jacques. 116—6

BOULEVARD SAINT-PAUL — P. A. V. — 2 maisons à un et deux étages, à vendre, bon marché à prompt acheteur. Peu d'argent comptant. Balance payable comme un loyer. S'adresser le soir, 465 Rivard.

NORTHMOUNT

Saisissez cette grande chance. Dans cinq ans Northmount sera au coeur de Montréal. Quelques piastres placées aujourd'hui produiront un riche revenu en peu de temps. $20.00 comptant, le reste par petits versements, vous procurent un lot de 50 pieds. S'adresser à W. R. BOYLE, agent spécial. The Northmount Land Company, Edouard Gohier, directeur-gérant, 71 rue Saint-Jacques, Tél. Main 3220. F

PROPRIETES A VENDRE

RUE DROLET, 688 — P. A. V. — Avec lot vacant, une écurie, remise et une maison à deux étages. S'adresser 688 Drolet. 117—6

P. A. V. — Maison à vendre, située 124 Marie-Anne, aussi le stock d'une épicerie, ainsi qu'une glacière, balance, etc. S'adresser 124 Marie-Anne. 117—3

PROPRIETES DE CAMPAGNE

A ST LIN DES LAURENTIDES — P. A. V. — Propriété et stock de magasin (ancienne maison R. C. Laurier). Site magnifique, bon centre de commerce, améliorations modernes, nombreuse clientèle. S'adresser Wilfrid Laurier, Laurentides, P.Q., ou Raoul Laurier, Hôtel des Postes, Montréal. 115—6

A L'ASSOMPTION — P. A. V. — A vingt milles de Montréal, douze arpents de la ligne du G. N. R., une jolie maison en brique, 2 étages, 15 pièces, avec dépendances, grande cour, beau jardin avec arbres fruitiers, pouvant servir comme hôtel et magasin, avec fixtures, avec un beau grand terrain lui attenant, près de la rivière, ayant coûté plus de $7,000. Celui qui se hâtera pourra l'acheter à moins que moitié prix. S'adresser à casier 420 la "Presse." 116—6

BON MARCHE — Logement, magasin et boutique de barbier, bon jardin, près de la gare, B. P., église et école ; seut pièces dans la maison, située dans le village de Huberdeau, près de la Rivière Rouge. Pour plus de renseignements s'adresser à Pacific Lalande, Huberdeau, B. P., Qué. 113—6

COTEAU LANDING — A vendre, propriété située sur le bord du Lac Saint-François, à la tête canal Soulanges, maison deux étages, dedans fini en bois dur, chalaqué et verni, 9 pièces et jardin, bonne connection pour tous les trains, à bon marché. Conditions faciles. S'adresser, propriétaire, S. H. Dixon, Coteau Landing, P. Q. 117—2

CHATEAUGUAY BASSIN — A vendre un cottage neuf, avec balcon de 12 pieds tout autour, contenant 8 pièces et chambre de bain, toutes les améliorations modernes, planchers en bois dur, plomberie à jour, eau chaude et eau froide, puits artésien, pompe à air chaud et réservoir de 1,000 gallons, superficie 100 x 400 pieds,, écurie, remise à voitures, glacière remplie pour la saison, situé sur le bord de l'eau, à 3 minutes de la gare, excellent service de convois. Téléphone Westmount 1920 ou Main 1218. 117—6

MOULIN à farine à vendre, bon pouvoir d'eau, maison deux logements, grand jardin, bonne clientèle et commerce de grain tout en bon ordre, centre du village, bonnes conditions. Moise Leduc, Notre-Dame de Stanbridge, Qué. 116—22

A SAINT-BRUNO — P. A. V. — En face de l'arrêt du Grand Tronc, "Est St Bruno," 15 milles de Montréal, maison en brique, 11 pièces, avec grange, écurie, hangar, remise, entourée d'arbres; magnifique site pour résidence d'été, verger de 500 pommiers, comprenant 28 arpents, facile à concéder par lots. S'adresser Ls. Sicotte, avocat, 54 Notre-Dame Est. 114—6

SAINT-PAUL L'ERMITE — P. A. V. — Belle propriété à vendre dans le village près de l'église, granges et autres bâtisses, cour, jardin, beaux arbres. S'adresser H. Pauzé, G. N. R., Charlemagne, Qué. 114—6

WATERLOO, QUE.—A vendre une propriété sur la rue principale (Main). Maison et dépendances en parfait ordre, pelouse et terrains à construire. Magnifique site, maison confortable, à bon marché à prompt acheteur. S'adresser à casier 339 la "Presse". 113—6

TERRAINS A VENDRE

A LACHINE — Terrain à vendre, 9,125 pieds de terrain à vendre, près de Lachine, à une minute de la gare du C. P. R., à Highlands. Bonnes communications avec la ville. En face du fleuve, très beau site pour résidence et commode en hiver. Echangera ou vendra à conditions faciles. Tél. Bell Est 2904. L. A. C., 2216 rue Saint-Laurent. 113-6

DEUX terrains vacants à vendre, coin des rues Comte et Gaspé, propriété Beaubien, Montréal. Conditions faciles. S'adresser B. P. 445, Fort Williams, Ont. F. D. Ambrosis. 116—12

OUTREMONT — Terrain à vendre, un des plus beaux coins des deux grandes rues Van Horn et De l'Epée, 58 x 100. S'adresser J. E. Desjardins, 1121 boulevard Saint-Laurent. 116—3

RUE SAINT-TIMOTHEE, terrain à vendre, entre les rues Sainte-Catherine et Dorchester. S'adresser 222A rue Panet. 115—6

TERRAIN à vendre sur la rue Frontenac, près Rachel, 25 pieds par 90. A bonnes conditions. S'adresser 4691 Dorion. 113—6

LOTS A VENDRE

RUE PANET — Petit lot à vendre, pouvant bâtir 3 beaux plain-pieds, rue Panet, près Sainte-Cathreine. S'adresser 283 boulevard Saint-Laurent. 117—6

PROPRIETES DEMANDEES

PROPRIETE DEMANDEE — On demande à acheter une propriété de 4 logements dans n'importe quel partie de la ville. S'adresser T. Girard, 68 St Jacques. 112—6

OCCASIONS D'AFFAIRES

ACHETEURS et vendeurs, visitez le Marché d'Immeubles de Montréal, 141 St Pierre, coin Craig. On fait le commerce des immeubles de toutes sortes dans la ville et les alentours. 110—n

PLACEZ $20,000. Profits, $947,200. — Le meilleur placement au Canada pour capitaliste, peut être commanditaire ou associé actif. Le placement ci-dessus rapporte 1-3 d'intérêt sur les profits ci-dessus. L'argent placé, reste en la possession du capitaliste sujet à son contrôle et non à d'autres. Les meilleures sécurités et certificats de banque donnés et requis. Le capitaliste doit nous assurer dans sa première lettre son honorabilité et sa position financière, autrement ne répondez pas. Adressez : Suite 21, Toronto Bank Building, Winnipeg, Canada. 111—8

HOTELS A VENDRE

BORD DE LA MER — Hôtel à vendre dans une des plus belle place dite de la province, 200 pensionnaires, recettes nettes, près de $300. Beaucoup de terrain pour les amusements, golf, tennis, etc. S'adresser ou écrire 492 St Denis, Montréal. Tél. Est 5024. 112—6

HOTEL de campagne à vendre, dans un des meilleurs centres de prospérité, doit être vendu avant 15 jours. Informez-vous immédiatement à E. Parent, 1957 St Laurent. 102—22

HOTEL à vendre, une des meilleures places d'affaires de Saint-Louis du Mile-End, beau site, place d'avenir, cause de vente, maladie. S'adresser 2489 boulevard Saint-Laurent. 113—6

HOTEL à vendre ou à échanger contre propriété, au centre, recettes $150 par semaine. S'adresser T. Girard, 68 Saint-Jacques.

HOTEL à vendre, rue Notre-Dame, pour $6,000 comptant, stock compris, loyer $40 par mois avec le logement privé. S'adresser T. Girard, 68 Saint-Jacques.

HOTEL à vendre, pour $500 comptant, balance $35 par mois, avec le stock de boisson, loyer $25 par mois, tout près de Montréal. S'adresser à T. Girard, 68 Saint-Jacques. 113—6

HOTEL à vendre, près d'un marché, 23 pièces meublées, $15,000, $2,000 comptant.
Autre hôtel, rue Saint-Laurent, recettes $500 par semaine à l'année.
Plusieurs autres bons restaurants licenciés. Bon hôtel de campagne, à 35 milles, propriété comprise. Prix $5,000, conditions $1,000 comptant, échangerait contre propriété ville. Jean Castelli, 117 Sainte-Catherine Est, en face la "Patrie". 117—6

HOTEL A VENDRE — Rue Notre-Dame, dans le centre de Saint-Henri, recettes de $300 par semaine, Long bail à $27, avec logement. Prix : $10,000, comptant $4,000. On prendra une épicerie et propriété en échange. S'adresser à Trudeau et Houle, 1689 Notre-Dame Ouest. 16—6

HOTELS A VENDRE

HOTELS à vendre, plusieurs hôtels et restaurants licenciés, aussi plusieurs hôtels de campagne. S'adresser Jean Castelli, 117 Ste Catherine Est, en face la "Patrie." 112—6

RESTAURANT licencié à vendre, bon marché à un prompt acheteur, 401 et 403 rue Ontario Est, coin Saint-Hubert. 116—6

MAGASINS A VENDRE

MAGASIN de ferronneries et tapisseries à vendre, établi depuis plus de 15 ans ; un des meilleurs centres de St Henri. S'adresser 1876 Notre-Dame Ouest. 113—6

MAGASIN tabac à vendre, gros et détail. Etabli depuis 26 ans, forte clientèle. Vend pour cause particulière. S'adresser 1298 Notre-Dame Ouest, Sainte-Cunégonde. 114—6

MAGASIN à vendre contenant spécialité de corsets, collets, ceintures, accessoires pour dames, etc. Rue Ste Catherine entre St Denis et Sanguinet. S'adresser 245 Est Ste Catherine. Chance exceptionnelle au prompt acheteur. 115—6

MAGASIN de tabac à vendre, établi depuis 16 ans, dans un des meilleurs centres d'affaires. Gros débit de feuilles, payant 100 à 200 pour cent. Stock frais, fixtures modernes, casier 414, la "Presse." 115—6

MAGASIN tailleur à vendre, bonne place d'affaires, grosse clientèle, loyer $42.00 par mois, bail pour 3 ans. Chance exceptionnelle pour prompt acheteur. S'adresser 705 Saint-Laurent. 116—6

MAGASIN — A vendre, magasin de thé, café, vaisselle, tapisserie et quincaillerie, établi depuis 5 ans sous une marque de commerce, aussi roulant avec nombreuse clientèle. Cause de vente : changement de commerce. On échangera contre propriété. S'adresser 340 Centre. 117—2

EPICERIES A VENDRE

EPICERIE licenciée, bon ucoin, avec logement, loyer bas, avec un stock frais, vendra à bon marché à un prompt acheteur, pour cause de maladie. 628 Colonial, coin Marie-Anne. Est 1285. 112—6

EPICERIE licenciée à vendre ou à échanger contre propriété. Cheval, voitures d'hiver et d'été. Vendra d'après inventaire, à un prompt acheteur. Vente, cause de santé. S'adresser 854 Sainte-Catherine Est. 112—6

EPICERIE à vendre pour cause de maladie. S'adresser G. Galipeau, 2130 rue St Dominique. 113—6

EPICERIE à vendre, stock frais, fixtures, balance, vitrines d'étalage, réservoir à l'huile, canistres à thé et à épices, auvent express, harnais, bonne jument. Cause : abandon des affaires. Pour informations, 67 Saint-Augustin, Saint-Henri. 113—6

EPICERIE à vendre, rue Workman, au bas prix de $750, compris fort stock, fixtures, loyer de $20 par mois, logement compris, faisant de belles affaires. Cause de vente : abandon des affaires. S'adresser 327 ou 335 rue Workman. 114—6

EPICERIE non licenciée à vendre, bonne place d'affaires, 551 Dorchester Est, coin Saint-Timothée. 114—6

EPICERIE — Buller et Saint-Dominique, en haut du Mile-End. Epicerie à vendre pour cause de maladie, doit être vendue d'ici trois semaines. G. Galipeau, 2130 rue Saint-Dominique. 113—6

EPICERIE licenciée à vendre dans une très bonne localité, stock de 1er choix, recettes d'affaires très satisfaisantes. Le propriétaire abandonne le commerce et vendra à des conditions faciles à un acheteur sérieux. Ecrire à casier 392 la "Presse". 115—3

EPICERIE à vendre ou à échanger, faisant de bonnes affaires, située dans la place la plus prospère de Montréal, avec logement de cinq pièces, loyer bas. Une chance d'avenir pour celui qui désire s'établir. Vendra pour changement de commerce. Possession immédiate. 191 rue Orléans, coin Adam, Maisonneuve. Tél. Marchands 1571. 116—3

EPICERIE licenciée à vendre, établie depuis quinze ans, stock de première classe et avec une bonne clientèle. Bonne chance pour celui qui veut s'établir. S'adresser P. Dubuc, 797 rue Lafontaine. 117—2

EPICERIE LICENCIEE à vendre pour cause de maladie, épicerie licenciée, centre ville, coin rue, stock près $1,300. Loyer bas. Bonne chance à prompt acheteur. Pour informations, écrire à boîte 263 succursale la "Presse". 66 Ste Catherine Est. 117—6

EPICERIE licenciée à vendre, garnitures, voitures, etc., coin central, établie depuis longtemps. Raison : abandon du détail. Ecrire casier 450 la "Presse". 117—6

FERMES A VENDRE

A ST LEONARD de la Pointe-aux-Trembles, terre de 60 arpents à vendre avec maison neuve et grange de première classe. S'adresser 626 Champlain. 112—6

A SAINT-HUBERT — Ferme à vendre à Saint-Hubert, de 150 arpents, avec le roulant, belle terre pour jardinage, à 10 arpents de la station du Grand Tronc. S'adresser T. Girard, 68 Saint-Jacques. Main 2538. 113—6

A LONGUEUIL — Ferme à vendre de 15 arpents avec maison et grange, 9 arpents en culture et 6 arpents en bois, à 15 arpents de l'église de Longueuil, $1,500 comptant. S'adresser T. Girard, 68 St Jacques. 115—6

FERME à vendre, 100 acres de terre, magnifique cours d'eau, avec ou sans roulant, située un mille du village, station, fromagerie et école. Georges Griffith, South Durham, boîte 9, P. Q. 113—6

FERME A VENDRE, 2½ milles de Danville, Qué., 125 acres, 75 en culture, bonnes bâtisses, verger et sucrerie. Prix $4,000, conditions faciles. Aussi autres fermes de différents prix. S'adresser à Henri Girard, notaire, Danville, Qué. 116—4

RANDBORO, QUE. — Ferme à vendre, de 250 acres, 175 acres défrichées et en excellent état de culture, le reste en bois debout avec grande sucrerie, bien clôturée, bien arrosée, un mille de l'église, de l'école et du bureau de poste, 3 milles de la gare. C'est une des meilleures fermes des Cantons de l'Est. S'adresser à A. G. Hurd, Randboro, comté de Compton, Qué. 117—10

SHERBROOKE — Ferme à vendre, 37 acres de terre dans la ville de Sherbrooke, Qué., dans le quartier nord et à dix minutes de marche de la voie électrique. Une chance unique dans la vie d'acquérir une belle propriété dans la ville la plus progressive de la province de Québec. Bas prix pour prompt acheteur. S'adresser à casier 337 la "Presse". 113—6

TERRE à vendre à Saint-Jérôme, et dans les cantons du nord. Bonnes conditions. Adressez-vous Drouin et Lorrain, Saint-Jérôme, Terrebonne. 103—n

TERRE 140 arpents à vendre, 1½ mille de Saint-Lambert, toute en culture, avec dépendances. Conditions faciles. Ecrire casier 743 la "Presse." 114—6

PLISSAGE FRANCAIS

PLISSAGE FRANCAIS — Nous avons dix différents patrons de plissage pour jupes. Les prix varient de $2 jusqu'à $12. Aussi plissages très nouveaux pour garnitures. 382 Craig Est, près rue Saint-Hubert, 2e porte Place Viger. 254—n

PORTRAITS

PORTRAITS — Apportez cette annonce et une bonne photographie, nous vous ferons dans les quinze jours un magnifique portrait au crayon, 16 x 20 pouces, buste, avec beau cadre bois et doré, moulure de six pouces, vitré, le tout valant $5.00, pour $1.59. Hors de Montréal, 41c en plus pour emballage. Ludger Séguin et Cie, 390 Sainte-Catherine, près Saint-Hubert, Montréal. 92—26

CADRES—MIROIRS

$10,000 CADRES, miroirs, imagerie, sacrifiés à moitié prix, pour livrer le magasin, au mois d'avril prochain, à la nouvelle Cie Louis Wisintainer, incorporée. 72 Saint-Laurent. 100—26

OUVERTURE DES MODES

MODES — Chapeaux, robes, manteaux, toilettes de soirée, lingerie, prompte livraison. S'adresser aux Modes Américaines, 142 Sainte-Catherine Est. 115—12

MODES — Inauguration des modes, mardi, 17 mars, et les jours suivants. La Mode Parisienne, 582 rue Sainte-Catherine Est, trois portes à l'ouest de la rue Saint-Hubert. Vous êtes cordialement invitées. N. Tucker, propriétaire. Tél. Est 2441. 112—6

MODES — Miles Bénard, 872 Sainte-Catherine Est, exposition des dernières nouveautés du printemps le 19 courant et les jours suivants. Visite est sollicitée. Pas de cartes. 112—6

MODES — Mesdemoiselles Crowley, les modistes fashionables de Berlin, No 231 boulevard Saint-Laurent, Montréal, invitent leurs clients et toutes les dames douées d'un goût artistique et distingué pour les modes, sont priées cordialement de faire une visite à l'ouverture des salons de modes dont l'exposition aura lieu jeudi, le 19 courant et les jours suivants. Cette exposition sera exclusive en élégances, recherches et beauté. Visite sollicitée. 112—6

MODES—Maison de confiance Wexler, 26 Ste Catherine Est, en face du théâtre Français, a l'honneur d'annoncer aux dames de Montréal et spécialement sa nombreuse clientèle, son ouverture de printemps qui commencera le 19 mars et les jours suivants. Nous invitons cordialement tout le monde de venir voir notre superbe choix des chapeaux. 113—6

MODES — Les demoiselles Pagé, 405 rue Centre, feront leur ouverture de modes du printemps lundi, 23, et les jours suivants. Les dames sont particulièrement invitées à venir voir les dernières nouveautés. Spécialité, plumes d'autruche. 113—6

MODES — Mme C. B. Desrochers, 940 rue Saint-André, a l'honneur d'annoncer aux dames et demoiselles de Montréal, spécialement à sa nombreuse clientèle, son ouverture de printemps qui aura lieu lundi, le 23 mars, et les jours suivants ; vous trouverez un grand choix de chapeaux parisiens et américains, aussi de grandes nouveautés. Une visite est sollicitée. Pas de cartes. 115—6

MODES — Mlle A. Thouin et Cie, 684 rue St Denis, a le plaisir d'annoncer à sa nombreuse clientèle que son ouverture de modes du printemps aura lieu samedi, 21 de ce mois, et les jours suivants. Une visite est respectueusement sollicitée. 115—6

MODES — Nous invitons cordialement les dames à venir visiter notre grande exposition des modes du printemps qui aura lieu jeudi le 26 du courant et les jours suivants. Notre exposition aura un cachet exclusif de bon ton, de richesse et d'élégance. Mme A. Arcand, 677 Notre-Dame Ouest. 116—6

MODES — Mme Dupré, modiste parisienne, dans ses salons, 460 rue Sanguinet, carré Saint-Louis, ouvrira samedi, 21 du courant, son exposition de chapeaux importés et autres. Elle invite les dames désireuses des dernières nouveautés. Fournitures françaises. 116—6

MODES — Mlle A. Pilon, 736 Ontario Est. — Grande ouverture des modes du printemps, samedi, le 21 du courant et les jours suivants. Visite sollicitée. Pas de cartes. 116—6

MODES — Mlle R. D. Fortin, 732 Ontario Est invite les dames à visiter l'exposition des modes, qui aura lieu samedi, le 21, et les jours suivants. 116—6

MODES — Le Bon Ton. Ouverture samedi, 21, et jours suivants, chez Mme E. De Witt, 115 Sainte-Catherine, en face la "Patrie". Variétés chapeaux et nouveautés. 116—6

MODES — Mlle G. Pouliot, 879 Sainte-Catherine Est. — Exposition des dernières nouveautés du printemps, le 21 du courant et les jours suivants. Visite est sollicitée. Spécialité : plumes d'autruche. 116—6

AUX MODES FRANCAISES — Madame H. Martin, 941B Saint-Denis, exposition des nouveautés du printemps, le 24 mars et les jours suivants. Pas de cartes. 116-6

MODES — Ouverture des plus hautes nouveautés parisiennes, au Salon Européen, 31011 Rachel, mardi, 24 mars, et les jours suivants. Une visite des dames et demoiselles est cordialement sollicitée. Mme F. Forget. Est 4878. 117—6

MODES — Grande ouverture des modes du printemps, chez Guimont et Cie, 664 Ontario Est. L'exposition aura lieu samedi, le 21 du courant et les jours suivants. Les dames sont cordialement invitées à visiter ce chic établissement. 117—6

MODES — Madame Geo. Pageau, 769 Sainte-Catherine Est, invite les dames à son exposition des modes. Ouverture, samedi, le 21 du courant et les jours suivants. Des modèles des plus nouveaux et des plus distingués seront exhibés. Les dames douées d'un goût artistique feront bien d'assister à cette ouverture qui aura un cachet d'élégance, richesse et bon ton. 117—6

MODES — Madame Geo. Martineau, 1221 Sainte-Catherine Est. — Exposition, samedi, le 21, avec le plus bel étalage de chapeaux et nouveautés de toutes sortes. Visite sollicitée. 117-6

MODES — OUVERTURE DES MODES, lundi, 23 du courant, chez Mme J. A. Cormier, 78a Saint-Denis. Vous y trouverez les modèles les plus "chics" et les dernières nouveautés parisiennes. Votre présence, madame, sera hautement appréciée.

MODES — Melle Nellis, 556 Sainte-Catherine ouest, seule modiste américaine à Montréal, invite ses clientes et les dames douées d'un goût artistique et distingué pour les modes, de visiter l'ouverture de ses salons de modes parisiennes, qui aura lieu les 23, 24, 25. L'ouverture sera tout à fait exclusive en élégance et recherche. 117—6

MODES — "Aux Nouveautés Européennes," 152 Sainte-Catherine Est — Exposition des modes, samedi, le 21, et la semaine suivante. Une visite vous convaincrera. I. A. Amyot, propriétaire. 117—6

MODES — Les plus beaux modèles de chapeaux de printemps sont maintenant en vue chez Mme H. Poitras, 449 Notre-Dame ouest. Tél. Main 3695. Ouvert le soir. 113—26

AUX DAMES ET DEMOISELLES

AVIS — AUX DAMES ET DEMOISELLES — Si vous aviez l'intention de faire partie de l'Ordre Indépendant des Forestiers durant ce concours, adressez-vous à Mme Idor LaRivière, député suprême chef, qui saura vous intéresser, en vous faisant connaître les grands avantages accordés par cette puissante société. 398 Delorimier. Tél. Bell Est 1812. 102—26

TUMEURS ET CANCERS

TUMEURS, CANCERS, Madame SOTTIAUX, spécialiste, 270 Mont-Royal, fait disparaître promptement tumeurs, cancers, bosses du crâne, kistes, signes, guérison sans nuire à vos occupations. Certificats attestant guérison. Premier mai, déménagera 998 Saint-Denis. 96—26

CORS, OIGNONS

CORS, OIGNONS — Mme E. Ratelle, successeur du prof M. E. Ratelle, spécialiste pour les maladies des pieds. Heures du dimanche, 9 à 2. 163 rue Saint-Denis. Tél. Est 5345. Manicure et massage de la figure pour dames. 109—n

CLAVIGRAPHES

OCCASION EXTRAORDINAIRE en fait de machines à écrire de seconde main. En parfaite condition. Aussi bonnes que neuves. Remingtons $25 à $75. Smith-Premiers $60. Empires $35 à $45. Monarchs $75. Hammonds $25 à $60. Olivers $25 à $35. Machines de toutes marques. Jugez de la qualité vous-mêmes. Fournitures générales. Royal Typewriter Co., 246 rue St Jacques, Montréal. Tél. Main 5756. 93—26

REPARATIONS

FAITES REPARER vos vieux poêles à gazoline immédiatement, ou venez les échanger contre des neufs. Spécialité : huiles diverses, gazoline, Benzine, alcool. P. Galbois et Cie. 151 Ste Catherine Est. 106—26

MEUBLES réparés, remis à neuf, et rembourrage à bon marché ; matelas en laine, refaits, désinfectés, $1.00. S'adresser F. Fernet, 392 Mont-Royal. Marchands 2152. 107—26

INFORMATIONS DEMANDEES

HOME GUARANTEE ADMINISTRATION CO. — Les personnes connaissant l'adresse de cette compagnie ou de ses successeurs sont priées d'en avertir l'annonceur. Adressez Casier 364 la "Presse". 115—6

RHUMATISME

RHUMATISME, goutte, rousseur, verrues, goitre, etc. Guérison garantie par spécialiste, botaniste français, médaille d'or à l'Académie Scientifique de Paris. Certificats authentiques. 1072 rue Saint-Hubert. 112—6

REPARAGES—NETTOYAGES

FAITES réparer, nettoyer, presser vos habits pour 50 centins. Ouvrage garanti fait par véritables spécialistes. J. Lood, 254 Craig Est, entre carré Viger et Champ de Mars. 102—26

CARTES POS. ILLUSTREES

POUR PAQUES — 20,000 cartes postales, bromure glacé, premier choix, reçues Paris. Sujets nouveaux. Régulier $5.00 le cent. Vendrait 50 pour $1.00. Adressez, 645 boîte postale, Trois-Rivières, Qué. 115—22

PERDU

ARGENT — Perdu, mardi matin, $25; deux billets de 10, un 5. Récompense très libérale au porteur, chez Z. Leroux, 198 Drolet, ou 304 Drolet. 115—2

ARGENT — Perdu mardi dernier un billet de $10, 1 billet 2, 3 ou 4 billets 1. Récompense libérale au porteur, 240 Ste Catherine Est.

CHIENNE — Chienne noire "épagneul", perdue samedi soir rue Ste Catherine près du théâtre Français. Prière de la ramener au No 34 St Christophe. 113—6

CHIEN — Perdu, chien collie jaune, avec un peu de blanc sur le cou, répondant au nom de Collie. Prière de le ramener à 71 Delisle, 3e étage. Quiconque le détiendra après cet avis sera poursuivi. Récompense promise. S'adresser D. Pilon.

LUNETTES — Perdue, le 17 du courant, une paire de lunettes en or, par les rues Fabre, Marie-Anne, Brébeuf, Mont-Royal. S'adresser 564 Mentana. Récompense.

MONTRE — Bracelet de cuir enchâssant montre d'or perdu sur la rue Sherbrooke entre la rue St Denis et l'avenue du Parc, jeudi soir. Le rapporter à Mademoiselle Belcourt, 121 rue Sherbrooke Est.

PRETS SUR HYPOTHEQUE

A PRETER — A la ville ou à la campagne. Notre bureau étant établi depuis plus de 12 ans, vous aurez satisfaction si vous avez besoin d'argent sur terre, maison, lot, assurance. Ecrire Osw. Chaput Cie, édifice la "Presse". 108—20

ARGENT à prêter sur hypothèque, taux courant. J. A. H. Hébert, notaire, 3151 Notre-Dame, bureau : banque Provinciale. Tél. Bell Main 3862 ; Main 529. 121—n

ARGENT à prêter sur hypothèque, à 5½ et 6 pour cent. Conditions faciles. S'adresser "Maison de Finance Cadieux," 62 Saint-Jacques. Tél. Bell Main 4086. 103—26

ARGENT à prêter, par gros et petits montants, sur hypothèque. Achats de billets promissoires, créances, diamants, bijoux, etc., etc. transactions sur "pawn tickets". J. A. Denault, agent financier, 17 Côte de la Place d'Armes. 104—26

ARGENT à prêter sur hypothèques, achat de billets promissoires et créances de toutes sortes. S'adresser à Chouquette et Aumond, comptables, 47 Saint-Vincent. Tél. Bell Main 2149. 110—26

ARGENT à prêter sur première hypothèque, $1,000 à $1,500. S'adresser à Oscar Desautels, notaire, 20 rue St Jacques. 115—6

ARGENT à prêter sur hypothèque, par petits montants, taux avantageux. S'adresser à Biron et Savignac, notaires, 97 Saint-Jacques. Ch. 18 et 19. 115—6

ARGENT à prêter sur hypothèque, à conditions faciles. S'adresser à Lucien Giroux, notaire, 71A rue Saint-Jacques. Tél. Main 1473. 116—26

ARGENT A PRETER sur hypothèque, à conditions faciles, taux courant. S'adresser à Ths. Touzin, notaire, 20 rue Saint-Jacques, et 1418 boulevard St Laurent. 116—6

PRETS — A prêter, sur hypothèques, gros et petits montants, intérêts courants. Conditions faciles. H. R. N. Viau, courtier, 74 Saint-Gabriel. Main 5761. Résidence, 135 Drolet. Est 1267. 96—26

PRETS SUR HYPOTHEQUE à 5, 6 et 7 pour cent, selon les garanties. Petits et gros montants. J. A. Théoret, notaire, 74 Saint-Gabriel. Main 5761. 103—26

$5,000 A PRETER en première hypothèque, sur propriétés de la cité et des banlieues environnantes. Romulus Lavallée, notaire, 97 Saint-Jacques.

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER, par petits montants, taux avantageux. S'adresser à Biron et Savignac, notaires, 97 Saint-Jacques. Ch. 18 et 19. 115—6

ON DEMANDE A EMPRUNTER

ON DEMANDE A EMPRUNTER — Jeune homme occupant position permanente dans maison de gros anglaise, avec bon salaire, désire emprunter $1,200 pour 4 ans. Remboursements mensuels. Un haut taux d'intérêt sera payé. Donnera des billets, si on désire. Les patrons garantiront aussi. Veuillez adresser casier 365 la "Presse." 114—6

DIVERS

AVIS — Après cet avis je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom sans un ordre signé par moi. S. Hoffmann, Sainte-Geneviève, comté Jacques-Cartier, 21 mars 1908. 117—3

BEGAIEMENT — Guéri en 20 jours sans remèdes ni opération, par moyens didactiques. Circulaire gratuite sur demande. Institut de Phonotechnie, 345 Sherbrooke Est, Montréal. 58—lmMjv—n

RATS MUSQUES demandés. Faites venir la liste des prix. Chas. E. Delany, 264 School Street, Lowell. 105—26

OCCASIONS D'AFFAIRES

AMEUBLEMENT

En fait de tapis, prélarts, poêles en acier "Royal Victoria" ou toutes autres sortes de poêles en fonte, meubles de maison, bureaux, etc., etc., nous avons l'assortiment le plus complet et nous offrons les termes les plus faciles, à la semaine ou au mois.
Durant ce mois nous donnons 20 pour cent d'escomptant au comptant.
Elie Duchesne, 444 Sainte-Catherine Est. Tél. Est 1080, 2ième porte Est de la rue Saint-Christophe. 115—6 FF

MEUBLES DE PRINTEMPS
Tout notre stock de meubles et de fournitures de maison doit être vendu pour donner de l'espace à notre stock de meubles de printemps. Ne manquez pas une aussi belle occasion de vous procurer les plus beaux meubles aux prix les plus bas, chez Albert, 39 Ouest rue Ste Catherine, près de la rue St Urbain. Ouvert le soir. 99—n FF

MEUBLES

Table à rallonge, carrosse de bébé, couchettes de fer et de cuivre, sommiers, buffet Davenport, poêles en acier et en fonte, etc., etc., chez F. Guibord et Cie, marchands de meubles, 916 Ste Catherine Est. 116—6 FF

Nos dents sont très belles, naturelles, garanties. Institut Dentaire Franco - Américain (Incorporé), 162 St Denis, Montréal. 1Mv—n

A SUIVRE SUR LA PAGE 8

ARGENT POUR VOUS

Nous négocions des emprunts de $10 à $300 pour toutes personnes possédant des effets de ménage, piano, chevaux et voitures ou autre propriété personnelle. Aucun frais imposé à l'avance et aucune dépense encourue si le prêt n'est pas fait. Nous vous donnons une déclaration écrite indiquant le coût exact du prêt. Il ne peut y avoir aucun malentendu. Toute demande confidentielle. Traitement courtois et poli garanti. The Borrowers Agency, Limited, 206 édifice New York Life, carré de la Place d'Armes. 71—n F

$$$$$$$$$$$$$$$$$$$$

EMPRUNT NEGOCIE

Pourquoi ne vous procurez-vous pas suffisamment d'argent pour payer toutes vos dettes, ou pour n'importe quel usage pour lequel vous en avez besoin? Vous savez qu'il est plus facile de devoir à un seul qu'à plusieurs. Paiement arrangé pour vous accommoder. Si vous avez des meubles, pianos, chevaux, etc., ça suffit pour démontrer que vous êtes capable de payer. Téléphonez Main 5467 et j'enverrai mon représentant vous voir.

R. H. LEBEAU, AGENT, 126 rue Saint-Jacques, vis-à-vis du Bureau de poste. 74—n FF

$$$$$$$$$$$$$$$$$$$$

VOITURES à LOUER

Un nombre de voitures simples et doubles à louer à la journée ou à la semaine, ou on prendra un contrat pour la saison d'ouvrage. Conditions raisonnables. S'adresser en arrière de 478 rue Richmond, Cité. 116—10 F

ENGINS à VENDRE

LAURIE CORLISS, 17 x 36.
WHEELOCK, 10 x 20.
VALVE A COULISSE 14 x 16.
VALVE A COULISSE 12 x 14.

Tous les engins ci-dessus sont en parfait état, très peu usagés.

Outils de Machines

1 MARTEAU A POUVOIR, Bradley, GROSSE PRESSE à pouvoir les deux pour percer et couper, (punching and shearing). "SHAPER" BERTRAM. FORETS, TOURS, MACHINES A VISSER, à vendre à prix très raisonnables.

W. L. Miller & Co.

34 à 44 RUE ST GEORGES. MONTREAL.

18,20 FF

HOTEL RIENDEAU
J.A. TANGUAY, Propriétaire
58 & 60 Place Jacques Carter, Montreal.
116—1Mv—n

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit, No 7720, J. P. Whelan, demandeur, vs J. N. Décarie, défendeur. — Le 1er jour d'avril 1908, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, en la paroisse de Notre-Dame de Grâces, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. J. Johnston, H. C. S. Montréal, 19 mars 1908.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit, No 15470, M. Muller, demandeur, vs A. Wolofsky, défendeur. — Le 30ième jour de mars 1908, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 98 rue Mitcheson, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. J. Johnston, H. C. S. Montréal, 19 mars 1908.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure, No 8026, J. F. Strachan et al., vs Alfred Routhier. — Le 31ème jour de mars 1908, à 10 heures de l'avant-midi, à l'ancien domicile du défendeur, au No 258 avenue de Hôtel de Ville, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditons: argent comptant. J. Johnston, H. C. S. Montréal, 19 mars 1908.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour Supérieure, No 58 — Philippe Gagnon jr., demandeur, vs Ludwig Adam Tyc, défendeur. Le trentième jour de mars 1908, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 433 avenue Laurier, en la ville Saint-Louis, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en un piano, meubles de ménage et deux parts dans le capital-actions de l'Ideal Concrete Limited. Conditions : argent comptant. Thomas N. Proulx, H. C. S. Montréal, 20 mars 1908.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 8643 — W. J. Henderson, demandeur, vs J. A. Gauthier, défendeur. Le trentième jour de mars 1908, à onze heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No 205 rue Mont-Royal, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en tôle galvanisée, poêle, etc. Conditions : argent comptant. J. S. Lavery, H. C. S. Montréal, 20 mars 1908.

TROTTOIRS

IL EST PAR LES PRESENTES ENJOINT à tous propriétaires, occupants ou gardiens de maisons, bâtiments ou lots en cette ville, d'enlever ou de faire enlever immédiatement la neige et la glace sur les trottoirs, en face de leurs propriétés respectives, et de les tenir ainsi libres de neige et de glace à partir du 20 du courant, jusqu'à la fin du présent hiver.

Quiconque contreviendra à cet ordre sera poursuivi suivant la loi.

O. COMPEAU,
Surintendant de police.
Bureau du surintendant de police,
Hôtel de ville,
Montréal, 20 mars, 1908.

COMMERCE ET FINANCES

BOURSE DE MONTREAL

Nos valeurs, à l'exemple du Power, se sont bien comportées ce matin. Elles sont demeurées fermes aux cotes d'hier, avec une légère tendance à la hausse. C'est une situation plus consolante qu'à New-York, où le marché est arratique.

Plus de 400 parts du Power ont changé de mains à la séance de ce matin. Ouvert à 90¾, il toucha à 91⅛, pour clôturer à 91 5-8.

Environ 125 parts du Soo ont été vendues à 104½ et 105 1-8, preuve de la grande fermeté de cette valeur contrôlée par le Pacifique.

Le Scotia a aussi été très fort et environ 100 parts ont changé de mains à 56¾ et 57.

Quelques actions du Street ont été achetées à 182¾, se maintenant très ferme.

Le Détroit et l'Illinois ont été négligés. Il a été vendu 25 actions à 83.

Le Lake of the Woods C. a décliné à 82, de 82½ qu'il était à l'ouverture, et 75 parts ont été vendues.

Le Mackay C. a touché 56¼ avec 75 actions, et le Mackay P. à 62½ avec 25 actions.

Cinquante parts du Textile P. ont été achetées à 84¼.

BOURSE DE NEW YORK

Le marché s'est ouvert fort irrégulier. Les transactions ont été peu nombreuses, avec des fluctuations peu appréciables.

Les valeurs semblent être en bonnes mains et on ne parait pas vouloir s'en défaire aux prix actuels. La situation est toute d'expectative.

Le cuivre ouvert à 56⅛ a touché 56¾; le Smelter a fléchi de 68½ à 68 3-8; l'Anaconda a touché 36¾ et le Sucre, 120¼.

Le Pacifique Canadien est resté ferme à 145¼, le Saint-Paul a fléchi de 115½ à 115 1-8; le Great Northern P., ouvert à 121¼, est tombé à 120¾; l'Ill. Central est demeuré stationnaire à 125; le Missouri Pac., ouvert à 38, a perdu ¼ de point, à 37¾; le Northern Pac, de 125¾ fléchit à 125¼; le Soo est demeuré ferme à 104¼; le N. Y. Central, ouvert à 96¾, toucha 97¼; le Pennsylvania, ouvert à 116¼, monta à 116½; le Southern Pac., ouvert à 73¼, tomba à 72 7-8; l'Union Pacifique touche 123 1-8; L'U. S. Steel C., resta ferme à 33 et le U. S. Steel P., à 97.

BOURSE DE MONTREAL

MM. L.-G. Beaubien et Cie, courtiers, 104 rue Saint-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant à 12.30 heures p.m.

STOCKS	Vend	Ach.	STOCKS	Vend	Ach.
Aut.C.R.S.			BANQUE		
Bell Tél.Co.		124	Brit.N. A.		
B.C.Pk. As.			Commerce		
" B. Pfd.			Dominion		
Ca. Conver.	37		East Town.		
Can. Pacific	145⅝	145½	Hamilton		
New Pacific			Hochelaga	135	134
Dét.El.Ry.	32⅔	32⅛	Imperial		
Dom. C. Co.	42⅝	41	Merchants	157	
" Pfd.	88¼	87¾	Molsons		194
D.I.& St Co.	16	15¾	Montréal		
" Pfd.	57	56¾	Nationale		
Dul. Com.			New Bruns.		
" Pfd.			Nova Scotia		277
Halifax		95¾	N.S. New.		
Hav. Elec.	28¾	20¾	Ontario		
" Pfd.	88⅝	68¾	Ottawa		
Illinois T.P.	83⅛	82	Québec		122
Int. C. Com.		79	Royal	222	
" Pfd.			Royal New.		
L.W. Com.	84	82¾	Sovereing		
Pfd.	110	106	Standard		
Laur. Paper	100	99	Toronto		207
" Pfd.		111	Union	127	
Mackay Co.	56	56¼	COTONS		
" Pfd.	62⅝	62¾	C.C.C. Co	49¾	49
Mex.L.& P.	50⅞	49⅞	D. Tex. Co		44¾
" Pfd.			" Pfd.	85	34⅝
Min. St Paul	105	104¾	Montréal		
M.L.H.& P.	91¾	91⅝	BONDS		
M L.n.& M.			Bell Tell.	105	100
Mon. St Ry.	182¾	182	C. C. Cot.		
New St Ry.			Can. Con.		
M.I.D.C. Co			Dom. Coal	90	87
" " Pfd.			Dom. Cot.	91⅛	90
M.St Work.	75	69⅞	D. I. & S.	76	74
" Pfd.			Hal. Tram.		
Marconi W.			H. E. Ry.	88	
M Tél. Co.	140	137	Keew. Mill.	101	
Nipissing		7	Lake Wood		101
.O T. & L.	21	19	Laur. Paper	112	104
N.S. St Co.	57	56⅝	Mag. Is. De.		
" Pfd.		110	M E.L. Co.	75	74¾
N.W. Land.		300	Mex. L. P	82	81¾
North Star.			M L. H. P		
Og. Mil. Co.		259	M St Ry.		95
" Pfd.	123¾	121	Mont. Ware		
Penmau'sL.	35		N.S.S.Cl.	105	108
" Pfd.	80		N.S.Con.		100½
R.&N.O.Co.	70	69	Ogli Milling		110
R.J.L.&P.O	83	82¾	Price Bros.		
Sao Paulo	120⅛	119	Rich. Ont.		
Sha.W & P.	63⅞	63⅝	Rio de Jan.	74⅛	
St John E.R			Sao Paulo		
Toledo	11	9	St John R.		
Toronto	99	98	Tex. S. A.		33
Trinidad			" " B.	87	85
Tri City Pfd	74	71	" " C.	83½	82
Twin City			" " D.	87	
West India.	61	59	W. India.		
Winnipeg			Winnipeg	100	19
Win. Hotel					

VENTES D'HIER APRES-MIDI

Halifax — 45 à 97¼.
Textile Pfd. — 75 à 84½.
Mont. Power — 10 à 90¾, 2 à 91, 25 à 91.
Textile — 55 à 45.
Illinois — 4 à 82½.
N. S. Steel Com. — 25 à 56, 25 à 56¼, 25 à 56½.
Rich. et Ont. — 100 à 70, 3 à 70.
L. Woods Comon 10 à 82, 25 à 82.
D. Iron Pref. — 10 à 57.
Soo Comon — 25 à 104½.
D. Iron Bonds — 1.000 à 75.

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Mont. St. Ry. — 20 à 182¾.
Mackay Pfd. — 25 à 62½.
Textile Pfd. — 50 à 84½.
L. of Woods — 35 à 82½, 40 à 82.
Soo Com. — 50 à 105 1-8, 15 à 106, 24 à 104½, 25 à 104¼, 25 à 104½.
Twins — 10 à 84, 25 à 83.
New Pac. — 2 à 142.
Scotia — 10 à 56, 25 à 57, 60 à 56¾, 10 à 56¼.
Bk. Mont. — 2 à 238.
Mackay — 25 à 56½, 50 à 56¼.
Détroit — 5 à 32¾.
Lau. Bds. — $2,000 à 110 et int.
Sao Paulo Bds. — $5,000 à 94 5-8.
Mexican — 175 à 50.
Bk. Com. — 18 à 162.
Mex. L. and P. Bs. — $1,000 à 81¼.
Power — 30 à 90¾, 19 à 91¼, 36 à 91½, 50 à 91 5-8, 125 à 91½, 125 à 91 5-8, 100 à 91¼, 5 à 91 5-8.
Illinois Pfd. — 10 à 82.
Iron Bds. — $3,000 à 74½.

BOURSE DE NEW YORK

Cour fournis à la "Presse" par MM. L. G. Beaubien et Cie, courtiers, 104 rue St François-Xavier, Montréal.

VALEURS	Ouv	12.30	VALEURS	Ouv.	12.30
Am. Car. F.			K. & Tax.C.	22¾	22¾
" Prf.	89½	89½	" Prf.		
Am. C. Oil.			Ls. & Nash.	96½	96¾
Am.Loc Co.	38¾	37½	Mann. Elev		
A L. Copper	56⅛	56¾	Miss. Pac.	38	37¾
Am.Smel C	68½	68⅜	Metropolit.		
" Prf.			Norf. & W.	62	62¾
A Sug R.Co.	120	120⅛	M.St.P.&S M	104¾	104¾
A. T. & S. F.	73¼	72⅞	" Prf.		
" Prf.			N.Y.C.& H.	96¾	97¼
Balt & Ohio	80½	80⅛	N.Y.O.& W.		
" Prf.			Nat. Lead C.	50⅞	51
B. R. T.	47⅛	47⅛	Pacific Man.		
C.& Al.Co.			Penn. R. R.	116¾	116½
Can. Pac.	146¼	145¾	P.Steel com.		
Can. South.			People Gas.		
Ches.& Ohio	29¼	29¾	Phil. & R.	103½	103⅛
C & N. W.			" I Prf.		
C M.& St P.	115½	115¼	"II Prf.		
R.I.&Pac			R. Island c.	14⅛	14⅛
" Prf			South. R. c.	12⅛	12¾
C. G. N. Y.			" Prf.	32½	32⅛
Col. F. & I.	20	20	South. Pac.	73¼	72⅞
C.C.C.&S.L.			Ten. C. & I.		
D.Lark & W			Texas Pac.	15½	15⅜
Del. & Hud.			Twin City	83¼	83¼
Det. U. Ry.			U. S. L. C.		
D. & R.Co.			" Prf.		
" Prf.	50	50	U.S.S.com.	33	33
D.S.S. & At.			" Prf.	97	97
" Prf.			U.S.Rub. c.		
Erie Rail.	15¾	15¾	" Prf.		
"II Prf.			U. Pacific c.	123	123¾
" I Prf.			" Prf.		
Great Wet.	4⅞	4¾	Wabash	8¾	8¾
Gen. Elec.	123	124	" Prf.	16⅛	16⅝
Hoc. Valley			West U.Tél.	48	48
Ill. Central	125	125	Wis.C. com.		
Money			Mackay Co.	56	56
Great North	121⅛	120¾	" Prf.		
Prf.			North Pac.	125¾	125¾

COMMERCE

GRAINS ET FARINES

Les derniers avis télégraphiques cotent comme suit les marchés d'Europe :

LONDRES : —
Blé en transit, ferme, meilleure demande.
Maïs en transit, ferme.
LIVERPOOL : —
Blé disponible, ferme.
Manitoba du nord. .8s 6½d à 8s 8½d
Blé d'hiver No 2. . .7s 4½d à 7s 7d
Blé rouge d'hiver No 2. .7s 1d à 7s 2d
Maïs disponible ferme.
Mars. . . . . . . .7s à 7s 2d
Mai. 7s 2½d
Juillet. 7s 4d
Futur blé: soutenu.
Mai. 7s 0 7-8d
Juillet. 7s 2¼d
Futur maïs: soutenu.
Mai. 5s 6 3-8d
Américain, nouveau. 5s 3¾d
Américain, vieux. 5s 5¼d
PARIS: — Blé facile. Mars, 21.85; juillet-août, 22.30; farine, à peine ferme; mars, 30.45; juillet-août, 29.85.

MARCHE DE MONTREAL

AVOINE — Faible.
Avoine blanche No 2. . . . . . .50c
Avoine No 3. . . . . .48c
Avoine No 4. . . . . .47c
Avoine rejetée. . . . . .48c à 48½c

FARINE — Demande locale et de la campagne, active, prix ferme.
Patente du printemps, sacs. . . .$6.10
Seconde. . . . .$5.50 à $5.60
Patente d'hiver. $5.30
Straight rollers. . . . .$4.75 à $5.00
Straight rollers en sacs. $2.25 à $2.35
Extras. . . . .$1.80 à $1.90

ISSUES DE BLE — Marché ferme.
Son Manitoba. . . . .$23.00 à $24.50
Recoupes — Shorts. $25.00
Son d'Ontario. . . . .$24.50 à $25.00
Moyens. . . . .$26.00 à $27.00
Recoupes. — Shorts. . .$25.50 à $26.00
Moulée pure. . . . . .$34.00 à $35.00

FARINE D'AVOINE — Marché très ferme à $3.12½ le sac.

FARINE DE MAIS — Soutenue, de $1.67½ à $1.75.

FOIN: Demande limitée. Nous cotons No 1, de $15 à $16; No 2 de $13.50 à $14.00 trèfle mêlé de $12.50 à $13; trèfle pur, de $11.50 à $12.00.

BEURRE ET FROMAGE

Le marché local, pour le fromage, est tranquille mais ferme.

Produits de l'ouest, coloré, de 13 1-8 à 13¼c.

Fromage blanc de 13c à 13 1-8c.

Le marché local, pour le beurre, est plus faible.

Beurre de choix, à 30c.

Arrivages courants, 28c à 29c.

PRODUITS DE LA FERME

Le marché local des oeufs a une tendance à la baisse.

Oeufs frais canadiens. 24c

PATATES — La demande est bonne et les prix sont les mêmes.

Les rouges, par lot de char. .80c à 85c
Les blanches, par lot de char. .90c à 95c
Par jobs, $1.00 à $1.05 le sac.

FEVES — Le marché est tranquille, les prix sont fermes.

Fèves de choix, de. . . .$1.50 à $1.55
Fèves par jobs, de $1.60 à $1.65 le boisseau.

LE MIEL — Demande pour les besoins actuels:
Blanc, en gâteau . . . . . . à 13½c
Brun. . . . . .à 12½c à 13c

SUCRE D'ERABLE — Demande inactive. Nous cotons de 9c à 9½c la livre; le sirop, à 6¼c la livre.

MARCHE AUX BESTIAUX

PORCS VIVANTS: Demande bonne les lots de choix sont cotés à $6.00 à $6.12½ le 100 livres. Porcs abattus à l'abattoir se vendent de $8.00 à $8.25 le 100 livres. Préparés à la campagne $7.25 à $7.50 le 100 livres.

SALAISONS — Gros lard canadien, tierces, $30.50 à $31 ; en baril, $20.50 à $21.00.

SAINDOUX — Composé, tierces de 375 livres, 8½c ; boîtes de 50 livres, 8¾c; seaux de 20 livres, 9c ; saindoux pur, tierces de 375 livres, 11¼c ; boîtes de 20 livres, 11¾c ; seaux de 20 livres, 11¼c.

JAMBONS — De 25 livres et plus, 12c; de 18 à 25 livres, 12½c; de 12 à 18 livres, 13c; de 8 à 12 livres, 13½c.

BOEUF — Choix, 5c à 5¼c; bon, 4½c à 4¾c; assez bon, 3¾c à 4c; commun, 3¼ à 3½c; inférieur, 2¼c à 2¾c par livre.

AGNEAUX — Choix, 6½c à 6¾c; bon, 6c à 6¼c; assez bon, 5½c à 5¾c.

MOUTON — Choix, 4¼c à 4½c; bon, 3¾c à 4c; assez bon, 3¼c à 3½c.

VEAUX — Choix, de $2 à $6 pièce.

LES SUCRES

Sur notre marché local, les sucres raffinés ont augmenté de 10 cents par 100 livres.

RENDEMENT DES VALEURS CANADIENNES

	Prix	Dividende	Rendement
xCan. Pac. Ry.	145	7	4.83
Minn., St. Paul & Sault	104	4	3.85
Mont. Street Ry.	182	10	5.49
xToronto Ry.	97	6	6.19
Twin City.	83	5	6.02
Halifax Ry.	96	6	6.25
xIllinois pfd.	82	6	7.32
Lake of Woods com.	82	6	7.32
Lake of Woods pref.	105	7	6.67
Laurentide com.	99	7	7.07
Laurentide pref.	111	7	6.31
Dom. Coal pref.	87	7	8.05
Dom. Textile pref.	84	7	8.43
Ogilvies pref.	121	7	5.79
Montreal Cotton.	110	7	7.27
Mont. Telegraph.	137	8	5.84
Bell Telephone.	126	8	6.35
Richelieu.	69	5	7.25
Scotia.	56	6	10.72
Switch pfd.	93	7	7.53
xMackay com.	56	4	7.14
xDo. pref.	61	4	6.56
Shawinigan.	63	4	6.35
Bank of Commerce.	161	8	4.97
Bank of Montréal.	237	10	4.21
xMolsons Bank.	196	10	5.10
Merchants Bank.	156	8	5.13
Power.	91	6	6.59

xEx-dividende.

RENDEMENT DES VALEURS AMERICAINES

	Prix	Dividende	Rendement
Am. Copper.	56	4	7.14
Am. Smelters.	68	4	5.88
Am. Sugar.	119	7	5.88
Anaconda.	37	8	5.41
Atchison.	72	6	8.33
xCan. Pacific Ry.	145	7	4.83
St. Paul.	118	7	5.93
Gt. North. pref.	121	7	5.79
Louis. & Nash.	96	6	6.25
Minn., St. Paul & Sault	104	4	3.85
N. Y. Central.	96	6	6.25
Northern Pacific.	125	7	5.60
Southern Pacific.	73	6	8.22
Reading.	102	4	3.92
Pennsylvania.	116	7	6.03
Union Pacific.	123	10	8.13
xU. S. Steel com.	33	2	6.06
Do. pref.	97	7	7.22

xEx-dividende.

Les dernières cotations :

LES MINES

Colombie Anglaise—

	Offre	Demande
Consolidated Mines.	65	75
Can. Gold Fields.	3½	5
Rambler-Cariboo.	26	27
North Star.	7½	9
Monte Christo.		3½
White Bear.	¼	1¼
Virginia.	4½	
Intercolonial Coal.	75	78
Diamond Vale Coal.	18½	19
Alberta Coal & Coke.	25	30
Nicola Mines.		5½
Dominion Copper.	2¼	2¾
Novelty.		3½
Granby.	84	90
Cobalt—		
Cobalt Lake.	12½	12¾
Cobalt Central.	23	26
Cobalt Silver Queen.	95	100
Coniagas.	390	405
Foster.	60	64
Greene-Meehan.	10	12
Kerr Lake.	250	275
Little Nipissing.	25	31
McKinley-Daragh.	68	72
Nipissing.	6¾	7¼
Nova Scotia.	19	20
Peterson Lake.	10¼	12
Right of Way.	240	275
Silver Leaf.	7¾	8¼
Trethewey.	58	62
Temiskaming.	30	31½
Crown Reserve.	15	20
City of Cobalt.	90	98

LES EMISSIONS CANADIENNES

Douze émissions, formant un total de $47,760,000 ont été souscrites à Londres

Cette année, le Canada a effectué douze émissions formant un total de $84,760,000. Toutes ces émissions, sauf deux, ont été souscrites entièrement.

Les assureurs ont été obligés de prendre une bonne partie de l'émission de $1,000,000 faite par le Richelieu ; avant-hier on nous annonçait que le Grand Tronc Pacifique n'avait remporté qu'un succès partiel et que les assureurs se trouvèrent dans l'obligation de prendre à leur compte $9,000,000 de son émission de $10,000,000, le public qui, sans doute, commence à être fatigué, n'ayant souscrit que pour $1,000,000.

Nous donnons ci-dessous le décompte des $84,760,000 et le nom des compagnies pour le compte desquelles ces émissions furent faites.

Montreal Street Railway	$2,000,000
Grand Tronc Pacifique	5,000,000
Grand Tronc R.	5,000,000
Richelieu	1,000,000
Gouvernement	15,000,000
C. P. R. débentures	10,000,000
C. P. R., nouveau stock	21,000,000
Penman Bonds	2,000,000
Mackenzie et Mann	12,500,000
Montreal Power	400,000
Regina	560,000
Grand Tronc Pacifique	10,000,000
Total	$84,760,000

LES LIQUIDATIONS DES BANQUES

Elles diminuent de $8,692,000

Les liquidations des banques de Montréal accusent, cette semaine, une diminution nette de $8,692,000. Le total pour la semaine a été de $25,705,700, contre $34,397,594 pour la période correspondante de l'année 1907.

NOUVELLE COMPAGNIE

Elle s'est formée hier à Winnipeg

D'après les dernières nouvelles reçues de Winnipeg, une compagnie privée, composée des principaux négociants en grains de la ville, s'est formée hier, avec un capital de $600,000, dans le but de prendre à sa charge les valeurs de la Winnipeg Grain Exchange, comprenant le bâtiment en cours de construction de la rue Lombard et estimé à $500,000.

L'AMERICAN TELEPHONE & TELEGRAPH CO.

Le rapport financier de cette compagnie accuse, pour l'année, un gain de $23,479,000, sur $17,857,000 l'année précédente.

LA TAXE SUR LES STOCKS

Elle sera mise en vigueur le 1er septembre 1909

New York, 20 — Les "sondages," pour se rendre compte de l'efficacité de la nouvelle loi sur le transfert des stocks, ont été exécutés dans le Massachusetts par le comité des taxes du parlement. Le comité a rédigé un rapport dans lequel il se déclare en faveur de la taxe qui serait de 2 cents par $100 sur la valeur du transfert. Si cette loi est votée, elle entrera en vigueur le 1er septembre 1909.

LE MISSOURI PACIFIC RY.

Ses bénéfices diminuent considérablement

New York, 20 — Les recettes du Missouri Pacifique ont diminué considérablement cette année. En janvier les bénéfices nets ont été de $716,531, soit une diminution de $236,794 ou 10 pour cent sur les recettes brutes et 20 pour cent sur les bénéfices nets. Pendant les 7 premiers mois de l'année fiscale 1907, les bénéfices du Missouri ont diminué de $2,000,000 environ. On présume que pendant la même période de l'année 1908, la diminution sera de $3,300,000 environ. Il est probable qu'il se passera encore beaucoup de temps avant que le dividende en argent comptant soit rétabli.

LAKE SUPERIOR CORPORATION

L'assemblée annuelle des actionnaires qui devait avoir lieu hier a été remise au 6 avril prochain.

CE MESSAGE PRESIDENTIEL

Le président Roosevelt, après reconsidération, aurait décidé d'envoyer un message au Congrès prochainement comme il se l'était d'abord proposé.

LE PENNSYLVANIA

Il est fort probable, dit-on, que le Pennsylvania va être obligé de réduire son dividende à 6 pour cent. Il y en a qui prédisent que le divididende sera réduit même à 5 pour cent.

LE U. S. STEEL

On s'attend à un déficit comme résultat des opérations du trimestre courant.

RETOUR DE M. W. J. WILSON

M. W. J. Wilson, de la raison sociale Wilson et Lafleur est revenu hier d'un voyage qui a duré plus de trois mois en Europe, dans l'intérêt de son commerce de librairie.

M. Wilson a fait un voyage exceptionnellement heureux sous tous les rapports.

Ayant apporté avec lui plusieurs séries des oeuvres de jurisprudence canadienne, dont les auteurs sont

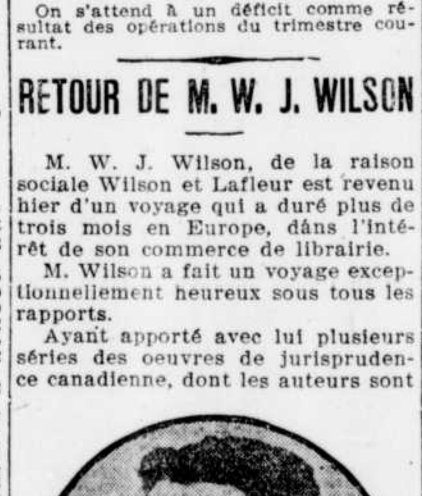

M. W. J. Wilson, de Wilson et Lafleur, qui est de retour d'un long voyage en Europe. — Photo. Laprés et Lavergne, 360 rue Saint-Denis.

MM. le juge Langelier et Mtre P. B. Mignault, ces oeuvres furent communiquées au barreau français. Les professeurs en firent les plus grands éloges et ces ouvrages entreront désormais dans le programme des cours.

Les oeuvres canadiennes furent aussi placées en librairie.

M. W. J. Wilson rapporte l'impression la plus charmante de son long et utile voyage.

AU CIMETIERE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Trois-Rivières, 20 — Hier matin ont eu lieu, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, les funérailles de M. Alfred Gariépy. Les porteurs étaient M. l'échevin C. Z. Duplessis, MM. L. Jobin, Phil. Panneton et C. J. N. Teasdale.

Le deuil était conduit par les deux fils du défunt, Joseph, marchand de nouveautés, et Georges, secrétaire particulier de l'hon. Jacques Bureau; son frère, M. Olivier Gariépy, M. Art. Desaulniers, son gendre, et ses deux petits-fils. Remarqués dans le cortège un grand nombre de nos principaux citoyens: les échevins Verrette et L. J. Fortin, MM. D. Bournival, P. L. Lessonde, F. X. Vanasse, J. A. Désy, J. Bergeron, etc., etc. Le service funèbre a été célébré par M. l'abbé Fusey, assisté des abbés Trudel et Ferron.

FEU MADAME PAUL PARADIS

Mme Paul Paradis, âgée de 73 ans, et domiciliée à Saint-Vincent de Paul, est morte subitement, le 18 du mois courant. Le coroner assistant Biron prévenu, a parmis l'inhumation.

LE FEMINISME AU PARLEMENT

Les membres du cercle "Ville-Marie" donneront une séance de parlement modèle, mardi prochain. On discutera le projet de loi octroyant aux femmes le droit de voter aux élections fédérales

Le président d'honneur et ceux qui prendront part à la séance du parlement modèle que donnera le cercle "Ville-Marie", jeudi prochain. — Photos Albert Dumas, 251 Sainte-Catherine-Est.

Comme nous l'avons déjà annoncé, les membres du Cercle "Ville-Marie" donneront une séance de parlement modèle, mardi prochain, le soir, dans la salle des conférences du cercle, rue Notre-Dame, en face le séminaire de la "paroisse."

M. L. Maréchal, avocat, sera le président d'honneur de cette séance parlementaire. M. A. Lagacé, le nouveau président des étudiants en médecine, présentera les discutants à l'auditoire.

M. L. Delage, président des étudiants en droit agira comme premier ministre; M. R. Roy, jeune avocat, du bureau Roy et Raymond, comme ministre de la justice. M. A. Leduc, avocat, sera le chef de l'opposition; M. E. R. Angers, du bureau Guimond et Angers, avocats, agira en qualité de député de Saint-Jacques (Montréal). Ce dernier, avec le chef de l'opposition, discutera le projet de loi présenté par le premier ministre et son collègue du cabinet, projet de loi octroyant aux femmes le droit de voter aux élections fédérales.

L'entrée de la salle du cercle sera ouverte ce soir-là au public. Cependant, ceux qui voudraient se réserver des places, peuvent retenir des sièges pour une somme très modique. Ils peuvent s'adresser à la librairie Granger, rue Notre-Dame.

La séance de parlement modèle donnée l'automne dernier par les membres du cercle "Ville-Marie" a été un vrai sucès. Inutile d'ajouter que la prochaine en sera un autre. La question qui sera discutée est de toute actualité, en ce moment où des dames ne rêvent que droits féminins.

Mardi soir, il y aura du monde au cercle "Ville-Marie", c'est ce qu'on peut dire dès maintenant.

IMMIGRATION FRANCAISE

M. J. E. Deslauriers partira la semaine prochaine pour l'Europe.— Il s'occupera du recrutement d'ouvriers de ferme et de domestiques pour la Société Canadienne d'Immigration et de Placement.

M. J. E. Deslauriers, bien connu dans le monde de la publicité et du journalisme, partira vendredi de la semaine prochaine, le 27 mars courant, à bord du "Victorian", de la ligne Allan.

M. J. E. Deslauriers, secrétaire-gérant de la Société Canadienne d'Immigration et de Placement.

Interrogé par un représentant de la "Presse", sur l'objet de sa mission, en Europe, M. Deslauriers a bien voulu nous donner les renseignements suivants :

"Je m'en vais en France pour le compte de la Société Canadienne d'Immigration et de Placement, et je vais m'occuper d'une façon particulière du recrutement d'ouvriers de ferme pour nos campagnes, et de domestiques pour nos villes, cités et villages.

J'aurai mes quartiers généraux à Paris, mais je poursuivrai mon travail exclusivement en province et tout particulièrement dans la région septentrionale de la France.

La Société que je représente, tente une entreprise absolument nouvelle; entreprise qui consistera non seulement à recruter des immigrants mais, à leur assurer, en même temps, une situation avant même leur arrivée dans notre pays.

Je crois devoir signaler à votre attention le fait que notre Société compte parmi ses actionnaires, des hommes comme l'Hon. T. Berthiaume, l'Hon. Dr Lanctôt, Conseiller Législatif ; MM. L. Deguise, gérant de la Banque Nationale ; J. M. Fortier, industriel ; Paul Galibert, industriel; J. T. Marchand, négociant ; Hubert Raymond, courtier en immeubles ; Gonzalve Desaulniers, avocat et homme de lettres ; J. C. Walsh, député; C. Robillard, échevin ; J. B. Lapointe, gérant de l'Imprimerie Perrault ; L. E. Masson, de D. Masson, négociant en gros ; Z. Resther, architecte ; G. A. Lacombe, député ; L. A. Boyer, ancien député ; Dr Henri Masson Duhamel.

Si vous n'avez pas d'objections, vous voudrez bien faire savoir aux familles de nos cités et de nos villages, qui ont besoin de domestiques, qu'elles n'ont qu'à faire connaître leurs besoins et faire inscrire leurs noms à nos bureaux, 55, rue Saint-François-Xavier, Montréal.

D'autre part, tous les cultivateurs des campagnes, qui ont besoin d'ouvriers de ferme voudront bien aussi nous envoyer leurs noms, et je me chargerai, en France, de concert avec nos sous-agents, de trouver pour eux de bons ouvriers de ferme, des hommes recommandables et laborieux.

La Société attache une importance particulière à recruter des domestiques français, parce qu'elle croit qu'il est d'une importance capitale, surtout pour nos familles d'avoir des domestiques de langue française, venant d'Europe, afin que les enfants apprennent, dès le bas âge, à parler un français plus soigné.

M. Deslauriers nous informe que dans le mois prochain, la Société enverra un second agent faire du recrutement en Suisse, et vers le mois de mai, un troisième agent ira faire du recrutement en Belgique.

Pauvre 'petit coeur d'amour"! — c'est un nom de plume. — Ma bonne amie "Colette" me pardonnera, si j'entre dans son royaume . . . sans frapper.

J'avais bien raison d'écrire: certaines personnes, sous l'empire de je ne sais trop quelles traditions, se plaisent à nous calomnier en tout temps et en tout lieu.

On en reconnait aujourd'hui les fruits. Heureusement que ces âmes naïves ont parfois l'avantage d'être ramenées à la raison, et nous sommes reconnaissants à "Colette", d'user de son influence auprès des nombreuses personnes dont elle est la confidente et la conseillère, afin d'effacer chez elles une foule de préjugés à notre endroit.

Dans sa correspondance de samedi derniers, "Colette' en réponse à "Petit coeur d'amour", après lui avoir fourni des renseignements de librairie, après lui avoir indiqué un spécifique contre les verrues, lui en indique un autre contre son ignorance : "Il n'y a pas d'inconvénient — dit-elle —à correspondre avec un étudiant en médecine. Ces jeunes gens ne sont pas plus dangereux que les autres." Bravo "Colette"...

Pauvre "petit coeur d'amour"! . .. approche, viens près de nous, nous ne sommes pas mauvais, tu sais...

× × ×

La deuxième sance du "Parlement Modèle" aura lieu mardi soir le 24 courant dans la salle de concert du "Cercle Ville-Marie". Comme nous l'avons déjà dit, le féminisme formera le thème des débats. Nous espérons que le public assistera en grand nombre à cette soirée qui ne manquera pas d'intérêt.

× × ×

Nos camarades de l'Ecole de pharmacie Laval ont donné leur soirée artistique jeudi le 12 mars devant une sale comble. Leur superbe programme a été magistralement exécuté, et ils peuvent être fiers à juste titre du succès remporté. Nous en félicitons particulièrement le président, M. Horace Lauzon, l'organisateur de cette soirée.

× × ×

C'est aujourd'hui qu'à lieu la votation chez les étudiants en médecine. La mise en nomination des candidats a eu lieu jeudi: MM. Lagacé et Robert pour la présidence; MM. Marcile, Poulain et Venne, pour le secrétariat; MM. Boisclair, Charland, Dontigny, Forgues et Prévost, pour la vice-présidence; et plusieurs autres encore pour les différentes charges du comité de régie.

Jusqu'à ces jours derniers, tout semblait calme, mais depuis quelques jours l'animation est vive et la lutte est sérieuse, surtout pour la présidence.

Les carabins rendent ces élections intéressantes.

On peut lire sur des placards disposés un peu partout dans l'Université:

"Votez pour Mailhot, candidat ouvrier".

"Votez pour Trépanier, cet enfant du ciel".

"Votez pour X, candidat socialiste".

"Pas de poulains mal domptés".

"Votez pour Y, soutien de la veuve... et de l'orphelin!"

Plus de deux cents étudiants sont qualifiés comme voteurs.

M. Aurèle Chevrier agit comme président d'élection, M. Hector Cyrillot comme secrétaire, et le président sortant de charge, M. Gaston Lapierre, comme aviseur.

× × ×

Mot pour rire:

J'extrais du recueil de mon ancien collègue "Paul Bérêt":

Le comble pour un étudiant: Embrasser les idées d'un policeman.

× × ×

Mot de la fin:

Dans le domaine de l'amour, la langue de la femme est souvent une arme empoisonnée, qu'elle manie avec un art consommé.

JULES KARR.

CARTES D'AFFAIRES

PROFESSIONNELS

AVOCATS

BEAULIEU ET BERTHIAUME, avocats. J. A. Beaulieu, Arthur Berthiaume, édifice la "Presse". Tél. Bell Main 5493. 279—n

NOTAIRES

CREPEAU, O., notaire, 107 Saint-Jacques, chambre 23. Main 3809. Prêts sur hypothèque, en ville seulement. 103—26

MEDECIN-SPECIALISTE

DR FRS-DE-SALES PREVOST—Maladies des yeux, oreilles, nez, gorge. Intubation dans la diphtérie. 232 rue Sherbrooke Est. 97—26

INGENIEURS CIVILS

ULYSSE CHOPIN, ingénieur civil et architecte, 26 Saint-Jacques. Main 3826. Aqueduc — Egouts — Mesurage — Mines — Expertises. 172—303

ACHATS ET COLLECTIONS

AUMONT, E. D., 17 Saint-Vincent. — Collections, achats comptes, billets, Main 2149. Résidence, 240 Panet. Est 2556. 101—26

L. A. LEONARD ET CIE — Collections, achats de comptes, billets, 1877 Notre-Dame Ouest. Téléphone Westmount 2030. 98—26

ACCORDEURS DE PIANO

ACCORDS et réparations de pianos. S'adresser à M. L. J. Rivet, facteur de piano pour de bons accordeurs, ouvrage garanti. 13 boulevard Saint-Laurent. 69—n

ACCORDEUR DE PIANOS au No 129 Ste Catherine Ouest. Tél. Est 1324. S'adresser à M. Dionne. 100—26

ACCORDEUR DE PIANO — John Cross a accordé les pianos en ville pendant 20 ans. Téléphone Est 494. 1761 rue Saint-Hubert. 107—26

MANUFACTURIERS

J. BENJAMIN DAGENAIS, manufacturier et marchand de plafonds, lambrissage, bardeaux et lattes métalliques. No 977 rue Saint-Jacques. Téléphone Bell Uptown 3132, Montréal. 106—26

ENTREPRENEURS

LARIN ET GUERARD, entrepreneurs plombiers, poseurs d'appareils gaz, eau chaude et vapeur, corniches. Ventilation, une spécialité. Ouvrage fait avec soin et promptitude. Est 4261. 1840 et 1842 Ontario Est, coin Cuvillier. 111—26

FORGERONS GENERAUX

T. PAQUIN, 256 Craig Est, Montréal, manufacturier et marchand d'escaliers et d'échelles en fer, balcons, croix, ornements d'église, clefs, serrures, etc. Ouvrages faits par artistes spécialités. Téléphone Main 6682. 106—22

NETTOYAGE DE TAPIS

DOMINION CARPET BEATING CO., seul bureau, 262 Dorchester Ouest. On répare les meubles, les matelas, les rembourrures. Tout est emporté et livré gratuitement. Main 4414. 112—26

AU " CANADIAN CLUB "

(Par dépêche spéciale à la PRESSE)

Ottawa, 20 — Demain midi, l'hon. Rodolphe Lemieux, maître-général des Postes, sera l'hôte du "Canadian Club". Il fera une causerie sur son récent voyage au Japon.

POUR LE TRICENTENAIRE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 20 — L' "Institut Canadien", d'Ottawa, a adressé sa contribution, $100.00, au comité d'organisation des fêtes du tricentenaire de Québec.

VOL D'UN PALETOT

David Martin, accusé du vol d'un paletot, subira son procès demain.

LEGISLATURE PROVINCIALE

Québec, Tribune des Journalistes, 20 — MM. Gagnon, préfet du comté de Charlevoix; S. Ouellet, maire de Saint-Urbain; Alfred Renaud, maire de Petite-Rivière, comté de Charlevoix, ont demandé, ce matin, au ministre de la colonisation, un montant d'argent pour ouvrir un nouveau chemin entre les comtés de Montmorency et Charlevoix.

Le chemin actuel, dit des caps, ne répond plus aux besoins, non seulement de ces comtés, mais même de la cité de Québec.

M. Gillies, le notaire Guay et plusieurs citoyens de Ville-Marie, Témiscamingue, ont demandé, ce matin, à l'honorable M. Devlin, de faire cadastrer plusieurs nouvelles paroisses dans leur région, preuve que la colonisation fait beaucoup de progrès dans ces parages.

M. Devlin assistera, mercredi soir, le 25, à la réunion du Club Letellier.

Il y prononcera un discours sur la politique provinciale.

Le conseil du comté de Nicolet a transmis, ce matin, au député du comté, copie de résolutions adoptées le 13, à l'effet de créer un nouveau district judiciaire dans le comté.

M. Delage demandera, lundi, au gouvernement :

"Le conseil de l'instruction publique ne doit-il pas prochainement, réviser la liste des livres de classe approuvés?

"Dans cette révision, un certain nombre de livres actuellement en usage dans nos écoles, ne seront-ils pas retranchés?"

LE SENATEUR FRANCHOT

Niagara Falls, N. Y., 20. — Le sénateur F. P. Franchot, frappé de paralysie il y a quelques jours, est parti ce matin pour Montréal où il suivra un traitement dans un hôpital privé.

BRIQUETERIE DE VALEUR

A Vendre Promptement

située dans la partie Est. Bâtiments en brique solide et plus de 40,000 pieds de terrain formant l'angle des rues Parthenais et Amity. C'est une chance de s'assurer un bon commerce. Détails complets de

H. J. ROSS, 180 RUE SAINT-JACQUES.

117—4 FF

LES CONDITIONS DU CONCOURS

Un protêt enyoyé par les amis de Charbonneau le soir du concours et la réponse que lui donnent les officiers.

L'ENTRAINEMENT DE NAZAIRE BELZIL.

Belzil, en établissant un record de 4,393 livres, mercredi dernier, au concours de la brouette, a fait taire un grand nombre de personnes qui envoyaient, de toutes les parties du pays et des Etats-Unis, des défis aux champions du premier concours. Belzil a tenu en réserve une bonne somme de vigueur qui lui permettra de brouetter cinq mille livres quand il le voudra.

Comme on le voit, le fameux record établi par Lafayette aux Etats-Unis, il y a une vingtaine d'années, est depuis longtemps dépassé. Charbonneau l'a battu avec Belzil, Allain, Duchesne et Monette, le soir du 4 mars. Mercredi dernier, cinq hommes ont dépassé 3,786 livres.

On nous assure que Belzil a déjà reçu deux ou trois défis de la part de Montréalais. Ceux là devront s'attendre à brouetter deux tonnes et demie et même plus s'ils désirent battre le détenteur du record.

Belzil s'est entraîné d'une curieuse façon pour la brouette. Il s'est amusé à soulever l'arrière train du camion qui porte la grosse échelle Collerette au poste de pompiers No 6. Cette masse de fer et de bois pèse six tonnes, douze mille livres. Belzil la soulevait de terre avec une facilité relativement grande. Or, tout bien compris, Belzil se trouvait à enlever un poids correspondant à deux mille livres, à force de bras.

On nous fait parvenir le protêt suivant au sujet du concours dernier:

"NOUS, soussignés, parlant à l'organisateur d'un concours de brouette devant être tenu ce soir, le 18e jour du mois de mars, déclarons ce qui suit :

"Attendu qu'il a été publié dans le journal la "Presse" que le concours de ce soir devait être pour créer un record du monde ;

"Attendu que ce concours vient au lendemain du concours de la "Presse" ;

"Attendu que les concurrents ont tous pris part au dernier concours ;

"Il semble donc que ce concours doit être fait sous les mêmes conditions.

"En conséquence, nous demandons, comme cela se fait pour l'établissement de tout record dans aucune branche de sport :—

"Que les poids soient vérifiés par des peseurs officiels.

"Que la brouette soit de même forme et dimension en un mot tout à fait semblable à celle en usage dans le dernier concours. (On nous souffle à l'oreille qu'il y a moyen de rejeter la charge sur la roue au lieu de la laisser porter sur les bras du brouetteur) ;

"Que la plate-forme soit la même que celle dont on s'est servie dans le dernier concours, ni meilleure ni plus mauvaise ;

"Enfin, que toutes les clauses, charges et conditions du dernier concours soient mises en force dans le présent.

"Nous faisons le présent protêt dans l'esprit du sport, ne voulant pas que les chances ou l'habileté à profiter des circonstances, ne diminuent en rien le lustre du concours de la "Presse" et de son vainqueur, M. Moïse Charbonneau.

"Nous ferons remarquer en terminant que les concurrents de ce soir ont subi un entraînement plus long que ceux du dernier concours et par conséquent ont profité par l'expérience et le meilleur état physique".

"Et nous avons signé,

J. A. DESJARDINS J., 11 Saint-Jacques, courtier.

U. ROBILLARD, courtier en immeuble, 11 Saint-Jacques.

E. RIVET, évaluateur, 11 Saint-Jacques.

A. BRODEUR, 1464 Sainte-Catherine-Est.

L. H. CLERMONT, 60 rue Joliette.

J6S. MAGNAN, 243 Hôtel de Ville.

A LAUZON, 242½ Montcalm.

E. A. LAPOINTE, journaliste, 1486 Sainte-Catherine-Est.

6HS. CAVANAGH, 160 Berri.

J. A. RIENDEAU, 122 Saint-Denis.

A. LETOURNEUX, 412 rue Wolfe.

ARTHUR GAUTHIER, 1385 Sainte-Catherine.

EUGENE PHARAND, 237 Rivard.

THEO. THERRIEN, 259 Champlain.

D. LORD, 516 Marie-Anne.

J. EUDORE CADIEUX, 1486 Sainte-Catherine.

W. LAPOINTE, 188 Orléans.

JOS. GOSSELIN, hôtelier, 1487 Sainte-Catherine Est.

H. ROCHON, hôtelier, 1450 Sainte-Catherine Est.

A. PREVOST, entrepreneur, 133 Poupart.

HENRI PLANTE, 170 Saint-Charles-Borromée.

En réponse, nous disons:

Les poids, ou saumons de plomb, ont été pesés au Parc Sohmer, dans l'après-midi du dix-huit mars, par le capitaine T. Bellefleur, et M. Jules Tremblay, de la "Presse", en présence de quelques employés du Parc Sohmer, dont M. Louis Daigle, régisseur, et Lévesque, électricien et MM. Euclide Poulin et J. Trudeau, du service de police.

La balance étalon Fairbands, après vérification, fut employée.

La masse totale du plomb donnait un poids de 3,975 livres, réparti dans soixante-huit saumons pesant plus de cinquante six livres chacun et une petite barre de plomb pesant une trentaine de livres. Des barres de fonte pesées officiellement ont été ajoutées à la charge.

La plateforme a été officiellement mesurée avant d'être acceptée par la "Presse". Elle est exactement de vingt-cinq pieds.

C'est la même plateforme qui a servi au concours si vaillamment gagné par M. Charbonneau, le soir du 4 mars.

Quant aux brouettes. Il était impossible d'employer les mêmes brouettes pour porter des charges de quatre mille livres et plus. Une nouvelle brouette a donc été faite, sur les mêmes plans que l'une des trois brouettes utilisées le soir du 4 mars, avec cette différence qu'une planche avait été ajoutée à l'avant pour permettre de placer une charge plus considerable sans danger de verser. M. Charbonneau a essayé une brouette de ce modèle lundi dernier au Parc Sohmer, en présence d'une dizaine de personnes.

Les concurrents de mercredi dernier ont eu trois chances de brouetter. Ils en ont profité et n'ont pas réclamé une chance nouvelle. Au premier concours, ils ont eu au moins quatre chances.

M. Charbonneau était invité à prendre part à ce concours. Il n'a pu le faire pour des raisons particulières. M. Charbonneau s'était blessé à la main gauche lundi en pratiquant, comme Joseph Allain et Arthur Dandurand.

Comme nous l'avons annoncé, ce deuxième concours n'avait rien à faire avec le concours dont M. Charbonneau sortit vainqueur. Il s'agissait d'établir un record et nous avons invité tous les concurrents forts à y prendre part. Six ont répondu à l'appel: MM. Belzil, Monette, Bélair, Duchesne, Dandurand et de la Durantaye.

Le record établi par M. Belzil est ouvert à tout le monde. Tous peuvent, s'ils le désirent, l'attaquer dans les conditions qui ont été établies pour le concours de mercredi dernier, comme d'ailleurs le record de M. Charbonneau était ouvert à tout venant.

Plusieurs personnes ont adressé des défis à M. Charbonneau et à M. Belzil depuis le 4. Personne cependant ne s'est montré pour les maintenir. On se demande ici ce qu'ont fait MM. Gausse, de New-Bedford, Mass., et Robert, de Depot Harbour, Ont.

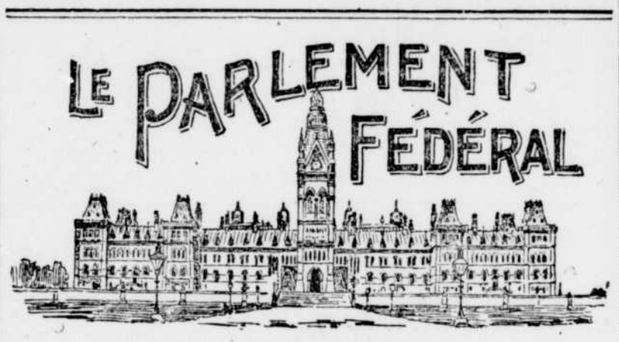

Ottawa, Tribune des journalistes, 20 — La journée d'hier a été consacrée à la continuation du débat de l'exposé budgétaire du ministre des finances.

M. Foster, qui fut ministre des finances sous l'ancien régime conservateur, a parlé pendant cinq heures et vingt minutes sur le sujet.

M. Paterson, ministre des douanes, lui a répondu dans un vigoureux discours d'une heure et demie ; M. Cockshutt, conservateur, tint le crachoir jusqu'à la fin de la veillée, alors que M. Sifton, ancien ministre de l'intérieur, proposa l'ajournement du débat. Ce dernier sera repris cet après-midi, mais comme plusieurs députés, surtout de la gauche, ont signifié leur intention d'y prendre part, on n'entrevoit pas la fin avant le milieu de la semaine prochaine.

La députation a suivi la discussion avec beaucoup d'attention. Comme toujours, M. Foster a été mordant à l'extrême. Il ne s'est guère arrêté aux chiffres de l'exposé financier du gouvernement et ce pour cause ; mais il a sassé et resassé un tas de soi-disant scandales de l'administration Laurier, tels que la vente des concessions agricoles dans l'ouest, l'immigration, la navigation, la carabine Ross, etc., etc. Il quitta son siège aussitôt après l'avoir repris, et fila à l'anglaise, suivi d'une partie de la gauche, laquelle n'était représentée, à peu d'exceptions près, que par des "back benchers", lorsque le ministre des douanes servit une mercuriale au Grand Turc de l'opposition.

Plusieurs fois, les députés ministériels mêlaient leurs applaudissements à des remarques de M. Paterson, des appels à leurs adversaires, réclamant le retour de M. Foster à son siège, afin qu'il pût recevoir, séance tenante, l'orage que M. Paterson a déchaîné sur sa tête.

"Il s'est sauvé", s'écriaient les députés de la droite.

"Il est allé régler ses comptes de la "Union Trust", etc., etc.

Bref, la journée a été intéressante.

Maintenant que les gros canons se sont fait entendre, le spectacle sera moins intéressant, jusqu'à la clôture du débat, alors que MM. Laurier et Borden entreront en lice.

Je me fais un devoir de donner ci-après un résumé du discours de M. Foster.

Il parle d'abord de l'extravagance du gouvernement actuel, qui, pendant dix ans, a augmenté la dépense annuelle de $42,000,000 à plus de $130,000,000 ; sa méthode de contrats d'emprunts et l'administration générale sont condamnables, dit-il.

Les problèmes financiers les plus difficiles sont laissés à un comité de quatorze hommes de peu d'expérience. Ces ministres ont-ils l'habitude des finances ? Non, et le pays ne peut pas l'exiger de chacun d'eux. Malheureusement, les besoins du pays demandent une nouvelle méthode, surtout lorsqu'une crise se présente comme celle que le Canada traverse en ce moment.

M. Foster cite des extraits des discours de sir Wilfrid Laurier, sir Richard Cartwright, sir Louis Davies et autres chefs libéraux s'engageant, s'ils arrivaient au pouvoir, à faire disparaître tout vestige du tarif de protection et d'établir le tarif préférentiel, aussi de favoriser la réciprocité avec les Etats-Unis. Ce dernier article était surtout le rêve de M. Fisher.

Six mois après l'arrivée au pouvoir, sir Wilfrid Laurier accorda un tarif préférentiel à l'Angleterre, mais à titre de cadeau, et le Canada ne reçut rien en échange. Des Etats-Unis, le gouvernement n'obtint rien, après avoir fait des démarches qui ont coûté $35,000 au pays.

Le tarif de protection tant dénoncé fût maintenu et dans plusieurs cas augmenté.

La préférence à l'Angleterre était de 25 pour cent et fut augmentée à 33⅓ pour cent.

Cette faveur accordée à la Grande-Bretagne vient d'être détruite par l'effet du traité franco-canadien, et le même traité peut aussi détruire le commerce établi au moyen de la préférence. Le Canada se trouvera inondé de douze autres pays alliés à la France, nous perdrons un revenu de $400,000 à $500,000 par année, grâce à la réduction accordée dans ce traité, condamnable également à cause de l'obligation du gouvernement de subventionner un service direct, tandis que la France n'est tenue à rien. Elle reçoit tout et ne donne rien.

Depuis dix ans, les prix ont doublé, mais le volume des affaires n'a pas augmenté. Nous n'y gagnons rien, car si nous vendons à haut prix, nous achetons à haut prix. Le commerce de cuivre, nickel, bois, morue, homard et autres articles, n'a pas progressé autant que l'on pourrait croire.

Les importations, depuis dix ans, ont augmenté de 169 pour cent, et les exportations de 118 pour cent, différence de $44,000,000, en perte pour le Canada. Le même état de choses existe avec les Etats-Unis et on y constate une perte de $11 000,000. Il y a aussi une différence de plusieurs millions avec les autres pays.

L'industrie des lainages en Canada péréclite et les importations en lainages de toutes sortes augmentent.

La plupart des expéditeurs canadiens emploient du capital anglais et les bénéfices du pays en sont encore diminués. L'un des meilleurs moyens de faire face à la différence signalée dans le commerce est d'encourager les touristes à visiter le Canada. M. Foster dit que les étrangers laissent chaque année des millions en Suisse et autres endroits. Les Canadiens dépensent plus en voyageant à l'étranger que les étrangers dépensent en Canada. Le gouvernement devrait travailler à changer cette situation. Le ministre des finances aurait dû s'adresser en Europe au lieu d'employer $142,000,000 de l'argent canadien obtenu par les taxes, pour les placer dans des entreprises au compte du capital.

Sans l'argent du Pacifique, du Grand-Tronc et des grandes corporations, l'année dernière, nous n'aurions même obtenu que ce qui était indispensable pour payer l'intérêt de nos dettes.

On devrait créer un bureau de statistiques pour donner des renseignements sur le commerce canadien.

M. Foster insiste sur l'obligation de diminuer les importations et augmenter les exportations.

Dans un temps difficile comme celui qui existe depuis quelques mois, il faut réduire les dépenses générales, "surtout celles faites dans un but d'élection". A ce sujet, le ministre des finances semble oublier son devoir.

M. Foster lui rappelle la transaction du chemin de fer de la Passe à Corbeaux, où il dit que le gouvernement a perdu $3,000,000 en abandonnant l'arrangement fait sous le régime précédent; l'achat du Drummond, dans lequel l'opposition a prévenu une perte pour le pays de plus de $700,000; l'intercolonial, dont chaque exercice s'est soldé par un déficit, quand les autres chemins de fer progressaient.

Il compare les déficits conservateurs aux déficits libéraux. Les conservateurs ont eu des déficits combien moins élevés!

Le Grand Tronc Pacifique ne devait, au dire du gouvernement, coûter que $13,000,000, le surplus d'une année, et il coûtera, pour la section de l'est, $84,000,000 au moins, et probablement $100,000,000.

M. Foster condamne l'emploi d'intermédiaires dans l'achat de fourniture du gouvernement. Il condamne également les faveurs accordées à des compagnies mystérieuses telles que la "North Atlantic Trading Co.", l'"Imperial Pulp Co.", et autres. Si l'on pouvait voir les véritables intéressés et non s'en tenir aux noms fictifs, l'on trouverait des noms de députés, comme c'est le cas de M. Burroughs, intéressé dans l'"Imperial Pulp Co." Dans chaque transaction de mines, pouvoirs d'eau, droit de coupe, l'on découvre l'influence d'un député. Un tel régime est contraire à la constitution. M. Foster donne comme exemple à suivre le gouvernement Whitney, qui a obtenu un revenu aussi considérable des mines en si peu de temps et par l'administration à Cobalt.

L'hon. M. Paterson, ministre des douanes, répond à M. Foster.

"Le temps d'une séance de six mois, dit-il, divisé entre chaque député, donne à chacun 4 heures et demie. D'un seul coup, M. Foster a dépassé plus que sa part de temps. Il parle tant que M. Borden ne peut plus dire un mot.

"Les élections partielles, a dit M. Foster, ont prouvé que le peuple est fatigué du régime actuel. Depuis 1904, il y a eu 39 élections partielles, et le gouvernement en a remporté 36."

On peut se moquer de sa prétention que la prospérité actuelle est due au régime conservateur et à sa politique. M. Paterson fait la comparaison des 11 années de régime libéral avec les 11 dernières années du régime conservateur.

"Toutes les ressources naturelles que le gouvernement actuel exploite pour le grand avantage du pays, existaient sous le régime conservateur. Les conservateurs les ont laissé dormir, car ils n'avaient pas de bras pour les exploiter. Le gouvernement libéral a invité les immigrants. Ils ont répondu à son appel et c'est à cette politique, tant attaquée par les conservateurs, qu'est due la prospérité du Canada.

"Le gouvernement a fait des dépenses, mais ces dépenses ont été faites dans l'intérêt du pays, et il a su se faire des revenus suffisants pour les couvrir sans augmenter matériellement la dette.

"L'augmentation des revenus, a dit M. Foster, signifie augmentation des taxes et impots. Cependant, les recettes des postes ont passé de 3 à 6 millions et les taux de postes ont baissé de 3 à 2 et de 5 à 2 sous. Les revenus de la douane ont augmenté considérablement et cependant le tarif a été abaissé de $18,38 par $100 à $15.73. Le gouvernement libéral a augmenté les revenus et diminué le fardeau de la taxe. Tout le contraire durant du régime conservateur.

"Le Transcontinental est une oeuvre dont se glorifie le gouvernement Laurier. Jamais personne n'a prétendu qu'il ne coûterait que $13,000,000. Il est ridicule et puéril de venir dire que le premier ministre promettait de le construire avec cette somme. Les conservateurs répètent cela partout. C'est insensé.

"M. Foster trouve que les réformes contenues dans le programme libéral ne viennent pas assez vite. Ces réformes s'opèrent graduellement.

"L'art de gouverner ne consiste pas à bouleverser. Les réformes sages sont lentes. Les réformes promises par sir Wilfrid Laurier se réalisent chaque jour".

M. Cockshutt, de Brandford, donne la réplique à M. Paterson. Il qualifie de scandale la catastrophe du pont de Québec. Voilà un homme d'Etat !

Il accuse le gouvernement d'emplir le Canada de "non désirables". Ces non désirables sont ceux que M. Borden a été flagorner dans l'ouest l'été dernier.

Tel que nous l'avons dit au commencement de cette lettre, le débat a été ajourné sur la proposition de M. Sifton. C'est dire que nous aurons encore aujourd'hui un discours fort intéressant, car l'ancien ministre de l'intérieur est un des meilleurs debatetrs des Communes.

× × ×

NOTES DE LA SESSION

Le ministre de l'intérieur a informé M. Blain qu'il est arrivé 16,885 immigrants au Canada en 1896, et sur ce nombre le gouvernement a payé une prime pour 4,448 ; en 1897, 24,000 et 8,000; 1898, 31,000 et 4,000; 1899, 44,000 et 19,000 ; 1900, 43,00 et 16,000 ; 1901, 49,000 et 15,000 ; 1902, 128,000 et 27,000 ; 1903, 130,000 et 47,000 ; 1904, 146,000 et 32,000 ; 1905, 189,000 et 33,000 ; 1906, 124,000 et 42,000 ; 1907 (neuf mois), 135,000 et 20,000.

× × ×

Au sénat. le fameux bill Lancaster dont il a déjà été question dans ce journal, a été tué pour la cinquième fois.

BLAISE.

FEU CHARLES TWIGG

Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Charles Twigg, survenue, hier soir, à son domicile, 127 rue Selby, Westmount. M. Twigg est décédé à l'âge de soixante-quinze ans. Il était depuis nombre d'années en charge du square "Western", angle des rues Sainte-Catherine et Atwater.

M. Chs. Twigg, jardinier à l'emploi de la ville, décédé hier.

Le regretté défunt était un homme de bien et universellement estimé. Il laisse une soeur, Mme Ann Hennessey, et six enfants: Mmes Lewis, Doyle et Edmond Bernier; Mlle Emelia et MM. Joseph et Willie. Il était natif de Québec.

Nos sincères condoléances à la famille.

AMUSEMENTS AMUSEMENTS

CETTE SEMAINE AUX THEATRES ANGLAIS

His Majesty's Mat. Mard. et Sam. — MARIE CAHILL — Dans la comédie musicale "Marrying Mary".

FRANCAIS Mats Lun., Mar., Mer., Jeu. et Sam. — The Phantom Detective

ACADEMIE Mats Mar, Mer, Jeu. et Sam. — "THE MAYOR OF TOKIO"

ROYAL Matinées tous les Jours. Le foyer du Burlesque. — "Williams' Ideal Burlesquers".

VENDREDI : Soirée des amateurs.

113—6 E

STADIUM — PATINOIR A ROULETTES

Séances Matins, Après-midi et Soirs. Musique Après-midi et Soirs. Instructeurs gratuits. Personnel poli. Salles chauffées. Les meilleurs patins à roues d'acier fournis, et la meilleure Clientèle. Patineurs et spectateurs, Admission 10 cents.

N. B. — Les commençants sont priés de venir de préférence aux séances du matin, alors qu'ils peuvent recevoir plus d'attention.

Toute la semaine à 9 p.m. précises. ELECTRIC EMERSON Le Roi des Patineurs Aux Multiples Couleurs.

LES LUNDIS ET VENDREDIS — Soirées Gratuites des Dames.

116—n E

Patron de la "Presse"

SOUS-VETEMENTS

Le patron ci-dessus est celui d'une combinaison attrayante et nouvelle pour jupe et cache-corset. Elle est faite de nainsook ornée d'une étroite broderie. On revêt ce sous-vêtement en se le faisant passer par-dessus la tête. Il peut être porté libre ou plissé à la ceinture. On peut employer à sa confection la batiste, le lawn et la soie lavable. la broderie faite à la main, la broderie Valenciennes ou Suisse. Pour une mesure de 36 pouces de buste il faut 3¼ verges d'un tissu de 36 pouces de largeur.

Combinaison No 5648. Grandeurs: 32, 34, 36, 38, 40, 42 et 44 pouces, mesure de buste.

Le prix de ce coupon est de 10 cents.

Les lectrices de la "Presse" peuvent obtenir ces patrons aux conditions ordinaires.

Voici le coupon qui doit être rempli avant d'être retourné au DEPARTEMENT DES PATRONS DE LA "PRESSE", Montréal.

COUPON

Patron No 5648

Département des Patrons, à la "Presse."

Il faut remplir soigneusement les lignes pointillées suivantes:

Nom.. .. ..

.. ..

No.. .. ..

Rue.. .. ..

Ville.. .. ..

Comté.. .. ..

Mesure de buste. .. ..

Quand vous désirez un patron soit pour fillette ou enfant, ne mentionnez jamais la mesure de taille ou de buste; mentionnez l'âge seulement.

Envoyez ce coupon après que vous l'aurez rempli au DEPARTEMENT DES PATRONS A LA "PRESSE", avec 10 cents, et le patron ci-dessus vous sera envoyé quelques jours après.

Le Breuvage du Printemps

Le jeûne du carême, qui purifie le sang et prépare le système pour la saison plus chaude, sera plus facile à faire et plus avantageux, si l'on boit librement le

SUCHARD'S COCOA

Le cacao Suchard se digère facilement et est très fortifiant. Il aide à s'abstenir de viande et autre nourriture forte et dispose au travail ardu.

Essayez-le ce printemps, au déjeuner et au souper et éprouvez-en les bons effets.

Chez votre épicier, en boîtes de ¼, ½ et une livre.

FRANK L. BENEDICT, Agent, Montréal. A yw

AMUSEMENTS

THEATRE DES NOUVEAUTES. Tél. Bell Est 1326. Semaine du 16 mars: "VINGT JOURS A L'OMBRE". Comédie en 3 actes, par M. Hennequin et P. Veber. Intermèdes lundi soir. Matinée samedi. Mercredi, 18, soirée de gala "LE COEUR N'A PAS D'AGE", par Mlle M. Casgrain. Semaine prochaine: "LES VIEUX GARCONS". 113—6 E

BENNETT'S THEATRE

Semaine du 16 mars

ABELS ARDEN CO., dans "Three of a kind"

10 — Numéros intéressants — 10

Prix: Après-midi, 15c, 25c. Soirées, 15c, 25c, 50c, 75c. 113—5 E

Vues Animées NATIONOSCOPE — CHANSONS ILLUSTREES — COIN ST ANDRE ET STE CATHERINE — TEL EST 5219 — PRIX POPULAIRES

25—n—E

OUIMETOSCOPE

Vues Animées

624 RUE SAINTE-CATHERINE EST.

Bell Tel. Est 1193. March. 859.

53—n E

Salle Lyrique, lundi soir à 8.30.

CARRENO, PIANISTE

Billets chez Archambault $1.00 et plus.

E

ATLANTIC CITY

CHALFONTE

THE LEEDS COMPANY.

11—n

HOTEL TRAYMORE

ATLANTIC CITY, N. J.

Ouvert toute l'année. Un hôtel renommé pour son confort domestique.

TRAYMORE HOTEL CO.,

CHAS O. MARQUETTE, Gérant. D. S. WHITE, Président. 52—n

NAVIGATION

CIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

De New-York au Havre-Paris, (France)

Départ chaque jeudi à 10 hrs. a.m.

*LA TOURAINE . . . . . mars 26
LA GASCOGNE . . . . . avril 2
*LA PROVENCE . . . . . avril 9
*LA LORRAINE . . . . . avril 16
*LA TOURAINE . . . . . avril 23
*LA SAVOIE . . . . . avril 30

*Paquebots à deux hélices.

Renseignements: Genin, Trudeau & Cie, agents généraux pour le Canada, 1870 rue Notre-Dame, Montréal. n

Agence de Voyages RIVET

Billets par toutes les lignes EUROPE, CUBA MEXIQUE, AMERIQUE DU SUD, Et:

Mandats de Voyages (Travellers Checks).

Organisation de Pèlerinages LOURDES ROME et TERRE SAINTE

L. J. RIVET, Dir., 13 boulevard St Laurent. TEL. MAIN 4007.

Adresse télégraphique: Marconi Cable } "VOYAGES"

40—n

NOUVELLES DE LOUISEVILLE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Louiseville, 20 — La fête de saint Joseph, patron de la paroisse, a donné lieu à de grandes manifestations, jeudi, à Maskinongé.

Mgr F. X. Cloutier, évêque des Trois-Rivières, avait voulu profiter de cette solennelle occasion pour visiter ses ouailles et rehausser par sa présence l'éclat des grandioses cérémonies qu'on avait préparées.

Le matin, à 9 heures, une grand'messe a été chantée par Mgr H. Baril, protonotaire apostolique.

L'église, superbement décorée, avait peine à contenir la foule des fidèles qui se pressaient dans son enceinte. Le chant et la musique furent de toute beauté et l'on n'eut que des louanges à adresser aux artistes qui avaient élaboré le programme musical et veillé à son exécution.

A l'offertoire, M. l'abbé A. E. Panneton, directeur des ecclésiastiques au séminaire des Trois-Rivières, dans un sermon de haute envolée.

Vers 2 heures, l'après-midi, après vêpres, Sa Grandeur entretint les fidèles assemblés de leurs devoirs vis-à-vis l'Eglise et des choses qui intéressent leur salut.

Puis, accompagné d'une brillante escorte, Mgr l'évêque des Trois-Rivières se rendit en voiture à Louiseville, d'où il a pris le train, à 4 hrs pour sa ville épiscopale.

Un nombreux clergé s'était réuni à Maskinongé pour la célébration de cette fête.

—M. Théobald Hubert, un jeune homme de vingt-huit ans, vient de mourir, à Louiseville, après quelques mois de maladie. Le malheureux était marié depuis un an et il laisse une veuve et un enfant.

—Dans une dernière correspondance, le typographe me fait dire que M. Villemure a été condamné à un an d'emprisonnement aux assises des Trois-Rivières, tandis que c'est d'un mois qu'il s'agit. On espère bien, du reste, grâce aux influences dont disposent les amis de M. Villemure, que le prisonnier sera bientôt remis en liberté.

—M. le docteur Onias Bellemare, qui exerçait sa profession à Sainte-Ursule depuis son admission à la pratique, vient de partir pour le Nominingue, où une brillante position lui est assurée. Nous souhaitons plein succès à notre jeune ami.

CHEMINS DE FER

LE PACIFIQUE CANADIEN

TAUX REDUITS

SECONDE CLASSE DE MONTREAL JUSQU'AU 25 AVRIL 1908

$52.10 — Vancouver, Victoria, Seattle, Tacoma, Wash., et Portland, Ore.
$49.95 — Nelson et Spokane.
$50.60 — Rossland.
$54.00 — San Francisco, Los Angeles, via Chicago seulement.
$56.50 — Mexico City, Mex.

Taux proportionnellement réduits pour autres endroits.

WAGONS-LITS-TOURISTES

Quittent Montréal pour Winnipeg, Calgary et Vancouver, tous les mardis, mercredis, vendredis et samedis, à 10.10 hrs. p.m., et les dimanches, lundis et jeudis à 10.10 hrs. a.m., pour Winnipeg, Moose-Jaw et les gares intermédiaires, pour les passagers ayant des billets de première ou de seconde classe. Prix des cabines, $4.00 pour Winnipeg, $9.00 pour Vancouver.

Bureau des billets en Ville, 129 rue Saint-Jacques, près du Bureau de Poste.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

TAUX REDUITS

En vigueur jusqu'au 25 avril 1908 inclusivement.

Billets de seconde classe pour colons de Montréal à

Nelson et Spokane $49.05
Rossland $53.60
Seattle, Victoria, Vancouver, Portland $52.70
San Francisco, Los Angeles $54.00
Mexico City, Mex $59.50

Prix bas pour plusieurs autres endroits.

LES WAGONS-LITS POUR TOURISTES

Quittent Montréal les Lundis et Mercredis à 10.50 p.m., pour les passagers ayant des billets de première ou de seconde classe pour CHICAGO ET l'OUEST jusqu'à la Côte du Pacifique. —Un prix nominal est chargé pour lits qui peuvent être réservés à l'avance.

BUREAUX DES BILLETS EN VILLE: 137 rue Saint-Jacques, Tél. Main 460 et 461, ou à la Gare Bonaventure.

INTERCOLONIAL RAILWAY

GARE BONAVENTURE UNION

HEURES DES TRAINS

EN DESTINATION DE

7.25 A.M. — St Hyacinthe, Drummondville, Lévis, Québec et les stations intermédiaires.

EXPRESS MARITIME

MIDI Samedi excepté — Lévis, Québec, Riv.-du-Loup, Moncton, St Jean, Halifax, et Sydney. — Wagons-lits et wagons-restaurants directs.

3.50 P.M. — St Hyacinthe, Drummondville, St Léonard, Nicolet et stations intermédiaires.

LE SAMEDI SEULEMENT

MIDI — St Hyacinthe, Drummondville, Lévis, Québec, Riv.-du-Loup, Ste Flavie et stations intermédiaires.

L'EXPRESS MARITIME

du vendredi a correspondance directe pour Sydney et l'île de Terreneuve.

BUREAU DES BILLETS

141 rue St Jacques. Tels. } Bell Main 461 / Marchands 131

H. A. PRICE, Asst. Gén. Pass. Agent.

GEO. STRUBBE, Agt. des Pass. et Billets de la ville.

CANAL LACHINE

Avis est par le présent donné que l'eau sera retirée du canal Lachine le ou vers le 1er avril prochain, 1908, et y sera renvoyée le 1er mai, 1908.

Par ordre, ERNEST MARCEAU, Ingénieur surintendant, Canaux de Québec.

Montréal, 11 mars, 1908.

Les journaux insérant cette annonce sans autorisation du ministère n'en seront pas payés. 113—5

L'Ouverture des Modes du Printemps 1908 aura lieu demain et les jours suivants, à la

MAISON VALLIERES

Rue Sainte-Catherine Est, Coin Montcalm

"LE PAIN PURETE"

est livré en sacs cachetés et ne peut être obtenu que de

JAMES STRACHAN

246 Avenue Hôtel de Ville.

THOMAS LIGGET & CO.

642-644 rue Ste Catherine Ouest.

Ecoulement du stock entier. 116—2

GRATIS Montre d'or à remontoir et bague GRATIS

Montre d'or avec mouvement américain, boîtier plaqué or solide garantie bien manufacturé, semblable par l'apparence à une montre énorme et coûteuse, garantie pour 25 ans, aussi une bague plaquée en or, sertie d'une éclatante pierre, données gratis à ceux qui vendront 24 nouveaux bijoux à 10c chacun. Envoyez vos nom et adresse afin de recevoir les bijoux. Quand vous les aurez vendus, envoyez-nous les $2.40 et nous enverrons la montre et la bague. Friend Supply Co., Dept 157, Boston, Mass. 116-15 A

CIGARETTES SWEET VIOLET

CHAQUE BOUFFEE EST UN DELICE

253—n

Si BEBE fait ses dents, employez le Sirop Calmant de Mme Winslow, pour dentition d'enfant; il calme, amollit les gencives, soulage, guérit colique et diarrhée.

TERRIBLE ACCIDENT

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Gaspé, 20 — Mathias Dunn, âgé de 12 ans, fils de M. Jérôme Dunn, a été, samedi dernier, victime d'un accident qui lui a coûté la vie.

Accompagné de sa soeur Eva et de Mlle Adélia Maltais, institutrice de l'endroit, le jeune Dunn s'en alla glisser. A un moment donné, le traîneau emportant les trois personnes, fut jeté hors des lisses avec une violence terrible. Le jeune Dunn fut projeté contre un arbre et tué instantanément.

Le coroner Joncas a rendu le verdict suivant : "Mort accidentelle causée par la propre imprudence du défunt."

AU CLUB CARTIER

BELLE CONFERENCE DE MTRE J.-A. BEAULIEU SUR LA SITUATION ECONOMIQUE DE LA PROVINCE DE QUEBEC.

L'Association Conservatrice a donné hier matin, au Club Cartier, sous la présidence de Mtre C. A. Harwood, sa première conférence.

Dans l'auditoire, on remarquait Sir Alexandre Lacoste, président de l'Association conservatrice; l'hon. A. Desjardins, MM. Tom Chase Casgrain, président du club Lafontaine; C. A. Pariseault, président de l'Union conservatrice; Alfred Labelle, Philemon Cousineau, Arthur Plante, Louis Loranger, Louis Masson.

M. Beaulieu a traité principalement de la situation économique de la province de Québec.

Après avoir décrit ce qu'elle est physiquement, il a donné les proportions de son étendue territoriale, et énuméré ses ressources.

Il a fait le tableau de ce qu'est l'agriculture dans notre province et la source de revenus qu'elle procure.

M. Beaulieu démontre ensuite le progrès en ces dernières années de

Mtre J. A. Beaulieu, le conférencier d'hier soir, au club Cartier. — Photo. Laprés et Lavergne, 360 rue St Denis.

l'industrie laitière, qui est devenue la principale préoccupation de nos fermiers. Cette industrie a-t-il dit, a atteint un degré de perfection qui dépasse celui de tous les autres pays producteurs, à cause de son système complet d'installation frigorifique.

Le conférencier passa à la colonisation et donne une idée de nos richesses naturelles.

Dans un rayon de 45 milles autour de l'Ottawa on a calculé 390,255 forces de chevaux-vapeur; dans la région du Saint-Maurice plus de 250,000; dans la région du lac Saint-Jean 350,000, sans parler des autres pouvoirs nombreux répandus dans notre province.

M. Beaulieu étudie ensuite la question forestière.

Pour établir la prospérité de l'industrie de la pulpe et du papier, il cite des chiffres: il existe 58 manufactures de pulpe qui produisent 2,360 tonnes par 24 heures; 46 de pulpe avec une production de 966 par jour.

En somme la valeur de nos forêts est de 27,094,000,000; elles donnent de l'emploi à 400,000 personnes.

L'orateur a abordé ensuite la seconde question qu'il se proposait de traiter: les programmes des deux partis qui se sont disputés le pouvoir à Québec depuis la confédération.

Après avoir rendu hommage à l'hon. M. Chapleau, il reconnait les grands talents du grand patriote que fut Honoré Mercier.

Cette conférence très documentée a intéressé l'auditoire. Des discours ont ensuite été prononcés par Sir Alex Lacoste, l'hon. A. Desjardins, MM. A. Plante, ex-M.P.P., Alban Germain, C. A. Parizeault, président de l'Union Conservatrice, Louis Loranger, P. E. Lamarche, Jos de Boucherville, J. B. Archambault, A. Fauteux, A. Sauvé, J. O'Sullivan, etc., aux applaudissements de la nombreuse assemblée.

NOTES MONDAINES

On annonce les fiançailles de Mlle Yvonne Pérodeau, fille unique de l'honorable M. N. et madame Pérodeau, à M. Frank McKenna, de Montréal.

× × ×

Le major et madame H. A. Panet, d'Ottawa, ont donné, mardi soir, un charmant souper en l'honneur de leurs invités, l'honorable Hilliam et madame Harty, de Kingston.

× × ×

Lady Fitzpatrick, d'Ottawa, est à Québec en promenade chez sa fille, madame L. A. Cannon.

× × ×

Mlles Prud'homme, filles de l'honorable juge Prud'homme, de St Boniface, de Manitoba, sont à Ottawa, les invitées de madame T. E. Cyr, l'épouse du député de Provencher, Manitoba.

× × ×

Madame E. Normandin a donné un bridge, lundi soir, pour Mlle Rousseau, qui sera l'invitée d'honneur à un bridge donné aujourd'hui par madame L. T. Lemieux.

× × ×

Madame et Mlle St Pierre, de la rue Berri, sont en voyage à Valleyfield.

× × ×

Mme Alfred Beauchemin, de Sorel, donnait mardi en l'honneur de Mme J. F. Boulais, sa sœur, de Trois-Rivières, un "bridge-euchre" auquel assistaient un grand nombre d'invitées.

Les prix ont été gagnés par Mme G. J. Desbarats et Mlle Berthe Forget, de Montréal.

Servaient le thé: Mmes J. Beaulieu et G. Paulet, assistées de Mme Henri Dubuc et de Mlle Berthe Boucher, de Montréal.

× × ×

Madame A. Gibeault, de l'avenue Esplanade, est rentrée en ville avec sa famille, après un séjour de deux mois à Rigaud. Elle recevra chez elle, tous les mercredis, au numéro 619A de l'avenue Esplanade.

POUR VAGABONDAGE

James Murphy, qui avait négligé de quitter le pays, malgré la promesse qu'il en avait faite au juge Piché, a été condamné à six mois de prison. Le vagabond Peter Drake a reçu la même sentence.

SAXE SAXE

Habilleurs de la tête aux pieds

Désirent annoncer leur exposition de printemps.

Nous avons fait des préparatifs spéciaux pour la saison et, en conséquence, notre stock regorge d'une variété immense de styles et de tissus en fait de

Complets et Pardessus de Printemps pour Hommes

Les **complets** sont en draps noirs et bleus, nouveaux gris et bruns populaires, en plusieurs dessins ..... **$10.00 à $25.00**

Les **pardessus de printemps** sont en drap de vigogne noir et gris, à revers unis ou en soie ..... **$10.00 à $20.00**

Pardessus imperméables et pardessus en drap covert et en cravenette unie et de fantaisie, nouveaux modèles.... **$7.50 à $18.00**

Pardessus imperméables d'automobilistes, fauve et gris, populaires pour la rue..... **$8.50 à $15.00**

PANTALONS. Nous avons le plus gros stock de pantalons qu'il y ait en ville..... **$1.00 à $7.00**

Complets de garçonnets de 6 à 17 ans, 3 articles..... **$3.50 à $10.00**

Complets de Garçonnets, styles Norfolk, Buster Brown et blouse russe, et de nombreux nouveaux dessins. Complets de deux articles pour enfants de 2 à 15 ans.... **$2.50 à $7.50**

Pardessus de Printemps pour Garçonnets de 4 à 17 ans ... . **$3.50 à $8**

NOTRE RAYON DES CHAUSSURES D'HOMMES

Notre magasin est le seul qui annonce les CHAUSSURES EN CUIR VERNI GARANTIES (fabriction américaine). Toute paire qui se brisera avant que les semelles soient usées sera remplacée GRATUITEMENT.

Chaussures garanties de forme élégante..... **$5.00 à $7.00**

Notre meilleure chaussure à **$3.50,** plusieurs styles au choix.

CHAPEAUX ! CHAPEAUX !

Nouveaux chapeaux des meilleurs fabricants anglais et américains, **$2.00, $2.50** et **$3.00**

SAXE, Magasin à rayons de Vêtements, Chapeaux, Chaussures et Articles pour Hommes.
Angle Ste Catherine et St Laurent.

INVITATION DIPLOMATIQUE

LE JAPON VIENT D'INVITER LE GOUVERNEMENT AMERICAIN A ENVOYER SA FLOTTE DANS SES PORTS A LUI.

Washington, 20. — Le Japon vient de lancer une invitation à laquelle certes, bien peu s'attendaient. Il invite la flotte des Etats-Unis actuellement en croisière dans les eaux du Pacifique, à visiter n'importe quel port des îles placées sous la domination du mikado. L'invite, reçue et transmise par l'ambassade japonaise à Washington, est sous la considération du président Roosevelt et de son cabinet.

L'EXERCICE A FEU

ON LE PRATIQUE ASSIDUMENT EN ALLEMAGNE, RECEMMENT AVEC UN DESASTREUX RESULTAT.

Kattowitz, Silésie, 20. — Pendant les exercices en cas d'incendie, à l'école municipale, cet après-midi, il s'est produit une panique au cours de laquelle dix enfants ont été écrasés sous les pieds de leurs compagnons. Il n'y a pas eu, heureusement, de perte de vie.

Quand le signal des exercices fut donné, une des portes de sortie avait été, par inadvertance, laissée fermée à clef. En attendant le son de la cloche, les enfants se dirigèrent justement vers cette porte. Ils la trouvèrent fermée et ne purent continuer à avancer. Ceux qui venaient en arrière, ignorant ce qui se passait, continuèrent à pousser de l'avant, de sorte que ceux qui étaient près de la porte furent renversés et foulés aux pieds. L'accident aurait eu des conséquences beaucoup plus sérieuses si un passant, entendant les cris de détresse des enfants, n'était accouru à leur secours. Les blessés furent ramenés à la vie par des médecins du voisinage, puis conduits chez leurs parents. Aucun n'a été blessé sérieusement.

SINISTRE A LOWELL

Lowell, Mass., 20. — L'usine de la "Fifield Tool Co.," l'une des plus grosses fabriques d'outils de la Nouvelle-Angleterre, a été détruite ce matin. Les pertes s'élèvent à $400,000.

ACCUSATION DE BIGAMIE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Sherbrooke, 20. — B. Cohen, contremaître dans une usine de cette ville, a été arrêté ce matin pour répondre à une accusation de bigamie. Une femme de Montréal est la cause de tout le mal. Cohen vivait depuis trois mois en cette ville, avec une femme qui ne serait pas la sienne légitime, selon l'acte d'accusation.

REGION BELLE ET PROSPERE

Une importante délégation de North Témiskaming demande au premier ministre la division du comté de Pontiac. — Construction d'une église. — La colonisation et la prospérité.

Le révérend Père Laniel, O. M. I., de North Temiskaming, est de passage à Montréal, à la maison de son ordre, rue Visitation, de retour de Québec, avec les membres d'une délégation de Temiskaming. Il a eu hier une entrevue avec les ministres provinciaux.

Il s'agit de la division du comté de Pontiac. La délégation a été présentée par M. D. Ellis, député de Pontiac.

En réponse à la requête des délégués, l'honorable premier ministre dit que vu l'importance de la demande il ne pouvait y répondre immédiatement.

La question, cependant, ajoute M. Gouin, est à l'étude depuis quelque temps. Le gouvernement fera tout en son possible pour faire droit à la demande de la délégation.

Les délégués se sont retirés satisfaits de leur entrevue et pleins d'espoir dans la réussite de leurs projets.

Le R. P. A. Laniel, curé de North Temiskaming.

La délégation se composait du R. P. Laniel, O. M. I., curé de North Témiskaming; le R. P. O. Chevrier, O. M. I., curé de Ville-Marie; M. l'abbé A. Beauchamp, curé de Saint-Bruno de Guignes; M. le notaire E. A. Guay, de Ville-Marie; MM. Guimond, maire de Guigues; A. Grignon, maire de Laverlochère; J. A. Tremblay, agent des terres de Ville-Marie; T. Simard, arpenteur, Ville-Marie.

Le Témiskaming jouit actuellement d'une grande prospérité, malgré la crise financière qui se fait sentir partout ailleurs.

Il y a beaucoup d'ouvrage, à des salaires très rémunérateurs. Vu l'abondance de la récolte de foin l'été dernier, et les prix élevés pour ce produit, les cultivateurs jouissent d'une aisance très enviable.

L'industrie du bois de pulpe permet aux colons de défricher leurs terres tout en se faisant des salaires très élevés. Les mines en exploitation donnent de l'ouvrage à un grand nombre d'hommes. Cette année il y aura 75 mines en exploitation, à part d'autres dont on ne peut encore prévoir la récouverte.

Dernièrement, dans le canton Fabre, du côté de Québec, on a trouvé de riches gisements, qui font prévoir que Québec ne le cèdera en rien à la province soeur. On y a trouvé de l'argent à l'état natif.

Dans un avenir très rapproché, on s'attend à avoir une ligne de chars électriques reliant North Tesmiskaming à New-Lisgard, Ont. Déjà, dès l'automne dernier, la riche compagnie Bronson, d'Ottawa, a fait faire les explorations nécessaires pour le tracé de cette ligne électrique qui permettra à cette compagnie de mettre en opération les puissants pouvoirs hydrauliques qu'elle a obtenus du gouvernement provincial, sur la rivière des Quinze. Il n'y a aucun doute que, dans un avenir très rapproché, le petit village de North Temiskaming sera un centre industriel considérable et prospère.

On s'attend, cette année, à une augmentation considérable de population par l'arrivée de nouveaux colons.

Nous recevons tous les jours des demandes d'informations sur la région de Temiskaming. Déjà les colons arrivent en grand nombre. La colonisation se porte surtout vers le beau canton Guérin, qui vient d'être ouvert. Le site d'une église y a été choisi et dès l'automne prochain on y construira une église-école.

Si l'on avait besoin d'informations sur la belle région dont nous venons de parler, on pourrait s'adresser au R. P. Laniel, North Temiskaming.

FEU A MELBOURNE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Melbourne, 20. — Le feu s'est déclaré ce matin dans la demeure de M. M. Champagny. Il a été impossible d'empêcher l'élément destructeur de raser la maison et ses dépendances. On n'a presque rien sauvé.

L'ENTENTE CORDIALE

Plusieurs dames anglaises ont décidé d'aller entendre "Résurrection" ce soir au Théâtre National Français. Lady Drummond a retenu une loge, et l'on verra dans celle de mademoiselle Robidoux madame Hiam, mesdemoiselles Hanson et Sutherland. D'autres dames anglaises ont également réservé leurs places.

AU CLUB DECARIE

Mercredi prochain, le 25 mars, aura lieu une grande assemblée politique au club Décarie, à la salle Girard, 1061A rue St André. L'honorable J. B. Prévost, J. Décarie, député; V. Gaudet, E. A. R. Garceau et plusieurs autres orateurs adresseront la parole.

PAR RAE & DONNELLY

THE PEOPLE'S AUCTIONEERS

Vente sans Réserve à l'Encan

D'excellentes montres en or et argent, bijouterie, argenterie, cristal taillé, coutellerie, articles de vitrine, vitrine d'étalage, garnitures, etc.

Nous avons reçu ordre de M. Richard Hemsley, bijoutier bien connu, de vendre sans réserve, tout l'assortiment de sa succursale de la rue Notre-Dame (établie depuis plus de 30 ans). Cela est dû à la grande augmentation des affaires de son établissement de la rue Saint-Jacques.

La vente commencera

Lundi Après-Midi et Soir 23 Mars

et sera continuée le soir seulement, durant la semaine, au magasin,

359 Rue Notre-Dame Ouest

COMPRENANT:

Montres en or, en argent et en or roulé, pour dames et messieurs, et chaînes, breloques, boutons de chemises, de faux-cols et de manchettes, bracelets, broches et pendants d'oreille en or et en or roulé, articles de toilette, cristal taillé, horloges, services à dépecer, couteaux, fourchettes et cuillers, tranche à poisson, en boîte, assortiment considérable d'excellents articles en argent, tels que huiliers, beurriers, plats à bonbons, paniers à gâteaux, pots à sirop, marinadiers, services à thé, cabarets et plusieurs autres articles trop nombreux pour être énumérés ici.

Vente à 2.30 et 7.30 p.m.

RAE & DONNELLY,
Encanteurs.

117—2

CHATEAU ST. LOUIS
Valoisville, Qué.

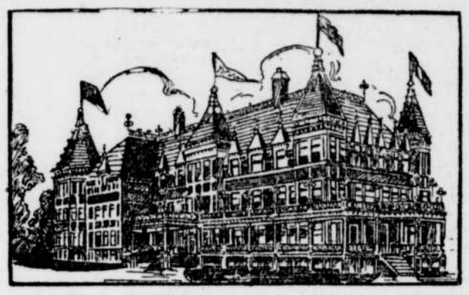

Ce magnifique immeuble sera vendu à l'encan public, Mercredi, le 25 Mars 1908, à 11 heures a. m., chez MM. Marcotte Frères, Encanteurs, 69 rue St Jacques, Montréal.

Pour toute autre information s'adresser aux soussignés.

P. J. CHARTRAND,
P. L. TURGEON,
Curateurs Conjoints,
55 rue St Frs-Xavier, Montréal.

117—2

Lake of the Woods Milling Company, Limited.

AVIS DE DIVIDENDE

Avis est par les présentes donné qu'une distribution de 3 pour cent sur le stock commun de la Lake of the Woods Milling Company, Limited, pour les six mois finis le 29 février, 1908, a été déclaré payable le 21 avril aux actionnaires enregistrés à la fermeture des affaires le 11 avril.

Les livres de transfert seront fermés du lundi, le 13 avril, au lundi, le 20 avril, ces deux jours inclusivement.

Par ordre du bureau.

R. NEILSON,
Assistant secrétaire.

116—3

CONVOCATION DES CREANCIERS

Province de Québec, District de Montréal, No. 74. } COUR SUPERIEURE

Dans la faillite de LOUIS JOSEPH GILBERT, épicier, de Montréal.

Il est ordonné aux créanciers de la dite faillie de comparaître devant un des juges de la Cour Supérieure, dans la salle d'audience No 31, au Palais de Justice, à Montréal, le vingt-sixième jour de mars courant, à dix heures de l'avant-midi, pour donner leur avis sur la nomination d'un curateur et d'inspecteurs aux biens de la dite faillite.

Montréal, 20 mars 1908.

B. TURENNE,
Député Protonotaire, C. S.

LE LAIT QUE NOUS BUVONS

Le projet de règlement en conformité avec les suggestions faites par les producteurs et les expéditeurs de lait à la commission d'hygiène.

Le Dr J. E. Laberge a terminé le projet de règlement qu'il présentera en conformité avec les suggestions faites la semaine dernière à la commission d'hygiène par les expéditeurs et les producteurs de lait.

La "Presse" a donné le résultat de cette conférence vendredi dernier. Rappelons en cependant les points principaux. Le lait ne devra pas être conservé ni vendu à une température plus haute que 50 degrés Fahrenheit. Il devra contenir 3 pour cent de matières grasses et 9 pour cent de matières solides. Sa densité devra être entre 1029 et 1033, à 60 degrés. Il ne devra pas renfermer plus de 300,000 bactéries au centimètre cube et ne devra pas avoir plus de 40 degrés d'acidité. Les bidons ne pourront être expédiées que scellés et dans les magasins et les épiceries, le lait devra être renfermé dans des glacières exclusivement réservées à cet usage.

Le règlement sera discuté à la commission d'hygiène et à la convention des expéditeurs et des producteurs qui aura lieu le 25 mars.

M. RICHARDS EST ENTENDU

Ottawa, 20 — Au comité des comptes publics, ce matin, M. Richards, de la société "Richards, Munn Co.", de New York, a été entendu. Il a donné des explications complètes et satisfaisantes sur l'établissement d'un nouveau système de tenue de livres au département de la Marine et des Pêcheries. Le travail fait par "Richards, Munn Co." est le même qui a été fait par eux, pour les divers départements du service public, aux Etats-Unis et ce, au même prix. Les députés oppositionnistes se sont retirés apparemment satisfaits. M. Brodeur a écouté avec intérêt le témoignage de M. Richards.

L'HOPITAL DE VERDUN

Les autorités de l'hôpital des Aliénés de Verdun, font le rapport suivant pour la quinzaine finissant le 17 mars: — Admission, 11; guérison, 1; morts, 4. Les gouverneurs qui visiteront l'hôpital la semaine prochaine seront: l'Honorable Robert Mackay et MM. A. Butze, J. A. Cantlie, Charles Gurd.

Avis de Faillite

Province de Québec, District de Montréal } Cour Supérieure

Dans l'affaire de DAVID H. SCOTT, Montréal, Failli.

Par ordre des curateurs, les soussignés vendront à l'encan public, mardi, le jour d'avril 1908, à 11 heures de l'avant-midi, à leurs salles de vente, No 453 rue Saint-Jacques, la propriété immobilière du failli sus-nommé:

1. Emplacement de 32 par 121 pieds plus ou moins, No cadastral 1684, avec bâtisses sus-érigées, comprenant maison à deux logements connue sous les numéros 458-458A rue Guy, et une manufacture à deux étages pour travailler le bois, en arrière.

2. Bâtisse sise sur le lot cadastral 1580 et connue sous le No 668, rue Sainte-Catherine ouest, actuellement occupée comme bureau d'entrepreneur et atelier de charpentier.

Le lot No 1 sera vendu sujet à l'hypothèque existante de $5,500.00.

Le lot No 2 est sis sur un terrain loué et l'acheteur devra s'arranger avec le propriétaire pour la continuation du bail.

Condition: comptant.

Pour autres renseignements, s'adresser aux curateurs.

FRASER FRERES,
Encanteurs.

WRIGHT, ET KINGAN,
Curateurs conjoints,
40 édifice Assurance Royal, Montréal.
20 mars 1908. 20,27,4,6

THOMAS LIGGET & CO.
642-644 rue Ste Catherine Ouest.

Vente d'écoulement de rideaux, draperies, franges et garnitures. 116—2

GRANDE TOMBOLA

AU PROFIT DU MONUMENT DE LA VIERGE AU MONUMENT NATIONAL.

L'oeuvre du Monument de la Vierge au cimetière est en pleine activité. Une magnifique Tombola s'organise. C'est au Monument National que la fête commencera le 28 avril prochain. Outre le Comité d'Honneur présidé par Lady Lacoste, un autre comité vient de se former et un grand nombre de Dames et de Demoiselles, prêtent leur généreux concours.

Le nouveau comité se compose comme suit:

Présidente: Mme Joseph Mathieu.
1ère vice-présidente: Mme Eugène Sansfaçon.
2ième vice-présidente: Mme Léon Giguère.
Secrétaire: Mme U. Montmigny - Duchesne.
Assistante-secrétaire: Mlle Lesage (Colette) de la "Presse."
Trésorière: Mlle M. L. Loranger.
Assistante-trésorière: Mlle Antoinette Beaudoin.
Dames et Demoiselles du Comité, Mesdames: Joseph Lamy, Alexis Gagné, J. Lincourt, L. G. Béliveau, A. Beaudoin, S. N. Beaudoin, Emile Bernier, S. E. A. Loranger.
Mesdemoiselles: Montmigny, J. Marcotte, J. Dupras, W. Lavergne, Léontine Lesage, Béatrice Rolland, Ida Dumas, Célestine Beaudoin, Marie Lenoir, Berthe Sarault, Angèle Ferron, A. Ste Marie.

De superbes objets ont été offerts pour la Tombola. La Presse" publiera bientôt le nom des donateurs.

M. l'abbé Dupuis a été nommé Directeur de la Tombola et tout se passera dans l'ordre le plus parfait.

Chaque billet ne coûte que 25 centins et donne droit à un objet.

Le public semble encourager ce bon mouvement d'âmes dévouées aux intérêts de la Vierge. La "Presse" continuera de prêter son concours à cette oeuvre à la fois religieuse et nationale.

VAGABONDS SOUS VERROUS

L'Assomption, 20—Joseph Emond, de Watertown, E.-U., et Louis Benoit, arrêtés pour vagabondage, à l'Epiphanie, par le détective Robert Normandin, ont comparu devant le magistrat Brouillet, de l'Assomption. Le premier a été condamné à un mois de prison et le second à deux mois.

PAR MARCOTTE FRERES

Grande Vente

DE BIJOUTERIES ET ARTICLES DE FANTAISIE

Aux enchères publiques, en détail, du Fonds de Faillite de A. Mongeau et Cie, au numéro 82 rue Saint-Laurent, comprenant:

Quantité de montres Waltham en or et en argent, pour dames et messieurs, articles en plaqué, horloges et cadrans, coutellerie, huiliers, beurriers, chaînes et tout le contenu du magasin, vitrines, tables, armoires vitrées, balances de bijoutier, etc., etc., samedi après-midi et soir, à 2.30 et à 7.30, et tous les soirs à 7.30, jusqu'à épuisement du stock.

Chance unique d'avoir une bonne montre Waltham. Absolument sans réserve.

MARCOTTE FRERES,
Encanteurs.

117—2

Avis de Faillite

Province de Québec, District de Montréal. } Cour Supérieure

Dans l'affaire de JAS. H. HAMILTON, Montréal, failli.

Avis est par les présentes donné que, le 17 mars, par un ordre de la Cour, le soussigné a été nommé curateur aux biens dudit failli, abandonnés par lui pour le bénéfice de ses créanciers.

Les réclamations assermentées devront m'être produites dans les trente jours de cet avis.

JOHN McD. HAINS,
Curateur.
Edifice Fraser, 43 rue Saint-Sacrement, Montréal.
Montréal 17 mars, 1908. 19,20,23,24

Avis de Faillite

Re
J. E. BELAND, marchand, St Jean-Deschaillons, Qué.

Vente à l'encan public, mercredi, le 25 mars 1908, à 11 hrs a.m., au No 69 rue St Jacques, l'actif du failli, en un seul lot comme suit, savoir:

Marchandises sèches	$2,734.96
Chaussures	508.95
Hardes faites	5.9.08
Chapeaux et casquettes	102.27
Dettes de livres	68.45
	$3,628.71

Conditions: argent comptant.

Le magasin sera ouvert pour inspection, mardi, le 24 du courant.

Pour autres informations, s'adresser aux soussignés.

CHARTRAND ET TURGEON,
Cessionnaires,
55 St Frs-Xavier, Montréal.
MARCOTTE FRERES,
Encanteurs. 14,17,20

AVIS D'ASSEMBLEE

Avis est par la présente donné que l'assemblée générale de la Royal Victoria Life Insurance Co., sera tenue au bureau-chef de la compagnie, édifice Royal Insurance, Place d'Armes, Montréal, MERCREDI, LE 25 MARS, 1908, à 3 heures de l'après-midi, dans le but de recevoir le rapport annuel, élire les directeurs et transiger toutes affaires qui pourront être mises devant l'assemblée.

DAVID BURKE,
Gérant général.
Montréal, 13 mars 1908. 111—11

TEL. BELL MAIN 5468
BEAULIEU & BERTHIAUME
AVOCATS
J. A. Beaulieu. Arthur Berthiaume.
70—n Edifice la "PRESSE"

VENTE PAR SHERIF

Province de Québec, District d'Amiraute de Québec, No 213. } COUR D'ECHIQUIER DU CANADA;

District d'Amiraute de Québec
The William Sclater Company, Ltd., Demanderesse,
vs
Remorqueur "Kate."

Le vingt-troisième jour de mars, mil neuf cent huit, à deux heures de l'après-midi, au bureau de la Marine, en la cité de Sorel, dans le district de Richelieu — rue George — sera vendu à l'encan public, pour le plus haut prix qui pourra être obtenu, le dit remorqueur "Kate."

Conditions: Argent comptant.

J. R. THIBAUDEAU,
Shérif.
Sorel, 11 mars, 1908. 13,20

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le Chevra Kadisha, de Montréal, s'adressera, à la prochaine session de la législature de la province de Québec, pour faire amende le Chapitre 86, 1 Edouard VII, en lui donnant le pouvoir d'hypothéquer toute propriété immobilière qu'il possède actuellement ou qu'il pourra acquérir à l'avenir, d'emprunter de l'argent sur tdles propriétés, et pour autres fins.

Montréal, 26 février, 1908.

JACOBS et GARNEAU,
Procureurs du requérant.
28,6,13,20,27

AVIS AUX CULTIVATEURS

Qui ont Besoin d'Ouvriers de Ferme

Les cultivateurs qui ont besoin d'ouvriers de ferme feraient bien de communiquer immédiatement avec notre société, car notre représentant, M. J. E. Desjardins, part le 27 du courant pour l'Europe, pour aller faire du recrutement.

Nous pouvons obtenir de France, de Belgique et de Suisse, d'excellents ouvriers de fermes pour aider aux travaux des champs, aux travaux des moissons et des guérets.

LA SOCIETE CANADIENNE D'IMMIGRATION ET DE PLACEMENT,
55 rue St François-Xavier,
117—n FF Montréal.

LA SANCTION DE L'HON. M. TWEEDIE

Saint-Jean, N. B., 20. — Le lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick, l'honorable L. J. Tweedie, a refusé de sanctionner les nominations faites par le gouvernement qui vient d'être renversé du pouvoir.

L'honorable L. J. Tweedie, lieutenant-gouverneur de la province du Nouveau-Brunswick.

LE BUDGET PROVINCIAL

L'honorable M. Weir prononce hier après-midi son grand discours annuel.— L'excédent des recettes est de $505,705.40. Surplus probable.

Tribune des journalistes, Québec, 19 mars 1908. — Séance très importante aujourd'hui. Outre le discours du budget, nous avons eu le commencement d'un débat qui promet d'être fort intéressant sur la question de l'uniformité des livres dans les écoles.

Immédiatement après les affaires de routine qui n'ont offert du reste aucun intérêt, M. Langlois, député de St Louis, propose que, dans l'opinion de cette Chambre, il est opportun de décréter, par statut, l'uniformité des livres pour les écoles primaires pour toute la province de Québec, et que l'on confie au Conseil de l'instruction publique le soin de choisir la série de livres à adopter.

M. Langlois explique sa motion qui a, dit-il, pour sujet une question qui n'est pas nouvelle. C'est une mesure essentiellement libérale. Elle a fait partie du programme libéral durant les élections de 1897 et elle a été ratifiée alors, par le vote populaire. Cela ne touche pas à l'enseignement lui-même, mais sur la multiplicité des livres. Nous avons en effet 106 ouvrages différents approuvés par le conseil de l'Instruction Publique. Les pères de familles se plaignent de la cherté de l'achat des livres. Prenez un père de famille qui a une nombreuse famille et qui est obligé d'en acheter une série pour chacun de ses enfants. Il en est de même pour ceux qui déménagent. Pourquoi pas un choix uniforme. Nous avons par exemple 12 grammaires. Pourquoi pas une seule et approuvée par le Conseil. Contrairement à ce qu'on en dit, le code ne donne pas l'uniformité. Supposons comme on le prétend que le code scolaire décrète l'uniformité des livres pour une municipalité. Pourquoi cette uniformité ne serait-elle pas bonne pour cent municipalités ou toutes les municipalités. Deux grandes questions étaient sur notre programme en 1897: Un ministère d'instruction publique et l'uniformité des livres. Le premier projet est venu devant la chambre, mais le bill a été tué au Conseil Législatif.

L'orateur cite l'opinion de plusieurs personnages importants dans le pays qui ont préconisé l'uniformité des livres: les hons Marchands, Gédéon Ouimet, de Boucherville, l'abbé Verreault qui disait, en 1870, que l'absence d'uniformité dans les livres constitue un obstacle sérieux à l'enseignement. Vingt-cinq ans plus tard, l'abbé Verreault revenait sur le sujet et parlait dans le même sens et citait des exemples. Un comité fut formé vers ce temps, sous la présidence de Monseigneur Bégin. Le rapport qu'il fit au comité catholique suggérait une série uniforme de livres à être approuvée et offrait des prix à ceux qui se chargeraient de concourir dans la préparation des livres. En 1853 il fut formé un comité pour faire enquête sur l'état de l'éducation dans la province. Le rapport fut favorable à l'uniformité des livres. La diversité des livres cause un retard à l'instruction des enfants et un surcroit de dépenses pour les parents. En 1858, M. P. J. O. Chauveau écrivait toujours dans le même sens. A 50 ans de distance, c'est la même chose à présent.

Il n'y a pas qu'à Québec que l'on s'occupe de cette question. Il y a actuellement un projet par lequel toutes les provinces anglaises adopteraient les mêmes livres.

Cela existe dans beaucoup des Etats de la république voisine.

En France, en Suisse et en Belgique, l'enseignement étant obligatoire, la question de l'uniformité ne se présente pas sous le même aspect.

L'orateur constate ici que le gouvernement d'Ontario s'occupe activement de l'amélioration dans l'enseignement. Une série de cinq livres y a été approuvée et ces livres se vendent 23 cents en tout. Ici, le moins que l'on paie pour une série de cinq livres, c'est $1.08.

L'orateur ajoute que, du reste, il ne s'agit pas dans le moment de décréter l'uniformité des livres, mais d'une simple expression d'opinion et M. Langlois a parsemé son discours de nombreuses citations à l'appui de sa thèse.

M. Delage demande l'ajournement du débat, vu que le discours du budget doit être prononcé à cette séance.

Après avoir déclaré qu'il était de son devoir de mettre devant la Chambre et le public un exposé aussi complet et aussi clair que possible de l'état des finances, l'hon. M. Weir aborde son sujet en rappelant la tâche que s'était imposée feu l'hon. J. G. Marchand, en 1897, lorsque comme premier ministre et trésorier, cet homme distingué avait pris les rênes du gouvernement et s'était chargé d'administrer les finances de la Province.

Pour mettre fin à l'ère des emprunts pour maintenir la dépense dans les limites d'un revenu réduit, tout en apportant l'attention voulue aux exigences du progrès et de la réforme, il fallait—dit M. Weir—avoir le jugement sain, la main ferme d'un homme d'Etat prudent.

Toute la province est à même de reconnaître aujourd'hui combien noblement M. Marchand a rempli son devoir. Son exemple, son courage et son patriotisme ont rendu relativement facile la tâche de ses successeurs, et il n'est que juste que ceux qui ont recueilli les fruits de son labeur sachent en tenir compte à sa mémoire.

En suivant l'exemple donné par M. Marchand, on s'est efforcé de percevoir les revenus de la province et de maintenir les dépenses dans les limites d'une sage administration.

L'année dernière, sous l'habile direction de son prédécesseur, l'honorable M. Tessier, dont le départ est si regretté, les recettes ordinaires se sont élevées à $5,270,594.74, soit $1,395,628.52 de plus que les recettes de l'année 1896-97, la dernière année du régime conservateur.

D'un autre côté, les paiements en 1906-07 pour les dépenses ordinaires et extraordinaires ont été de $97,428.36 moins élevées qu'en 1896-97. C'est un résultat dont la province a raison d'être fière.

La population de la province de Québec mérite des félicitations pour avoir su se priver, tandis que l'on restaurait les finances de la province. Nos dépenses, même sur les choses nécessaires, ont été tenues à un très bas chiffre et l'on a rigoureusement laissé de côté plusieurs moyens pourtant utiles d'employer l'argent. Il était évident cependant, pour quiconque prend en considération la vaste étendue de cette province, l'accroisement de la population et le développement de la colonisation dans ses limites que nos dépenses annuelles devaient nécessairement augmenter.

L'arpentage et l'exploration des terres du domaine public, la construction des chemins de colonisation l'amélioration des chemins ruraux, dans les anciennes municipalités, la nécessité d'accorder des octrois plus considérables à toutes les branches de nos institutions éducationnelles, les frais toujours croissants de l'administration de la justice, les sommes plus considérables requises par nos asiles, nos institutions de charité et pour autres causes devaient inévitablement faire augmenter annuellement le budget provincial. La tâche de guider et de contrôler cette tendance demande toujours de la part du gouvernement provincial une minutieuse attention, mais même avec la plus scrupuleuse attention il n'est pas toujours possible de prévenir l'augmentation de nos charges annuelles. Dans toutes les provinces du Dominion et au parlement fédéral lui-même, les budgets annuels ont augmenté pour subvenir aux besoins de la population et des temps. Par exemple, le budget de notre voisine, la province d'Ontario, est dans le voisinage des huit millions de piastres, bien que les comtés et les municipalités supportent plusieurs des charges, qui, ici, retombent exclusivement sur le trésor de la province.

A cause de cette tendance il faut user d'une plus grande discrétion pour prévenir toute addition injustifiable dans nos paiements annuels; car si la vigilance se relâche, l'augmentation des charges permanentes sur notre revenu pourrait bien assombrir l'horizon actuellement si clair de notre province.

Il dira franchement qu'il a fait ces remarques un peu à cause des nombreuses demandes d'aide qui sont adressées au trésorier de la Province. Les surplus des quelques dernières années, et l'augmentation de nos revenus, ont fait croire au peuple que notre province pouvait être plus libérale et plus généreuse dans ses dépenses. En face de notre lourde dette publique et de l'augmentation nécessaire de nos dépenses, pour les raisons dont il a été parlé, cette idée ne devrait pas être encouragée. La nécessité de développer avec soin toutes nos sources de revenu doit aussi être reconnue par le gouvernement et par la Province.

SUBSIDE FEDERAL

Le premier ministre a parfaitement compris notre condition financière, quand il s'est chargé de faire régler d'une manière satisfaisante les réclamations de cette Province et des autres provinces du Dominion, qui demandaient l'établissement d'une base plus équitable dans le paiement du subside fédéral. La province et le pays lui sont redevables du courage et de la sagesse dont il a fait preuve pour en arriver au règlement de cette question. La base du règlement fixée par la conférence inter-provinciale de 1906 et approuvée par les parlements du Dominion et de la Grande-Bretagne mettra probablement fin à la contestation qui date de plusieurs années. C'était comme un pacté auquel toutes les provinces, à l'exception de la Colombie Anglaise, avaient donné leur assentiment.

Le rajustement du subside fédéral a augmenté notre revenu d'une somme annuelle de $599,865.60, d'ici au prochain recensement décennal, date où il y a lieu de croire qu'il sera augmenté, grâce à l'augmentation de la population de la Province.

Pour apprécier justement cette augmentation de notre revenu, il faut jeter les yeux sur les travaux qu'il y a à faire pour développer notre province, et considérer les nombreuses demandes qui sont faites au trésorier de la province à cette fin.

NOTRE RICHESSE FORESTIERE

Dans chaque budget de notre actif et de notre revenu, la richesse de nos forêts devrait occuper une première place. Le département des terres et forêts nous donne actuellement un revenu annuel de plus d'un million, dont la majeure partie provient des forêts. Il ne peut pas y avoir de doute, qu'en continuant cette prudente administration, les recettes annuelles de notre province, atteindront bientôt le chiffre de deux millions. Mais pour en arriver à ce résultat désirable, il faut plus qu'une administration soigneuse et de sages lois. Il faut encore pouvoir s'adresser à une opinion publique intelligente et toujours en éveil sur cette question de la forêt, de sa protection et de sa conservation.

On a prétendu, dans certains endroits, que l'exclusion de l'agriculture de notre domaine forestier, constituait une politique nuisible à la colonisation de nos terres publiques, mais ceux qui ont étudié le plus soigneusement cette question, se sont convaincus, qu'un système satisfaisant de colonisation n'était pas incompatible avec la conservation, ni avec l'exploitation de la richesse forestière de la province. Il est important que le public en général comprenne la vérité de cette déclaration, puisque les besoins de la colonisation, et la conservation des forêts, sont deux choses essentielles au bien-être futur de la province. Tout citoyen de la province éprouve de l'orgueil à voir nos terres incultes se transformer, sous le travail du véritable colon; mais tous ne songent peut-être pas à la perte irréparable que le public souffrirait, si on permettait à des spéculateurs ou autres de ruiner nos forêts. Il est bien évident, par exemple, que la diminution de nos réserves forestières rendrait plusieurs de nos pouvoirs hydrauliques instables et intermittents, et nuirait au développement commercial et industriel de la province. On devrait toujours se rappeler qu'une politique inattentive au sujet des forêts aurait vite pour effet de diminuer le revenu de la province, et que cette diminution devrait tôt ou tard être compensée au moyen de taxation sur les plus vieilles municipalités. Sous ce rapport, il est bon de remarquer qu'il n'y a eu presque aucune vente de limites à bois depuis le mois de juin 1906, et que les revenus du département des terres et forêts n'en continuent pas moins à grossir largement nos recettes de chaque année.

EDUCATION

L'augmentation de la dépense pour l'éducation, il en est bien sûr, sera grandement approuvée partout.

En 1906-07, les octrois du gouvernement s'élevaient à $538,950.

En 1896-97, ces octrois n'étaient que de $410,000.

Soit pour l'année dernière, une augmentation de dépenses de $128,950.

Les estimés pour l'année courante 1907-08 pourvoient à une dépense sous ce chef de $28,000 plus élevée que celle de 1906-07, et les prévisions pour 1908-09 qui seront soumises à cette session, accuseront encore une augmentation de $70,000 sur celles de 1907-08. Ce qui fait pour l'année prochaine une augmentation de $233,300 sur les octrois à l'éducation en 1896-97.

En outre, le discours du trône indique qu'une législation sera soumise, pourvoyant à une dépense statutaire additionnelle, ce qui, ajouté aux sommes dont le gouvernement a à répondre en vertu de la législation de l'an dernier, au sujet des écoles techniques et de l'école des hautes études commerciales, porterait la dépense pour l'instruction publique l'année prochaine à un chiffre beaucoup plus élevé.

Les efforts que font nos gens dans les municipalités pour améliorer le système éducationnel, méritent aussi d'être mentionnés. En 1896-97, le montant des taxes scolaires annuelles et spéciales, avec les contributions scolaires perçues se sont élevés à la somme de $1,448,349, ce qui, ajouté aux contributions des institutions éducationnelles subventionnées, portait la contribution générale pour cette année, à $2,659,451.

En 1906-07, les taxes, annuelles et spéciales étaient augmentées et portées à $2,532,900, ce qui, avec les contributions des institutions subventionnées portait les contributions générales pour cette année, au chiffre de $4,050,741, soit une augmentation de contributions locales s'élevant à $1,391,290.

Il faut se féliciter de ce que ce mouvement remarquable coïncide avec les efforts que fait le parti libéral pour l'avancement de l'éducation.

LES BONS CHEMINS

Le gouvernement continuera d'encourager les contribuables à adopter un système d'amélioration soutenue en faveur de la voirie, et en conséquence on s'est préoccupé d'augmenter dans le budget l'octroi sous ce chef au montant de $34,000 pour les chemins ruraux et de $45,000 pour les chemins de colonisation.

PONTS EN FER

La politique adoptée par le gouvernement Mercier pour encourager la construction des ponts en fer n'a pas été poursuivie vigoureusement durant les années de gêne dans nos finances provinciales, mais on a maintenant jugé sage de donner une énergie nouvelle à cette réforme et un item de $50,000 a été mis au gbudget à cette fin.

LICENCES POUR LA VENTE DES BOISSONS

La vague de la réforme antialcoolique qui passe sur la province pourrait avoir pour résultat de diminuer notre revenu provenant de cette source, mais il n'est pas probable que cela déplaise à cette Chambre.

Il est aussi à espérer que le mouvement de l'opinion publique en ce sens aura pour résultat d'aider au département du revenu dans ses efforts pour empêcher la vente illégale des boissons énivrantes. Le mouvement de tempérance n'aura pas simplement pour effet de faire diminuer le nombre des licences accordées. Ses instigateurs doivent aussi viser à la réduction de la quantité d'alcool absorbée par la population.

La loi des licences a été perfectionnée autant que possible d'année en année et durant la présente session, il espère pouvoir présenter d'autres amendements qui recevront l'approbation de la législature.

RESULTATS DE 1906-07

Revenant aux résultats de l'exercice financier finissant le 30 juin dernier 1907, M. Weir démontra que les recettes ordinaires s'étaient élevées à $5,270,594.74 et les dépenses ordinaires à $4,691,250.42, ce qui laisse un surplus de $579,344.32. Il y a eu toutefois, pour divers travaux publics des dépenses extraordinaires pour un montant de $75,593.92, ce qui a eu pour effet de réduire ce surplus à $505,750.40 et ceci indique que l'état financier de nos affaires est des plus satisfaisants depuis plusieurs années.

D'un autre côté, les recettes totales provenant de toutes sources pendant l'année dernière se sont élevées à $5,326,007.59 et les totaux des paiements (y compris les subsides aux chemins de fer, le subside à la compagnie du pont de Québec, etc., etc.) ont été de $4,824,824.50 ce qui donne un excédent de recettes sur les dépenses de $502,183.00.

ANNEE COURANTE DE 1907-1908

Référant aux opérations pour les huit mois de l'exercice courant, il fit remarquer qu'elles avaient été tout à fait satisfaisantes, puisque les recettes ordinaires s'élevaient à $3,920,155.53, ce qui constitue une augmentation de $585,318.91, sur celles des premiers huit mois de l'année dernière.

Les paiements pour la même période ont été de $3,103,534.01, ce qui constitue une augmentation de $61,983.55 sur les paiements pour les premiers huit mois de l'année dernière, et laisse encore un surplus de $523,335.36 sur les premiers huit mois de 1906-07. Il faut bien remarquer aussi que les plus forts paiements pendant l'année ont été faits, et que les recettes et autres sources de revenu sont encore à être perçues pour cette année. Il n'hésite donc pas à dire que les livres de la province montreront le 30 juin prochain, un SURPLUS APPROXIMATIF D'UN MILLION sur les opérations de l'année courante.

Le 29 février dernier le surplus pour les huit mois de l'année, avait déjà atteint le chiffre sans précédent, dans notre histoire, d'au delà de huit cent mille piastres. Les quatre mois suivants à venir au 30 juin prochain, fourniront tout probablement cette différence entre ce dernier chiffre et celui d'un million de piastres.

Ce sera un monument élevé au talent et au patriotisme des prédécesseurs de l'honorable Premier ministre, à la sagesse et à la splendide administration de ce dernier et de ses collègues dans le gouvernement.

Le premier novembre prochain, la balance de l'emprunt autorisé par la loi 41 Victoria, chapitre 1, (1878), s'élevant à $2,698,000.00, deviendra due et payable. Il est heureux de pouvoir informer la Chambre et la province que nous serons en état de payer cette balance, qui a porté intérêt à cinq pour cent.

PREVISIONS DE 1908-1909

Le trésorier prévoit qu'au cours de la prochaine année fiscale, il y aura un surplus de recettes ordinaires sur les dépenses ordinaires et extraordinaires au montant de $396,446.26, divisé comme suit: Revenu ordinaire, $5,370,484.24; dépenses extraordinaires, $98,000.00. Ce qui fait un total de dépenses de $4,974,037.98, laissant un surplus de revenu ordinaire sur toutes les dépenses, de $396,446.26.

COMPARAISONS ENTRE 1907-08 ET 1908-09

Le trésorier fit la comparaison des recettes ordinaires estimées pour l'année courante avec celles de l'année prochaine, et dit que l'année prochaine il s'attendait à une augmentation de $580,343.26 sous ce rapport.

Puis prenant les recettes extraordinaires et ordinaires pour les mêmes années, il s'attend à ce qu'il y aura une augmentation de $261,895.90 en 1908-09 en comparaison avec l'année courante.

ACTIF ET PASSIF

Sous ce chapitre, le ministre dit que le 30 juin 1897, l'excédent de notre dette sur notre actif s'élevait à $25,491,658.16, tandis que le 30 juin dernier, cet excédent était de $25,081,013.79, ce qui donne une diminution de $410,644.37. Dans ce dernier état est comprise la somme de $1,117,875.42, montant dont notre dette consolidée a été augmentée par sa conversion, d'après la politique adoptée immédiatement avant l'arrivée de l'honorable M. Marchand au pouvoir, de sorte que la réduction réelle nette de notre passif sous l'administration libérale a été de $1,528,519.79. La réduction totale de la dette en l'année 1906-07 a été de $627,187.30.

ARBITRAGE AU SUJET DU FONDS DES ECOLES COMMUNES

L'honorable trésorier raconte ce qui a été fait au sujet de cet arbitrage entre la province d'Ontario et la province de Québec depuis la dernière session, disant que les arbitres (ceux de Québec dissidents) avaient soutenu la prétention d'Ontario que les arbitres n'avaient pas de juridiction d'après leur nomination quant aux questions qui leur étaient soumises. Il en a été appelé à la Cour Suprême de cette décision qui porte seulement sur une question de juridiction et n'atteint pas le mérite du litige.

L'honorable Trésorier saisit l'occasion d'exprimer son profond regret à la perte qu'a faite le pays par la mort de M. le juge Burbidge.

En terminant, l'honorable Trésorier remercia la Chambre de l'attention qu'elle avait prêtée à ses remarques et exprima l'espoir que les détails qu'il avait mis sous ses yeux feraient comprendre clairement notre situation financière. C'est le devoir de tout citoyen patriote d'étudier les besoins de l'Etat et de chercher à y contribuer équitablement en proportion de la protection et des avantages qu'il en reçoit. Il est heureux de pouvoir déclarer que les citoyens de la province de Québec se sont montrés prêts à contribuer sans récriminations aux taxes que nécessite le maintien de nos institutions provinciales, comme aussi à examiner avec un esprit généreusement ouvert à l'intérêt public le mode et la méthode de leur dépense. Relevant d'une telle population le bien-être de notre province est assuré et nous pouvons compter avec confiance sur son progrès et son développement futurs."

L'hon. M. Weir venait de reprendre son siège lorsque l'hon. M. LeBlanc s'est levé.

"Je ne veux pas prendre le temps de la Chambre aujourd'hui, dit-il, je reviendrai sur le sujet, mais je crois qu'il est de mon devoir de faire quelques remarques immédiatement.

"Je dois féliciter tout d'abord l'honorable trésorier provincial du ton de son discours, qui est bien différent de celui du premier ministre lors de ses assemblées de l'été dernier. Je constate avec plaisir qu'il ne nous a pas fait un exposé budgétaire rempli de chiffres aussi fantaisistes que romanesques."

L'hon. M. LeBlanc a parlé de l'augmentation considérable des dépenses et il a condamné en termes énergiques l'attitude du "gouvernement qui a l'audace, a-t-il dit, de venir prétendre qu'il a rempli toutes ses promesses."

Il a attaqué l'honorable premier ministre et il a attaqué spécialement les discours de ce dernier dans des assemblées politiques, notamment à Chateauguay, à St Eustache, etc.

Il s'est écrié d'une voix terrible: "Le premier ministre a falsifié les chiffres qu'il a donnés au public dans ces assemblées, il a sciemment trompé les électeurs."

Plusieurs députés ont protesté en criant: "A l'ordre."

"Si M. Gouin a dit la vérité dans ces occasions, les comptes publics sont faux," rétorqua M. LeBlanc.

L'hon. premier ministre s'est levé et l'incident a tout de suite pris un intérêt considérable.

"Les comptes publics sont exacts, répondit le premier ministre. L'honorable député peut se servir d'expressions grossières, ça ne changera rien à la question."

L'orateur rappela immédiatement l'hon. M. LeBlanc à l'ordre, et il appuya cette décision en disant que l'honorable député de Laval n'avait pas le droit de se servir de termes aussi peu parlementaires et de faire allusion à des discours dont la Chambre n'était pas saisie."

M. LeBlanc continua ses remarques en disant que l'hon. premier ministre n'avait pas respecté les électeurs de la province en parlant comme il l'avait fait, et, dit-il: "Je suis convaincu qu'il n'oserait pas manquer de respect envers ses collègues au point de répéter ce qu'il a dit dans toutes ces assemblées.

"Le premier-ministre a dit que le gouvernement n'avait pas taxé...."

L'orateur a rappelé de nouveau M. LeBlanc à l'ordre, mais ce dernier continua:

"C'est mon devoir, monsieur, de signaler à mes collègues ce que le premier-ministre a déclaré en dehors de cette chambre et je le fais dans des termes aussi modérés que possibles. (Rires.) Les chiffres qu'il a mis devant le public, je le répète, ne sont pas véridiques."

L'orateur a rappelé une troisième fois M. LeBlanc à l'ordre, mais il a continué toujours en déclarant que les hommes publics doivent dire la vérité, puis il est revenu à la question de l'augmentation des dépenses. Il a comparé les chiffres des administrations libérale et conservatrice et il a affirmé que l'augmentation des dépenses se chiffrait à un demi-million. "La cause en est à la mauvaise distribution des deniers publics, distribution injuste et contre l'intérêt public."

M. LeBlanc a terminé en disant qu'il aurait l'occasion de revenir sur le sujet. Il s'est excusé du peu de forme de ses remarques, mais il en a attribué la cause au peu de temps qu'a l'opposition pour préparer la critique sincère que le peuple attend d'elle, puis, il a fait motion pour l'ajournement du débat.

L'hon. M. Gouin a dit quelques mots en réponse. Voici un résumé de ses remarques:

L'honorable député a commencé son discours par des gros mots, il a terminé par des excuses.

"J'ai entendu depuis dix années que je siège dans ce parlement plusieurs critiques de l'exposé budgétaire, mais c'est la première fois que j'entends un discours de la sorte.

"L'hon. député de Laval, ne pouvant probablement pas répondre au trésorier provincial, a jugé à propos d'insulter le premier-ministre de cette Chambre, je lui répondrai bien brièvement.

"Dans tous mes discours, l'été dernier, j'ai dit la vérité aussi complète, aussi entière que possible. Elle était peut-être cruelle pour le député de Laval, mais elle n'en était pas moins absolument exacte.

"Il a fait allusion aux administrations conservatrices. J'ai dit que de 1892 à 1897, le gouvernement conservateur n'avait pas eu autre chose à offrir aux électeurs que des déficits, et lorsque j'ai affirmé la chose, ça n'était pas mon imagination qui parlait.

"En tout cas, monsieur, je crois que le premier ministre à agi en honnête homme, qu'il a agi de bonne foi et qu'il a fait son devoir, et j'ai confiance que l'électorat de cette province saura lui en donner un témoignage à l'occasion."

Les dernières paroles du premier-ministre ont été couvertes par les applaudissements de la Chambre.

M. LeBlanc a lu un discours de M. Atwater, ancien trésorier provincial, dans lequel on parle d'un surplus d'au delà de $200,000.

M. Gouin lui a répondu que ce n'était pas là un surplus, que le trésorier n'avait plus le même mode de comptabilité.

Le débat a été ajourné, puis après un petit peu de besogne routinière la Chambre s'est ajournée à ce après-midi, à trois heures.

Québec, 19. — Les estimés ont été déposés sur la table. En voici un résumé:

Résumé des dépenses probables de la province de Québec pour l'année fiscale qui se terminera le 30 juin 1909, ainsi que les dépenses comparées pour l'année fiscale 1907-1908.

SERVICE	1908-1909. A être voté	Déjà voté	Total	1907-1908 Crédit total	Comparé avec les crédits de 1907-1908. Augm.	Dimin.
Dette publique	12,256.11	1,204,688.20	1,216,944.31	1,315,822.16	6,974.74	105,852.59
Législation	139,068.80	87,465.00	226,533.80	219,805.10	6,728.80	
Gouvernement civil	80,900.00	256,565.00	337,465.00	318,477.50	18,987.50	
Administration de la justice, etc.	444,875.00	234,025.12	678,900.12	663,062.46	17,493.91	1,656.25
Instruction publique, etc.	513,360.00	130,000.00	643,360.00	566,960.00	76,400.00	
Asiles d'aliénés	120,000.00	8,325.00	428,325.00	418,325.00	10,000.00	
Ecoles de réforme et d'industrie	65,000.00		65,000.00	60,000.00	5,000.0	
Santé	22,500.00		22,500.00	14,500.00	8,000.00	
MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DU TRAVAIL.						
Travaux publics:						
Ordinaire	141,001.76					
Extraordinaire	98,000.00					
Travail	15,600.60					
	254,601.76		254,601.76	194,123.28	108,307.00	47,828.52
Agriculture	226,150.00	51,000.00	277,150.00	227,950.00	52,200.00	3,000.00
Terres et forêts	218,300.00	3,000.00	221,300.00	221,500.00	6,300.00	6,500.00
Colonisation, mines et pêcheries:						
Colonisation	189,750.00					
Mines et pêcheries	58,000.00					
	247,750.00		247,750.00	211,750.00	49,000.00	13,000.00
Charités	50,646.25		50,646.25	46,473.25	3,873.00	
Charges sur le revenu	141,000.00	1,500.00	142,500.00	130,500.00	12,000.00	
Services divers	99,461.64	62,200.00	161,661.64	102,882.33	70,411.64	11,642.33
	2,935,269.66	2,038,762.32	4,974,037.98	4,712,141.08	451,376.59	189,479.69
Chemins de fer	750.00	36,575.00	37,325.00	37,325.00		
	2,936,019.66	2,075,343.32	5,011,362.98	4,749,466.08	451,376.59	189,479.69

COLONIAL HOUSE
SQUARE PHILLIPS
Exposition des Modes
Deuxième Consignation de Chapeaux venant de PARIS
ETALEE SAMEDI
Henry Morgan & Co. Ltd,
MONTREAL.

Jas. A. Ogilvy & Sons.
Vêtements de Garconnets

Toute l'habileté acquise par le tailleur expert est incorporée dans nos Complets de garçonnets. On en a la preuve dans l'excellence de l'ajustement, dans l'air d'élégance qui donne l'apparence virile à un garçonnet, dans la forme des épaules et du collet, en un mot, ils comportent tous les points qui distinguent les bons vêtements.

Complets Norfolk pour garçonnets, culottes unies, depuis $2.99.
Avec Pantalons bloomer, depuis $4.50.
Complets à 3 articles, en Serge marine, parement double, pour garçonnets, depuis $6.25.
Complets Buster Brown, depuis $3.50.
Complets en Homespun, style Norfolk, depuis $4.50.
Complets à 3 articles, parement simple ou double, depuis $6.75.
Pardessus de printemps pour garçonnets, en Drap Covert pure laine, depuis $6.75.
Culottes en Velours à côtes, pour garçonnets, depuis $1.10.
Culottes désassorties pour garçonnets, de 69c à $1.50.
Complets d'adolescents, avec Pantalons, depuis $8.75.
Pardessus de Printemps pour adolescents, depuis $7.75.
PREMIER ETAGE.
Rues STE CATHERINE et de LA MONTAGNE

LES MARIAGES MAL ASSORTIS

Mme ANNA GOULD, ANCIENNE COMTESSE DE CASTELLANE, DEBARQUANT A NEW YORK, DIT QU'ELLE EN A ASSEZ.

New York, 20 — Madame Anna Gould, la femme divorcé du comte Boni de Castellane, est arrivé aujourd'hui d'Europe à bord de "l'Adriatic". En mettant le pied sur la terre d'Amérique, elle s'est hâtée de donner le démenti aux rumeurs qui ont associé son nom à celui du prince Hélie de Sagan, le cousin du comte Boni, à qui on a prêté l'intention de vouloir l'épouser après s'être fait son champion depuis son procès en divorce. "J'en ai assez, a déclaré Madame Gould, du mariage et ne suis engagée à personne."

AME NOSTALGIQUE

Madame Gould est accompagnée de ses trois fils, dont les tribunaux français lui ont confié la garde. Elle a été rencontrée au débarcadère par Mademoiselle Helen Gould, Madame George Gould et Madame Tyler Morse. "Je suis venue ici, dit-elle, dans le seul but de rendre la visite que ma soeur Helen m'a faite à Paris il y a un an. J'ai souvent désiré revoir mon pays depuis mon mariage, mais le comte Boni s'y est toujours opposé. Je compte passer ici deux mois. Je suis plus heureuse que je ne saurais le dire d'être de nouveau en Amérique. Bien que ce soit ma première visite depuis cinq ans et que j'habite en Europe, mon coeur est encore ici et y sera toujours."

LA FORMATION DES COMMISSIONS

L'avis donné par l'échevin Giroux qu'il proposerait, dans trente jours, de reconsidérer le vote donné sur la formation des commissions permanentes arrive à maturité lundi prochain et il est probable que le représentant du quartier Saint-Jacques fera sa motion à la séance de ce jour.

Il est hors de doute qu'il se fait en ce moment un travail ardu et pour et contre le succès de la motion. Quelle sera l'issue de la bataille? il est impossible de le dire aujourd'hui.

RECEPTION PONTIFICALE

Une dépêche datée de Rome, annonce que le Pape a reçu les membres du Sacré-Collège, venus du Vatican offrir à Sa Sainteté, avec leurs voeux de fête, leurs bons souhaits, à l'occasion de la solennité de saint Joseph, patron de Pie X.

SINGULIER RAPPROCHEMENT

M. JAURES, CHEF DES SOCIALISTES FRANCAIS, APPELLE A LUI LES CATHOLIQUES, QU'IL TAXE DE SILENCIEUX MECONTENTS.

Paris, 20 — La haine de M. Jaurès contre le cabinet Clémenceau s'exaspère. Le chef socialiste vient de faire, à Bordeaux, une conférence sur "la politique sociale et les réformes", au cours de laquelle il a vivement critiqué la politique du ministère et l'attitude de M. Clemenceau vis-à-vis des socialistes et des radicaux.

Conduit à exposer de ce fait les conceptions socialistes au point de vue militaire et religieux, M. Jaurès a déclaré que les catholiques, obligés de se réfugier dans un silence profond qui n'est pas toujours un silence d'adhésion, pourraient trouver avec les socialistes le moyen de réaliser le mouvement moderniste.

M. Jaurès a ensuite abordé la question du Maroc et continué le procès de la politique appliquée par le gouvernement.

L'HONORABLE M. BRODEUR

L'honorable ministre de la marine et des pêcheries est retourné à Ottawa.

Gants pour le Printemps

Notre commerce énorme de gants facilite nos achats et nous permet de donner des valeurs exceptionnelles. Comme par exemple notre gant garanti "Strathcona" à. $1

Nous avons aussi des gants longueur au coude, faits spécialement pour nous avec des peaux de choix. Ce sont sans contredit les meilleures valeurs offertes à Montréal.

Gants en chevreau glacé de qualité supérieure, faits avec des peaux de choix, poignets mousquetaire, longueur 12 boutons. Tan, brun, doré et noir. La meilleure valeur à Montréal. Notre prix spécial, la paire. $2

W. H. Scroggie Limited

Dessus d'oreillers et dessus de bureaux en appliqué à prix considérablement réduit.

Dessus d'oreillers en appliqué, grandeur 30 x 30, avec bord dentelé, travail découpé et dessin de point de chaînette au centre, d'autres avec bord ourlé piqué, nombreux dessins au choix. Régulier 59 et 69 cents, pour 42½c

Dessus de bureau en appliqué, grandeur 18 x 54, assortis aux dessus d'oreillers. Régulier 59c et 69c, pour 42½c

Dessus d'oreillers en appliqué, grandeur 30 x 30, jolis dessins de feuille et bord dentelé, avec dessus de bureau assorti, constituant un magnifique set. Régulier 89c, pour 69c

CORSETS P. D.

NOUVEAUX MODELES FRANCAIS. — Les robes ajustées sur les corsets P. D., possèdent l'élégance distinctive que les femmes désirent. Ce nouveau modèle est fait pour produire les longs effets gracieux qui sont une partie essentielle des nouveaux styles du printemps.

Corsets P. D., nouveaux modèles français en grosse batiste blanche, devant droit, buste haut, hanches longues, jarretelles en élastique fort à même. Points 18 à 27. Prix. $1.50

Sans les jarretelles, $1.00 et $1.35.

Corsets en batiste et coutil blanc et gris, devant droit, hauteur moyenne, longs sur les hanches, jarretelles à même en avant et aux côtés, points 18 à 30. Samedi. 75c

Corsets en coutil blanc et gris, buste bas, taille courte, points 18 à 24. Samedi. . . 49c

Gravures nouvelles

Arrivages récents à notre rayon des arts, au 3ième étage.

Un nombre de peintures à l'huile, superbes sujets, convenablement encadrées avec gros cadres dorés. Marquées pour être vendues à $12.50 et $15.

PASSE-PARTOUT. Nous avons ajouté beaucoup à notre stock de motifs et images passe-partout, et nous pouvons assurer, sans crainte, que c'est l'assortiment le plus varié et le plus magnifique de la ville. Au nombre des sujets religieux se trouvent: Carbones du "Christ et les Docteurs," "Christ in Zethsemane," "Christ, bon pasteur," "Sistine Madonna," par Hoffman, Parkhurst, Sichel et autres. 15 à 59c.

Passe-Partout, cadre de photographie, pouvant en contenir une ou deux, à 10c, 20c et 35c.

Our Spring Opening

VETEMENTS D'HOMMES ET DE GARÇONNETS, EN VENTE SAMEDI, 21 MARS

Bien que ce rayon de notre magasin affairé n'ait pas été tout à fait négligé dans notre annonce d'ouverture, il y a une semaine, l'espace que nous avions à notre disposition n'était pas assez considérable pour nous permettre de donner une juste idée des occasions que vous pourriez y trouver.

Comme le samedi est demi-congé pour la plupart de ceux que la chose intéresse, vous pouvez venir sans inconvénients.

Venez, demain, voir notre étalage, que vous ayez l'intention ou non d'acheter. Vous serez émerveillé du magnifique choix de nos modèles originaux. Il y en a pour tous les goûts: les plus nouvelles couleurs, les styles les plus jolis et les plus élégants. Ils sont tous vendus à des prix spéciaux.

COMPLETS D'HOMMES. Tous les tissus et les couleurs.	$8.50 à $30.00
PARDESSUS DE PRINTEMPS. Revers en soie jusqu'au bord.	$12.00 à $18.00
PARDESSUS COURTS. En drap couverte, tan et olive.	$9.00 à $15.00
CHAPEAUX D'HOMMES, mous et forme Derby.	$1.00 à $3.00
COMPLETS NORFOLK POUR GARCONNETS.	$2.50 à $10.00
COMPLETS Buster Brown, russe et matelot, pour garçonnets.	$3.50 à $10.00
CASQUETTES en mélange de tweed ou en serge bleue, pour garçonnets.	25c à $1.25

Articles pour hommes—Rez-de-chaussée

Nouveaux articles de cou du printemps; nouveaux dessins et nouvelles couleurs. 50c

Sous-vêtements à côtes pour hommes, camisoles ou caleçons, de la fameuse marque Watson, finis de boutons d'écaille, revers beige; col français, grandeurs de 34 à 42. Régulier $1.25; vendredi, le vêtement. 78c

Sous-vêtements de fantaisie pour hommes, grandeurs désassorties, garantis irrétrécissables, importés, pure laine. Prix régulier, le vêtement, $2.25, pour. 89c

Chemises de flanelle marine, forte et durable, de $1.25, pour hommes. 71c

Rubans de velours

Rubans de velours de toutes largeurs, depuis le plus étroit — baby — jusqu'au large ruban pour chapeaux, de toutes les diverses nuances de bleu, marine, tan, brun, ainsi que noir et tous les nouveaux tons pour chapeaux. Prix spéciaux. Ruban Taffetas, 4 pouces de large, très fort, de toutes nuances, y compris noir, blanc et crème; 4 pouces de large. . . 15c

Peignes de fantaisie, $1.25 pour 25c.

Peignes échantillon, en écaille et en ambre, avec pierre et monture en acier, extrêmement jolis, nombreux dessins. Valeurs jusqu'à $1.25, pour. 25c

Peignes de 35c pour 10c

100 douzaines de peignes de chignon très résistants, superbement montés, avec dorure de dix différents dessins. Valeurs 35c à 50c. Samedi. 10c

Encore des Bonbons nouveaux

Les bonbons purs sont hygiéniques et comme le corps humain requiert une certaine quantité de sucre, pourquoi ne pas le prendre sous une forme agréable au goût. Tous nos bonbons sont aussi purs que délicieux. Ils sont importés spécialement. Caramelta, un délicieux bonbon à la noix de coco. Régulier 35c la livre, pour 29c

Véritable bonbon turc. Régulier 25 cents la livre, pour 15c

Cerises pâte aux amandes. Régulier 50 cents la livre, pour 43c

EPARGNEZ SUR LES BRODERIES

UNE LIGNE TRÈS SPECIALE DE BRODERIE A CACHE-CORSET, POUR ECOULER, 18 pouces de large, dessins variés au choix. Régulier 25c. Spécial, samedi, la verge. 19c

DENTELLES ET INSERTIONS TORCHON ET VALENCIENNES FRANCAISES ET ANGLAISES d'une valeur exceptionnelle, 5c la verge, ou, la douzaine. . . 55c

Les nouveaux Articles de Cou et Ceintures

Notre rayon des articles de cou et ceintures est au complet et on ne peut plus intéressant. Chaque nouveauté de goût de cette saison y est représentée.

Parmi les dernières additions qui auront probablement beaucoup de vogue, se trouvent des collets en toile rayée de toutes les couleurs, avec boucles assorties.

Assortiment considérable d'empiècement en dentelle Valenciennes et guipure et tulle.

Nos nouvelles ceintures en chevreau et en élastique sont très jolies. Prix, depuis. . . . 25c

Un charmant assortiment de mouchoirs kimono de couleurs, divers chics dessins, pour faire des blouses, tabliers, bonnets ou ouvrages de fantaisie. Chacun, 12½c, ou 2 pour. 25c

Magnifiques Chapeaux de Printemps

Nos chapeaux ont, maintes et maintes fois, été déclarés splendides, et cela a bon droit, car jamais collection aussi remarquable n'a été exposée en vente, collection comprenant des modèles qui reflètent la dernière vogue parisienne, ainsi que plusieurs adaptations habiles et créations originales de nos modistes, en des tons harmonieux de couleur. En un mot, notre salon des modes a été converti en un véritable berceau de beauté.

Visitez-le aussi souvent que vous le voudrez et vous y trouverez des choses nouvelles qui ne manqueront pas de vous intéresser.

Nouvelles Couvertures de Plancher à Prix Spéciaux.

NOUVEAUX TAPIS BRUXELLES

Magnifiques nouveaux tapis Bruxelles avec bordures assorties, une splendide variété de dessins . . . . . La verge 89c

NOUVEAUX TAPIS TAPESTRY

Tapis tapestry les plus choisis de la ville, magnifiques marchandises avec bordures assorties. La verge. 68c

NOUVEAUX TAPIS VELOURS WILTON

Les nouveaux tapis velours Wilton sont les plus magnifique qu'on a jamais exposés. Prix de 98c à $1.35 la verge.

NOUVEAUX LINOLEUMS

Nous exposons la plus belle variété de nouveaux linoleums, superbes dessins de Perse, effets de natte, plancher en chêne et parquet en chêne royal. Spécial, samedi, la verge 47c

BAS - ECHANTILLONS, bien au-dessous de la Valeur

1,500 paires de BAS DE CACHEMIRE POUR FEMMES ET ENFANTS, échantillons de fabricants anglais. Nous les avons reçus au commencement de la semaine à une fraction de leur véritable valeur. Venez donc demain et soyez assuré d'avoir les meilleures occasions jamais offertes à Montréal en fait de bas.

Bas en cachemire tout noir, pure laine, de qualité supérieure, jambes bien en forme, semelles doubles, cheville renforcée, bonne pesanteur du printemps pour dames. Valeur régulière jusqu'à 65 cents. Prix spécial, samedi, 3 paires pour. $1

Bas en cachemire noir pure laine, à côtes, de qualité supérieure, jambe bien en forme; semelles, talons et bouts doubles, pour dames. Il y en a dans le lot à côtes 1-1 et 2-1. Valeur régulière jusqu'à 75c. Prix spécial samedi, 3 paires pour. $1

Bas en cachemire noir à côtes, pure laine, de très bonne qualité, bien en forme, semelles, talons et bouts doubles, doublure invisible de genou, à côtes de 1-1 et 2-1, pointures 6½ à 8½, pour garçonnets et fillettes. Valeur régulière jusqu'à 60c. Samedi, 3 paires pour. $1

Protégez votre Figure contre les Vents de Mars

Il y a dans les vents de mars quelque chose de désastreux pour les peaux délicates et qui cause des ravages dans la chevelure. Le moyen le plus simple et le plus sûr d'éviter les désastres causés par les vents de mars est de porter un voile. Choisissez vos voiles chez Scroggie et vous serez certaine d'avoir les plus populaires et les meilleur marché qu'il y ait à Montréal.

Samedi, il y aura une exposition de nouveaux tissus à voile de printemps; le stock comprend tout ce qu'il y a de plus nouveau en noir, blanc, marine, gris, brun, pie, vert, bleu et pourpre, etc., en mailles unies et de fantaisie, avec pois de chenille petits, moyens et gros, très rapprochés ou éloignés, tulle Bruxelles, chiffon, crêpe de Chine, dentelle et tulle à voile. Tulles chiffon et Bruxelles pour deuil, tous à prix réduit. Aussi un stock très complet de voiles prêts à mettre, en dentelle chiffon et crêpe de Chine, 1¼ et 3 verges de long. De 50c à $4.00.

Etalage Spécial de Manteaux de Fillettes pour le Printemps

Nous étalerons, demain, un assortiment très complet de manteaux de fillettes pour le printemps, tous importés cette saison, effets complètement nouveaux. Les styles pour fillettes de 6 à 16 ans ont, cette saison, atteint un degré de perfection difficile à surpasser. Les contours gracieux, les couleurs exquises et les jolies garnitures, forment un tout qu'envierait une personne plus âgée.

Il y a, par exemple, de longs manteaux à parements doubles, en serge blanche, en cachemire et en sicilien, avec larges collets brodés de soie et deux rangs de boutons d'écaille.

Manteaux en drap box, nouvelles nuances de feu, fauve et bleu, avec collets incrustés de drap blanc, velours panne ou tresse persane. Ceux pour fillettes plus grosses, ont des épaules effets Gibson, des manteaux en serge et en drap militaire, de couleurs unies, en tweeds mélangés de fantaisie, en homespun gris, en serge une et rayée, des manteaux en drap et en soie codée, couleurs: marine, rouge, fauve, feu, bleu Copenhague, vert et noir, modèles longs et courts. Prix, $2.50 à $10.00.

Offres Spéciales de Menus Articles pour Samedi

Supports de bas avec ceinture et coussinet, jarretelles en élastique de fantaisie, boutons recouverts de caoutchouc. Régulier 25c. Spécial, 15 cents chacun ou . . . . . 25c 2 pour . . . . . .

Bourrure de cheveux conservant sa forme, très jolie grande ondulation, nouvelle forme inclinée. Régulier 15 cents . . . . . 12½c Notre prix . . . . . .

Ondulateurs Marcel, magnifiquement finis, avec 5 branches, plaqués en nickel. Régulier 25c. Pour 19c

Cordes de coussin très bien mercerisées, plus de 3 verges de long, gland aux deux bouts, 42 combinaisons . . . . . Spécial 17c

Soie poil de chameau, de très bonne qualité pour modistes. Toutes les couleurs. Spécial, chacun, 2½c ou, la douzaine . . . 25c

Offres Spéciales du Samedi

VIANDES CUITES

Jambon cuit en tranches, La livre	28c
Langue cuite en tranches, la livre	28c
Langues marinées . . . . La livre	20c

FROMAGES IMPORTES

Camembert (le Gaulois)	33c
Prince Ripe Roquefort	35c
Marmezau pour macaroni	35c

BISCUITS DE FANTAISIE

2 paquets de Five o'clock tea pour	25c
1 gros paquet de biscuits aux huîtres de Shrewsbury.	10c
10 caisses de grosses oranges sucrées mexicaines . . . . . Chacune.	2c

M. D. M. FINNIE DEVRA PARLER

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 20 — M. D. M. Finnie, gérant local de la banque d'Ottawa, a été interrogé hier matin, par le comité des comptes publics au sujet de l'achat de terrains boisés effectué par la "Imperial Pulp Co." Les efforts des membres de l'opposition ont tendu à découvrir si les chèques payés par la banque étaient parmi ceux qui accompagnaient les offres.

M. Edmund Bristol, qui conduisait l'interrogatoire pour l'opposition, chercha à obtenir de M. Finnie la production des grands livres, mais M. Clark, président, déclara que cette façon de procéder était contraire à la loi sur les banques; la commission par 23 voix sur 16, se rangea à cet avis.

M. Finnie déclara que M. Burrows avait déposé dans sa banque assez d'argent pour couvrir deux chèques au crédit du sous-ministre de l'intérieur. L'un de ceux-ci s'élevait à la somme de $17,575 et l'autre à $14,000; ces chèques étaient reconnus comme appartenant au gérant et demeurèrent en sa possession. M. Finnie certifia que M. Burrows avait fait des affaires avec la banque et non avec la "Imperial Pulp Co."

M. Bristol demanda de nouveau que les grands livres fussent fournis à la commission, mais le président s'y opposa.

La loi sur les banques empêchant le compte de M. Burrows d'être produit, le Dr Reid (Grenville) demanda le vote sur cette question qui fut repoussée par 23 voix contre 16. Répondant à une question de M. MacDonald, M. Finnie déclare qu'il avait expédié tous les chèques appartenant au directeur qui se trouvaient en possession de la banque. Après quelques observations de MM. Turriff et MacLean la commission ajourna sa séance.

IMMIGRANTS NON DESIRABLES

Le rapide du Pacifique Canadien a emporté, hier soir, vers St Jean, N. B., trente-huit personnes, déportées comme immigrants non désirables. Ce sont quatre Anglais, leurs femmes et trente enfants, ces derniers appartenant tous aux quatre couples. Ces immigrants venaient de Chatham, Ont. Bien que les hommes fussent en bonne santé ils refusaient de travailler pour gagner leur vie et celle de leurs familles. Les autorités de Chatham, fatiguées de les supporter, se sont adressées au bureau d'immigration à Ottawa, qui a pris les moyens nécessaires pour la déportation de ces immigrants qui sont dirigés sur Londres.

AU COLLEGE DE MONTREAL

Pour célébrer la Saint-Patrice, les externes du collège de Montréal ont donné une séance récréative devant les petits pensionnaires. Ils ont joué la comédie "Salsifis". Elle fut admirablement bien rendue.

Ont interprété les rôles: M. Paul Lefebvre: "Maurice"; M. Phil. Longtin: le "brigadier"; M. Massé: "Salsifis". Notons encore MM. Caron, Filion, Walter, Grondin et Lacoste.

Le chant fut superbe et la musique délicieuse.

Après l'interprétation, M. Fournet, P.S.S., se leva et félicita très spirituellement les jeunes acteurs, qui venaient de remporter un si beau succès. A son tour M. Regaudie, P.S.S., préfet des petits pensionnaires, remercia cordialement les petits acteurs et particulièrement M. Carrée, P.S.S., préfet des externes, qui avait eu la gracieuse idée de faire passer aux pensionnaires, un délicieux après-midi.

Vin St Michel

Guérit infailliblement les cas les plus désespérés

TONIQUE PARFAIT
STIMULANT ENERGIQUE
RECONSTITUANT HORS LIGNE

D'ANEMIE
DE FAIBLESSE
DE DEBILITE
DE DYSPEPSIE
DE PALEUR

enfin toutes les maladies causées par l'appauvrissement du sang. Il réchauffe l'estomac, régularise l'appétit, active la digestion et tonifie tout le système.

Sous les effets bienfaisants de ce liquide merveilleux, la pâleur livide fait place au teint rosé et les forces reviennent comme par enchantement.

HAUTEMENT RECOMMANDE PAR TOUS LES MEDECINS.

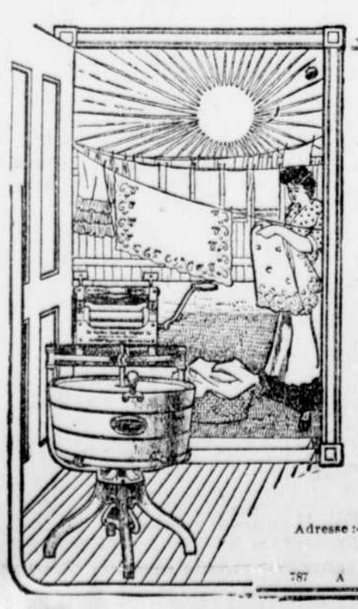

A 8 HEURES DU MATIN

Votre lavage sera fini. Songez-y! — et vous n'éprouverez pas la moindre fatigue, mais vous serez tout disposée à vous asseoir et à prendre un bon déjeuner. C'est ce qui arrivera si vous faites votre lavage avec une

MACHINE "1900 GRAVITY",

Elle ne lavera pas seulement une pleine cuvette de linge en six minutes et mieux qu'on pourrait le faire à la main ou à l'aide de machines qui fonctionnent sur le principe des planches à laver, mais elle épargnera plusieurs fois son coût en ménageant votre santé, vos forces, votre temps et votre argent en faisant durer votre linge plus longtemps.

Quand on vous parle d'une bonne chose, pourquoi ne pas la voir et l'essayer? Cela ne vous coûtera rien si vous profitez de notre

OFFRE EXTRAORDINAIRE D'ESSAI GRATUIT.

Nous sommes les seuls sur le continent qui ne faisons que des machines à laver et qui envoyons une machine

GRATIS, A L'ESSAI, PENDANT UN MOIS,

à tout intéressé responsable, sans aucun paiement d'avance ou dépôt que ce soit.

Nous l'envoyons gratis partout et payons nous-mêmes tous les frais de transport. Vous vous en servez pour laver pendant un mois, comme si elle vous appartenait. Alors si elle ne fait pas tout ce que nous prétendons, vous nous la renvoyez à nos frais. Peut-il y avoir une offre plus raisonnable?

Ecrivez aujourd'hui et demandez notre magnifique brochurette avec illustrations demi-ton montrant les méthodes de lavage dans les divers pays du monde et notre propre machine en couleurs naturelles, envoyée gratis sur demande.

Voyez cette étiquette sur la cuve. Aucune n'est véritable sans cela.

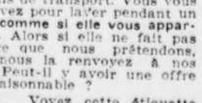

Adresse:— **The 1900 WASHER CO.**
664 rue Ste Catherine Ouest, - Montréal, Qué.

787 A *Bureau Principal et Fabrique: Toronto, Canada*

M. DOOLEY EST MORT

(Par dépêche spéciale à la PRESSE)

Ottawa, 20 — M. Verville, député de Maisonneuve, a reçu ce matin, de Chicago, un message télégraphique lui annonçant la mort de M. Theo. Dooley, secrétaire-général de l'Union Internationale des Plombiers.

LA SAINT-JEAN-BAPTISTE

L'Association Saint-Jean-Baptiste, section de la Ville Saint-Louis, aura une importante assemblée, dimanche après la grand'messe. Il sera question de la prochaine célébration de la fête de la Saint-Jean-Baptiste. Tous les membres y sont invités.

RHUMES -- PRUDENCE!

Jamais, au grand jamais, ne laissez vos poumons s'empoisonner. Si vous toussez ne fut-ce qu'à cause d'un simple rhume, vous devez soigner, calmer, adoucir les bronches irritées. Ne tentez pas de les calmer avec des anesthésiques. Il est étrange de voir comment se produisent certains événements. Depuis vingt ans et plus, le Dr Shoop a toujours mis le public en garde contre les sirops et ordonnances contenant de l'Opium, du Chloroforme ou autres poisons du même genre. Et maintenant, — un peu tard, peut-être — le Congrès dit: "Mettez-la sur l'étiquette si vos remèdes contre la toux contiennent des poisons". Bien, très bien, dorénavant et pour cette simple raison, les mères et tout le monde devraient exiger le Remède du Dr Shoop — pas plus que dans la bouteille, car, autrement, la loi veut qu'il soit indiqué sur l'étiquette. Et, non seulement ce remède est sans danger, mais, au dire de ceux qui l'ont employé, c'est un remède vraiment remarquable. Donc, ne courez aucun risque, surtout s'il s'agit de vos enfants. Exigez le Remède du Dr Shoop. Comparez soigneusement l'étiquette du Dr Shoop avec les autres et remarquez la différence. Il n'existe là aucune marque de poison. Vous serez donc toujours en sûreté si vous demandez

Le Remède du Dr Shoop contre la Toux
Chez tous les pharmaciens. A yw

THOMAS LIGGET & CO.
642-644 rue Ste Catherine Ouest.

Encore 100 tapis cousus, artistement faits, riches bordures, à moitié prix. 116—2

L'Ouverture des Modes du Printemps 1908 aura lieu demain et les jours suivants, à la

MAISON VALLIERES

Rue Sainte - Catherine Est, Coin Montcalm.

LE COMMERCE DU DOMINION

LE CHIFFRE DU COMMERCE, POUR LES ONZE MOIS, S'ELEVE A $589,735,974,—UNE AUGMENTATION DE $30,000,000.

Ottawa, 20 — Les rapports du commerce du Dominion pour le mois de février et pour les onze premiers mois de l'année fiscale finissant le 31 prochain, ont été publiés hier. La présente dépression financière se reflète dans une diminution continuelle des importations depuis décembre dernier. Les exportations cependant montrent une augmentation assez considérable.

Pour le mois dernier, les importations se sont montées à $21,604,733, une diminution de $3,803,333 sur le mois de février 1907.

Les exportations de produits indigènes se sont chiffrées à $14,636,818, une augmentation de $2,015,961. Les exportations de produits étrangers se sont montées à $832,477, contre $1,075,294 pour le mois correspondant de l'année 1907.

Pour les onze mois de la présente année fiscale, le chiffre total du commerce est de $789,755,974, une augmentation de $30,156,704. Le total des importations est de $328,321,453, soit un gain de $24,798,784 et celui des exportations de $261,434,527, une augmentation de $5,357,920.

Les exportations des produits miniers ont augmenté d'environ $2,400,000; des produits agricoles, de $14,700,000 et des produits manufacturiers, de $1,835,000. Une diminution de $160,000,000 s'est fait sentir dans les exportations des pêcheries. Il en a été de même pour $1,700,000 pour les produits forestiers, et le commerce d'exportation des animaux et de leurs produits a également diminué de $12,150,000.

A L'INSTITUT MILITAIRE

Ce soir, à l'institut Militaire, No 7 Square Beaver Hall, le lieutenant-colonel Oscar Pelletier, chef d'état-major, donnera une conférence sur: "Les opérations militaires devant Québec en 1759".

Tous les membres sont priés d'y assister.

UN CONTRAT DU G. T. P.

Winnipeg, 20 — M. Frank W. Morse, vice-président du Grand Tronc Pacifique, a signé, hier, un contrat pour les premiers cent milles de construction à l'est de Prince-Rupert. Le montant s'élève à environ six millions de dollars.

ECHOS MONDAINS

On annonce pour le mois d'avril le mariage de M. J. W. Marchand, de Beauharnois, à Mlle D. Mallette, de Montréal.

× × ×

M. et Madame Léo Bertrand, de la rue des Erables, sont de retour ce matin d'un voyage de deux mois en Floride.

× × ×

M. Camille Désy, de Saint-Barthélemy, comté de Berthier, frère de MM. les docteurs Louis Désy, de Montréal et Victor Désy, d'East Templeton, était de passage à Montréal avec sa femme, en route pour Plantagenet, Ont.

Il profitera de son séjour dans l'est de l'Ontario pour aller voir son frère d'East Templeton.

× × ×

Samedi dernier, le 14 courant, les parents et amis de M. Wilfrid Hervieux, professeur de piano à l'école Polytechnique, se réunissaient à la demeure de son père à l'occasion du vingtième anniversaire de sa naissance. De jolis et nombreux cadeaux lui furent offerts.

Il y eut chant et musique, et M. W. Hervieux sut plaire aux invités par les morceaux variés qu'il a très bien rendus.

On remarquait parmi les personnes présentes: MM. A. Martin, professeur de piano; B. Poirier, professeur de piano au collège de Montréal; A. Létourneau, professeur de piano; Mlle F. A. Daniel, institutrice; Mlles C. Boisvert, professeur de piano; B. Boisvert, I. Hébert, B. Daniel, M. et Madame A. Martin, M. et Mme A. Godin, ténor; V. Boisvert, M. et Mme Wm Daniel, M. et Mme E. Hervieux, M. et Mme R. Hervieux, M. et Mme Z. Hervieux, M. et Mme A. Paquin, M. et Mme A. Demers, M. et Mme W. Pageau, M. et Mme W. Hébert, Mlles R. Hébert, B. et A. Thibault, M. et Mme A. Vaillancourt, M. et Mme P. Hervieux.

Tous se séparèrent enchantés de leur veillée.

× × ×

M. et Mme Arthur Larivière (née Rosa Foucreault) sont de retour de leur voyage de noces et recevront à leur demeure, 236 Church St, Ville St Paul.

Vous êtes-vous jamais demandé

Pourquoi vous vous sentez insolent, mélancolique et fatigué?

Nous allons vous le dire et vous guérir

Vous n'avez qu'à demander le remède, vous l'aurez.

La dyspepsie, en paralysant le rouage mécanique de votre santé, obstrue la voie qui devrait vous conduire au succès, à la fortune et à l'influence. Votre travail devient pénible, votre énergie s'use, votre persévérance chancelle.

Dans ce siècle de surmenage, où l'énergie est essentielle au succès, où le fort réussit et le faible tombe, vous vous devez à vous-même, à votre famille et à vos amis, de bien garder la santé que Dieu vous a donnée avec la vie.

Pourquoi ne pas faire un bon commencement? Pour un 50 cts que vous coûtera une boîte de Tablettes de Stuart contre la Dyspepsie, retrouvez les jours de la vie, du travail et de l'effort.

Les Tablettes de Stuart contre la Dyspepsie contiennent les mêmes éléments dont jouissait votre estomac en santé: pepsine, diastase, "golden seal", et autres. Grâces à l'action de ces ferments digestifs, les substances nutritives étant dissoutes, passent dans les vaisseaux sanguins et lymphatiques pour se répandre dans la circulation générale.

Privez votre estomac de leur service, et votre suc gastrique devient faible, vous ne pouvez pas profiter de ces aliments, vous éprouvez du malaise à l'estomac, après le repas, vous devenez mélancolique, indolent et de mauvaise humeur.

Remédiez à ce mauvais état de santé en prenant les Tablettes de Stuart contre la Dyspepsie, elles secourent la nature en guérissant ces malaises. Vous en avez besoin pour améliorer la condition active de votre corps et de votre esprit: clef du succès, voie qui mène à la fortune, à la renommée.

A vendre, 50 cts, chez tous les pharmaciens. Quand vous en aurez fait usage une fois, vous ne voudrez plus vous en passer, nous en sommes certains. Sur réception de vos nom et adresse nous vous enverrons gratuitement un paquet échantillon par la poste. Adressez F. A. Stuart Co., 150 Stuart Bldg., Marshall, Mich.

Tablettes de Stuart contre la Dyspepsie, chez tous les pharmaciens.

L'HOSPICE AUCLAIR

Les orphelins de cette maison ont donné hier soir une intéressante soirée, dans la salle du Collège des Frères.—Monseigneur l'auxiliaire présidait.

Devant un nombreux auditoire, les orphelins de l'Hospice Auclair ont donné une belle soirée récréative, hier soir, dans la salle du collège.

Monseigneur l'auxiliaire était venu apporter sa bienveillante parole, ses précieux encouragements aux "chers petits" du curé Auclair. Sa Grandeur présidait, entourée de M. le curé Auclair, de M. l'abbé E. Auclair, de l'archevêché ; de M. l'abbé Rosconi et des vicaires de la paroisse Saint-Jean-Baptiste. La salle était comble. Les généreux chrétiens du quartier sont toujours heureux de répondre à l'appel de leur vaillant pasteur, lorsqu'il s'agit de faire la charité. A leur tête étaient les échevins Proulx et Leclaire, le notaire Terreault, etc.

Quand on fait la charité en s'amusant, c'est encore plus agréable. C'est ce qui a eu lieu hier soir.

Les petits orphelins de la maison ont intéressé les auditeurs au plus haut point. Ils ont joué la petite pièce : l'Orpheline. C'est dire si ces chers enfants étaient dans leur rôle. C'est bien le cas de le répéter, ces Sœurs, comme ça sait toujours bien faire les choses.

Ces petits enfants ont été superbes. Ils ont chanté d'une manière exquise. Ils ont fait des exercices physiques, — les petites filles et les petits garçons, — d'une manière ravissante, sous la direction de M. Latourelle.

M. Lebel a bien voulu répondre à l'invitation de M. le curé, et a délicieusement chanté "O Canada" !

Après la séance, M. le curé Auclair s'est levé. Il a remercié ses paroissiens d'être venus en si grand nombre encourager l'Hospice Auclair. Il a parlé des commencements de l'oeuvre, disant que lorsqu'il avait fondé cette maison, il n'avait pas songé qu'un jour comme ce soir, il aurait la consolation de voir ces chers petits si joyeux, si contents, si bien élevés, sous le toit hospitalier des bonnes Soeurs de la Providence.

M. Auclair a dit toute sa joie, toute sa consolation de voir ses paroissiens s'unir à lui, pour encourager cette oeuvre si belle de l'Hospice des enfants et des vieillards.

Monseigneur l'auxiliaire se leva à son tour, et donna des paroles d'encouragement, des conseils paternels, rappelant qu'il comprenait mieux que tout le monde la position des chers enfants orphelins, l'ayant été lui-même tout jeune. Sa Grandeur présida au tirage d'un dix piastre en or, et fut heureuse de proclamer le gagnant, M. Arteau, de la rue Drolet.

C'est pleins d'amitié pour les orphelins de l'Hospice Auclair, pleins d'admiration pour les religieuses, que les assistants se sont retirés après la soirée, se promettant tous de les aider, dans une large mesure.

Alors, les "petits orphelins" du curé Auclair vivront !

PLUSIEURS LUI DOIVENT LA VIE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Farnham, 20. — N'eut été la présence d'esprit de M. le Dr J. F. Slack, nous aurions eu à enregistrer une terrible catastrophe, la semaine dernière et plusieurs familles seraient aujourd'hui dans le deuil. Vendredi dernier au sortir d'une cérémonie religieuse en l'église anglicane, sise à l'extrémité du pont, une cinquantaine de femmes et de fillettes stationnaient sur le trottoir et dans la rue lorsque deux chevaux pris de peur, arrivèrent à fond de train. Glacées de terreur, les malheureuses ne purent faire un pas. Le danger était imminent, Le docteur Slack sans songer à sa vie menacée s'élança au-devant des animaux affolés et d'un coup de canne appliqué sur la tête de l'un d'eux, leurs fit changer de direction.

DES AGAPES FRATERNELLES

Depuis quelque temps, M. l'inspecteur W. J. Patterson, de la Compagnie d'assurance "Union", afin d'activer l'ouvrage des employés, avait promis une récompense à celui des six surintendants dont les employés rapportaient le plus gros volume d'ouvrage. Le prix, cette fois, a été gagné par M. le surintendant E. Gélinas.

Fidèle à sa promesse, M. l'inspecteur Patterson, entretenait à un petit dîner tout intime, à l'hôtel Queen's, M. Gélinas et ses assistants: MM. L. Adler, Geo. E. Lozière, A. Girard et J. H. Beaulieu.

Le menu était excellent, et la soirée a été des plus agréables.

Avant de se séparer on a passé à l'unanimité, un vote de remerciements au promoteur de cette réunion amicale.

EXPOSITION DU PRINTEMPS

Voici le moment de l'année où chacun songe le plus aux choses nécessaires à la toilette. N'avons-nous pas tous le souci du bien-être et de l'élégance? Cela dénote d'ailleurs l'ordre et le bon goût. Se bien chausser est le point important. Nous n'arrivons pas à ce résultat sans quelques difficultés. D'abord il faut que le pied soit à l'aise dans une chaussure confortable et chic. Ce serait donc très intéressant pour tous de voir la magnifique exposition de chaussures qui se fait actuellement chez Monsieur A. Lecompte fils, rue Ste Catherine Est, coin Sanguinet. Vous y verrez les formes de bottines et de souliers les plus nouvelles, le printemps et l'été 1908, pour dames et messieurs. Vous y trouverez de véritables petits chefs-d'oeuvre de cordonnerie. Toutes ces marchandises sont des échantillons de manufactures canadiennes et les prix varient jusqu'à vingt-cinq piastres. Nous pouvons nous féliciter d'avoir atteint la plus grande perfection, en ce qui concerne ces marchandises, sur le marché universel. Il faut savoir qu'aujourd'hui nous exportons dans plusieurs pays les chaussures canadiennes, qui ont la réputation, bien méritée, d'être solides, élégantes et meilleur marché qu'ailleurs. Nous ne serons donc plus obligés de demander de l'importation, possédant chez nous, meilleur, plus beau et à plus bas prix.

LES AMENDEMENTS A LA CHARTE

IL EST PROBABLE QUE LA LEGISLATURE LES VOTERA SANS EN ALTERER LE TEXTE. — LE BILL DU DR LACOMBE.

La délégation civique comprenant les échevins L. A. Lapointe, Lavallée, Larivière et Clearihue, est de retour à Montréal, depuis hier.

Nos délégués croient que le bill de la cité de Montréal passera sans altération de texte. Le bill que présente le Dr Lacombe, nous a déclaré l'échevin Larivière, devra subir quelques changements et il paraît probable que le député de Sainte-Marie fera lui-même ce changement de date du premier juin au premier septembre, pour les déménagements.

Parlant du bill qui réclame un bureau de contrôle municipal pour Montréal, nos délégués affirment que ce bill n'aura pas tout le succès désiré, mais aura pour résultat d'aider à la formation d'une commission dite "Des travaux publics et permanents" qui sera sous la tutelle du conseil exclusivement.

Par contre, la rumeur qui vient de Québec, veut que Montréal soit doté d'un bureau de contrôle, tel que demandé par le bill privé.

La législature doit s'occuper sous peu de ce bill.

ECHOS DES CLOCHES

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Joliette, 20. — Les fêtes de Joliette, dont la "Presse" a donné les détails hier, se continueront jusqu'à dimanche.

La cérémonie de la bénédiction des cloches commencée à 10 heures et demie a.m., hier, s'est terminée vers deux heures l'après-midi. Elle fut suivie d'un banquet à l'évêché où plus de 350 convives prirent part. Il y eut ensuite réception. Tous les parrains et les marraines allèrent saluer Monseigneur le délégué apostolique.

Après cette réception Son Excellence et Monseigneur l'évêque allèrent visiter la maison provinciale des soeurs des Saints Coeurs de Jésus et Marie, et le monastère du Précieux-Sang.

Ce matin, Monseigneur Sbaretti dit la messe au séminaire. Une adresse lui a été présentée par les élèves et un grand dîner a eu lieu au séminaire, ce midi.

Cet après-midi il y a eu réception et ce soir, il y aura souper au couvent de la Congrégation Notre-Dame.

Demain matin, Mgr Sbaretti dira la messe à la maison provinciale des soeurs de la Providence. Il y aura également réception et dîner au couvent. Dans l'après-midi Son Excellence visitera l'académie de Saint-Viateur et le Jardin de l'Enfance St Joseph, où il y aura aussi réception et souper.

Dimanche prochain, il y aura messe pontificale chantée par Son Excellence à la cathédrale. Après les vêpres pontificales dans l'après-midi, le délégué papal visitera le noviciat des clercs de Saint-Viateur, où il prendra le souper.

Par ces visites à nos Institutions religieuses, dont quelques-unes sont de date récente, le représentant du pape constatera les immenses progrès et la bonne administration de ces maisons, depuis l'établissement du nouveau siège épiscopal de Joliette, oeuvre à laquelle Mgr Archambeault attache une grande importance. Sa Grandeur tient beaucoup à ce que le progrès de ces Institutions augmente chaque année. Monseigneur le délégué apostolique quitera Joliette lundi matin pour Montréal.

CONTRE L'ALCOOL

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 20. — L'assemblée annuelle de la Ligue Anti-Alcoolique de Québec a eu lieu, mercredi soir, à l'Hôtel de Ville. Environ soixante membres y assistaient, entre autres, sir Frs. Langelier, les juges Routhier et Lemieux, les hons. MM. Flynn, L. P. Pelletier et Chapais; M. l'abbé Roy, R. P. Couet, dominicain; Dr Jobin, M. P. P., C. J. Magnan, Cyr, Tessier, Théo. Béland, Dr Morin, P. J. Côté, Alp. Pouliot, P. B. Dumoulin, A. Bolduc, Dr Dorion, Dr McKay, Alf. Dumas, Achille Dussault, Chs Montminy, J. P. Garneau.

L'hon. juge en chef Langelier, qui présidait, a donné lecture du rapport annuel du secrétaire. C'est un document qui contient une masse d'informations au sujet de l'oeuvre accomplie par la Ligue durant l'année dernière.

Le président a ensuite fait part à l'assemblée du résultat de l'entrevue qu'une délégation de la Ligue a eu ces jours derniers avec quelques membres du gouvernement de Québec.

Il a expliqué que le but de la Ligue n'est pas d'imposer la prohibition au peuple, mais d'empêcher autant que possible l'usage des liqueurs alcooliques.

M. Dumoulin, le trésorier, a ensuite présenté son rapport, qui démontre que $182 ont été souscrits en faveur de la Ligue, durant l'année, par plusieurs membres, et qu'il y a encore en banque, une balance au crédit de la Ligue.

Les deux rapports ont été adoptés.

On procéda ensuite à l'élection des officiers.

Sur proposition de l'hon. M. Flynn, appuyé par l'hon. M. Chapais, tous les anciens officiers ont été réélus.

Ce sont:

Sir Frs Langelier, président.

L'hon. J. Sharples et le Dr Brochu, vice-présidents.

M. P. B. Dumoulin, trésorier.

M. Edmond Rousseau, secrétaire-correspondant.

Dr Paquin, secrétaire-archiviste.

Tous les membres du comité exécutif ont été aussi réélus. Les noms des hons juges Routhier et Lemieux, et de M. Cyr, Tessier, ont été ajoutés à ce comité.

M. C. J. Magnan a été élu assistant-secrétaire-correspondant.

UN DESASTRE EVITE

Stupéfiante découverte dans la gare de Toronto.

L'on ignore généralement dans les bureaux de chemins de fer ou bien l'on n'en veut rien dire, que la grande gare Union de Toronto a failli sauter cette semaine et plus de 50 personnes y auraient perdu la vie. Des ordres avaient été donnés pour le nettoyage de l'entrepôt aux bagages, situé au-dessous de la grande salle d'attente. Les ordures logées dans un tonneau d'ordinaire servent à alimenter le feu des fournaises. Parmi les débris il y avait un long tube blanc.

L'Italien qui devait jeter les saletés dans la fournaise aime à visiter les chiffons dont quelques-uns peuvent servir. Il découvrit le tube et l'examina. Il s'aperçut vite que c'était de la dynamite.

Il expliqua sa découverte aux autorités et l'on juge facilement de leur frayeur.

L'Italien fut vivement félicité et on le gratifia d'un éloquent: "Merci!"

SHOE BOSTON STORES

Vente de Balayage

Les prix de samedi feront faire un écoulement complet et vous feriez bien de venir de bonne heure car tous nos lots ne resteront pas longtemps. Vous avez là l'occasion de choisir dans notre propre stock et dans celui de W. H. Stewart, que nous offrons à des bas prix extraordinaires afin de faire de l'espace.

PRIX POUR SAMEDI:

Chaussures Napoléon pour Dames
En veau tan de Russie, en cuir verni et en veau bronze, valant $5.00.
SAMEDI $2.67

Lot No 3. Bottines de Dames
198 prs, dans ce lot, faites par les fabricants américains les mieux connus, jolis styles, formes nouvelles, à lacets, à boutons et blucher, tous les cuirs et points. Valant $6.00 pour $3.47

Bottines de Dames
140 paires de bottines de dames en chevreau noir et en cuir verni. Valant $3.00. Tous les points.
SAMEDI $1.97

Bottines de Fillettes
200 paires de bottines fines en chevreau vici, en veau et en cuir verni. Tous les points. Valant $2.50 et $3.00, pour. $1.67

Bottines de Garçonnets
198 paires de bottines de garçonnets, pour l'école et la toilette, en cuir verni et en veau box. Valant $3.00, pour, samedi. $1.77

CLAQUES
860 paires — lots mélangés — de claques pour dames, demoiselles et enfants. Pas tous les points. . 19c
Claques de 60c pour dames. Tous les points. Samedi. . . . 33c
Claques croquet de 75c, pour dames. Samedi. 47c

Oxfords de Dames
Lot No 2—
296 paires dans ce lot. C'est sans contredit la meilleure occasion de cette vente. Valant $4.50 et $5. Tous les cuirs et points—Plusieurs nouveaux échanlillons du printemps dans ce lot et c'est absolument le temps où l'on en a besoin.
$2.97

BOTTINES DE DAMES
200 paires de bottines en cuir verni, à lacets et à boutons. Tous les points. Valant $4.50.
SAMEDI $2.47

Pantoufles de Soirée pour Dames
En cuir verni et en chevreau vici, une, deux ou trois lanières. Aussi escarpins en canevas de différentes couleurs. Joli choix. Valant $3.00 et $4.00, pour. $1.87

OXFORDS DE DAMES
Oxfords en cuir verni et en chevreau vici, avec bouts en cuir verni. Tous les points. Valant $3.00 ou plus. Samedi. $1.87

BOTTINES D'ENFANTS
79 paires, valant $1.25. Lots désassortis. Points 4 à 8. Samedi. 67c
90 paires, valant $1.65. Points 8 à 10. Tant qu'il y en aura, samedi. 87c
104 paires, valant $2.00. Points 11 à 2, pour fillettes. Samedi. 97c

Chaussures de Toilette pour dames
Lot No 1
346 paires dans ce lot de belles chaussures de toilette pour dames. Styles à lacets, à boutons et blucher, en cuir verni, en chevreau vici et en veau de Russie tan. Grande variété au choix. Valant $5.00. Vous pourrez les avoir samedi pour $3.27

PANTOUFLES POUR ENFANTS
En chevreau blanc, tan, en cuir verni et en chevreau vici. Valant $1.50. Points 3 à 5, pour. 83c
Sandales — ankle ties — pour enfants, en cuir verni blanc, et en chevreau tan. Valant $2.00. Points 5 à 8. . . . . $1.17
Oxfords de fillettes en chevreau noir avec bout verni. Valant $1.50. Tous les points. 97c

Angle Sainte-Catherine Ouest et Mansfield.

BOSTON SHOE STORES

Ancien magasin de W. H. STEWART, 517 Sainte-Catherine Ouest, maintenant la propriété du Boston Shoe Store.

COLONIAL HOUSE SQUARE PHILLIPS

Rayon des Vêtements Confectionnés
ELEGANTS ET PRETS A METTRE
Complets et Pardessus de Printemps des Styles les plus Nouveaux et Couleurs les plus à la Mode

COMPLETS POUR HOMMES. Couleurs et modèles nouveaux. . . . . de $13.50 à $25.00
COMPLETS POUR JEUNES GENS. Couleurs et modèles nouveaux. . . . . de $10.00 à $20.00
PARDESSUS DE PRINTEMPS, en tweed de fantaisie ou en molleton. . . . . de $15.00 à $28.00
IMPERMEABLES DE CRAVENETTE. . . . . de $12.00 à $25.00
GILETS DE FANTAISIE, lavables, variété exclusive. . . . . de $1.25 à $4.50
COMPLETS POUR GARCONNETS, couleurs et styles nouveaux. . . . . de $7.50 à $15.00
PARDESSUS POUR GARCONNETS, en drap Covert et tweed de fantaisie . . . . . de $7.50 à $10.50

COMPLETS RUSSES "BUSTER BROWN" ET MATELOTS POUR ENFANTS
Blouses pour garçonnets et reefers de fantaisie pour enfants.
Entrée, Avenue Union.

RAYON DES CHAUSSURES POUR HOMMES
BOTTINES, BRONZE, Blucher, bouts larges. . . . . $3.50 moins 20 pour cent.
BOTTINES EN VEAU BOX, bouts largeur moyenne. . . . . $5.50 moins 20 pour cent.
SOULIERS VERNIS, bouts larges, tige en chevreau. . . . . $6.00 moins 20 pour cent.
BOTTINES VERNIES, bouts étroits, tige en chevreau. . . . . $5.50 moins 20 pour cent.
Bottines, bronze et veau box, pour garçonnets, grandeurs. 1, 2, 3. . . . . $3.50 et $4.00 moins 20 pour cent.
Annexe du Rez-de-chaussée.

Attention Spéciale Donnée aux Commandes par la Malle.

HENRY MORGAN & CO., Limited, MONTREAL

NOUVEAUX STYLES DE PRINTEMPS

EN FAIT DE CHAPEAUX, CRAVATES, GANTS ET CHEMISES POUR HOMMES.

Nous avons tout notre assortiment de printemps.

Superbes dessins, valeurs exceptionnelles.

Voyez particulièrement — Nos chapeaux en pur feutre fourrure "Best in America", dans les plus nouvelles couleurs de brun et noir, à $2.00 chacun.

Cette qualité ne peut être égalée à ce prix. Tous sont de formes nouvelles, chics et élégantes, en feutre dur et souple.

Aussi splendide valeur en chapeaux en feutre dur et souple pour hommes, à $1.00, $1.25 et $1.50

Chapeaux de très belle qualité à $2.50 et $3.00, provenant directement des meilleurs fabricants anglais.

GANTS DE PRINTEMPS — Dent's et autres principales marques, en chevreau, peau de chien, Suède et mocha, depuis $1.00, $1.25 et $1.50

TRES GRAND ASSORTIMENT DE CHOIX DE CRAVATES — Tous les nouveaux dessins en de riches tissus de soie. Nous n'avons jamais eu pareil choix de cravates. Les prix sont comme toujours : des plus modérés, étant donnée la qualité : seulement 25c, 35c et . . . . . 50c chacune

NOUVELLES CHEMISES DE COULEUR — Nous vous invitons à venir voir ces marchandises. Magnifiques dessins nouveaux, splendide confection et très bonne valeur. Qualité pour qualité, nos chemises l'emportent. Rien qu'à les voir, on désire les avoir, et nos prix sont si modiques qu'ils se trouvent à la portée de tous.

Chemises molles repassées, de couleur, pour hommes, à 65c, $1.00, $1.25 et $1.50

Chemises de couleur à plastron empesé, pour hommes, à 75c, $1.00, $1.25 et $1.50

Plusieurs dessins spéciaux, à plis ou à devants unis, nouvelles couleurs, etc. Les meilleurs tissus et la meilleure confection.

Allan Angle des rues Craig et Bleury, et 401 rue Ste Catherine Ouest.

LA PLUS GRANDE

Vente de Déménagement

Jamais vue à Montréal

Commencera Samedi, le 21 Courant.

Aux deux Magasins de :: :: **The Princess** 627 rue Ste Catherine Est et 286 Boulevard St Laurent.

ET DURERA 10 JOURS,
Le dernier jour le 31 Mars.
CAR IL FAUT LAISSER LES MAGASINS LE 1er AVRIL.

GRANDES OFFRANDES DANS TOUS LES RAYONS

Très chics costumes échantillons, toutes couleurs et grandeurs. Valant de $16.50 à $25. . . . . Pour cette vente $10

300 nouvelles jupes, en toutes les nouvelles nuances et modes. Réduit de 30 à 40 pour cent pour cette vente.

Un lot d'échantillons de blouses blanches et couleurs. Prix variant de 75 cents à $2.00. Pour samedi seulement 25c

Un joli assortiment de nouveaux manteaux de printemps, tous faits pour cette saison. Prix réguliers de $8.00 à $12. . . . . Pour cette vente $6.50

Costumes pour fillettes, de nouveau gris mélangé. Prix régulier de $18.50 . . . . . Pour cette vente $12.89

96 jupes pour dames et fillettes. Prix réguliers de $3.00 à $5.50. Pour samedi seulement $1.98

Voyez nos costumes tailleur de $30.00 et $35.00, réduits pour cette vente à..... $22.50

286 Boulevard St Laurent. **The Princess** 627 rue Ste Catherine Est.

THOMAS LIGGET & CO.
642-644 rue Ste Catherine Ouest.
Linoleum, couvertures de plancher en marqueté et liège, tous à sacrifice. 116—2

L'Ouverture des Modes du Printemps 1908 aura lieu demain et les jours suivants, à la

MAISON VALLIERES

Rue Sainte - Catherine Est, Coin Montcalm

THE MALE ATTIRE CO.

PARDESSUS de PRINTEMPS

Le soleil chauffe davantage de jour en jour et fait songer à la nécessité d'un pardessus plus léger.

Le pardessus en cheviote grise ou noire toujours populaire, avec revers ordinaire ou en soie, sera encore porté, ce printemps.

Allez dans l'un de nos magasins et essayez un de ces pardessus, vous verrez comme vous l'aimerez. Nous les avons dans les styles Chesterfield populaires ou à dos box lâche.

Nous savons que le prix vous sourira.

CHAQUE VETEMENT AJUSTE.

"MALE ATTIRE"

475 RUE SAINTE-CATHERINE EST,
336 RUE SAINTE-CATHERINE OUEST,
Et ANGLE DES RUES CRAIG ET SAINT-PIERRE.

L'ASSOCIATION DES MANUFACTURIERS

Elle demandera au gouvernement la révocation de l'entente entre le Canada et les Etats-Unis au sujet de l'importation des matériaux pour la construction du tunnel sous la rivière Détroit.

Les représentants de l'exécutif de l'Association des Manufacturiers, recrutés dans les provinces de Québec et d'Ontario, se sont réunis au nombre d'une trentaine hier après-midi, au Board of Trade, sous la présidence de l'hon. M. J. D. Rolland.

Plusieurs questions fort intéressantes ont été discutées.

La première en importance fut celle de l'arrangement intervenu entre le Canada et les Etats-Unis au sujet de la fourniture des matériaux pour la construction du tunnel international en dessous de la rivière Détroit, entre Windsor du côté canadien et Détroit du côté américain. Il fut entendu que les matériaux seraient importés sans droits d'un côté ou de l'autre de la ligne frontière. L'interprétation de cette entente n'a pas été la même aux Etats-Unis et au Canada. Le gouvernement canadien a été plus large et a permis l'importation des matériaux, non seulement pour la partie du tunnel en construction sous la rivière, mais aussi pour les approches qui s'étendent sur une distance de trois milles sur territoire canadien. Le coût de ces approches est estimé à $3,000,000.

Jusqu'au premier mars il a été importé pour $1149,000 de ciment et d'acier, sans droits, du côté canadien, — et pas un sou de matériaux canadiens n'a été exporté du côté américain du tunnel. C'est que le gouvernement américain donne une toute autre interprétation à l'entente intervenue entre les deux pays et ne permet pas l'importation de matériaux canadiens pour les approches de leur côté. Les manufacturiers, estimant que cette interprétation est défavorable à nos intérêts, feront des représentations au gouvernement pour que cette entente soit révoquée afin de permettre à nos aciéries et manufactures de ciment de profiter au moins des travaux à faire du côté canadien.

L'Association des Manufacturiers demandera aussi le rappel d'un item du nouveau tarif qui avait imposé un droit sur le cuivre, à la demande de la Canada Brass Rolling Mills, qui prétendait pouvoir satisfaire aux besoins du commerce du pays si elle était protégée. Aujourd'hui cette compagnie serait sur le point de disparaître, ce qui enlèverait toute raison d'être au droit destiné à lui venir en aide.

LE PRINTEMPS EST ARRIVE

A 7 H. 33, CE SOIR, IL ENTRERA A MONTREAL DANS UN CORTEGE DE VENTS FROIDS, DE NEIGE ET DE GLACE.

Aujourd'hui, 20 mars, à 7 heures et 33 minutes du soir, heure de Montréal, le soleil entre dans le Bélier. Il y restera trente jours et onze heures, et passera ensuite dans le Taureau, où il séjournera trente jours et vingt-trois heures. Après un troisième stage de trente-un jours et huit heures dans les Gémeaux, il aura accompli un quart du cycle zodiacal.

Ce n'est pas l'histoire d'une villégiature imaginaire et fantastique que nous vous contons là. C'est l'advenue du Printemps. On ne le dirait certes pas quand un petit froid de 10 degrés vous pince aux joues, quand la terre est couverte d'un blanc manteau qui cache des choses innommables, mais c'est vrai, astronomiquement vrai.

Et cela vous montre qu'entre la théorie et la pratique, il y a une marge. Les savants auront beau vous dire demain: "C'est le printemps", essayez donc de les croire et vous verrez quel torticolis vous donnerez à votre imagination.

Il n'y a guère que les poètes qui chanteront un Printemps comme celui-là. Ils n'osent pas, c'est vrai, dythiramber Mars, mais Avril est un nom si doux! Mai jouit pendant longtemps d'une vogue à laquelle aucun versificateur ne résistait. La mode a passé, Avril est en faveur. "Sic transit gloria..."

C'est le printemps! Pendant que Madame s'extasie devant les modes nouvelles, devant ces bijoux de chapeaux, Monsieur songe qu'il faut payer son charbon. Le propriétaire a la joie d'augmenter ses loyers, le locataire a le bonheur de déménager. Les petits vieux pourront enfin se chauffer au soleil... plus tard. Les bébés pourront faire des parties folles sur le gravier des squares; défense d'aller sur la pelouse.

C'est le Printemps. Vive le Printemps!

L'Estomac était Partiellement Paralysé

La Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs reconstitue l'Organisme et restaure la Santé.

Les victimes de la dyspepsie nerveuse méritent la sympathie. Côtoyant le bord de l'épuisement nerveux, avec les nerfs de l'estomac paralysés et le travail de la digestion gêné, il faut apporter immédiatement un remède à cet état. Quand l'estomac devient irrégulier, tout l'organisme s'en ressent. La sensation de fatigue s'implante, l'ambition et l'énergie s'envolent et on se trouve sans vigueur et désespéré. Le traitement rationel de cet état consiste à nourrir le sang et les nerfs avec la Nourriture du Dr A. W. Chase pour les Nerfs. Dans de telles conditions elle nourrit le système nerveux affaibli, ramène la santé et la force et met une vitalité nouvelle dans le corps. Elle contient les principes vivifiants qui font que le sang peut s'appeler le "fluide vital". C'est une nourriture condensée qui, en nourrissant le sang, fait une chair neuve et ferme et des nerfs solides. M. Ferdinand Buteau, Berthier, Qué., témoigne sa reconnaissance comme suit: "Je ne saurais taire le grand bien que j'ai retiré de l'usage de la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs. Pendant plus d'un an j'ai souffert de dyspepsie nerveuse sans pouvoir être soulagé, malgré l'essai de nombreux remèdes. Mes médecins me disaient que j'avais l'estomac paralysé. J'ai pris en tout quinze boîtes de la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs et le bien que j'en ai retiré est quelque chose de remarquable. A en juger par la façon dont il a reconstitué mon organisme, je crois que les bénéfices seront durables."

La Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs est aussi un laxatif aussi bien qu'un tonique en influence et tout en reconstituant l'organisme assure l'action régulière et hygiénique des organes digestifs, filtreurs et excréteurs.

Si vous voulez enrichir le sang, renforcer les nerfs et remplacer la faiblesse et la maladie par la santé et la vigueur, prenez la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs; 50 cents la boîte, 6 boîtes pour $2.50, chez tous les marchands, ou d'Edmanson, Bates and Co., Toronto.

Le portrait et la signature de A. W. Chase, M.D., sont sur chaque boîte. Ecrivez et demandez l'almanach calendrier 1908 du Dr Chase. 11 A

AVEUX D'UN INCENDIAIRE

KANROD LOW DECLARE ETRE L'AUTEUR DES DEUX INCENDIES QUI ONT DETRUIT LE VILLAGE FINCH, EN 1907, A LA SUITE D'UNE RETRAITE.

Cornwall, Ont., 20. — Hier après-midi, Philippe Kanrod Low, âgé d'environ vingt ans, fils de J. W. Low, marchand de "Finch Village," a fait des aveux complets à M. D. McNaughton, juge de Paix, et a confessé avoir mis le feu, lors de l'incendie qui faillit détruire tout le village Finch, le quatorze de mai 1907.

On se rappelle sans doute que le village de Finch, situé le long de la voie du Pacifique et du O. and N. Y., fut bien près d'être mis en cendres par deux incendies consécutifs. Le premier se déclara dans l'après-midi du 13 mai et le second fut découvert vers 11 heures, le 14 mai au soir.

Ce dernier feu détruisit le magasin de M. Low, et l'incendiaire reconnait avoir mis lui-même le feu, après avoir répandu du pétrole sur les planchers de l'édifice. En agissant ainsi, Low espérait voir le feu gagner les magasins d'un marchand rival et venir, par le fait, en aide à son père.

C'est à la suite d'exercices religieux que le jeune Low s'est décidé de tout dire, affirmant qu'il aimait mieux recevoir sa punition en ce monde qu'en l'autre.

Le juge de Paix McNaughton, après la confession de Kanrod Low, le condamna à subir son procès pour avoir allumé deux incendies par malveillance.

LE PROGRAMME DES FETES DE QUEBEC

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 20 — Voici le programme des futures fêtes du troisième centenaire de Québec, dans ses grandes lignes.

Les fêtes s'ouvriront lundi soir, le 20 juillet. Un corps de hérauts d'armes accompagnés de fanfares parcourra toute la ville pendant la soirée du 20 juillet, proclamant le troisième centenaire de la fondation de Québec, annonçant l'ouverture des fêtes et sonnant le couvre-feu.

Mais la grande journée des fêtes sera le jeudi, 23 juillet. Ce jour-là, le "Don de Dieu" portant Champlain arrivera à Québec, salué par les cloches de toutes les églises de la ville, la canonnade des vaisseaux de guerre dans le port et les canons de la citadelle.

Après le débarquement de Champlain, réunion officielle au pied du monument Champlain, où le Prince de Galles proclamerait officiellement l'ouverture des fêtes, proclamation qui rendrait un bel hommage au fondateur de Québec. Cette cérémonie serait suivie de la présentation d'une adresse au Prince de Galles par la ville, de l'envoi d'un message d'hommage au Roi Edouard par le maire de Québec et des messages de sympathie à Honfleur et à Brouages, la patrie de Champlain.

Ce jour-là auraient lieu aussi le grand défilé historique, l'illumination générale et les feux d'artifice.

Les spectacles historiques (Pageants) auront lieu deux ou trois fois durant les fêtes. Ils représenteront les principaux événements de notre histoire. Ces spectacles seront donnés sur les Plaines d'Abraham où l'on construira à cet effet une grande scène et d'immenses estrades pour le public.

A part cela il y aura aussi grande réception à l'Hôtel de Ville et grand bal au Palais Législatif.

L'artiste londonnien, M. Lascelles, qui doit avoir la direction des grandes parades historiques, est un jeune homme, âgé d'une trentaine d'années, et il a fait un cours complet à la grande université d'Oxford. Il est hautement renseigné sur l'histoire de notre pays et il n'a pas caché le grand enthousiasme qu'il ressent en voyant ces lieux sacrés qu'il connait depuis si longtemps par l'histoire.

Il ne tarit pas d'éloges au sujet du site admirable de notre ville et il a déclaré que "Québec est encore plus beau que je ne l'imaginais."

Le grand artiste londonnien apporte avec lui les dessins d'au delà de 600 costumes anglais et d'autant de costumes français, parmi lesquels il fera son choix pour les représentations. Ces représentations historiques, a dit M. Lascelles, ne feront voir aucune scène de carnage ou de bataille, on ne verra que des scènes de paix et d'enseignement de concorde.

Tous les Tramways conduisent chez

J. H. BlumenthalSons LIMITED.

The Round Corner Corner Craig & Bleury Sts

LES PLUS GRANDS DRAPIERS DE MONTREAL

CHICS VETEMENTS

De Jeunes Gens pour le commencement du Printemps

Nos vêtements de printemps, cette saison, ont été améliorés sous tous rapports. Progrès constant et marche en avant, c'est le mot d'ordre, ici. C'est ce qui est nécessaire pour maintenir le degré de supériorité qui, nous insistons sur ce point, caractérise nos vêtements.

Ils ont tous le style et l'élégance qu'on reconnait aux tailleurs américains. Ils sont en beaux draps de vigogne, en noir ou gris, doublés en soie jusqu'à la bordure. Faits à la main par des spécialistes dans notre propre atelier de coupe.

Pardessus de printemps, noirs et gris $10
Pardessus de printemps doublés en soie Murray $12
Pardessus de printemps, revers en soie $15
Pardessus de printemps, de très belle qualité, doublés en soie $18
La meilleure qualité, style supérieur, $20 à $22

"LES BONS VETEMENTS ONT CREE NOTRE SUCCES"

CASH RECEIPT

ADAM & EPHREM LAMY

1765 Notre-Dame Ouest. 481 Notre-Dame Ouest.

CASH RECEIPT

Ouverture de Modes

Nous ferons Samedi le 21 mars et les jours suivant, notre ouverture de modes, comprenant les plus nouveaux chapeaux importés directement de Paris, Londres, New York, etc., etc

Bargains Bargains

Drap vénitien, toutes nuances, 54 pouces de large, $1.50, pour, la verge $1.24
Blousing, la verge 29c
200 "napkins" de 10c, pour 5c
2,000 verges de broderie, toutes largeurs 8c
Blouses en linon, valant $1.50, pour $1.25
Valant $1.25, pour 99c
Valant $1.10, pour 85c

Confections

Manteaux de printemps pour fillettes et dames. Spécial $3.49
Pantalons pour hommes, $1.50, pour 99c
Pantalons pour garçons, $1.00 et 75c, pour 49c
Habits tout faits pour garçons, $3.00, pour $2.49

EPICERIE

Offre spéciale pour samedi :
Beurre de crémerie, la livre 34c
Oeufs strictement frais, la douzaine 26c
Moutarde préparée de Campbell, la jarre 12½c
Prunes "Sterling", 3 livres pour 25c
Bee Corn Starch, 3 boîtes pour 25c
Blé-d'inde et pois, 3 boîtes pour 25c
Fèves au lard, 3 boîtes pour 10c
Oignons espagnols, 8 livres pour 25c
Café "Spécial", très délicieux, boîte 1 livre 25c

Vins et Liqueurs

Toujours en mains un assortiment complet de vins et liqueurs de toutes sortes.

CHAUSSURES

$1.25 — Voici l'offre du jour : Chaussures en dongola pour dames, $2.00, $1.75 ..... $1.25
Pour $1.25
Chaussures pour hommes, "Box Calf", $3.50 et $4.50 ..... $2.75
Pour $2.75

BOUCHERIE

Poissons frais tous les jours. Timbres en double.

FERBLANTERIE

2,000 A 5c
Boîtes à pain, 75c 49c
Pour 49c
Verrerie et granit, choix complet.

COURRIER DE SAINT-HYACINTHE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Saint-Hyacinthe, 20. — Madame Bouvier, épouse de Misaël Bouvier, employé de ferme au séminaire de cette ville, est décédée le 16 mars courant à Whitinville, chez son fils, M. le Dr J. P. Bouvier, ci-devant de Saint-Hyacinthe. La défunte était âgée d'environ 60 ans.

Son service et sa sépulture ont eu lieu mercredi matin, en la paroisse de La Présentation, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

—Les grandes réparations que S. G. Mgr Bernard a décidé de faire à la cathédrale, sont actuellement commencées. Les deux tours, ainsi que la façade et le porche vont disparaître complètement, pour faire place à quelque chose de moins lourd et plus élégant.

Il paraît qu'un très joli carillon sera installé dans le clocher neuf.

Des nefs latérales, on ne conservera que quelques pieds de mur. Le transept sera lui-même considérablement augmenté, ainsi que le choeur et l'abside.

C'est dire que les travaux terminés, nous aurons une église presque totalement neuve.

Ce temple sacré aura coûté environ deux cent mille piastres.

On espère que tous ces travaux seront terminés dans deux ans.

M. M. Perrault, architecte de Montréal, a la direction de ces travaux.

—Messieurs les Chevaliers de Colomb ont eu le plaisir d'entendre, hier soir, M. Ed. Fabre-Surveyer, avocat de Montréal, dans une jolie et fort intéressante conférence sur Garneau.

Les superbes salles du Grand Hôtel étaient absolument remplies.

—On voit avec plaisir qu'une somme de $20,500 a été mise dans les estimations budgétaires de l'année, pour inspection et creusage de la rivière Yamaska.

LES FETES DU TRICENTENAIRE

Le "Mail & Empire", de Toronto, disait, hier, probablement pour le député de Montmagny :

"L'on ne doit pas oublier que le tricentenaire de Champlain doit commémorer l'arrivée du grand explorateur à Québec et non le passage du pays de l'autorité française à l'autorité anglaise. C'est l'arrivée de Champlain que l'on doit fêter et non la lutte entre nos deux nations. Il y a quelque danger que la véritable signification de cette célébration ne soit pas comprise. Une telle erreur serait inexcusable."

On trouve beaucoup d'améliorations brevetées dans les nouveaux pianos Leach : droits améliorés. Voyez l'assortiment reçu par la Leach Piano Co. Ltd., 560 rue Sainte-Catherine Ouest, près Drummond. Prix depuis $375 payables $10 comptant et $7 par mois. 3 ans sans intérêt. Prix spéciaux au comptant ou pour paiement à brève échéance. Catalogues illustrées et correspondance en français. 20, 21

THOMAS LIGGET & CO.

642-644 rue Ste Catherine Ouest.

Rendent les temps durs faciles aux acheteurs à la vente d'écoulement.

116—2

Cessez-vous de boire si vous le pouviez ?

Orrine guérit l'habitude de boire, en faisant disparaître la passion de la boisson. Il est sûr et inoffensif, $1.00 la boîte, et l'argent est remis si le remède échoue. Faites venir le livre sur "L'Ivrognerie". Orrine est vendu et recommandé par Quenneville et Guérin, 700 rue Sainte-Catherine Est. A 4

LA LEGISLATURE PROVINCIALE

Québec, 20 — Un des articles du bill des assurances qui ont rencontré la plus vive opposition de la part des délégués, est celui qui pourvoit à ce que les directeurs des compagnies d'assurance soient personnellement responsables de toutes les pertes financières dues à l'infidélité de tout officier ayant la gérance des finances des compagnies.

Toutes les compagnies mutuelles représentées ont combattu cette clause, alléguant qu'aucun financier ne prêterait son nom à une compagnie où il serait responsable de la malhonnêteté des employés.

M. Paul Tourigny, député d'Arthabaska, qui est lui-même directeur d'assurance, a déclaré qu'il donnera sa démission dès qu'il se trouvera dans l'alternative d'assumer telle responsabilité.

Et après d'autres discussions de moindre importance, le comité spécial qui avait siégé à huis-clos sur le bill s'est ajournée à jeudi prochain.

CHANGEMENT AU CASINO

Le Casino changera de genre. Les attractions fournies par William Morris, de New York, n'ont pas eu l'heur de plaire au public et le contrat qui liait la direction du théâtre à l'impresario a été résilié. Jusqu'au 20 avril, lundi de Pâques, le Casino donnera des vues animées. A cette date, la nouvelle direction donnera des variétés à des prix de 10 cents, 20 cents et 30 cents. Les attractions seront fournies de New York par un des trusts de variétés et il y aura, à chaque séance, neuf actes, à part les vues animées.

Quand vous ressentez un malaise général, prenez la Salsepareille de Hood. (3)

Le "U. V. P."

Salamander Cognac

QU'EST-CE QUE LE BRANDY COGNAC ?

Le Brandy Cognac est le produit de la distillation de vins faits dans les deux départements de la Charente et Charente Inférieure, connus comme le "Pays du Cognac."

Seuls les vins faits dans les deux Charente et distillés sans mélange, peuvent donner la qualité si admirée et si estimée des consommateurs, et seule cette classe de vins mérite le nom de Brandy Cognac.

La belle et riche ville de Cognac, Charente, France, située au centre des fameuses régions vinicoles, a donné son nom à cet inimitable Brandy dont la renommée existe depuis plus d'un siècle.

SALAMANDER TRADE MARK BRANDY

	La outeille	La ca.sse
"U.V.P." "Special Reserve" Cognac	$1.00	$11.00
"U.V.P." "Special Reserve" Cognac, Flasks	.55	12.00
"U.V.P." "No 1" Cognac	1.25	13.00
"U.V.P." "Three Stars" (XXX) Cognac	1.50	16.50
"U.V.P." "Three Stars" (XXX) Cognac chopines	.85	18.00
"U.V.P." "V.S.O.P." Cognac	1.75	19.50
"U.V.P." 25 Years Old Cognac	2.25	25.50
"U.V.P." 40 Years Old Cognac	2.75	31.00
"U.V.P." 75 Years Old Cognac	5.00	55.00

Le "U.V.P." SALAMANDER COGNAC est à vendre dans les épiceries, restaurants et cafés suivants :

VILLE DE MONTREAL

EPICIERS.

Berthiaume, J. B. — 112 avenue du Parc, ville.
Coté, J. C. — 887 rue Sainte-Catherine Ouest.
Cusson, J. C. — 1865 rue Saint-Jacques.
Chartrand, N. — 340 rue des Seigneurs.
Deguire, Joseph. — Lachine, Qué.
Desrochers, J. O. — 472 rue Saint-Denis.
Desroches et Frères. — 1511 rue Sainte-Catherine Est.
Dupuis, Oride. — 240 rue Demontigny.
Gratton, O. — 224 rue Sainte-Catherine Ouest.
Girouard, S. — 1888 rue Sainte-Catherine Est.
Filion, P. — 1578 rue Sainte-Catherine Est.
Laurendeau, A. — 159 rue Saint-Paul.
Murphy Bros. — 831 rue Sainte-Catherine Ouest.
Moquin Frères. — 122 rue Saint-Denis.
Saint-Denis, E. M. — 104 rue Drolet.
Walsh, R. — 876 rue Dorchester Ouest.

RESTAURANTS ET CAFES

Hôtel Windsor.
Hôtel Place Viger.
Queen's Hôtel.
Freeman's. — 154 rue Saint-Jacques.
"The Terrapin." — 25 rue Notre-Dame Ouest.
"The Revere" Café. — 161 rue Bleury.
"Café Saint-Gabriel." — 40 rue Notre-Dame Ouest.
"The Grand Hotel," — 12 rue Saint-Jacques.

QUEBEC

Drolet, Arthur. — 714 Saint-Vallier.
Grenier, A. — 94 rue Saint-Jean.
Hossack, G. et C. — Square Basilique.
Headquarters Restaurant. — Rue Saint-Pierre.
Patry, Eudore. — 57 rue Saint-Jean.
Riverin, Chas. S. — 75 rue de la Couronne.
Turcotte, Elzéar. — 76 rue DesFossés.
Guy, J. P. — 172 rue Saint-Paul.

TROIS-RIVIERES

Brunelle, Louis, et Frère. — Epiciers.
Bellefeuille et Giroux. — Epiciers.
Morrissette, C. B. et Cie. — Epiciers.
Carignan, O. et Fils. — Epiciers.
Hôtel Dufresne.
Hôtel Frontenac.

BERTHIERVILLE.

Caisse, A. L. — Epicier.
Hôtel du Canada.

SOREL.

Chagnon, J. N. — Epicier.
Lemoine, P. C. — Epicier.
Balmoral Hotel.

SHERBROOKE

French et Rice. — 23 rue King.
Oliver, L. H. — Rues King et Washington.
Magog House.

VICTORIAVILLE

Guay, H. H. — Epicier.

SAINT-HYACINTHE

Raymond Frères. — Rue Cascade.
Hôtel Ottawa. — Square du Marché.

JOLIETTE

Soumis, J. J. — Epicier.
Barrette, C. — Epicier.
Magnan Frères. — Epiciers.
Hôtel Commercial.

SAINT-JEROME

Simard, Pierre. — Epicier.
Beaulieu, G. A. — Hôtel.

VALLEYFIELD

Masson et Gauthier. — Vins et liqueurs en gros.

SAINT-JEAN

Lord, Narcisse. — Vins et liqueurs en gros.
Goold, R. — Epiceries, etc.
Hôtel National.
Hôtel Saint-Jean.

SEULS AGENTS :

FRASER, VIGER & Co. Limited
ITALIAN WAREHOUSE
ETABLI EN 1856

EDIFICE FRASER
207, 209 et 211 Rue St Jacques
MONTREAL.

60

J. A. HURTEAU & CIE, LIMITEE

ANGLE DES RUES STE CATHERINE ET ST DENIS.

GRANDE VENTE DE MUSIQUE VOCALE ET INSTRUMENTALE POPULAIRE, SAMEDI, LA COPIE A 5c

MUSIQUE VOCALE

School Days.
Abide With Us.
Because I Love You.
Break The News To Mother.
Everyone Works But Father.
From Prison to Mother's Grave.
Good Bye Sweet Day.
Hello Central, Give Me Heaven.
Hearts and Flowers.
Hiawatha.
I'm Wearing My Heart Away For You.
Killarney.
Mamma's Boy.
My Old Kentucky Home.
Nazareth.

MUSIQUE INSTRUMENTALE

Anita Waltz.
Alseeta Waltz.
Brown's Jubilee Dance.
Butterfly Dance.
Beautiful Star of Heaven.
Clayton's Grand March.
Cosey Corner Waltz.
Dancing Waves Waltz.
Madeline Waltz.
Melody of Love.
Oriental Waltz.
Orvetta Waltz.
Olive Waltz.
Repasz Band March.
Viola Waltz.

Musique qui est publiée pour être vendue à 50c et 60c. Nous la vendrons, demain, la copie à 15c

MUSIQUE VOCALE

Love Me and The World Is Mine.
Dreaming.
Neath the Old Cherry Tree Sweet Marie.
Honey Boy.
I'm Afraid to Come Home in the Dark.
Keep on Smiling.
In the Land of the Buffalo.
Moonbeams and Dreams of You.
Every Little Bit Added to What You've Got.
Hello, Hello, it's a different Girl Again.
Won't You be My Honey.
You Can't Guess What he Wrote on my Slate.
Down in The Old Cherry Orchard.
Some Day When Dreams Come True.
Good Bye Sweetheart, Goodbye.

MUSIQUE INSTRUMENTALE

Paddy Whack, two step.
Musette, Intermezzo Parisienne.
Heather Bells, three step.
Amid The Roses, valse.
College Life, two step.
Dixie Blossom, two step.
Kiss of Spring, Valse.
Sugar Plum, Two Step.
Dream Girl, Valse.
Golden Locks, gavotte.
Dancing eyes, Three Step.
Metropolitan, Three Step.

OFFRE TRES SPECIALE — Une copie seulement à chaque client. Prix de l'éditeur, 50c. Notre prix 5c
SOAP BUBBLES, Rag Time.
ROSE OF CALIFORNIA, Valse.
EMERALD MARCH, pot-pourri composé d'airs irlandais.

MOON MOTHS, Caprice Schottische.
Ne manquez pas de vous procurer une copie du RAGGITY RAG, marche et two-step. Le plus célèbre de tous les rag-time. 15c
Chanson à grand succès: IN DEAR OLD SWEETHEART 15c
DAYS 15c

Le morceau de musique instrumentale le plus sensationnel depuis des années: THE MERRY WIDOW WALTZ, seulement 15c

L'Ouverture des Modes du Printemps 1908 aura lieu demain et les jours suivants, à la

MAISON VALLIERES

Rue Sainte-Catherine Est, Coin Montcalm

LE PAIN DE PURETE est "LE PAIN PURETE" de JAMES STRACHAN fait entièrement sans être touché par aucune main. Phone Est 71.

Tous les avis de Naissances, Mariages et Décès doivent être endossés du noms et adresses des personne qui les envoient.

NAISSANCES

WILSON—A Montréal, le 1er mars 1908, au No 8 Carré St Louis, l'épouse de M. Wilfrid Wilson, un fils.

LEBLANC — A Châteauguay Bassin, le 17 mars 1908, l'épouse de M. J. B. Leblanc, un fils, baptisé Cvila-Joseph-Elie roy. Parrain et marraine, M. Joseph-Avila Dupont et Mlle Victoria Leblanc.

DECES

COUTURIER—A Central Falls, R.I., le 18 mars 1908, à l'âge de 59 ans, 5 mois et 18 jours, Madame Narcisse Couturier, née Elodia Vigeant. Les funérailles auront lieu à Montréal samedi, le 21 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son neveu, M. Pierre Laverdière, No 266 rue Dorion, à 7.45 hrs, pour se rendre à l'église Ste Brigitte et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESORMEAUX — A Montréal, le 19 mars 1908, à l'âge de 56 ans et 8 mois, Cordélia Dudevoir, épouse de Thomas Desormeaux, peintre, autrefois de St Jérôme. Les funérailles auront lieu samedi, le 21 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, au No 3 rue Bertrand, à 8½ heures, pour se rendre à l'église Sainte-Brigide, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Elle était Dame de Sainte-Anne.

LAPIERRE — A Montréal, le 19 mars 1908, à l'âge de 25 ans et 6 mois, Louis Lapierre, fils de Louis Lapierre, entrepreneur. Les funérailles auront lieu samedi, le 21 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 161 rue Sainte-Elisabeth, à 7½ heures, pour se rendre à l'église Sainte-Elisabeth du Portugal, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEVEILLE — A Montréal, le 18 mars, 1908, à l'âge de 74 ans, 9 mois, Mme Sophronie Desroches, épouse de feu Joseph Léveillé. Les funérailles auront lieu samedi, le 21 du courant. Le convoi funèbre partira de l'Hospice Auclair, rue Rachel, à 8 heures 15, pour se rendre à l'église Saint-Jean-Baptiste et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.
116—2

ST MARS — A Longueuil, le 19 mars 1908, à l'âge de 81 ans et 3 mois, François St Mars, bourgeois et ancien conducteur du Grand Tronc. Les funérailles auront lieu lundi, le 23 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure du défunt, No 55 rue Saint-Thomas, à 7.45 a.m. pour se rendre à l'église de Longueuil, et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TWIGG — A Montréal, le 19 mars, 1908, à l'âge de 75 ans, Charles Twigg. Les funérailles auront lieu samedi, le 21 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 127 rue Selby, Westmount, à 7 heures ½, pour se rendre à l'église Saint-Antoine et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SERVICE ANNIVERSAIRE

LEFEBVRE — Lundi, le 23 du courant, à 8 heures, à l'église Sainte-Brigide, sera chanté un service anniversaire pour le repos de l'âme de Madame Benjamin Lefebvre. Parents et amis sont priés d'y assister. 117—2

Rien que du sel—et quel sel! Il vous sera impossible de trouver un sel aussi pur et dont la saveur soit aussi délicate que le SEL DE TABLE WINDSOR. 115 A

CITE DE MONTREAL

Emprunt de £1,000,000 sterling à 4 p. c. à 40 ans

Echéant le 1er Mai 1948 Payable en Or.

Des soumissions cachetées, adressées au Greffier de la Cité, seront reçues au bureau dudit Greffier de la Cité, à l'hôtel de ville, Montréal, jusqu'à trois heures de l'après-midi, vendredi, le 27me jour de mars courant, pour la totalité ou une partie de £1,000,000 sterling ou $5,000,000, monnaie courante, d'obligations nominatives ou de bons à coupons (à l'option des souscripteurs), en actions de $100 ou multiples de ce chiffre si c'est en obligations nominatives, et de $500 ou $1,000 si c'est en bons à coupons. L'on devra indiquer, dans les soumissions sous quelle forme l'on désire avoir les valeurs. Les bons à coupons pourront être, en tout temps, convertis en obligations nominatives.

Cet emprunt est contracté pour le rachat d'une partie de la dette et l'exécution de travaux publics nécessaires dans la ville, conformément au statut de la législature de Québec, 62 Victoria, chapitre 58, sections 343 et 344 et au statut 7 Edouard VII, chapitre 63, sections 15, 59 et 71.

INTERET

L'intérêt sera payable semi-annuellement le 1er mai et le 1er novembre, au bureau du Trésorier de la Cité, à Montréal, ou à Londres, New-York ou Paris, selon qu'on le spécifiera dans les soumissions.

DEPOT

Un chèque accepté pour 1 p.c. du montant que l'on offre de souscrire devra accompagner chaque soumission.

STATISTIQUES

1—Dette consolidée (limitée à 15 p.c. de la valeur des immeubles imposables)	$ 30,000,000
2—Immeubles imposables en 1907.	216,000,000
3—Immeubles exempts d'impôt.	56,000,000
4—Aqueduc et autres propriétés appartenant à la Cité (compris dans le chiffre de 56,000,000).	15,000,000
5—Revenu percevable, basé sur les rôles de 1907, au delà de.	5,000,000

6—Taux de l'impôt foncier 1 p. c. pour la Ville et 2-5 pour les écoles.

7—Il n'y a aucune taxe du gouvernement ni aucune taxe municipale sur ces valeurs, au Canada.

VERSEMENTS

25 p.c. le 1er mai.
50 p.c. le 24 juin, avec intérêt accru à compter du 1er mai.
25 p.c. le 1er novembre, avec intérêt accru à compter du 1er mai.

Avec option de payer les versements, en tout ou en partie, en tout temps avant les échéances.

SOUMISSION

La plus haute ni aucune autre des soumissions ne sera nécessairement acceptée. Les intéressés ou leurs représentants pourront être présents lors de l'ouverture des soumissions, s'ils le désirent.

Les autres renseignements dont on aura besoin pourront être obtenus du soussigné.

WM. ROBB,
Trésorier de la Cité.

Hôtel de Ville,
Montréal, 16 mars 1908. 16,18,19,20

Buvez la Pabst Blue Ribbon aux repas et entre les repas, et vous ne serez jamais en proie à la dyspepsie, car elle aide à digérer les autres aliments. A

THOMAS LIGGET & CO.

642-644 rue Ste Catherine Ouest.

Vente de tapis et meubles de ménage, c'est là le sujet de conversation des acheteurs économes. 116—2

NOUVELLES OUVRIÈRES

Le Conseil des Métiers et du Travail de Montréal s'est prononcé à sa réunion d'hier soir, en faveur de la fermeture de bonne heure des hotels et des restaurants. — La question de l'uniformité des livres d'école devant la législature. — Une loi aux Etats-Unis qui établira la responsabilité des patrons, dans les accidents de travail. — Les charpentiers-menuisiers de l'union No 134 sont en faveur de l'uniformité des livres dans les écoles. — Chez les machinistes de la loge Victoria No 111. —Convocations pour ce soir. — Faits divers.

Il y a eu hier soir une belle et enthousiaste assemblée régulière du Conseil des Métiers et du Travail de Montréal, sous la présidence de M. Louis Beuloin. Plus de 80 délégués étaient présents.

Les lettres de créances suivantes sont lues et confirmées puis les nouveaux délégués admis à siéger : Loge Victoria No 111, des machinistes, W. Barnes ; union No 22, des constructeurs d'ascenseurs, P. Howkey et J. Brasseau.

Parmi les questions qui ont été discutées, il en est une qui ne manque pas d'importance dans les circonstances : c'est celle se rapportant à la fermeture de bonne heure des hôtels et restaurants.

Il est à se faire un mouvement comme l'on sait depuis quelque temps, tant à Québec qu'à Montréal, dans le but de faire décréter la fermeture des hôtels et restaurants à 7 heures le samedi soir et à 10 heures les autres jours de la semaine.

Sur motion des délégués Ainey et Lynch, le conseil s'est vivement prononcé en faveur de cette réforme. M. Ainey a déclaré que la chose s'impose depuis longtemps afin d'enlever l'occasion à nombre d'ouvriers d'aller dépenser le samedi soir surtout le fruit de leur travail de la semaine, dans les cabarets.

Il a été adopté aussi une résolution condamnant le système actuel d'immigration du gouvernement fédéral et donnant instruction au comité exécutif de préparer une série de résolutions aussi énergiques que possible et dont copies devront être envoyées à sir Wilfrid Laurier ainsi qu'aux autorités compétentes de l'autre côté de l'océan.

Lu un rapport du comité exécutif avec la recommandation suivante amendée subséquemment : que demande soit faite à M. Lacombe, député de Sainte-Marie, de changer son bill concernant les déménagements, pour un autre à l'effet d'ordonner la suppression complète des baux sur les maisons dont le loyer est inférieur à $250 par année et que le secrétaire écrive à l'hon. M. Gouin le priant, à tout événement, de ne pas fixer la date des déménagements au 1er septembre comme la chose a été suggérée en certains milieux, afin de ne pas intervenir avec la célébration de la Fête du Travail.

Lu, une lettre de la Fédération Canadienne des employés civiques demandant le concours du conseil dans la préparation de son projet pour l'établissement d'un système de retraites pour les vieillards.

Question renvoyée au comité exécutif.

Le délégué West attire l'attention du conseil sur un faux label des travailleurs en vêtements (Garment Workers Union), actuellement en circulation à Montréal. Le comité du label est chargé de s'occuper de la chose. Il est lu une lettre du Bureau d'Hygiène Provincial informant le conseil que la municipalité de Saint-Pierre-aux-Liens a été priée de lui faire un rapport au sujet des plaintes des employés de la Dominion Iron Works concernant la mauvaise qualité de l'eau qu'on leur fait boire.

Plusieurs autres affaires de routine furent aussi expédiées puis la séance fut levée.

× × ×

M. Godfroy Langlois, député de la division Saint-Louis, a présenté, hier après-midi, devant la législature, la résolution suivante au sujet de l'uniformité des livres d'écoles:

"Que, dans l'opinion de cette Chambre, il est opportun de décréter, par statut, l'uniformité des livres pour les écoles primaires pour toute la province de Québec, et que l'on confie au Conseil de l'Instruction Publique le soin de choisir la série de livres à adopter."

M. Langlois a prononcé un remarquable discours à l'appui de sa motion, au cours duquel il a dit:

"Cette question de l'uniformité des livres n'a, dans l'espèce, qu'un caractère administratif et matériel, puisqu'elle porte non pas sur la matière même à être enseignée, mais sur la multiplicité des livres que l'on met entre les mains des enfants et comme conséquence, sur la dépense inutile que l'on impose aux parents.

La résolution comporte que le choix d'une série de livres uniformes devra être fait par le Conseil de l'Instruction Publique. Il y a là toute la garantie voulue pour l'élément religieux aussi bien que pour l'élément laïque.

Nous entendons dire quelque fois que nous jouissons déjà des avantages de l'uniformité des livres, en vertu d'un article du code scolaire. Or, c'est là une illusion et une fausse satisfaction, car le code scolaire décrète l'uniformité des livres pour une même municipalité scolaire, mais comme il y a dans une multitude de paroisses, 2, 3, 4 et 5 municipalités scolaires, il arrive que dans la même paroisse on a, 2, 3, ou 4 séries de livres différents. D'ailleurs, si l'uniformité des livres est avantageuse à une municipalité, pourquoi ne le serait-elle pas à une paroisse, à un comté, à une province ?

"Le peuple veut la réforme scolaire. C'est indéniable. Son aspiration est légitime. Le devoir de cette Chambre est de guider dans la bonne voie d'un progrès désirable ce mouvement de l'opinion et non de l'entraver. Il faut savoir travailler avec efficacité à l'apaisement des esprits en donnant satisfaction aux revendications formelles et justes de la volonté nationale." . . . . .

× × ×

Le "speaker" Cannon et le vice-président Fairbanks, des Etats-Unis, ont déclaré hier qu'ils croient que le congrès votera à la présente session une loi sur la responsabilité des patrons pour remplacer celle que la Cour Suprême a récemment déclarée inconstitutionnelle. Cette déclaration a été faite à une délégation à la tête de laquelle était Samuel Gompers, président de la Confédération Américaine du Travail.

La délégation a remis à M. Cannon, pour transmettre à la chambre des représentants, un mémoire intitulé: "Protêt du travail au congrès". "Nous, dit la mémoire, les représentants officiels des unions nationales et internationales du travail et de la conférence internationale des cultivateurs, venons devant le congrès pour exposer la protestation sérieuse et énergique des travaillants du pays contre l'indifférence, sinon l'hostilité, manifestée par le congrès à l'égard des mesures raisonnables et légitimes proposées par les travaillants pour la sauvegarde de leurs droits et de leurs intérêts".

Il est entendu que le projet de loi en question sera déposé au congrès mercredi de la semaine prochaine.

× × ×

L'union 134 des charpentiers-menuisiers, dans son assemblée tenue le 16 du courant, a passé une résolution demandant l'uniformité des livres d'école. Cette résolution a été votée à l'unanimité. L'union 134 est la plus ancienne des unions de charpentiers de Montréal et elle compte 1456 membres dans ses rangs.

× × ×

La loge Victoria No 111, des machinistes, a eu mercredi dernier une nombreuses assemblée à laquelle M. James Somerville, le 2e vice-président général de l'union, a adressé la parole.

Ce visiteur distingué a dit qu'il était très satisfait de la situation florissante dans laquelle se trouvaient les machinistes syndiqués de Montréal ainsi que de tout le Canada et cela en dépit de la dépression des affaires.

Neuf nouveaux membres ont été initiés à cette réunion et dix-sept demandes d'admission ont été reçues.

× × ×

M. John Jobin domicilié au No 80, rue Préfontaine, a trouvé ces jours derniers, en face du Temple du Travail, rue Saint-Dominique, un porte-monnaie contenant une carte de travail de l'Union Commerciale des télégraphistes, au nom de Charles Doyle.

Le propriétaire est prié d'aller le réclamer chez M. Jobin.

× × ×

Les difficultés qui avaient quelque temps fait redouter une nouvelle grève, parmi les ouvriers textiles d'Hochelaga, sont en excellente voie d'arrangement.

Comme nous l'avions fait pressentir hier, M. L. A. Girard, secrétaire général de la Fédération des Ouvriers textiles a été invité par les autorités supérieures de la Commission à exposer les plaintes des ouvriers.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, M. L. A. Girard est en conférence avec ces messieurs? Que résultera-t-il de cette conférence?

Nous l'ignorons encore. Mais, connaissant l'esprit droit et consciencieusement juste de notre ami, M. L. A. Girard, nous ne doutons pas qu'il n'obtienne dans son entrevue avec les directeurs de la Compagnie, entière justice pour les justes plaintes des Ouvriers textiles.

Nous croyons également que certaines questions relatives au respect et au maintien de l'Union, en général seront agitées.

M. L. A. Girard rendra compte de ses démarches, ce soir, à la grande assemblée du Local No 2 à Hochelaga.

Que tous les intéressés sans distinction s'y rendent.

× × ×

A sa dernière assemblée, l'union locale No 58, des cigariers, a adopté une résolution identique à celle du Conseil des Métiers et du Travail de Montréal, en faveur de l'uniformité des livres dans nos écoles.

× × ×

Plusieurs centaines de sans-travail, de Toronto, se sont rendus processionnellement hier aux bâtisses du parlement et ont eu une deuxième conférence avec l'hon. M. Whitney. Celui-ci a déclaré que le cabinet avait donné sa plus grande attention aux demandes des ouvriers, mais que dans le moment il n'y avait pas de travaux publics en voie d'exécution et que, par conséquent, il lui faisait peine de ne pouvoir se rendre à leur désir.

× × ×

Ce soir, il y aura assemblée régulière de l'union des briquetiers ; de l'union No 33, des plâtriers ; de l'union No 34, des tailleurs de granit ; de l'union des électriciens ; de la loge Mont-Royal No 711, des machinistes ; de l'union No 134 des ouvriers-carossiers ; de l'union No 249, des tailleurs de cuir ; de l'union No 178, des charpentiers de navires.

Pourquoi devient-on Tuberculeux?

Parce qu'on ne tient pas compte d'un rhume de cerveau.

Parce qu'on néglige un rhume de poitrine.

Parce qu'on ne soigne pas une bronchite.

Parce qu'on ne sait pas préserver asepitiser, antiseptiser ses voies respiratoires.

Parce qu'on ne connaît pas ou qu'on n'emploie pas les

Capsules Crésobène

Avec les CAPSULES CRESOBENE on empêche les rhumes de cerveau de tomber sur la poitrine. On calme la toux de la grippe ou de la bronchite, dont on cicatrise les lésions, terrains propices aux bacilles. On donne de la respiration aux Asthmatiques, aux emphysémateux. On préserve ses voies respiratoires de l'invasion microbienne en aseptisant l'arbre aérien jusque dans ses ramifications les plus intimes.

Les CAPSULES CRESOBENE possèdent une efficacité prodigieuse et opèrent des guérisons merveilleuses.

Que de temps gagné ! Que d'ennuis supprimés ! Que de catastrophes évitées ! Par l'emploi de ce merveilleux produit.

En vente dans toutes les pharmacies. Prix 50c le flacon.

Dépôt général: Pharmacie Décary, coin des rues Sainte-Catherine et St Denis, Montréal.

A 301—v,n

ALCOOL

Demandez à votre Médecin si un Remède de famille comme la Salsepareille d'Ayer n'est pas immensément meilleur sans alcool qu'avec ce produit. : : :

La Salsepareille d'Ayer

NON-ALCOOLIQUE.

Un Reconstituant du corps	Sans Alcool
Un Fort Tonique	Sans Alcool
Un Purificateur du Sang	Sans Alcool
Un Grand Altérant	Sans Alcool
Un Remède de Médecin	Sans Alcool
La Salsepareille d'Ayer	Sans Alcool

Exempte d'Alcool.

J. C. AYER CO., Chimistes Manufacturiers, Lowell, Mass.
A y w

LE CORSET D&A
TRADE MARK
DEVIENT DE PLUS EN PLUS POPULAIRE

Parce qu'il donne à la silhouette un aspect elegant et souple, de plus maintient les organes à leur place naturelle.

Puisque plus d'importance ne saurait être attachée à aucun objet de la toilette féminine qu'au corset n'acceptez donc jamais un substitut pour le corset "D & A" lequel accentue la taille fine et longue.

EN VENTE PARTOUT—PRIX $1.00 a $5.00
DOMINION CORSET CO., Manfrs.,
Quebec Montreal Toronto

111—l,M,v,n

L'OUVERTURE DE LA NAVIGATION

A Sorel, l'on prépare la flotte fluviale et du bas du fleuve les nouvelles arrivent que la glace se morcelle et commence à marcher.

Dans les chantiers maritimes de Sorel, dans les bureaux des grandes compagnies de navigation règne une animation considérable due au fait des préparatifs qui s'effectuent pour l'ouverture prochaine de la navigation.

Les rapports reçus hier par la Fédération des Armateurs annoncent qu'en bas de Québec, le fleuve est libre de glace; des rapports analogues ont été reçus de St Nicholas, Portneuf et Batiscan; à ces deux derniers endroits, cependant, la glace est encore ferme à la rive. Les armateurs sont d'opinion que l'ouverture de la navigation aura lieu à la mi-avril, et on s'attend à ce que les vaisseaux océaniques puissent se rendre à Montréal, peu après cette date.

Il est rare que la rivière soit libre au Cap Rouge à cette époque de l'année et c'est vers cette date l'année passée que le pont de glace qui retarda l'ouverture de la navigation de plusieurs jours se forma.

De Montréal aux Trois-Rivières la glace est solide, épaisse qu'elle est de deux pieds.

A Sorel, aux quartiers d'hivernement de la flotte fluviale, des équipes nombreuses travaillent aux vaisseaux en radoub et leur font l'annuelle toilette.

LA BANQUE SOVEREIGN

Les difficultés de la banque "Sovereign" viennent d'entrer dans une nouvelle phase par une action en recouvrement de $110,000, que l'on a instituée en Cour Supérieure contre D. M. Stewart, en sa qualité d'administrateur pour les banques qui ont aidé à la réorganisation de la banque "Sovereign". Une dizaine de banques canadiennes ont confié leur cause à Mtres Foster, Martin, Mann et McKinnon.

Souffrait de Palpitation du Cœur DEPUIS L'AGE DE NEUF ANS

Les Pilules de Milburn pour le Coeur et les Nerfs effectuent une guérison complète.

Si vous constatez que votre santé dépérit, que votre nourriture ne vous fait apparemment aucun bien, que votre coeur bat irrégulièrement — tantôt lent tantôt vite — sautant de temps à autre, s'il y a des palpitations ou battements à la moindre excitation, au moindre exercice, douleur dans la région du coeur, pâleur de la figure, vertige et syncope, tout cela indique que le coeur est faible, les nerfs dérangés et la santé mauvaise. Si tout cela n'est pas corrigé, et guéri par les Pilules de Milburn pour le Coeur et les Nerfs, vous serez sûrement la proie de la prostration et vous serez un invalide incurable.

Beaucoup ont été guéri de maux profondément enracinés par ce remarquable remède, car son pouvoir est, sans conteste, des plus merveilleux ; mais pourquoi attendre que le mal s'aggrave ? En prenant ces pilules maintenant vous sortirez du dangereux sentier de la maladie et vous reviendrez sur la route de la santé.

Mlle Mary Wilson, Toronto, Ont., écrit : "C'est avec le plus grand plaisir que je recommande les Pilules de Milburn pour le Coeur et les Nerfs. Depuis l'âge de neuf ans, j'ai souffert de palpitations de coeur, de douleurs au côté et de nervosité. A mesure que j'avançais en âge, ça empirait. Après avoir essayé de nombreux remèdes de médecins, mais sans succès, on me conseilla d'essayer vos pilules, et après en avoir pris plusieurs boîtes, je commençai à aller mieux ; je continuai leur usage pendant quelque temps et maintenant je puis dire, en vérité, que je suis en parfaite santé."

Les Pilules de Milburn pour le Coeur et les Nerfs sont à 50 cents la boîte ou trois pour $1.25. Chez tous les marchands ou The T. Milburn Co., Limited, Toronto, Ont. 4 yw A

A OTTAWA ET A HULL

NOTES DES DEUX VILLES

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 20 — Joseph Dion, de la rue Bay, a été arrêté pour avoir assailli et battu un nommé Leo. Moquin, agent de perception pour le docteur R. E. Valin. En cour de police, où il a comparu, Dion a déclaré, après avoir été condamné à l'amende, qu'il était disposé à payer un autre montant analogue s'il trouvait l'occasion de talocher de nouveau le demandeur. Cette déclaration a valu au défendeur une nouvelle condamnation.

—Le refus de l'évêque anglican d'Ottawa de permettre à sir Frederick Bridge de donner à Ottawa un festival musical, sous son patronage, aura pour résultat que cet événement sera contremandé. Sir Frederick Bridge est l'organiste de Westminster Abbey, en Angleterre. L'évêque d'Ottawa donne pour raison de son refus que les lois et les coutumes de l'église anglicane s'opposent à de telles fêtes.

—On porte beaucoup d'intérêt, dans les cercles politiques locaux, au bill de redistribution des comtés, qui doit être mis à l'étude d'ici quelques jours, au parlement provincial d'Ontario. Il appert que d'après ce bill, Ottawa serait reparti en deux divisions, ayant droit chacune à un représentant. Présentement, les deux représentats de la ville sot élus par le vote général. Dans la redistribution, les quartiers St George, Ottawa, By et Rideau formeraient une division. L'autre comprendrait les quartiers Centre, Wellington, Victoria et Dalhousie.

—M. W. Wainright, quatrième vice-président de la compagnie du Grand Tronc, de passage à Ottawa, venant de la Côte du Pacifique, a déclaré que sa compagnie commencerait la construction de l'hôtel "Château Laurier" aussitôt que le bill lui transférant les titres de propriété du terrain sur lequel il sera construit aura été sanctionné par le parlement fédéral.

—M. C. J. Brook, avocat de Hull, a reçu instruction du procureur-général de Québec de procéder contre les individus qui lors des courses de chevaux au profit de la Saint Vincent de Paul, un dimanche de février dernier, ont fait du jeu de roulette. C'est à la demande de la "Ottawa Lord's Day Alliance" que les procédures vont être intentées.

LA BEAUTE

Comment l'Obtenir.
Comment la Conserver

Une femme ordinaire peut devenir jolie et celle qui est belle peut conserver sa beauté avec un peu de soin et d'attention accordés aux détails de la toilette journalière. Un teint frais, clair, des cheveux, des dents, des mains et des ongles bien entretenus feront beaucoup pour rehausser la bonne mine d'une femme.

Va sans dire que le teint d'une femme est à la fois son plus grand charme et sa plus grande inquiétude, cependant il suffit de quelques règles simples pour lui permettre d'avoir une peau comme une "pêche et de la crème".

Un moyen efficace de tenir votre peau douce, veloutée et blanche, est de mettre une poignée d'avoine roulée ou de farine d'avoine ordinaire dans l'eau, chaque fois que vous vous lavez la figure ou les mains. Mettez-en suffisamment pour rendre l'eau laiteuse. Ensuite asséchez la peau avec une serviette douce et appliquez généreusement, au lieu de poudre ou cosmétiques, une simple lotion préparée comme suit:

Procurez-vous chez votre pharmacien, eau de rose, 2onces; essences de Cologne, 1 once; Eppotone. — nourriture de la peau. — 4 onces. Mettez l'Eppotone dans une chopine d'eau chaude — pas bouillante, — et après qu'il est dissous, filtrez et laissez refroidir. Alors ajoutez l'eau de rose et les essences de Cologne.

Cette lotion peut se préparer aisément à la maison. Ça coûte peu et c'est supérieur à toutes les "préparations de beauté" largement annoncées que vous pouvez acheter.

Si vous suivez les directions ci-dessus régulièrement chaque jour, vous aurez un teint qui sera un sujet d'admiration et d'envie parmi vos amies.
A yw A

The John Murphy Company Limited

VENDREDI, 20 MARS 1908.

50 Costumes de New-York

MAGNIFIQUES MODELES IMPORTES

Egaux à tout ce qui se Vend à	SAMEDI
30.00, 35.00 et 40.00	25.00

Tous les styles nouveaux de 1908 sont représentés dans les couleurs: noir, bleu marine, Copenhague et brun; unis, doublés en soie ou en satin. Par exemple.

Il y a un costume en panama pure laine, manteau sans collet, longueur à la hanche, garni de superbe soutache large, produisant l'effet d'épaule large ; avec la ligne du collet finie en soie Shantung naturelle et soutache ; manches unies et poignets retournés ; la jupe a 14 lés, elle est très plissée et garnie de soutache de fantaisie s'harmonisant au manteau.

Il ne serait pas exagéré de demander $40.00 pour ce costume, et c'est un des cinquante que nous vendrons samedi, à, chacun 25.00

80 CHAPEAUX MODE-LES AMERICAINS

IMPORTES DE NEW-YORK

Valant 12.00, 13.50, 15.00 et 17.00	SAMEDI
	8.50

Chaque chapeau porte le cachet de distinction de son dessinateur de New-York ; il n'y en a pas deux semblables ; chaque effet de couleur est représenté. Les valeurs régulières sont 12.00, 13.50, 15.00 et 17.00.

80 SEULEMENT OFFERTS SAMEDI A, CHACUN 8.50

BOSTON SHOE STORE

$1.00 Oxfords et Pantoufles à Lanières pour Dames **$1.00**

110 paires de pantoufles à lanière, lots brisés, points 2½ à 3½ pour dames. Valant $2.00 et $2.50. Votre choix Samedi. . . . . .

$1.00

98 paires d'oxfords, petits points pour dames, excellentes valeurs si votre point varie de 1 à 3½. Venez demain samedi choisir une chaussure valant $3.00, pour. . . . .

$1.00

Rappelez-vous que les marchandises annoncées ci-dessus sont en vente seulement à l'ancien magasin de W. H. Stewart, 517 rue Sainte-Catherine Ouest.

BOSTON SHOE COMPANY
Le magasin qui vous fait épargner de l'argent.

A LA TETE DU MOUVEMENT

MONTREAL FOURNIT A BUFFALO LE MODELE DE SES TRAMWAYS.

Une preuve que Montréal prend rapidement la tête du mouvement dans les choses du transport urbain, nous est fournie par le rapport annuel de l'International Traction Co.", de Buffalo. En voici un passage :

"Cinquante nouveaux tramways du type Payez-en-entrant ont été achetés pendant l'année et mis en service sur la ligne de la rue Niagara. Ils ont obtenu un succès marqué, les autorités municipales, le public et les journaux s'accordent à louer le nouveau système. On a commencé, à nos ateliers de Cold Springs, à transformer cent cinquante voitures en chars Payez-en-entrant ; de sorte qu'avant la fin de l'année, nous aurons deux cents de ces voitures en service à Buffalo, sur un total de six cents chars."

On sait que le type Payez-en-entrant est une création de la Compagnie de Montréal.

VEAUX TROP JEUNES

Les inspecteurs municipaux des aliments ont fait hier une saisie importante. Ils ont confisqué, aux abattoirs, deux cent soixante-un veaux dont l'âge moyen était d'une semaine.

Si cette viande est prohibée, c'est que le veau, à cet âge, ne possède aucune qualité nutritive, et qu'il est par conséquent impropre à la consommation. Ceux qui le vendent, sachant que tel est le cas, se rendent non seulement coupables d'infraction à un règlement municipal, mais aussi d'une véritable exploitation du public.

Les inspecteurs ont l'oeil ouvert et se promettent de ne rien laisser passer.

L'ANEMIE

L'Appauvrissement du Sang,
Les Maladies Nerveuses,
Les Maladies d'Estomac

Chez la Femme, les Jeunes Filles, Vaincus, Guéris par l'emploi suivi des

Dragées Lachance

Mères de Famille ne les oubliez pas
Prix du Flacon 50 cents
EN VENTE PARTOUT.

Laboratoire Lachance,
87 rue St Christophe, :: Montréal.

A 82—v n

Essayez-le dès aujourd'hui contre votre rhume

et demain vous constaterez un soulagement notable. Le Sirop Mathieu (de Goudron et d'Huile de Foie de Morue) déterge les passages de la gorge et des poumons, renforcit votre système tout entier et en bannit le rhume. Rien n'est si bon, si économique, si prompt et si effectif. Guérit n'importe quel Rhume ou Toux plus vite que tout autre remède.

Pour "La Grippe" et les Rhumes fiévreux, prenez-le conjointement avec les "Poudres Nervines Mathieu" (18 pour 25 cents). Elles appaisent la fièvre et enlèvent les malaises et les douleurs.

Tous les fournisseurs vendent le Sirop Mathieu. 35 cents la grande bouteille.

LA CIE J. L. MATHIEU, Props,
SHERBROOKE, P.Q., A k

TEMPERATURE

Vent modéré, beau temps. Samedi : beau un peu plus froid.

Montréal, 20 mars 1908.

Température — Bulletin d'après le thermomètre de Hearn et Harrison, 10-12 rue Notre-Dame Est.

Aujourd'hui maximum. . .	23
Même date l'an dernier. . .	33
Aujourd'hui minimum. . . .	9
Même date l'an dernier. . .	27

Baromètre — 8 a.m., 30.28 ; 11 a.m., 30.30 ; 1 p.m., 30.32.

LA CONFERENCE DU DR J.-E. LABERGE

Nous publions en entier, dans une autre page, l'intéressant travail qu'a donné, hier soir, M. le Dr J. E. Laberge, sur la "Mortalité Infantile". Nous ne saurions trop recommander à tous nos lecteurs de le lire attentivement. Les constatations qu'y fait le distingué médecin, les moyens de combattre le fléau qu'il indique, intéressent tout le monde, car le problème touche à la vitalité et à l'avenir de notre race. Ayons soin de nos enfants si nous voulons être utiles à la patrie. C'est le premier de nos devoirs.

La conférence était sous les auspices de l'hôpital Sainte-Justine, pour les enfants malades. Le conférencier, les deux médecins qui ont pris la parole avec lui ont fait avec justice l'éloge de cette institution qui, commencée sur une petite échelle, est destinée à acomplir un bien immense, répondant, comme elle le fait à une véritable nécessité nationale. C'est la première et la seule du genre que nous, Canadiens-Français, ayons, et il est du devoir de tous de l'aider par tous les moyens possibles.

HENRI MOSSE S'EN VIENT

(Spécial à la "Presse")

Lebanon, N. H., 20. — M. Henri Mosse, le "globe trotter" français, était de passage en cette ville, hier, en route pour Montpelier, Vt., où il devra être rendu ce soir. M. Mosse a été très cordialement reçu par plusieurs de nos compatriotes; il leur a déclaré qu'il avait grande hâte d'arriver à Montréal et que sa première visite serait pour la "Presse". En attendant il vous envoie ses salutions.

LA "REVUE CANADIENNE"

Nous venons de recevoir la dernière livraison de la "Revue Canadienne." En voici le sommaire: L'origine de l'homme et les hypothèses darwiniennes: Leonidas Perrin p.s.s.; Le cardinal Richard: Henri Perdriau; La mort: Louis Fréchette: Ennui du nord: Albert Ferland; Les conférences de M. Madelin: Aegidius Fauteux; Le blé qui lève: Emile Chartier; Impressions de Woerishofen. Oscar B. Osborn; A la poursuite de l'éclipse de 1905: C. Philippe Choquette; A travers les faits et les oeuvres: Thomas Chapais; Chronique des revues: Elie Auclair; Notes bibliographiques.

Nous croyons inutile d'insister. Les titres, les noms des auteurs suffisent pour dire l'intérêt qu'offre le présent numéro de la "Revue canadienne." Tout le monde devrait s'abonner à ce périodique national.

IL FAIT DES AVEUX

Le constable spécial Celis a arrêté le nommé Hormisdas Hayes, 12 Sanguinet, pour avoir dévalisé la boutique d'un barbier, située au No 22 de la rue Dorchester Ouest. Le prévenu s'est avoué coupable devant M. le magistrat Lafontaine.

LE CONSERVATOIRE

Notre campagne en faveur de cette oeuvre nationale que l'on veut détruire reçoit l'approbation de tous. — Comment on a voulu tromper les Cercles dramatiques qui, eux, étaient de bonne foi.

UNE BELLE LETTRE DE M. JOSEPH DUMAIS, ANCIEN PROFESSEUR DE DICTION A MONTREAL.

De partout nous recevons des lettres de félicitations sur l'énergique défense que nous avons faite du Conservatoire. On a voulu détruire cette oeuvre nationale ; nous aurons l'occasion de le prouver.

Des noms, même, seront publiés dans un avenir prochain.

Que l'on nous comprenne bien ; ce ne sont pas les Cercles dramatiques qui ont eu cette pensée anti-patriotique. D'aussi vilains sentiments ne peuvent entrer dans leur esprit ou dans leur coeur. Mais, on a voulu, en trompant leur bonne foi, se servir de ces Cercles pour mieux accomplir le travail de destruction d'une oeuvre fondée par M. Lassalle et que nous sommes fiers d'avoir aidée de toute notre large publicité.

Notre campagne en faveur du Conservatoire est approuvée par tous, et, nous ne craignons pas de le dire, par les membres des Cercles dramatiques eux-mêmes qui sentent que cette école du Beau et du "bon parler français" sera dans l'avenir leur force et leur triomphe.

M. Lassalle a déjà invité ces Cercles à son Conservatoire ; il les a invités par écrit. Le Conservatoire leur est largement ouvert à tous, et cela GRATUITEMENT.

Nous avons entre les mains un grand nombre de lettres qui, toutes, parlent bien haut de la belle oeuvre du Conservatoire, et qui approuvent l'énergique campagne que la "Presse" a entreprise pour sa défense.

C'est notre intention d'en publier quelques-unes tous les jours. Aujourd'hui, il nous fait plaisir d'ouvrir nos colonnes à un homme bien connu parmi nous et dans les Cercles du "bon parler français". Nous voulons parler de M. Joseph Dumais, autrefois professeur d'Elocution au Monument National, et maintenant directeur et rédacteur des "Coeurs-Français", une intéressante revue mensuelle franco-américaine, publiée à Manchester, N.-H.

Voici ce que nous écrit M. Dumais :

Manchester, N.-H., 19 mars 1908

Monsieur le rédacteur,

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt les articles publiés dans la "Presse" et dans la "Patrie" au sujet du Conservatoire Lassalle, des acteurs du "National" et des "artistes" des différentes sociétés dramatiques. Permettez-moi de vous féliciter pour tout ce que vous avez publié. L'article du copain Tremblay est très bien. Il présente la situation sous son vrai jour. Il est vraiment regrettable de voir combien nous sommes disposés à encourager et à louanger la médiocrité dans certains milieux, au lieu de profiter des avantages qui nous sont offerts de perfectionner nos moyens d'actions auprès de personnes qualifiées.

La diction est un art tout comme le chant. Dans notre pays, nous avons quantité de défauts de prononciation, notre articulation est très mauvaise, et avec cela nous avons le toupet de croire qu'il n'y a rien à corriger! Nous parlons le langage de Bossuet, de Louis XIV, et cela vaut infiniment mieux que le français tel qu'il est parlé de nos jours!.. Je ne sais pas du tout quel pouvait être le charme musical du parler des courtisans du Roi Soleil, attendu que je n'en ai pas connus, mais ce que je sais bien, c'est qu'il n'y a pas de plus douce musique pour une oreille cultivée, disons plutôt pour l'oreille d'une personne de goût — de bon goût — qu'une émission juste des voyelles, une articulation soignée, des intonations variées, en un mot, tout ce qui constitue le parler d'un Français de la bonn société.

L'organe vocal de nos compatriotes se prête très facilement à ce travail de perfectionnement, mais il faut vouloir, il faut travailler, il ne faut pas s'imaginer que quelques auditions de comédies par de bons artistes, quelques entretiens avec des cousins de France, suffisent à modifier notre parler! Oh non, il faut de l'étude, il faut un maître compétent. Prad en était un. Je n'ai pas l'honneur de connaître M. Lassalle, mais je présume qu'il doit s'y connaître. Si les élèves du Conservatoire qu'il dirige veulent persévérer dans leurs études et ne pas s'imaginer, dès qu'ils auront rempo té quelques succès, qu'ils en savent assez long pour émerveiller tout le monde, il sortira certainement de cette institution si nécessaire, des personnes qui non seulement feront honneur à leur dévoué professeur, mais encore, qui pourront se féliciter, plus tard, d'avoir eu l'excellente idée d'apprendre à connaître les beautés musicales d'une langue qu'ils ne savaient que bégayer.

Continuez votre vigoureuse campagne pour asseoir le Conservatoire de l'art de bien dire sur des bases solides et vous aurez bien mérité de la patrie! J'espère qu'elle saura le reconnaître.

Vous avez toutes les sympathies de "Coeurs-Français" et de son directeur.

Bien cordialement.

Joseph Dumais

PAR L'ERREUR DES PASSANTS

La brigade de l'Est du corps des pompiers a fait hier soir quatre courses inutiles au No 1103 rue Sainte-Catherine-Est. Il y a là une maison en construction et la vapeur produite par le séchage des enduits paraissait aux passants comme la fumée d'un incendie. Il y a un avertisseur en face de la maison et les passants s'empressaient d'aller donner l'alarme. A la fin, le sous-chef St Pierre fit mettre un constable en faction à la porte de la maison et les pompiers purent dormir tranquilles.

M. L'INSPECTEUR J. McMAHON

M. l'inspecteur McMahon, a pu quitter l'hôpital Notre-Dame, hier soir, à sept heures.

Le sympathique policier, qui souffrait d'empoisonnement du sang, est maintenant en excellente voie de guérison, et le 1er avril, ses nombreux amis auront le plaisir de le voir reprendre l'exercice de ses importants devoirs.

M. McMahon a suivi le traitement des chirurgiens de l'hôpital pendant trois semaines, et une preuve de la popularité dont il jouit, c'est le grand nombre d'amis qui sont allés s'informer de sa santé.

LE GRAND-TRONC-PACIFIQUE ET LA VILLE DE MONTREAL

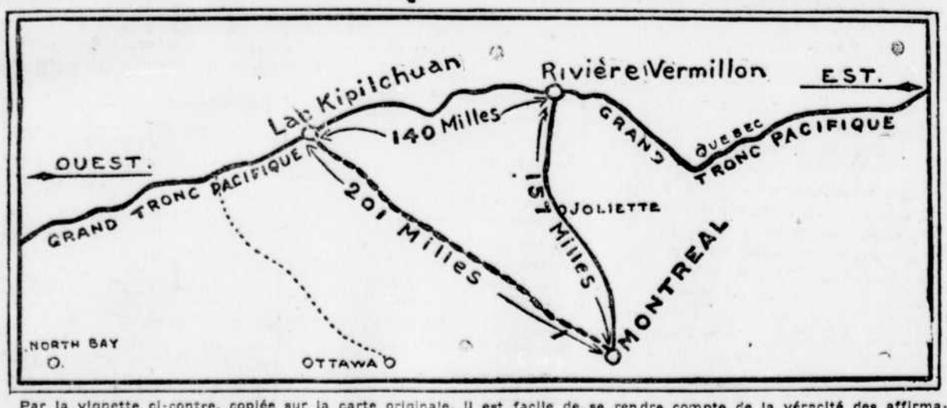

Par la vignette ci-contre, copiée sur la carte originale, il est facile de se rendre compte de la véracité des affirmations de la "Presse".

Pour les trains venant de l'Ouest, l'embranchement, qui existera du lac Kipitchuan à Montréal, procurera un raccourci de 96 milles. — Au lieu de 297 milles, on n'a plus à faire que 201 milles. Les avantages de ce tracé n'ont pas besoin de démonstration ; ils sont visibles.

L'affirmation faite par la "Presse" qu'un embranchement et même deux lignes du Grand-Tronc-Pacifique se rendraient jusqu'à Montréal a jeté un peu de surprise en certains quartiers.

Hier après-midi plusieurs personnes, désireuses de se renseigner définitivement sur les avancés soutenus par la "Presse", se sont rendues aux bureaux de la compagnie du Grand Tronc, rue McGill.

M. Honoré Gervais, député, était du nombre de ceux qui sont allés constater par eux-mêmes la véracité et l'exactitude de ce qui avait été écrit.

La grande carte, dessinée d'après les avis des autorités du gouvernement et du Grand Tronc, et donnant le tracé officiel, fut mise en évidence.

Chacune des personnes présentes, grâce aux explications courtoises et empressées de M. J. C. Quick, assistant ingénieur du G. T. P., put se rendre compte, "de visu", de la disposition des tracés, mesurer de façon à peu près sûre la longueur qu'auront les nouvelles voies ferrées.

M. Isaie Préfontaine, président de la Chambre de Commerce, expliqua le parcours probable et fit un calcul des distances qui existent entre les principaux points de l'embranchement.

On mentionna même la longueur probable des nouvelles lignes du G. T. P. se rendant à Montréal.

Et, il n'y a pas d'orgueil, mais juste satisfaction de l'avouer, tout ce que la "Presse" a affirmé à propos des deux embranchements est de la plus stricte exactitude.

C'est ce qui a été constaté par ceux qui assistaient à la réunion d'hier après-midi, c'est ce qu'ont déclaré MM. Gervais, Préfontaine et Quick.

Carte en main, il faut se rendre à l'évidence et il y aurait mauvaise foi à vouloir amener des discussions sur un sujet qui offre de si faciles et si encourageantes propositions.

Nous sommes heureux de signaler en passant que la "Presse" a une fois de plus consciencieusement et plus justement renseigné ses lecteurs.

LA MORT D'UN VIEUX CITOYEN

M. François Saint-Mars est décédé, hier, à l'âge avancé de 81 ans,

A LONGUEUIL

Pendant 44 ans, le vénérable défunt fut l'un des employés de confiance du Grand-Tronc.

CARRIERE UTILE

La petite ville de Longueuil vient de perdre un de ses plus vieux citoyens, sinon le plus ancien, dans la personne de M. François Saint-Mars, décédé hier, après une assez longue maladie, à l'âge de 81 ans.

M. Saint-Mars habitait en effet, Longueuil, depuis l'âge de 4 ans et fut toujours considéré comme l'un des citoyens les plus en vue de la localité. Il occupa tour à tour les charges d'échevin, de marguillier, ainsi que tous les postes honorifiques auxquels peut être appelé un citoyen honnête et respectable.

Le regretté défunt jouissait à juste titre de l'estime et de la confiance de tous ses concitoyens sans exception, et sa disparition ne manquera pas de causer beaucoup de regrets parmi ceux qui ont eu l'avantage de le connaître. Feu M. Saint-Mars est un des plus vieux conducteurs du Grand Tronc, ayant été au service de cette

M. François Saint-Mars, le plus vieux citoyen de Longueuil, décédé hier.

compagnie pendant près de cinquante ans. C'était il va sans dire, une figure avantageusement connue dans les cercles de chemins de fer.

Il laisse pour déplorer sa perte sept enfants, dont quatre garçons et trois filles: MM. Marcel Saint-Mars, comptable de la maison A. Frank Ramzay; Achille Saint-Mars, grand connétable du district de Montréal; Henri Saint-Mars, banquier bien connu de cette ville; Lucien Saint-Mars, de la maison Dion et frère; Mme veuve A. Dionne ainsi que Mlles Marie et Sophie. Ses funérailles auront lieu lundi, le 23 du courant, à 8 heures du matin.

NOTES BIOGRAPHIQUES

François Saint-Mars était né à Hochelaga, le 4 décembre 1826, du mariage de François Vlau, dit Saint-Mars à Marie Pigeon. A l'âge de 4 ans il arrivait à Longueuil où il entrait à l'école dont MM. Falaine et Auger étaient alors les instituteurs.

Au printemps de 1840, il entra au service du capitaine Lespérance, de la compagnie de navigation de Longueuil, comme commis à bord du bateau à vapeur "Longueuil", le premier qui ait fait la traversée entre Hochelaga et la petite ville.

Deux ans plus tard, M. Saint-Mars fut promu au poste de capitaine de ce bateau; il y resta trois ans. La compagnie ayant vendu son bateau et ses droits, M. Saint-Mars entra au service de la compagnie de chemin de fer "St Lawrence and Atlantic", en qualité de conducteur. En ce temps-là, cette ligne s'étendait de Longueuil à Richmond. Quelques années plus tard, le Grand Tronc achetait la ligne et gardait M. Saint-Mars à son emploi.

En 1850, il était nommé agent du Grand-Tronc à Longueuil. Il occupait cette position lors de l'explosion du traversier le "Grand-Tronc", le 10 juin 1857, alors que 50 personnes perdirent la vie.

En 1859, lors de l'ouverture du pont Victoria, il dirigeait le train qui en fit l'essai. L'année suivante, le prince de Galles inaugurait le pont et M. Saint-Mars conduisait le train royal entre Montréal et Sherbrooke.

Lorsque le marquis de Lorne fut nommé gouverneur-général du Canada, en 1877, ce fut encore à M. Saint-Mars que le Grand-Tronc confia la charge du convoi de Richmond à Prescott.

M. Saint-Mars servit fidèlement la compagnie pendant 44 ans et il donna sa démission en 1892, pour prendre un repos bien mérité, on en conviendra.

UNE AFFAIRE MYSTERIEUSE

UNE JEUNE FILLE EST TROUVEE DANS UNE RUELLE, OU ELLE AURAIT ETE ASSAILLIE PAR DEUX BANDITS. BANDITS.

En faisant leur ronde habituelle, des constables du poste No 5 ont trouvé, ce matin, une jeune fille du nom de Jeanne Bergeron, dans une ruelle de la rue Dorchester.

Des bandits l'auraient assaillie et battue. Dans la lutte, les vêtements de la victime avaient été déchirés en lambeaux.

Cette affaire mystérieuse intrigue beaucoup la police et le capitaine Bellefleur a chargé deux de ses constables de mettre le grappin sur les auteurs de la lâche agression.

IL IRA A L'ASILE

Pietro Bruno, accusé de tentative de meurtre, ira à l'asile Saint-Jean de Dieu pour subir un examen médical. L'hon. juge Lavergne a rendu cette décision, ce matin, à la demande de Mtre C. A. Wilson.

Le mauvais ouvrier se plaint toujours de ses outils, l'annonceur insuffisant se plaint toujours de ses annonces.

LA SOLIDARITE DE LA CHARITE

Grâce aux généreuses souscriptions de ses lecteurs et de ses amis, la "Presse" à pu faire parvenir la somme de $2,300 au comité de secours de Vaudreuil, pour les veuves et les orphelins de l'île Perrot.

DES EXEMPLES TOUCHANTS DS SYMPATHIE AUX MALHEUREUX.

Au lendemain de l'épouvantable catastrophe de l'Ile Perrot, la "Presse" lançait un appel aux âmes généreuses en faveur des familles des malheureuses victimes.

La "Presse" était certaine d'avance que cet appel serait entendu par ses lecteurs nombreux et généreux, tant du Canada que des Etats-Unis.

Nous nous adressions surtout, aux petites bourses, aux ouvriers et ouvrières, aux humbles, à tous ceux qui savent ce qu'est la souffrance et qui veulent y compatir.

Nous n'attendîmes pas longtemps, les souscriptions affluèrent bientôt, et dans moins de deux semaines, le montant des souscriptions de tous nos autres confrères était dépassé. Afin d'éviter les malentendus, nous fîmes attention de ne publier que les noms de ceux qui avaient payé leur souscription. C'est pourquoi nous avons pu, sans majorer nos listes, envoyer au comité de Vaudreuil,

LA SOMME DE $2,300,

acceptée par la Banque Provinciale du Canada.

Nous n'aurions pas relevé l'incident si l'on n'avait pas tenté d'insulter nos lecteurs et amis en ridiculisant leur enthousiasme pour les concours de la brouette et du sac de sel, laissant en même temps supposer qu'ils pourraient manquer de générosité pour les malheureux.

La réponse a été éloquente !

La "Presse", dans cette circonstance, a prouvé trois choses : la puissance incomparable de sa publicité, la générosité de ses amis, et la solidarité de ses lecteurs avec elle.

Près de

4,000 PERSONNES

ont envoyé leur obole à la "Presse" pour les veuves et les orphelins de l'Ile Perrot. C'est-à-dire que nous avons plus que doublé et même presque triplé en nombre les souscripteurs de nos confrères.

C'est un résultat dont la "Presse" est fière, et pour elle, et pour ses lecteurs et amis du Canada et des Etats-Unis.

Il y a eu des cas touchants de charité dans cette douloureuse circonstance; nous en avons, été particulièrement touchés, et M. l'abbé Godin, curé de Vaudreuil, qui a fait, hier, à la "Presse" l'honneur d'une visite, nous a prié de nous faire l'écho de sa reconnaissance envers les généreuses personnes qui se sont rendues à son appel.

Parmi ces personnes, nos correspondants qui se sont dévoués ne sont pas oubliés.

UN DERNIER MOT:

Vaudreuil, l'Ile Perrot et les îles adjacentes sont de charmants et populaires endroits de villégiature. La catastrophe du 11 février dernier ne doit en aucune façon, effrayer les citadins qui font de ces endroits leur petit paradis estival.

L'explosion n'est qu'un "accident" qui ne se renouvellera probablement plus. D'ailleurs, la poudrerie est assez éloignée des habitations de villégiature pour que celles-ci n'aient à souffrir, même dans un cas comme celui que nous regrettons. La catastrophe du 11 février qui est le plus formidable qui puisse se produire, l'a amplement démontré.

Nous irons donc couler des jours heureux, cette année, à Vaudreuil et dans les environs.

LES SOUSCRIPTEURS

Voici les souscriptions qui nous sont parvenues depuis hier soir:

Maria Emond, Charles Emond, Henri Emond et bébé Emond. Ottawa	1.00
W. Archambault, Springfield, Mass.	1.00
L'Union Canadienne Indépendante des ingénieurs stationaires . .	4.15
Madame J. Noël, Belchertown, Mass. . . .	0.10
R. Brunet, Montréal . .	5.00
Une inconnu, P. B. Cohoes, N. Y.	1.00
T. S., St Jean, P. Q. . . .	1.00

Souscriptions adressées par la "Presse" au Comité de Secours des veuves et des orphelins de l'Ile Perrot:

$2,300.00

DRAME DANS UNE ECURIE

Deux bandits entrent dans une écurie, ligottent le gardien et lui volent son argent, en le menaçant de leur revolver, pour l'empêcher de crier.

L'un des brigandages les plus audacieux dont nous ayons entendu parler depuis nombre d'années, a été commis dans la matinée d'hier, et a eu pour théâtre une écurie de la rue Notre-Dame Est.

Vers 9 heures, M. Alfred Jodoin, âgé de 36 ans, et à l'emploi de M. Arthur Martel, loueur de voitures, 694a de la rue Notre-Dame Est, était en train de panser les chevaux de son patron, quand deux individus se présentèrent à lui.

—"Nous voudrions louer une voiture, dit le plus grand des nouveaux venus, qui était mis comme un gentleman."

—"C'est très bien, répondit M. Jodoin. Mon patron, M. Martel sera ici dans quelques minutes. Veuillez attendre."

A peine l'employé avait-il fini de parler qu'un des bandits, vivement, fermait la porte de l'écurie, tandis que son compagnon, sortant un revolver, couchait M. Jodoin en joue.

"Si tu cris ou si tu résistes, dit-il d'une voix sourde, je te flambe la cervelle."

L'employé terrorisé se laissa ligoter, et fouiller. Les $8.25 qu'il avait en portefeuille passèrent promptement dans les goussets des apaches. Ces derniers quittèrent ensuite, à pas lents, le théâtre du drame.

Ce n'est qu'au bout de quelques minutes que la victime put se remettre de son émotion, et aller prévenir M. Martel de sa tragique aventure.

Le capitaine Baiguet, du poste No 11, mis au courant de cet audacieux vol à main armée, chargea quatre de ses meilleurs constables d'ouvrir une enquête en attendant l'arrivée des détectives. A l'heure où nous allons sous presse, les bandits sont encore au large.

GROSSE AMENDE

$100,000.00 SONT PAYES HIER POUR DES DROITS SUR LE BOIS.

Il y a trois semaines les scieries du district de Québec expédiaient aux Etats-Unis, 2,500,000 pieds de planches d'épinette.

L'agent spécial des Etats-Unis, M. Noble, a arrêté les envois à Rouse's Point, demandant les $4 00 du mille pieds, requis sur le bois manufacturé.

Les marchands de bois ont répliqué qu'ils avaient le droit d'expédier librement la planche qui devait servir pour le bois de pulpe et être transformé en papier.

Le département du Trésor américain a cependant confirmé les prétentions de M. Noble et celui-ci a eu ordre de percevoir les droits exigés. Le montant des droits, qui s'est élevé à plus de $100,000, a été payé hier.

RESULTAT FATAL D'UNE CHUTE

Mme Boyle, de Vancouver, fait, il y a quelques mois, une chute qui la

CONDUIT AU TOMBEAU

Mme Boyle, née McKeown (Lilly), de Vancouver, a été, il y a quelque temps, victime d'un accident qui vient de la conduire au tombeau. Mme Boyle fit une chute dans un escalier et se fractura l'épine dorsale. Sur les conseils des médecins de Vancouver, la malade fut conduite à l'hôpital Général de Montréal, où elle se mettait sous les soins des spécialistes.

Elle arrivait à Montréal le 3 février dernier, et après des alternatives de mieux et de rechutes, elle rendait enfin le dernier soupir, hier.

M. le coroner assistant Biron a permis l'inhumation du cadavre. Mme Boyle était âgée de 40 ans.

DANS L'ETAU DE LA MORT

Un contremaître à l'emploi de l'Intercolonial est victime d'un affreux accident,

A CHAUDIERE JUNCTION

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 20. — Depuis hier, les accidents sont nombreux.

Hier soir, vers sept heures, M. Charles Talbot, contremaître de la cour, à Chaudière Junction, pour l'Intercolonial, a trouvé une mort affreuse en accouplant des chars.

Il a été écrasé entre deux wagons. Il était à une intersection de lignes en train d'accoupler les deux chars quand l'accident se produisit.

Il eut la poitrine défoncée. On le releva pour le transporter sanglant dans une maison voisine. Il vomissait le sang.

Le docteur et le prêtre lui ont donné leurs soins. Il est mort vers minuit, ayant conservé presque tout le temps sa connaissance.

Il laisse une femme et un jeune enfant.

Agé de 32 ans, il est le cousin du député Talbot, de Bellechasse, parent de M. Carbonneau, ancien député de l'Islet, de M. l'abbé Carbonneau, curé de l'Isle Verte; de M. J. N. Blouin, représentant à Lévis du chemin de fer Vermont Central.

Depuis environ un an il était contremaître de la cour, à Chaudière Junction.

CCURS DE L'ASSOCIATION ST JEAN-BAPTISTE

Ce soir, à 8 heures, au Monument National, cours d'électricité. M. F. Thomas, professeur. Entrée gratuite.

UN ACQUITTEMENT

Rowan et Collette qui étaient accusés d'être des pickpockets, ont été acquittés par M. le magistrat Lafontaine.

LA QUOTIDIENNE

VENDREDI, 20 MARS, 1908

Poëte! sur terre, les hommes,
Tels que les Mages que tu nommes,
Peuvent, s'ils veulent, chacun d'eux,
Ce choisir une étoile aux cieux.

Mercure est dans tous ses avantages avec la vieille lune qui a déjà 18 jours et que le Scorpion accompagne en ce 80ième jour de l'année. C'est une très bonne journée pour enlever les toiles d'araignées. Si on est aveugle il faut être propre quand même : les autres voient. Les transactions du matin seront couronnées de succès. Ecrivez vos lettres importantes de bonne heure, et envoyez votre linge chez le Chinois. Aujourd'hui les poëtes écriront un vers célèbre. Jour de gloire pour les orateurs, les artistes, les sculpteurs et écrivains ; enfin pour tous les gens qui crèvent de faim leur vie durant et ne sont quelqu'un qu'après leur mort. Tous les bonheurs arriveront aux cuisinières et la soupe aux pois ne "prendra pas au fond."

Les femmes nées ce jour verront souvent leurs désirs accomplis. Les "honorables solitudes" seront courtisées. L'homme sera un malheureux homme d'affaires. Ceux qui s'appellent Hector feront une bonne farce dans les six mois. La jeune fille sera rebelle. Elle devra négliger les faux chignons. En surveillant son enfance on en fera une femme charmante. Le garçon sera un rude athlète, généreux. Il fera le meilleur des amis.

AUJOURD'HUI — Fête de saint Joachim.

L'ANNEE DERNIERE — Mort du grand ministre russe Lansdorff.

LUX.

Suite des Annonces de Naissances, Mariages, Décès, etc.

NAISSANCES

BRACONNIER — A Montréal, le 7 mars 1908, l'épouse de M. Alexandre Braconnier, un fils.

MONAHAN — A Montréal, le 18 mars 1908, au No 58 rue Quesnel, l'épouse de M. Art. Monahan, cordonnier, un fils, baptisé Joseph-Edmond-Arthur. Parrain, M. Edm. Monahant marraine, Dame Vve Chs Soulière, grand-père et tante de l'enfant.

MARTEL — A Montréal, le 19 mars 1908, l'épouse de M. Jos. Martel, 325 Harbour, une fille, baptisée Marie-Eugénie-Marguerite. Parrain et marraine, le constable H. Mignot et sa femme, grands-parents de l'enfant.

MORIN — A Montréal, le 15 mars 1908, au No 10 rue Ross, l'épouse de M. Alfred Morin, entrepreneur peintre, un fils, baptisé Treffié-Patrice-Roger. Parrain et marraine, M. et Mme Treffié Boucher, laitier, Saint-Laurent.

DECES

CHARLAND — A l'hôpital Notre-Dame, Montréal, le 19 mars 1908, à l'âge de 38 ans et 1 mois, Alfred Charland. Les funérailles auront lieu samedi, le 21 du courant. Le convoi funèbre partira de l'hôpital à 7 heures a.m., pour se rendre à la gare Bonaventure, et de là à Saint-Jean, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNE — En cette ville, le 19 mars 1908, à l'âge de 81 ans, 4 mois et 8 jours, Marie Pateraude, épouse de feu Léon Gagné, mère de Philorum Gagné et de Jos. Gagné, entrepreneurs-peintres. Les funérailles auront lieu dimanche, le 22 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son fils, No 419 rue Ste Catherine Est, à 2.30 hrs, pour se rendre au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Le service aura lieu lundi matin à St Jacques. 117—2

MESSE DE REQUIEM

BEAUPRE — Une messe de requiem sera chanté le 21 du courant à l'église du Sacré-Coeur pour le repos de l'âme de Pierre Beaupré, cordonnier, 484 Plessis. Parents et amis sont priés d'y assister.

DESLAURIERS — Une messe de requiem sera chantée le 21 du courant, à 6.45 heures, à la chapelle des Pères du St Sacrement, pour le repos de l'âme de Alexina Deslauriers, recommandée par son époux, H. Thibault. Parents et amis sont priés d'y assister.

PAQUETTE — A Montréal, le 19 mars 1908, à l'âge de 4 ans et 5 mois, Germaine-Blanche, enfant bien-aimée de Joseph-Edmond Paquette, 436 Wolfe. Funérailles privées.